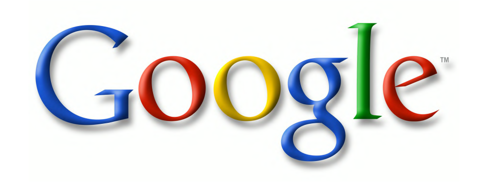





HONI · SOIT · QUI · MAL · Y · PENSE
IEMIMA · DUTCHESS
OF · KENT · 1712


FOY EST TOUT
Thomas Philip Earl de Grey,
WREST PARK.

LETTRES CHOISIES DE Mr FLECHIER

EVÊQUE DE NISMES:

AVEC

UNE RELATION DES FANATIQUES DU VIVAREZ;

ET DES REFLEXIONS SUR LES DIFFERENS CARACTERES DES HOMMES.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez JACQUES ESTIENNE, ruë saint Jacques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu.

M. DCC. XV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





LETTRES DE M. FLECHIER, EVEQUE DE NISMES.



LETTRE CXCIV.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame de Caumartin la doüairiere.



ADAME,

Je vous souhaite, à ce renouvellement d'année, tout ce qui peut contribuer à vôtre sanctification & à vôtre repos. Nôtre vie s'écoule insensiblement, & il ne nous reste de ce tems qui passe, que les momens qui nous seront comptez pour l'E-

ternité. Nous ne devons désirer de vivre que pour accomplir ce que Dieu demande de nous, & la tranquillité de la vie doit être regardée comme une grace & une benediction de douceur qu'il répand sur nous, & qui nous engage à le servir avec plus de fidelité. Vous avez raison, Madame, de nous feliciter de l'état paisible où nous sommes presentement dans nos Dioceses. Il est difficile de s'assûrer pour l'avenir de gens aussi corrompus & aussi furieux que l'étoient ceux-ci; cependant ils paroissent appaisez, ils ne tuent plus, ils ne brûlent plus, ils se remettent au travail, & sont bien aises de dormir dans leurs maisons, & de manger en paix le pain qu'ils ont gagné dans la journée. Nous avons vû paroître ici tous leurs Chefs, plus fous & plus gueux les uns que les autres, qui se disoient pourtant Evangelistes, Prédicateurs, Prophétes, qui sont partis pour aller porter leurs extravagances dans les païs étrangers. M. le Maréchal de Villars a conduit cette affaire fort prudemment, & l'a calmée sans répandre du sang, ce qui nous a été fort agréable. Ne cessez pas de prier le Seigneur pour nous, & de me croire aussi parfaitement qu'on le peut être, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 8. Janvier 1705.

LETTRE CXCV.

De felicitation sur une grace reçûë du Roi, à M. le Maréchal de Montrevel.

L'Interêt que je prends, Monsieur, à tout ce qui vous regarde, m'a fait apprendre avec plaisir la grace que le Roi vient de vous faire en vous donnant le Cordon de son Ordre. C'est un honneur que vôtre naissance, vos services & l'estime particuliere que S. M. a toûjours eûe pour vous, vous ont attiré, & qui servira d'ornement à toutes les dignitez dont vous êtes déja revêtu. Je souhaite, Monsieur, que toutes les années commencent aussi heureusement que celle-ci, & qu'à l'occasion des nouvelles faveurs que vous recevez, je puisse en vous en témoignant ma joïe, vous renouveller souvent le sincere & respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 8. Janvier 1705.

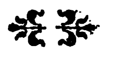
LETTRE CXCVI.

De civilité pour le commencement de l'année, & de nouvelles sur les affaires publiques, à M. de Frejus.

APrés vous avoir rendu, Monseigneur, vœux pour vœux, souhaits pour souhaits à ce renouvellement d'année, agréez que je vous témoigne la joie que nous avons d'être tranquilles, & le chagrin où nous sommes de voir partir M. le Maréchal de Villars. Il a pour lui la satisfaction de laisser la Province calme. On ne tuë plus, on ne voit plus de gens armez ; on voïage sans danger & sans escorte ; & quoiqu'on ne puisse répondre de l'avenir dans un païs aussi variable que celui-ci, on peut esperer presentement que nous joüirons de ce repos comme vous nous le souhaitez. Les gens de la campagne commencent à ouvrir les yeux, & paroissent résolus de manger leur pain, & de dormir à leur aise dans leurs maisons. Les Rebelles mêmes sont las de mener une vie si difficile & si dangereuse, & se rendent à tous momens. Nous avons vû paroître ici tous leurs Prédicateurs & leurs Prophétes, plus gueux & plus fous les uns que les autres, qui sont allez heureusement porter dans les Païs étrangers

leurs extravagances & leurs miseres; ainsi M. le Maréchal de Villars a sujet d'être satisfait d'avoir sauvé la vie à une infinité de Gens de bien, & d'avoir même épargné le sang de tant de Rebelles. Les Etats lui ont fait un present de douze mille livres, & à Madame la Maréchalle un de huit mille, avec tous les éloges qu'ils ont méritez, car ils ont gagné le cœur de tout le monde. Je suis persuadé, Monseigneur, que cela vous fera plaisir. Nous aurions bien désiré qu'il eut commandé l'Armée sur la Moselle, où il auroit pû briller davantage; mais qui sçait ce qu'il faut désirer dans l'état où sont nos affaires? Vous allez à Paris, j'y irois bien volontiers aussi, mais je crains & je ne doute presque pas que le Troupeau n'ait encore besoin du Pasteur. En quelque endroit que je sois, je suis avec un attachement & un respect tres-sincere, Monseigneur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 8. Janvier 1705.



LETTRE CXCVII.

Compliment à M. de Villeneuve, Capitaine de Grenadiers du Regiment de Courtz Suiſſe.

QUoique vous ſoïez, Monſieur, nouveau venu dans mon Dioceſe, vôtre pieté & vôtre zele pour la Religion vous y donnent tous les droits d'ancienneté. Les Oüailles les plus cheries ne ſont pas toûjours celles qui ſont dans le troupeau depuis plus long-tems, mais celles qui ſont plus attachées au Paſteur, & qui l'écoutent & le ſuivent plus fidelement. J'ai appris les bontez que vous avez témoignées à ma Paroiſſe de Milau en ma conſideration; vôtre prudence y maintiendra la paix & la Religion. Je n'ai pas douté que toute vôtre famille n'ait paſſé les dernieres fêtes dévotement. Elle a des exhortations & des exemples domeſtiques, & de bonnes inclinations & intentions de ſon côté. Je vous ſouhaite à tous une année ſainte & heureuſe, & ſuis parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 9 Janvier 1705.

LETTRE CXCVIII.

De pieté & d'instruction à la sœur Angelique du Saint-Esprit.

J'Ai reçû vôtre lettre, ma chere Sœur, depuis quelque-tems, avec beaucoup de plaisir d'apprendre de vos nouvelles, & j'y aurois déja répondu si les affaires de la Province dont nous sommes chargez dans ces commencemens d'Etats, ne nous avoient entierement occupez. Je me sers donc de mon premier loisir pour vous témoigner l'interêt que je prends à tout ce qui vous regarde, & le désir que j'aurois de pouvoir contribuer à vôtre sanctification & à la tranquillité de vôtre esprit, connoissant les bonnes intentions que vous avez de vous perfectionner dans l'état que vous avez si genereusement & si pieusement embrassé. Le P. Picot en passant à Nismes, aprés la visite de vôtre Monastere, me parla de vous, à la verité d'une maniere qui me donna beaucoup de consolation, loüant vôtre zele pour la Religion, vôtre exactitude dans les observances de la Regle & vôtre patience dans vos maladies. Il me fit entendre que vous aviez quelques peines d'esprit, & que vous n'êtiez pas assistée comme il l'auroit souhaité dans ces petites inquiétudes

ſpirituelles qui troublent pourtant vôtre repos, & préjudicient même à vôtre ſanté. Il ne s'expliqua pas davantage, & je ne voulus pas penetrer plus avant dans des ſecrets de conſcience. Ainſi je vous écrivis en general qu'il falloit ſervir Dieu en ſimplicité de cœur, qu'il étoit à propos de recourir ſouvent à ſa miſericorde avec confiance, de le regarder comme un pere qui aime ſes enfans avec leurs défauts mêmes, quand ils ne ſont pas volontaires; & qu'il n'y a rien qui ſoit ſi contraire à la ſolide dévotion, que ces troubles & ces tentations de ſcrupules mal fondez. Il faut corriger ce qu'il y a de défectueux & de trop humain en nous. Du reſte, il faut ſe donner la paix à ſoi-même. Vous aimez vôtre Superieure, & pourquoi non? elle le mérite par ſa vertu, par les ſoins qu'elle a de vous porter à Dieu par ſes diſcours, par ſes exemples, par ſes ſecours. Quand vous m'en direz davantage, je vous donnerai mon conſeil, & ſerai toûjours avec une affection paternelle, ma chere Sœur, entierement à vous, &c.

A Montpellier ce 10 Janvier 1705.

LETTRE CXCIX.

Compliment à Madame de Marbeuf, Présidente à Rennes.

IL ne se trouve gueres, Madame, d'aussi bons cœurs que le vôtre, qui soit à l'épreuve du tems & de l'éloignement. Toutes les années vôtre bonté & vôtre amitié se renouvellent ; & comme il suffit d'avoir eu l'honneur de vous avoir connuë une fois pour vous honorer toûjours, on peut s'assûrer aussi quand on a eu quelque part à vôtre estime, d'un constant & durable souvenir. Les Lettres obligeantes que je reçois de vous de tems en tems me donnent cette consolation. Les vœux que vous faites pour moi au commencement de chaque année, me font esperer que je la passerai plus tranquillement & plus saintement, & il n'a pas tenu à vos charitables souhaits que cela ne soit arrivé jusqu'ici. Presentement nous joüissons, graces au Ciel, de quelque repos. Nos Fanatiques se sont enfin désabusez ; plus touchez des maux qu'ils souffroient, que de ceux qu'ils faisoient, ils ont eu recours à la clémence du Roi. Les Chefs se sont rendus & sont passez dans les païs étrangers, où ils sont allez porter leurs impietez & leurs extravagances ; & quoique

les esprits soient encore bien gâtez par tout au sujet de la Religion, nous avons pourtant la consolation qu'on ne tuë plus, qu'on ne brûle plus, & que les terres se cultivent insensiblement. Dieu veüille que la mauvaise disposition des affaires publiques ne donne point lieu à réveiller les mauvaises intentions qui causent ces troubles particuliers dans nôtre Province. Vos prieres, Madame, nous détourneront ces malheurs, aussi-bien que celles de Mademoiselle Descartes. Son nom, son esprit, sa vertu la mettent à couvert de tout oubli; & toutes les fois que je me souviens d'avoir été en Bretagne, je songe que je l'y ai vûë, & que vous y êtiez. Aprés avoir souhaité pour vous que cette année fût remplie de bonheur & de benediction, j'ai souhaité pour moi qu'elle fût semblable à celle où j'ai eu l'honneur de vous voir & de vous assûrer qu'on ne peut, Madame, vous honorer plus que je fais, &c.

A Montpellier ce 15. Janvier 1705.



LETTRE CC.

Des avantages de la Retraite, & de la vanité du monde, à Madame la Marquise de Senectere.

L'Heureux commencement d'année pour moi, Madame, puisque je reçois des marques de vôtre souvenir & de la confiance dont vous m'avez toûjours honoré ! Je comprens par vôtre Lettre, que vôtre santé est bonne, que vous êtes toûjours unie d'une étroite amitié avec une Dame qu'on ne sçauroit assez aimer & estimer ; & qu'aïant eu chacune vôtre part des tribulations de la vie, vous vous servez de consolation l'une & l'autre dans vos solitudes, & dans les exercices d'une pieté commune. Je ne puis que loüer le dessein que vous avez pris de vous retirer. Il y a long-tems que je vous ai vûë désabusée & dégoutée du monde, aussi-bien que vôtre amie ; les traverses & les agitations rudes & longues vous ont assez fait sentir ses vanitez & ses inconstances, & comme vous êtes plus capables de reflexions, & plus attentives à vôtre salut que d'autres, vous avez aussi plus souvent connu les motifs, & cherché les moïens de faire un heureux & solide retour du côté de Dieu. Je vous plains, Ma-

dame, d'avoir perdu M. le Curé de saint Jacques & le Pere Bourdaloüe, qui étoient des guides éclairez & fideles, qui eussent pû par leurs conseils vous mettre dans les voïes d'une prudente & sûre retraite. Que ne suis-je assez prés de vous pour pouvoir vous être de quelque usage, ou du moins de quelque consolation dans l'éxecution d'un projet de separation du monde, qui ne laisse pas d'avoir ses difficultez, quelque résolution qu'on en ait prise. Je prie le Seigneur qu'il vous conduise lui-même dans le lieu que vous aurez choisi. Aïez la bonté de nous en donner quelque connoissance, afin que je puisse vous demander quelquefois de vos nouvelles, & vous assûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 22. Janvier 1705.

LETTRE CCI.

De compliment & de felicitation à M. le Maréchal Duc de Villars, Commandeur des Ordres du Roi.

LE Roi, Monsieur, vous a reçû comme vous le méritiez, & comme nous nous y étions attendus. Le service que vous veniez de rendre, portoit assûrance du bon accuëil, esperance même de récom-

pense. Toute justice a été accomplie, & vous voilà, Monsieur, Commandeur des Ordres du Roi, & Duc en fort peu de jours. Sa Majesté s'est fait un plaisir de vous donner cette derniere dignité, & ne sçauroit croire le plaisir qu'elle a fait à toute cette Province qui vous honore & qui vous doit sa tranquillité. Comme il n'y a aucun Prélat à qui vous aïez témoigné plus de bonté & de confiance, il n'y en a point aussi qui s'interesse plus que moi à vôtre élevation & à vôtre gloire, & qui soit avec un plus sincere & plus respectueux attachement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 25. Janvier 1705.

LETTRE CCII.

De pieté & d'instruction à M. l'Abbé Fléchier son neveu.

JE reçois avec plaisir, mon cher neveu, les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. J'en ai fait à mon tour pour vous qui vous seront tres-avantageux si Dieu les exauce. Je suis bien aise de voir par vos Lettres le plaisir que vous avez d'être dans le Seminaire, & d'y recueillir les instructions & les exemples qu'on vous y donne. Pratiquez-y toutes les regles qui y sont prescrites, ap-

prenez-y la Loi de Dieu & la Doctrine saine qu'on y enseigne : affermissez-vous dans le bien, & rendez vôtre vocation certaine par vos bonnes œuvres ; éclairez la pieté par la science, & purifiez la science par la pieté. Choisissez-vous des amis, dont la societé vous serve pour vôtre sanctification, & suivez les conseils des personnes qui vous conduisent dans les voïes de la verité & de la sagesse. Vôtre frere m'a écrit que son affaire étoit concluë, qu'on lui donnoit une Lieutenance de Dragons dans un vieux Corps, & qu'il esperoit profiter de la bonté & de la protection de M. de Chamillart. Dieu veüille qu'il ne se confie pas trop aux enfans des hommes, où le salut ne se trouve point. M. l'Abbé Robert lui fournira ce qu'il faut pour son petit équipage.

Il me semble qu'il seroit tems que vous prissiez les petits Ordres, & même le premier Ordre sacré quand il conviendra. Mandez-moi si c'est vôtre dessein, & croïez-moi, mon cher neveu, tout à vous, &c.

A Montpellier ce 1. Fevrier 1705.

LETTRE CCIII.

Compliment à Madame de Guenegaud.

J'Apprends avec beaucoup de joïe, Madame, que le Roi vient de vous donner une pension de six mille livres. Quoique vôtre courage, & plus encore vôtre pieté vous aïent mise au-dessus de la fortune, & vous aïent appris à sçavoir joüir de beaucoup & vous satisfaire de peu; il vous doit être pourtant agréable qu'on vous fasse les graces que vous méritez, ou qu'on vous rende la justice qu'on vous doit. Je m'interesse d'autant plus à ce qui vous arrive d'heureux, que je sçai qu'étant devenuë infirme, & compatissant comme je fais à vos maux, je me trouve plus sensible aux consolations que Dieu vous envoïe. Il seroit à souhaiter que vos amis pussent vous donner la santé comme le Roi vous donne du bien. Mais il faut supporter les peines de cette vie mortelle, & au défaut de la santé, demander au Seigneur la résignation & la patience. Je voudrois bien que les affaires de nos Dioceses qui sont presentement assez tranquilles, pussent me permettre de m'approcher de vôtre retraite, & de vous y aller dire encore quelquefois que personne ne vous honore plus & n'est plus parfaite-

ment que je le suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 7. Mars 1705.

LETTRE CCIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOus êtes à nous, Monsieur, & nôtre Diocese est sous vôtre direction : ce n'est pas vous qu'il faut feliciter sur cela, c'est nous ; vôtre conduite sage & paisible, contribuera beaucoup au repos du Diocese & au mien ; & le plaisir de vous voir quelquefois me sera d'une grande consolation. Je vous suis obligé de m'avoir appris vôtre sort, & plus encore au Mylord Barwic de l'avoir reglé comme il l'a fait. Je suis, Monsieur, tres-parfaitement, vôtre, &c.

A Nismes ce 31. Mars 1705.

LETTRE CCV.

De remerciement & de civilité au R. P. Dom Mabillon, sur l'Oraison funebre de M. le Cardinal de Furstemberg, prononcée par M. l'Abbé le Prevost, qu'il lui avoit envoïée.

J'Ai reçû de vôtre part, mon Reverend Pere, l'Oraison funebre de M. le Cardinal de Furstemberg, prononcée dans vô-

tre Eglise de saint Germain des Prez, par M. l'Abbé le Prevost. Quand ce present n'auroit d'autre avantage que d'être une marque de vôtre souvenir, il me seroit infiniment précieux; mais par lui-même il a son prix. Je trouve dans cet Ouvrage, qui avoit ses difficultez, du feu, de la délicatesse & des assaisonnemens qu'il n'étoit pas naturel d'esperer d'un homme qui n'a, dites vous, que vingt-huit ans, si même il les a. Voilà un coup d'essai des plus hardis & des plus heureux. De quel païs, je vous prie, nous vient cet Orateur précoce, & à quoi ne nous prépare-t-il pas? Je vous remercie, mon Reverend Pere, d'avoir pensé à moi en cette rencontre. Il n'en est aucune en matiere de science & de pieté, où vous ne me soïez present, avec ce fonds de Religion & d'érudition qui vous distingue, & qui m'oblige d'être avec les sentimens de la plus sincere veneration, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Nismes ce 20. Avril 1705.



LETTRE CCVI.

De compliment & de felicitation à M. Fieschi Nonce Extraordinaire auprés de S. M. nommé à l'Archevêché de Genes.

J'Apprends avec beaucoup de joïe, Monseigneur, que S. S. a nommé vôtre Excellence à l'Archevêché de Genes. Quoique cette nouvelle dignité vous éloigne de nous, & nous ôte l'esperance de vous revoir aussi souvent que nous l'aurions souhaité, il est juste de vous en feliciter, puisqu'elle vous remet dans le sein de vôtre Patrie, joignant à la grandeur de vôtre naissance celle de l'autorité spirituelle. Vôtre Republique est heureuse de se fournir à elle même des Prélats d'aussi grand mérite; & vous êtes heureux aussi, Monseigneur, d'être destiné à conduire vos Citoyens de la Terre à la Jerusalem Celeste. Je vois dans la grace que le S. Pere vous a faite, l'estime & la consideration qu'il a pour vôtre Excellence. Il semble qu'il veüille vous approcher de lui, pour vous mettre plus à portée d'en recevoir de plus considerables qu'il vous prépare. Je puis vous assûrer, quoique je n'aïe pas l'honneur de vous le dire souvent, que personne ne s'interesse plus à vôtre élevation, & ne peut être avec plus de venera-

tion que je le suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 20. Avril 1705.

LETTRE CCVII.

Sur une conspiration nouvelle des Fanatiques découverte.

VOus prenez trop de part, Monsieur, aux affaires de ce païs, pour ne pas vous faire sçavoir ce qui s'y passe. Je n'ai jamais osé vous mander que la révolte fût finie. Les esprits des Villes & de la campagne ont été si gâtez par les derniers troubles, & les Chefs miserables & scelerats étoient partis d'ici si obstinez dans leur malice, que j'ai toûjours bien crû que le petit calme dont nous joüissions étoit plûtôt une suspension qu'une cessation de nos malheurs. Nous apprenions depuis quelque tems que plusieurs de ces honnêtes gens étoient rentrez dans cette Province, qu'ils enrôloient secretement beaucoup de jeunesse, qu'ils ramassoient des armes, & qu'ils se dispersoient dans nos Dioceses, pour y faire quelque mouvement à l'ouverture des campagnes. Le secret étoit bien gardé ; il ne manquoit pas pourtant de gens indiscrets parmi eux qui prédisoient un soulevement prochain, & des avantures plus tristes que les préce-

dentes. Tout étoit presque prêt, poudre, armes, recrûës, lorsque Messieurs de Barv. & de Bav... ont eu des avis certains de ce qui se tramoit presque à leur porte. On a foüillé dans la nuit les maisons suspectes à Montpellier ; on y a trouvé les Chefs, sur tout un Dragon de Fimarcon déserteur, revenu des païs étrangers avec la confiance des Alliez, qui a été tué en se défendant, dont on a pris les papiers, sur lesquels on a arrêté plusieurs personnes mal intentionnées. On a sçû que les plus méchans étoient dans Nismes. On y a pris par le plus grand bonheur du monde Ravanel, Catinat & quelques autres de ces Rebelles dont on a découvert les intrigues : quelques Marchands de nôtre Ville s'y trouvent envelopez. M. de Barv. & M. de Bav. se sont transportez ici, & ce dernier vient d'en juger quatre ; deux à être brûlez vifs, pour sacrileges, rebellion, meurtres, &c. deux autres à être rompus. Demain on en jugera d'autres. Ils prétendoient une révolte prête dans le Languedoc, Dauphiné & Vivarais qu'ils vouloient avoir l'honneur de commencer. Ils avoient dessein de mettre le feu dans plusieurs endroits de Nismes & Montpellier, & pendant qu'on s'occuperoit à l'éteindre, se saisir des Corps de garde & des armes, & faire mouvoir au même-tems

leurs gens de la campagne, esperant que les Catholiques lassez de la Capitation se joindroient à eux, & qu'on seroit obligé de faire venir ici les troupes de Savoïe. La flote ennemie, le nom de M. de Miremont qu'ils nomment le dernier Prince fidele à Dieu de la Maison de Bourbon, étoient les motifs de leurs esperances.

Voilà leurs folies & leurs visions. Cependant ce sont des folies & des visions dangereuses. J'espere que cétte conspiration sera étouffée dans le sang de ces scelerats. Mais il est bien ennuïeux d'être toûjours dans les apprehensions de voir une guerre sanglante & plus que civile.

A Nismes ce 21. Avril 1705.

LETTRE CCVIII.

Sur le même sujet.

VOus avez bien raison, Monsieur, de regarder comme un effet de la Providence de Dieu, la découverte de la conspiration qui se tramoit en ce païs, & qui étoit sur le point d'éclater. Les Emissaires d'Angleterre & de Hollande, les scelerats chassez d'ici & revenus furtivement, Chefs autrefois des Fanatiques, & quelques malheureux Bourgeois de Nismes & de Montpellier conduisoient cet ouvrage de tenebres. Les enrôlemens de la jeu-

nesse gâtée, l'amas de poudre, d'armes, de bales, &c. se faisoient dans les Villes & dans la campagne secretement; les esperances des secours étrangers de Messieurs de Miremont & de l'Abbé de la Bourlie leur paroissoient prochaines & assurées. On devoit commencer par Messieurs de Barv. & de Bav. nous n'étions pas oubliez. Un avis est venu comme du Ciel. On a arrêté quelqu'un de ces souffleurs de sédition, qui en a découvert d'autres; ceux-là, d'autres: quelques-uns étourdis du coup & portant leurs crimes sur leur visage, se sont comme livrez à la justice sans y penser, & nous esperons que Dieu ne permettra pas que les mauvais esprits qui restent accomplissent leurs mauvais desseins. Priez le Seigneur pour nous, & croïez, &c.

A Nismes ce 1. Mai 1705.

LETTRE CCIX.

Consolation Chrêtienne à une Religieuse, sur la mort d'une Abbesse.

J'Ai été, Madame, également surpris & touché de la mort de Madame l'Abbesse de saint Geniés, & je ne doute pas que vous n'en aïez été fort affligée. Vôtre Profession & la sienne vous tiennent toûjours préparées à suivre les ordres de Dieu,

soit qu'il vous laisse dans cette vie, soit qu'il vous appelle à une meilleure. Vôtre séparation du monde est une espece de mort qui doit vous disposer à l'autre, & la foi & la Religion ont déja commencé en vous, ce que la nature & la défaillance du corps y acheveront. Cette consideration doit être un motif de soumission & de consolation dans les afflictions que le Seigneur nous envoïe. La nature ne laisse pas d'y être sensible, & c'est pour cela que je compatis à vôtre douleur, & que je vous assûre que je m'interesse à tout ce qui vous regarde, & que je suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 7. Mai 1705.

LETTRE CCX.

Compliment à Monsieur le Maréchal Duc de Villars.

J'Ai déja fait, Monsieur, mes complimens à Madame la Maréchalle sur vôtre expedition par de-là la Sarre. Agréez que je vous les fasse à vous-même. Si ce païs-là avoit été aussi chaud & aussi sec que le nôtre, quelque perte que les ennemis aïent faite, ils n'en auroient pas été quittes à si bon marché. Vous avez jetté la fraïeur & le désordre dans leurs quartiers. Vous en avez battu, vous en avez

fait plusieurs prisonniers, & si le Ciel ne s'en fut pas mêlé, & que les pluïes & les rivieres eussent favorisé vôtre dessein, peu d'Allemans auroient échapé à la valeur des Troupes Françoises sous les ordres d'un tel General. Quoiqu'il en soit, Monsieur, voilà un beau prélude de Campagne, vous remettez nos gens sur le train de superiorité & de victoire, & vous apprenez aux ennemis à vous craindre & à fuïr devant vous, dés que vous paroissez. Je m'imagine que vôtre armée sera bien-tôt assemblée, & que vous agirez bien-tôt. Je souhaite pour vôtre gloire que tout le poids de la guerre tombe sur vous qui pouvez mieux le soûtenir; & la seule crainte que j'ai, c'est qu'on ne vous craigne trop, & qu'on n'aime mieux avoir à faire à d'autres qu'à vous.

Je ne vous parle point de la conspiration de nos Fanatiques, de leurs projets, de leurs folies, de leurs intrigues, de leurs supplices; on vous en a sans doute écrit le détail. Je me contente de vous assûrer que personne ne fait des vœux pour vous de meilleur cœur, & ne peut être avec un plus sincere & plus respectueux attachement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 10. Mai 1705.

LETTRE

LETTRE CCXI.

Compliment à M. l'Abbé Bastide, sur le Panegyrique de S. Hilaire, dont il lui avoit fait present.

LEs affaires fâcheuses qui sont arrivées en ce païs, Monsieur, m'ont mis en état de profiter de la lecture du Panegyrique de saint Hilaire, dont vous avez bien voulu me faire part ; mais elles m'ont empêché de vous en faire plûtôt mon remerciment. L'exemple de ce grand Saint, dont vous avez recueilli les vertus avec des reflexions morales si agréables & si utiles à tout le monde, doit toucher particulierement ceux, qui comme nous, sont chargez de la conduite des Fideles, & engagez par le malheur des tems à soutenir la Religion contre les erreurs & les violences des Heretiques. Il m'a souvent paru comme à vous, connoissant la Doctrine, la pieté & le zele Apostolique de ce Pere de l'Eglise, qu'on n'en faisoit pas assez souvent l'éloge dans les chaires. Vous faites voir, par la maniere dont vous avez traité un si beau sujet ce que la plûpart des Prédicateurs devroient faire. Je ne puis que vous loüer, vous remercier de vôtre present, & vous assûrer que je suis

parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Mai 1705.

LETTRE CCXII.

De condoleance à M. de Montauban, sur la mort de M. son Frere.

QUe je vous plains, Monseigneur, d'avoir perdu un frere que vous aimiez, & qui étoit estimé de tout le monde ! Il est difficile que les personnes de son courage & de son application au service, échapent toûjours aux dangers d'une guerre aussi vive & aussi longue que celle-ci. Leur vie est si précieuse à l'Etat, que leur mort est une perte publique, & le regret universel pourroit servir de consolation particuliere. Mais il y a des douleurs que la Religion seule peut soulager, & vous ne pouvez tirer que de vous même & du fonds de vôtre sagesse & de vôtre pieté, le sacrifice que vous faites de vôtre affliction. Je ne puis qu'y compatir, que vous offrir mes petites prieres, & vous renouveller dans cette triste occasion l'attachement & le respect sincere avec lequel je suis, Monseigneur, vôtre, &c.

A Nismes ce 5. Juin 1705.

LETTRE CCXIII.

Compliment au Pere de la Ruë, sur l'Oraison funebre de M. de Meaux.

J'Ai reçû, mon Reverend Pere, quatre exemplaires de vôtre derniere Oraison funebre, dont vous avez voulu me payer l'attente avec usure. Je l'ai relûë avec mon admiration d'autrefois, mais ce me semble, avec une affection nouvelle, comme l'éloge d'un illustre ami; vôtre ouvrage est presentement mon bien. Je ne vous dirai pas en particulier les endroits qui m'ont le plus touché, & dans le sujet & dans le discours: vous connoissiez les liaisons que j'avois avec les grands Hommes que vous loüez, & vous sçavez mieux que moi les finesses de l'art que vous avez emploïé à les loüer aussi noblement que vous l'avez fait.

Je vous supplie de vouloir bien témoigner à Monseigneur l'Evêque d'Avranches la reconnoissance que j'ai de l'honneur de son souvenir, & l'assûrer du respect que je conserve toûjours pour lui. Il est vrai que j'ai en original la seconde partie du Poëme de la Pucelle de feu M. Chapelain, écrite de sa main. Nous en avons fait autrefois quelques lectures ensemble, *d'un côté* trop peu, de l'autre

trop réjoüissantes. Si les affaires de ce païs nous laissoient quelque solide tranquillité, j'irois faire un dernier voïage à Paris, & j'y porterois ce manuscrit.

Nous avons souvent parlé de vou ce Carême avec le Pere Gilbert, fort de vos amis, tres-honnête homme, & qui nous a tres-bien prêchez. Il vous dira peut-être un jour l'attachement particulier avec lequel je suis, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Nismes ce 11. Juin 1705.

LETTRE CCXIV.

De pieté à la Sœur Angelique du Saint-Esprit.

VOtre Lettre, ma chere Sœur, m'a fort consolé. Il y avoit long-tems que je n'avois appris de vos nouvelles, & je craignois que quelque indisposition, aprés les austeritez du Carême ne vous eût réduite à l'infirmerie. Cependant je vois par vôtre Lettre que vous vous portez bien, autant que vôtre complexion & vôtre genre de vie penitent le permettent, & que vôtre zele & les soins charitables de vôtre bonne Abbesse vous soutiennent dans toutes vos infirmitez. Vous avez si bien pris l'esprit de la Regle que vous avez embrassée, que rien ne vous fait de

la peine dans les mortifications du corps. Il seroit à souhaiter que vôtre esprit fût aussi en repos sur les reflexions scrupuléuses qui vous agitent : c'est souvent une tentation que ce chagrin qu'on a contre soi-même & contre ses imperfections. Pouvons-nous pretendre de servir Dieu comme nous le devons, & comme il le mérite ? Y-a-t il rien de plus fragile que nos cœurs, & nos volontez ? Nôtre occupation continuelle doit être de reconnoître nos foiblesses, de nous humilier, d'implorer le secours du Ciel & de se confier en la bonté & en la misericorde Divine. Vous aurez vû sans doute M. Begault qui vous aura donné de nos nouvelles. J'apprends qu'on vous a donné pour Confesseur le Pere Justin, qui est fort connu & fort honoré. Personne ne souhaite plus vôtre salut & vôtre repos que moi. Je saluë avec beaucoup d'affection vôtre Reverende Mere & la Mere de Sorges ; & suis, ma chere Sœur, à vous de tout mon cœur, &c.

A Nismes ce 15. Juin 1705.

LETTRE CCXV.

De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.

VOus nous avez quitté, Monsieur, bien brusquement : on vous tire d'un païs où vous étiez utile, & où vous êtes fort regreté, pour vous envoïer dans un autre où l'on vous croit necessaire : Je souhaite que vous y soïez aussi tranquille qu'ici. M. de Grandval a déja pris possession de vôtre contrée ; tout y est en mouvement ; Archers, Fusiliers, Dragons ; lui le premier, tout est sous les armes, comme si l'ennemi étoit par tout ; cela s'appelle veiller. Je suis parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

Du 18 Juin 1705.

LETTRE CCXVI.

De civilité à une Demoiselle, sur sa maladie.

LEs Dames de Sommieres, Mademoiselle, m'ont appris vôtre maladie, & même vôtre rechûte. Vous jugez bien que comme elles en étoient fort touchées, je l'ai été aussi. J'avois toûjours compté jusqu'ici parmi les dons que vous aviez reçûs du Ciel, celui d'une santé toûjours égale. Il faut croire qu'il veut exercer vô-

tre vertu, & éprouver vôtre patience, ou que vous ôtant cette douceur de la vie, il vous en prépare d'autres. Pour moi qui m'interesse plus que personne à tout ce qui vous regarde, je compatis à tous vos maux. Je vous souhaite toutes sortes de consolations. J'attens impatiemment des nouvelles de vôtre convalescence. Je vous offre tous les secours qui peuvent dépendre de moi; & je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement, ni de meilleur cœur que je le suis, Mademoiselle, vôtre, &c.

A Nismes ce 25 Juin 1705.

LETTRE CCXVII.

Recommandation pour un homme accusé d'un crime, à Madame la Presidente Druillet.

IL n'y a qu'à commencer, Madame, comme vous voïez. Une sollicitation attire l'autre, & pour peu que vous nous mettiez en honneur auprés de vous, aucun plaideur ne voudra partir d'ici sans être muni d'une de nos Lettres, & vous pouvez vous attendre à souffrir une persecution qui ne sera peut-être pas toûjours pour la Justice. Pour moi, Madame, je m'en justifie par avance, & je déclare que j'aime mieux manquer de discretion que de charité. Aprés cet exorde, je viens au

fait. Celui qui aura l'honneur de vous demander vôtre protection, est de sa profession Maître d'Ecole. Il n'est pas autrement sçavant, mais il s'est trouvé brave. Il a défendu plus d'une fois le clocher de son village contre une troupe de Fanatiques ; il a poursuivi & battu ces gens-là en plusieurs rencontres ; il en a tant tué, qu'un meurtre s'étant fait dans sa Paroisse, on a voulu croire que c'étoit lui qui l'avoit fait. On l'a arrêté, mis en Justice, absous, déclaré innocent, & absous par le Présidial. Il s'agit d'être innocent au Parlement. C'est vôtre protection qu'il vous demande, & moi l'honneur de me dire, Madame, vôtre, &c.

A Nismes le 2. Juillet 1705.

LETTRE CCXVIII.

Consolation Chrêtienne à Madame de l'Islebonne, sur la mort de M. le Prince d'Elbœuf son neveu.

SEnsible comme je vous connois, Madame, je ne doute pas que vous n'aïez pleuré la mort du jeune Prince vôtre neveu, à qui le Ciel avoit donné toutes les qualitez aimables & nobles, & sur qui le monde avoit droit de fonder de grandes esperances. Mais vertueuse comme vous êtes, vous avez rappellé vôtre cœur à

Dieu en adorant ses volontez & ses jugemens dans cette triste conjoncture, & lui faisant un sacrifice volontaire de vôtre douleur & de vôtre perte. Vous avez appris en mourant au monde religieusement à supporter les afflictions que vous causent ceux qui y meurent malheureusement. Je sçai que le Seigneur a jetté plusieurs pareilles amertumes sur vôtre vie au sujet de vôtre famille ou de vos amis, dont les morts ou les disgraces vous ont sensiblement touchée. Personne ne vous a plaint plus que moi, quoique je ne me sois pas empressé de vous le témoigner, mais j'ai crû que vous cherchiez vos consolations au pied des Autels, & que vous aviez en vous-même des ressources de pieté qui vous adoucissoient devant Dieu toutes les tribulations qu'il vous envoïoit. Vous sçavez aussi, Madame, les malheureuses situations où nous avons été dans les guerres furieuses des Fanatiques, & par la conspiration qu'ils avoient depuis peu faite contre nous. Chacun a ses peines à supporter & sa penitence à faire dans son état. Il est de l'amitié & de la charité Chrêtienne de s'entraider mutuellement par les conseils & par les prieres, à porter le fardeau les uns des autres. Que je serois heureux, si je pouvois aller encore *une fois vous* dire moi même com-

bien veritablement je m'interesse à tout ce qui regarde vôtre sanctification & vôtre satisfaction même, & avec quel sincere attachement en Nôtre-Seigneur, je suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 14. Juillet 1705.

LETTRE CCXIX.

De civilité & de nouvelles sur les affaires publiques, à M. l'Archevêque de Saragosse.

LEs grandes affaires que nous avons eûës en ce païs-ci, Monseigneur, & celles qui occupent sans doute vôtre Excellence en Aragon, m'ont fait passer un assez long intervale de tems sans lui renouveller mes profonds respects & mes sinceres obéïssances. Lorsque nous pensions avoir éteint le feu de la Rebellion des Fanatiques, & que nous croïions être en repos, des Emissaires d'Angleterre & de Savoïe sont venus rallumer le flambeau fatal, ont fait rentrer dans le Roïaume ceux que la crainte des supplices ou les ordres du Roi en avoient fait sortir, & ont formé des desseins cruels qui auroient désolé cette Province & les personnes qui la gouvernent. Dieu, par une protection particuliere, fit découvrir la conspiration dans le tems qu'elle alloit éclater. Tous les Chefs furent arrêtez, convaincus, punis,

& nous joüissons présentement d'une assez grande tranquillité. Nous apprenons avec douleur les conspirations qui se forment aussi par les factions de quelques Grands, qui suivant les conseils & les projets de l'Amirante, méditent des choses vaines contre le Seigneur & contre son Christ. Nous sommes trop touchez de la gloire de vôtre nation & de la réputation de fidelité qu'elle s'est acquise, Monseigneur, pour croire que la Noblesse & les Peuples d'Espagne aïent quelque part à ces mouvemens de Rebellion. Vôtre Excellence a été heureusement choisie pour contenir le Roïaume d'Aragon dans les Loix de l'obéïssance, dont elle lui donne les regles & les exemples. Je prie le Seigneur qu'il répande ses benedictions de douceur & de paix sur tant de Nations inquietes qui s'élevent contre les autres & contre elles-mêmes. Cependant, Monseigneur, la Campagne n'a pas mal commencé. Les grands desseins de Mylord Marleboroug ont échoüé. M. le Maréchal de Villars a forcé les Lignes de Veissembourg. M. le Duc de Vendôme va au-devant du Prince Eugene pour le combattre. Le siege de Chivan se continuë, & bien-tôt celui de Thurin. L'Armée de Flandres est aussi forte que celle des ennemis. Les *Mécontens* de Hongrie sont plus

animez que jamais. Vos Troupes sont en quartier de rafraichissement, & se fortifient tous les jours, & j'espere que les ennemis de nos Rois n'auront pas sujet de se réjoüir. Vos prieres, Monseigneur, vos conseils sont d'un grand secours. Je vous souhaite pour l'honneur de l'Eglise & pour le bonheur des Peuples que vous gouvernez, une parfaite santé; & suis avec une profonde veneration, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 15. Juillet 1705.

LETTRE CCXX.

Consolation Chrêtienne à Madame de Senecterre, sur la mort de sa fille.

LA mort de Madame de Florensac, Madame, m'a surpris & affligé tout ensemble. Je me confiois à son âge & à sa santé, & je ne croïois pas qu'elle dût si-tôt nous faire regretter sa perte. Mais qu'y a-t-il de certain & de solide dans la vie? Dans le dessein que vous aviez de passer le reste de vos jours dans la retraite, Dieu a peut-être voulu rompre les seuls liens qui pouvoient encore vous attacher au monde, & réünir en lui l'affection qui vous restoit encore pour une fille que vous aviez toûjours tendrement aimée. Je ne doute pas que vous ne soïez sensi-

blement touchée, & je compatis à vôtre douleur. Il faut faire au Seigneur un sacrifice volontaire des maux inévitables qui nous arrivent, & faire de ces peines une partie de nôtre penitence. Ce qui vous doit consoler en cette occasion, c'est la résignation & la patience Chrêtienne avec laquelle on me mande que Madame vôtre fille est morte. Il faut nous préparer au même passage par nos bonnes œuvres, & prier Dieu qu'il nous y prépare par sa grace. Je vous souhaite les consolations qui viennent de l'Esprit consolateur, & suis parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Juillet 1705.

LETTRE CCXXI.

De civilité & de nouvelles à un Officier.

IL y a peu de gens, Monsieur, aussi fideles que vous à leur parole ; vous vous souvenez que vous m'avez promis de m'apprendre des nouvelles de vos Côtes, & vous le faites d'une maniere fort obligeante. Voici le tems où les affaires de la mer vont devenir plus importantes ; & quoique vous n'aïez peut-être rien à craindre, vous ne laisserez pas d'être intriguez, & d'être obligez de vous précautioner sur les contre-coups qui pourroient arriver. La flote ennemie tient la mer

ſans oppoſition ; l'armement de Toulon n'eſt pas prêt ; celui de Breſt n'oſeroit ſortir : le bruit eſt que cette flote aprés avoir eſſuïé quelques orages va prendre le Prince d'Armſtat à Gibraltar pour venir enſuite ſur les Côtes d'Eſpagne favoriſer la révolte des Catalans, ou du côté de Villefranche ſecourir le Duc de Savoye, ou ſe partager pour faire l'un & l'autre tout enſemble. Que je plains ce jeune Roi d'Eſpagne : conſpiration ſur conſpiration ; tout infidelle ; tout ſuſpect ; copie d'Angleterre, ſi Dieu n'y met ordre.

Ce païs-ci eſt entierement tranquille, point de meurtre, point d'accident, plus de Fanatiques qui paroiſſent ; on n'y penſe preſentement qu'à la récolte, aprés quoi je crains bien qu'on ne penſe à la flote. Les actions ont ceſſé, les mauvaiſes volontez ne ceſſent point : il ſe prépare une belle foire de Beaucaire. M. Planque vient de partir pour veiller à tout : il a cent Suiſſes ſous lui. M. de Montpezat doit arriver dans le mois d'Octobre. Gardez-bien vos Côtes, & croïez-moi parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 18. Juillet 1705.

LETTRE CCXXII.

De civilité au P. Vignes.

J'Aurois beaucoup de joïe, mon Reverend Pere, de vous voir ici, si vous aviez suivi vôtre dessein de venir à la foire de Baucaire; mais je sçai que vous avez été arrêté par vos PP. d'Avignon pour remplacer vôtre Predicateur des Dominicales qui est tombé malade. Je vous renvoïe le livre du P. Hercule : ce sont des fragmens de quelque Carême qu'il avoit preché, qui ne laissent pas d'être beaux & éloquens : vous en aurez apparemment recueilli quelques fleurs. Je vous souhaite une bonne santé, & suis de tout mon cœur, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Nismes ce 20 Juillet 1705.

LETTRE CCXXIII.

Compliment sur la mort d'une Dame.

UN mal d'yeux obstiné, Monseigneur, m'a privé de l'honneur de vous écrire jusqu'ici ; mais il ne m'a pas empêché de vous plaindre & de ressentir la perte que vous avez faite d'une Dame en qui le Ciel avoit mis toutes les qualitez aimables & vertueuses, & dont le mérite solide en singulier vous étoit mieux conn[illegible]

qu'à d'autres. Tous ceux qui l'avoient honorée durant sa vie, ou l'avoient en vûë sans l'honorer, ont pleuré sa mort. Le Seigneur qui vous afflige depuis quelque-tems, semble choisir les endroits les plus sensibles de vôtre famille, & vous avez besoin de toute vôtre vertu dans des occasions de douleur aussi vives & aussi réïterées. Je ne puis, Monseigneur, que vous offrir les regrets qu'on donne à ceux qui meurent, les secours qu'on procure à ceux qui sont morts, & la compassion qu'on reserve pour les vivans : car pour les consolations vous les trouvez en vous-même, dans le fond de vôtre sagesse & de vôtre Religion. Il ne me reste, aussi-bien qu'à vos autres amis qu'à vous prier de vous conserver, & de me croire avec autant d'attachement & de respect que je le suis, Monseigneur, vôtre, &c.

A Nismes ce 29. Août 1705.

LETTRE CCXXIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

J'Ai peine à croire, Monsieur, que les ennemis réüssissent dans leurs projets de Catalogne, si le Viceroi a bonne intention & bon courage, Barcelone se soûtiendra ; c'est un siege informe fait par

des troupes débarquées dans une saison avancée, qui n'ont pas le tems de forcer par de longs travaux & des attaques continuées une place comme celle là qui voudra bien se défendre. Pour les peuples que le Prince d'Armstat séduit, s'il paroît des Troupes du Roi, ils seront aussi faciles à ramener qu'ils ont été prompts à se révolter : l'Amirante n'est plus ; la Noblesse est assez bien disposées pour Philippe V. nous verrons le succez. Monseigneur l'Evêque d'Agde m'a fort exhorté de ne point prendre d'idées de cette affaire que celles que vous m'en donnerez: j'en suis d'avis. J'ai felicité ce Prélat du plaisir qu'il a de vous voir souvent : il faut bien que je l'honore & que je l'aime, pour ne pas lui envier ce bonheur. J'espere que vôtre armée ne se fatiguera pas beaucoup. Je vous souhaite une bonne santé sur vos Côtes, & je suis parfaitement, Monsieur, &c.

A saint Privat ce 17. Septembre 1705.

LETTRE CCXXV.

De civilité à Madame de Monfalcon.

JE me suis soigneusement informé, Madame, depuis que je suis ici, de la santé de M. de Monfalcon, qui m'est fort chere : Je suis bien fâché que sa guerison

ne soit pas aussi prompte que nous le souhaiterions. Je prens, je vous assûre, beaucoup de part à vôtre peine. Je souhaiterois de pouvoir diminuer par quelque endroit la douleur que vous ressentez.

J'approuverai le P. R. pour faire la fonction d'Aumônier au Château, étant persuadé de sa capacité, & qu'il pourra vous être utile, sçachant d'ailleurs qu'il convient à M. le Gouverneur. Il faut qu'il me represente la permission de ses Superieurs pour cela, afin d'ôter toute difficulté. Je vous prie de faire mes complimens à M. de M... & d'être persuadez l'un & l'autre que je suis toûjours tres-parfaitement vôtre, &c.

A saint Privat ce 9. Octobre 1705.

LETTRE CCXXVI.

De civilité & de pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit.

JE vous suis obligé, ma chere Sœur, de la part que vous avez prise à la perte que nous avons faite de mon Neveu. Il étoit tout formé, tout établi, l'aîné de sa famille, & propre à s'avancer dans le service. Dieu l'a appellé, il a eu le tems de se reconnoître. Il n'a plus besoin que de nos prieres. Je vous demande les vôtres. Je suis bien-aise que vôtre Pere Pro-

vincial ait fait la visite de vôtre Monastere. Je ne doute pas que vous n'en aïez reçû beaucoup de consolation, & vous me faites plaisir de croire que j'y ai quelque part, car personne ne souhaite plus que moi vôtre salut & vôtre repos dans la vie austere que vous avez embrassée. Le désir que vous avez de remplir les devoirs de vôtre vocation, & la grande charité que vos Méres ont toûjours eüe pour vous, vous doivent aider à porter le joug du Seigneur avec courage. Je vous offre souvent à Dieu dans mes prieres, & je vous assure qu'on ne peut être plus veritablement que je le suis, ma chere Sœur, vôtre, &c.

Recommandez-moi bien aux prieres de vôtre Reverende Mere Abbesse, & de la Mere de Sorges, & faites leur mes complimens.

A Nismes ce 17. Octobre 1705.

LETTRE CCXXVII.

De civilité & de nouvelles publiques à M. l'Archevêque de Saragosse.

NOus apprenons avec beaucoup de douleur, Monseigneur, les malheureux progrez que font les Heretiques & les Rebelles dans la Catalogne. Barcelonne prise, la foi de la Capitulation vio-

lée, le Viceroi & les autres Generaux pillez impunement & détenus prisonniers contre toute sorte de droit. La Garnison jointe aux Rebelles par force ou par corruption. Girone renduë, & l'Evêque indignement traité, parce qu'il a été constament fidele. Toute cette Province enfin injuste & dereglée nous cause beaucoup d'inquiétude & de chagrin, & nous fait craindre des suites encore plus fâcheuses, si Dieu n'arrête le cours de ces malheurs. Nous apprenons d'un autre côté les soins & les mouvemens que vôtre Excellence se donne, non seulement pour contenir les Peuples qu'elle gouverne dans la fidelité qu'ils doivent à leur Souverain, mais encore pour lever des Troupes & des Milices du païs contre les autres qui se révoltent. Ce qui nous fait esperer que le torrent de la sédition, s'il déborde vers vos frontieres, sera retenu par les digues qui lui seront opposées. J'ai un grand plaisir, Monseigneur, de voir dans ce Roïaume la confiance qu'on a en la prudence & la fermeté de vôtre Excellence, dont le mérite est connu par tout. On sçait que c'est Elle qui anime les Communautez & les Particuliers, qui inspire l'attachement & le zele pour le service du Prince & de la Patrie, & qui en donne l'ordre & l'exemple tout ensemble. Il faut avoüer qu'il y

a eu quelque négligence à pourvoir les Places de Catalogne de garnisons & de munitions necessaires pour leur défense; on s'est un peu endormi sur la difficulté des projets. L'Espagne n'a pas assez appréhendé la guerre, la France l'a portée en tant d'endroits, qu'elle a peine à suffire à tous. Les ennemis des deux Couronnes ont cherché les foibles, & se sont appliqué à profiter de nôtre peu de soin ou de nôtre peu de prévoïance ; & ne pouvant vaincre les Peuples par la force, ils les ont corrompus par leurs artifices. Cependant avec les secours du Ciel, nous viendrons à bout de tout. On va lever des Milices, on va convoquer la Noblesse, & la rebellion & l'heresie seront confonduës.

Je prie le Seigneur qu'il conserve vôtre Excellence pour le bien de l'Etat & de la Religion, & qu'il me donne des occasions de lui témoigner par mon respect & par mes obéïssances, qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 28. Octobre 1705.

LETTRE CCXXVIII.

Compliment à Madame la Marèchalle Duchesse de Villars.

J'Ai vû, Madame, dans une Lettre à Madame de Nouy, la bonté que vous avez de vous ſouvenir que vous avez été quelque-tems ma Dioceſaine, & que j'ai été vôtre Evêque. Je n'ai pas oublié non plus les ſoins que vous preniez d'adoucir le Troupeau feroce, & de conſoler le Paſteur affligé. Nous joüiſſons, graces à Dieu, de la paix que vous nous avez laiſſée en ce païs-ci depuis que vous en êtes partie; mais depuis la priſe de Barcelonne & des autres Places de Catalogne, qui peut s'aſſûrer de tant d'eſprits mal intentionnez & naturellement remuans? Pour vous, Madame, vous tenez à Straſbourg vôtre Cour pleniere. Vous voïez la guerre de vos fenêtres, & vous n'en ſentez pas l'incommodité. L'Armée eſt aſſez bien poſtée pour ne pas craindre les ennemis, & aſſez prés de vous pour vous fournir bonne compagnie, & vous n'avez d'autre chagrin que la part que vous prenez à celui de M. le Maréchal, à qui l'on ôte les moïens de vaincre. Vous aviez bien voulu vous charger de nous faire ſçavoir ce qu'il feroit en Allemagne. Et

e n'auroit-il pas fait ? Mais le sort ou
at des affaires, nous a fait perdre le
it des belles actions qu'il avoit projet-
s, & la bonté que vous auriez eu de
us les apprendre, qui auroient été deux
ands plaisirs pour nous. Ce sera pour
Campagne prochaine. Vous ne songez
esentement qu'à passer l'Hyver à Paris
je voudrois bien pouvoir vous aller
urer, Madame, qu'on ne peut vous ho-
rer plus parfaitement que fait vôtre,

Nismes ce 3. Novembre 1705.

LETTRE CCXXIX.

De civilité à une Demoiselle.

'Avois toûjours attendu, Mademoiselle,
que M. l'Abbé de Merez s'en retour-
t à Alais, pour le charger de tous les
nercimens de vôtre souvenir & de tou-
s les assûrances du mien. Mais je ne voi
s qu'il soit prêt à partir, & je ne crois
s pouvoir ni devoir differer davantage
vous témoigner le plaisir que j'ai de par-
: souvent avec lui de tout ce que nous
nnoissons en vous de vertueux & d'esti-
able, & nous n'y connoissons que cela.
suis revenu ici de la campagne, où
i demeuré deux mois, soit pour me
ter des grandes chaleurs de l'Esté, soit

pour respirer un air plus pur que celui de la Ville, soit enfin pour joüir de quelque repos & me mettre à couvert pour quelque-tems des importunitez des petites affaires journalieres. J'étois dans le Château de saint Privat sur la route de Bagnols, où l'on m'avoit fait esperer que vous passeriez, & où j'aurois eu grand plaisir de vous recevoir. Mais les devoirs domestiques ne vous laissent pas cette liberté. Je voudrois bien qu'ils vous permissent de venir à Sommieres, où j'ai résolu d'aller dans sept ou huit jours faire ma visite de la Paroisse & du Couvent. J'ai vû à mon retour le Pere de Roussi Jesuite, & je lui ai dit que vous me l'aviez recommandé avec affection & avec éloge, & que puisqu'il avoit mérité vôtre estime, il y avoit apparence qu'il seroit bien estimé de moi. Il me paroît un homme sage & un bon Religieux. Faites moi la grace de croire que je serai toûjours bien aise de vous témoigner que personne ne connoit mieux & n'est plus touché de vôtre vertu que moi, & ne peut être plus parfaitement que je le suis, Mademoiselle, vôtre, &c,

A Nismes ce 5. Novembre 1705.

LETTRE

LETTRE CCXXX.

De civilité à Madame de Monſalcon, qui lui avoit recommandé un Eccleſiaſtique, & quelque autre affaire.

J'Ai fait ſoigneuſement, Madame, ma ſollicitation à Monſeigneur l'Evêque d'Uſez en faveur de M. l'Abbé d'O... Il avoit déja diſpoſé du Benefice vacant que vous ſouhaitiez ; mais j'ai connu qu'il avoit de tres-bonnes intentions de faire du bien à un ſujet qu'il eſtime digne de le recevoir. Je n'ai encore aucune habitude avec M. le Roi ; mais ou je lui parlerai, ou je lui ferai parler par M. de Bas... Je plains bien M. le Lieutenant de Roi, affligé de ſon mal & de ſes remedes. Vous n'êtes gueres moins à plaindre. Je lui ſouhaite une prompte gueriſon, & à vous une vie heureuſe & tranquille, étant uſſi parfaitement que je le ſuis, Madame, ôtre, &c.

A Montpellier ce 16. Decembre 1705.



LETTRE CCXXXI.

De civilité & de nouvelles publiques, à M. l'Archevêque de Saragosse.

LA tribulation où vous vous trouvez, Monseigneur, par le malheur des tems & par la rebellion des Peuples de vôtre voisinage, dont le mauvais exemple a porté sa contagion jusques chez vous, m'engage à vous souhaiter avec plus d'ardeur les bonnes & heureuses Fêtes de la Naissance de Jesus Christ. Je n'ai pas douté que vôtre Excellence ne se servît de tous les moïens que son autorité, sa vigilance, sa Religion & son zele pour le service du Roi lui fourniroient, pour arrêter ces déreglemens populaires. Mais je sçai par experience les dérangemens & les désordres que causent dans un païs l'irreligion & la révolte, & la difficulté qu'il y a d'éteindre un feu que l'infidelité & l'heresie ont allumé; & je juge de vos inquiétudes, Monseigneur, durant les courses & les violences des Rebelles qui vous ont troublé, par celles que nous ont donné les Fanatiques, quoique nous n'eussions qu'un pouvoir subordonné, & que nous ne fussions chargez que de la conduite spirituelle de nos Dioceses. J'ai donc *compati* à toutes les peines qu'a eües vô-

tre Excellence, & je commence à concevoir de grandes esperances des consolations qu'Elle aura bien-tôt. Les Catalans, à ce que nous apprenons, suivant leur inconstance naturelle, commencent déja à s'ennuïer de la domination qu'ils ont souhaitée. Les contributions qu'on leur demande, le mépris qu'on a pour eux, la division & le peu d'intelligence qui est entr'eux mêmes, la rudesse des Anglois & des Hollandois, les profanations des Eglises, & les scandales que l'heresie & la rebellion traînent aprés elle, leur ont déja fait naître les premiers repentirs de leur perfidie. Le Roi Catholique apparemment marche à la tête de son Armée. Nous voïons passer ici les Troupes qui vont s'assembler dans le Roussillon. Rose est presentement en état de défense. Il y a déja neuf ou dix vaisseaux de Toulon ou de Cadix qui vont se joindre. On fait en ces quartiers de grands magasins de vivres & de munitions. Le Château de Nice que M. de Barwik assiege sera bientôt pris, & toutes les Troupes du siege marcheront vers la Catalogne. L'Archiduc pourra bien se trouver embarrassé, si toute cette machine se remüe avec diligence. Je prie le Seigneur qu'il conserve vôtre Excellence pour le bien de l'Etat & *pour l'honneur de* son Eglise; & je suis

avec toute la veneration possible, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 20. Decembre 1705.

LETTRE CCXXXII.

Au R. P. Mourques, sur un établissement de Sœurs grises retardé.

VOus verrez, mon Reverend Pere, par la Lettre du Pere General des Prêtres de la Mission, que nous ne pouvons avoir encore les Sœurs grises que nous lui demandions. J'aurois bien voulu que cet établissement eût pû commencer avec l'année, & que nous eussions eu la satisfaction de donner à nos Dames ce secours de charité; mais il faut attendre le tems que Dieu a marqué pour cela, garder nos bonnes intentions & suppléer par le redoublement de nôtre zele pour l'assistance des pauvres, aux soins que ces bonnes filles ne peuvent pas encore en prendre. Je me recommande à vos prieres, & suis entierement, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Montpellier ce 27. Decembre 1705.

LETTRE CCXXXIII.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame de Boucard Superieure des Ursulines de Sommieres.

JE vous suis obligé, Madame, des vœux & des souhaits que vous faites pour moi au commencement de cette année. La confiance que j'ai en vos prieres me fait esperer qu'elle sera heureuse pour moi, j'entens pour ma sanctification plûtôt que pour ma santé, l'un étant beaucoup plus important que l'autre. En vain les années se renouvellent pour nous, si nous ne pensons à nous renouveller nous-mêmes. La longue vie ne sert de rien, si elle n'est bonne, & Dieu ne nous prolonge nos jours que pour les rendre pleins par nos œuvres solides & vertueuses. Il est honteux pour nous d'avancer nôtre course, sans envisager nôtre fin qui n'est peut-être pas éloignée, & de croître en âge sans croître en sagesse & en pieté. J'ai beaucoup de joïe d'apprendre que vôtre Communauté se rend tous les jours plus reguliere, plus détachée du monde, & plus appliquée à suivre les devoirs & les observances de la Religion. L'affection particuliere que j'ai toûjours eüe pour vôtre Monastere, m'en fait souhaiter avec

tinuation de vôtre ſanté, & pour l'avancement de vôtre fortune. Je vous prie de croire que perſonne ne s'y intereſſe plus ſincerement que moi, & n'eſt avec un plus cordial attachement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 13 Janvier 1706.

LETTRE CCXXXVI.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame la Preſidente de Marbeuf.

LEs affaires que nous donnent les Etats de nôtre Province, Madame, qui ne ſont pas moins chargez ni moins embaraſſez que les vôtres, m'ont empêché juſqu'ici non pas de vous ſouhaiter d'heureuſes années, car les déſirs n'ont pas beſoin de loiſir, & partent du cœur au milieu des occupations, mais de vous écrire que perſonne ne s'intereſſe plus que moi à vôtre ſanctification premierement, & puis à la douceur & au repos de votre vie. Je ſçai bien que vous y travaillez toûjours également, & que toutes vos années ſe reſſemblent ſur ce ſujet. Mais il y a toûjours auſſi quelque choſe à renouveller en nous au commencement de chaque année, & il ſeroit fâcheux de ne *point* croître en ſageſſe à meſure que nous

croissons en âge, & de ne pas mettre à profit le tems & les graces que Dieu nous donne pour notre avancement spirituel.

Nous sommes presque enfermez ici par le débordement de toutes les rivieres, les moindres ruisseaux sont devenus des torrens affreux. Il n'y a presque plus de chemins, & les Courriers ou se noïent, ou ne marchent plus. Nous apprenons par des bruits confus, que les tempêtes & les inondations n'ont pas fait moins de ravage chez vous. Tout cela marque bien que le monde est perverti, & que le Seigneur est irrité.

Nous sommes, graces à Dieu, assez tranquilles en ce païs : quoique les intentions n'y soient pas meilleures, on n'y fait plus de si méchantes actions. Ils n'ont pas perdu la volonté de nuire, mais on tâche de leur en ôter la commodité. Les guerres de Catalogne leur donnent beaucoup de courage, & cette Rebellion voisine leur fournira peut-être les moïens de faire renaître leur Fanatisme.

Nos Etats vont finir dans huit ou dix jours, & n'auront pas duré plus que les vôtres. Le Roi a grand besoin d'argent ; les peuples commencent à n'en pouvoir plus donner... Priez pour nous, & croïez-moi autant qu'on le peut être, Madame, votre, &c. *A Montpellier ce 16. Janvier 1706.*

LETTRE CCXXXVII.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année à Madame de Lislebonne.

JE ne puis, Madame, aller plus avant dans cette année sans vous la souhaiter heureuse, composée de jours de salut, comblée de benedictions du Ciel, remplie même de ces consolations & de ces douceurs de la vie qui font avancer gaïement dans les voïes de Dieu. Je sçai par la connoissance que j'ai de votre bon cœur, & des tribulations arrivées dans votre famille, qu'il s'est passé pour vous d'assez fâcheuses années, peut-être ne seront-elles pas les moins utiles à votre sanctification par le bon usage que vous en avez fait. A cela prés, j'en demande au Seigneur qui vous soient aussi salutaires, mais qui vous soient plus agréables, où vous puissiez être dans le calme de la Religion, plus à couvert des orages & des accidens du monde, & où vous satisfassiez à tous vos devoirs de pieté, sans qu'il en coûte tant à la nature. Ce n'est pas que je croïe qu'on puisse en quelque condition qu'on soit, vivre aujourd'hui dans une grande tranquillité. Le siecle est devenu si pervers ou si malheureux, qu'il semble qu'une partie des hommes ne soit

faite que pour affliger & pour détruire l'autre, & que la principale fonction des personnes Religieuses soit de gemir devant Dieu des désordres & des malheurs publics qu'elles connoissent, & même qu'elles ressentent dans leur retraite. Mais il faut s'enveloper dans sa vertu, & chercher sa consolation dans l'accomplissement des ordres de Dieu. Le Pere de la Ruë vous dit tout cela mieux que moi. Je me contente, Madame, de vous demander si votre santé se soûtient, si votre esprit conserve son agréable vivacité, si ceux que vous honorez de votre bienveillance ne perdent rien par le tems & l'éloignement, & si vous n'oubliez pas dans vos prieres ceux qui prient pour vous avec affection. Je suis de ce nombre, & je puis vous assûrer que personne ne s'interesse plus veritablement à votre sanctification & à votre repos que moi ; & qu'encore que je ne vous le redise peut-être pas assez souvent, je sens qu'on ne peut pas être plus parfaitement que je le suis, Madame, votre, &c.

A Montpellier ce 22. Janvier 1706.

LETTRE CCXXXVIII.

Compliment aux Dames de Tornac Religieuses ; sur la mort de leur pere.

J'Ai voulu, mes cheres Filles, vous laisser quelques jours à vous-même aprés la mort de M. votre Pere, pour rendre à Dieu, & même à la nature, le premier tribut de vos larmes, & pour demander à l'Esprit consolateur les premiers adoucissemens de votre douleur. Je vous témoigne presentement la part que j'y ai prise, tant par le regret que j'ai eu de perdre un ami, que par la peine que j'ai ressentie de vous sçavoir affligées. Il semble que Dieu, pour éprouver votre vertu, & pour vous détacher pleinement du monde, ait voulu vous faire voir de prés cette mort dont vous deviez être si touchées. Quoique son âge fût avancé, sa santé pouvoit vous donner des esperances d'une plus longue vie. Il revenoit des Etats content de tout le monde & de lui-même. Il passoit avec plaisir pour voir dans votre Monastere la plus grande & la plus heureuse partie de sa famille. Un accident imprévû l'arrête & l'enléve presque sous vos yeux. Vous avez, sans doute, tiré vos instructions des causes de votre tristesse. Vous avez vû mourir un Pere que vous

aimiez ; mais vous l'avez vû mourir en Chrêtien, souffrant ses douleurs avec patience, s'offrant au Seigneur en sacrifice, se resignant à ses volontez, & sortant du monde avec la même constance avec laquelle vous y avez renoncé. Ce doit être une grande consolation pour vous. On diroit que la Providence vous l'avoit amené pour vous laisser ces bons exemples. Je suis persuadé qu'au milieu de votre tristesse vous avez fait toutes les reflexions qui peuvent vous porter à remplir tous les devoirs de votre état, à profiter de tous les momens d'une vie qui est si fragile & si courte, & qui a tant de relation à l'autre qui est éternelle. Je vous souhaite toutes sortes de benedictions ; & suis avec affection, mes cheres Filles, entierement à vous, &c.

A Nismes ce 22. Fevrier 1706.

LETTRE CCXXXIX.

A Mademoiselle de Monclare la Fare, sur la mort de M. de Tornac son oncle.

VOus avez perdu, Mademoiselle, M. le Marquis de Tornac votre oncle. Il ne s'étoit jamais mieux porté qu'à ces derniers Etats, où il remplissoit exactement tous ses devoirs. Il avoit encore toute sa vigueur, & sa santé lui promet-

toit plus de vie que son âge. Cependant peu de jours aprés il est emporté par un accident imprévû. Vous êtes fille à reflexions, & je m'assûre que sur tous les évenemens qui vous peuvent regarder, vous pensez toûjours ce qu'il faut. Les bonnes Filles de Sommieres ont vû mourir leur pere sous leurs yeux, & Dieu semble leur avoir reservé ce triste spectacle pour leur faire voir de plus prés la fragilité du monde qu'elles ont quitté, & les en détacher plus parfaitement.

J'ai appris des nouvelles de votre santé par M. votre Frere, par M. de Vence, & par quelques autres personnes. Chacun parle de vous comme je le puis souhaiter. Il semble qu'on s'est donné le mot pour me dire du bien de vous. Mais comme ils ne sçavent pas tout l'interêt que je prends à votre réputation, & que d'ailleurs on ne peut avoir un si grand nombre de flateurs, je ne puis douter qu'ils ne disent la verité. Je les croi, & j'aime à les croire. Le Pere de Roussi Jesuite a bien répondu à la bonne opinion que vous nous aviez donnée de lui. Il prêche bien, il sçait vivre, il est honnête homme & bon Religieux. Je vous prie de nous donner souvent de vos nouvelles, comme il convient à une amitié filiale ; & d'être persuadée de l'affection veritablement paternelle avec la

quelle je suis, Mademoiselle, vôtre, &c.

A Nismes ce 22. Fevrier 1706.

LETTRE CCXL.

De civilité & de pieté à la même

NOus vous envoïons, ma chere Fille, puisque vous voulez-bien que je vous donne ce nom, dont j'ai déja l'amitié depuis long-tems, le Pere Roussi Jesuite, votre Prédicateur & le nôtre. Il me paroît qu'il va vous voir aussi volontiers que vous le verrez. Il vous dira que dans les entretiens qu'il peut avoir avec moi, il est toûjours fait quelque agréable & honête mention de vous; & que c'est par ces sortes de conversations que je me délasse du soin d'une infinité d'affaires plus embarassantes que difficiles. Je m'imagine que Madame de la Lande & vous avez fait le projet de ce pelerinage de dévotion que ce bon Pere va faire à Alais, où il prendra la direction de vos innocentes consciences durant le cours de cette sainte Semaine. Ne vous prendra-t-il jamais envie aussi aux solemnitez de ce païs-ci. Il y a des Prédicateurs & des Directeurs qui auroient grand soin de votre ame. Je vous prie du moins de dire à Dieu quelque chose de moi dans vos prieres, sur tout dans ces prieres du cœur, qui se font a

vec affection, & qui sont presque toujours exaucées. Je ferai mes vœux de mon côté pour tout ce que je sçai que vous désirez & tels qu'il convient à une fille comme vous, & à un Pere comme moi, qui est votre, &c.

A Nismes ce 26. Mars 1706.

LETTRE CCXLI.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, sur la Translation de M. son fils à Orleans.

J'Ai appris, Monsieur, la nomination de M. l'Evêque d'Angers à l'Evêché d'Orleans, comme j'apprends tout ce qui vous regarde avec la satisfaction que vous en pouvez avoir vous-même. Quoique je sois persuadé que ni vous ni lui n'avez pas eu grand part à cette translation, & que la chair & le sang ne l'ont pas revelée, je n'ai pas laissé de m'y interesser & de croire que la Providence avoit voulu le tirer de son Eglise pour lui donner lieu de faire de plus grands fruits dans une autre. L'empressement qu'on a eu à le choisir & à publier ce choix, l'envie de le voir, l'ordre de presser son départ sans avoir égard à son indisposition, marquent assez qu'on a eu quelque dessein sur lui, & ce ne pouvoit être que pour la gloire de Dieu & pour l'utilité de l'Eglise. Je ne me ré-

joüis donc pas avec vous, Monsieur, comme je ferois avec un autre qui regarderoit cette distinction comme une espece de fortune, qui verroit approcher un fils du reste de sa famille, & multiplier du moins en sa personne les honneurs & les dignitez Ecclesiastiques. Quoique cette nouvelle élection n'ait rien qui ne paroisse canonique, & qu'il n'y ait ni plus de revenu ni plus de grandeur, je m'imagine aisément que ces sortes de changemens ne sont pas de votre goût ; que M. l'Evêque d'Angers vous paroissoit assez bien placé, & que vous aimeriez mieux le voir suivre son premier établissement que d'en fonder un nouveau, & faire valoir en repos un champ qu'il cultive depuis long-tems, que d'aller entreprendre un nouveau travail, & faire, pour ainsi dire, un second marché avec le Pere de famille. Agréez, Monsieur, que je vous dise ainsi mes sentimens, & que je devine les vôtres ; & que je vous assûre que personne ne vous honore & n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre, &c.

A Nismes ce 5. Avril 1706.

LETTRE CCXLII.

Compliment à M. d'Usez, sur la nomination de M. son Neveu à l'Evêché d'Angers.

Je souhaitois depuis long-tems, Monseigneur, que Dieu & le Roi nous donnassent M. l'Abbé Poncet pour Confrere. Il le méritoit. Il l'est dans un Siege fort honorable, assez prés de Paris : helas ! un peu loin d'ici. Bon air, bon païs, honnête revenu. Ce sont de tels choix qui font honneur à ceux qui les font, qui sont utiles à l'Eglise, & qui réjoüissent tout le monde. Personne ne prend plus de part que moi à l'élevation du Neveu & à la satisfaction de l'Oncle, étant depuis long-tems ami, voisin, Confrere, & avec un sincere & respectueux attachement, Monseigneur, votre, &c.

A Nismes ce 11. Avril 1706.

LETTRE CCXLIII.

Compliment, à M. l'Abbé Poncet, nommé à l'Evêché d'Angers.

Vous voilà, Monseigneur, où je vous souhaitois, & où vous deviez être depuis long-tems, tout jeune que vous êtes. Les qualitez que Dieu vous a don-

nées pour remplir les fonctions de l'Episcopat, les talens que vous avez exercez, soit dans le ministere de la parole, soit dans la conduite d'un Diocese, & les services que vous avez rendus à l'Eglise dés que vous y êtes entré, nous donnoient le désir & l'esperance, & à vous le droit d'y être élevé comme vous l'êtes. Personne ne vous l'envie, personne ne demande pourquoi? Pareils choix réjoüissent tout le monde, & moi sur tout qui suis avec une ancienne amitié & un respect encore plus tendre, Monseigneur, votre, &c.

A Nismes ce 11. Avril 1705.

LETTRE CCXLIV.

De civilité à une Demoiselle.

MOnsieur l'Abbé.... ma chere Fille, m'a fort réjoüi par les nouvelles qu'il m'a données de votre santé, à laquelle vous sçavez qu'on ne peut s'interesser plus tendrement que je le fais. Il avoit couru quelque bruit que vous aviez été indisposée, & j'ai été bien-aise d'être consolé là-dessus. Il est vrai que Madame Boucaud est bien malheureuse d'être toûjours en danger de perdre les yeux & de devenir inutile à son Monastere, elle qui y est tres-necessaire. Il y a long-tems que cette fluxion la menace, & je la plains. Je

lui ai envoïé une permission d'aller à Balaruc, quoiqu'elle ne me l'eût pas demandée ; & plus elle a eu de discretion, plus j'ai eu de condescendance. Les Religieuses, sur tout celles qui le sont le moins, tirent avantage des graces qu'on fait à d'autres qui en ont plus de besoin & qui le méritent mieux qu'elles. Chacune prend ses raisons & ses prétextes même, pour des necessitez & des consequences. De là vient qu'elles s'inquiétent, qu'elles s'empressent, qu'elles se plaignent, qu'elles importunent plus par relâchement & par ennui, que par un véritable besoin de remedes. C'est ce qui m'a rendu difficile pour ces sorties de Couvents. Je voi présentement tous les Evêques dans ce goût de reforme-là. Je sçai que vous avez pour le Pere... votre Prédicateur d'Alais, de l'estime, & que vous seriez bien-aise qu'il vînt prêcher à Nismes. Le portrait qu'on m'en a fait, & le désir que vous avez de l'approcher plus prés de nous, sont des motifs pressans pour moi, pour le demander à ses Superieurs, s'ils veulent bien me l'accorder. Vos choix sont bons, & je me fierai toûjours à votre goût. Je vous prie de faire mes tres-humbles complimens à Madame la Marquise de la Lande, & de me croire autant que je le suis, ma chere Fille, vôtre, &c. *A Nismes ce 3. Mai 1706.*

LETTRE CCXLV.

De pieté à Madame de Marbeuf, ſur la retraite de ſa fille au Calvaire.

J'Apprens par votre Lettre, Madame, la réſolution que Mademoiſelle votre fille a priſe d'oublier ſon Peuple & la maiſon de ſon pere, & de s'éloigner du monde, & même de vous, qui êtes ſans doute ce que le monde a de plus cher & de plus agréable pour elle. Dieu l'a inſpirée, les hommes de Dieu l'ont conſeillée, elle s'eſt long-tems & ſerieuſement éprouvée elle-même, & vous ne pouvez ſoupçonner dans ſa vocation ni précipitation, ni foibleſſe. Elle embraſſe une Regle auſtere pour cacher ſa vie en Jeſus-Chriſt, & non-ſeulement demeurer en lui, mais encore ſe crucifier avec lui. On ne peut être plus édifié, ni plus touché que je le ſuis d'un auſſi ſaint & auſſi genereux deſſein... Je ne laiſſe pas de ſentir la peine que vous doit cauſer cette ſeparation, quoique je ſçache bien que votre eſprit & votre cœur ſont ſoumis à Dieu, & que la chair & le ſang ne vous revelent rien contre ſa volonté qui vous eſt connuë. Il n'eſt pas poſſible que vous ne ſoïez attendrie & même attriſtée de la privation d'une fille à qui vous avez donné la ſageſſe avec la

naiſſance, que vous avez formée à la pieté par vos inſtructions & par vos exemples, qui vous eſt unie depuis ce tems autant par les liens de la charité chrétienne, que par ceux d'une amitié naturelle; compagne de vos dévotions, confidente de vos bonnes œuvres, aſſiduë auprès de vous, attentive à vous plaire, & d'autant plus aimée de vous, qu'elle mérite de l'être. J'entre dans vos ſentimens, & je ne vous blâme pas de ſentir que vous êtes mere. Mais aprés tout, Madame, je ne puis que loüer Mademoiſelle vôtre fille. Elle entend la voix du Seigneur, elle la ſuit. Voudriez-vous la retenir lorſque Dieu l'appelle? Dans le tems qu'elle ſonge à ſe ſeparer de vous, ſongez à vous ſéparer de vous-même. Voïez où elle va, & non pas d'où elle ſort: réfléchiſſez ſur ce qu'elle gagne, non pas ſur ce que vous perdez, & ne vous faites point une peine de ce qui doit faire ſon bonheur. Il eſt vrai qu'elle pouvoit choiſir une profeſſion plus douce, & vous l'auriez déſiré ainſi; mais Jeſus-Chriſt nous enſeigne que ce n'eſt pas nous qui le choiſiſſons, mais que c'eſt lui qui nous choiſit. Il n'y a pour nous de voïes de ſalut que celles qu'il nous a marquées. Mademoiſelle vôtre fille eſt deſtinée à plus de perfection que vous n'aviez crû. Elle ne veut que la Croix pour partage, le Cal-

vaire pour retraite, Jesus-Christ souffrant pour modele. Les austeritez de la vie ne la rebutent pas, elle n'a point pitié d'elle-même. Plaignez-la si vous voulez par tendresse, mais reconnoissez qu'elle est plus heureuse & qu'elle a plus de courage que vous, ce qui vous doit être d'une grande consolation. J'avoüe que c'auroit été un adoucissement considerable que de l'avoir toûjours auprés de vous, & peut-être Dieu vous reserve-t-il cette satisfaction sensible. Mais elle se donne à la Providence pour peu qu'elle ait besoin de sa presence ailleurs. Vous l'aimerez tendrement en Dieu, vous la verrez par la foi, vous apprendrez les graces qu'elle reçoit de son époux, vous sentirez l'efficace de ses prieres, & si elle ne fait pas le plaisir, elle fera la benediction de vôtre famille.

C'est à vous en partie, Madame, que vous devez attribuer l'embaras où elle vous jette; la bonne éducation que vous lui avez donnée lui a fait un fonds de Religion qu'elle a bien cultivé dans la suite, & les semences de pieté que vous aviez fait croître dans son cœur ont fructifié plus que vous n'esperiez, & presque plus que vous ne vouliez. Je prie le Seigneur qu'il vous fortifie, & je vous assûre que personne ne prend plus de part à la satisfaction *spirituelle de la* mere & de la fille,

Madame, que vôtre tres-humble, &c

A Nismes ce 5. Mai 1706.

LETTRE CCXLVI.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

QUand je vous ai écrit, ma chere Fille, sur les inquiétudes de quelques Religieuses, cette plainte ne retomboit point sur celles qui vous sont connuës, moins encore sur celle que vous appellez votre amie. Elle avoit raison de vous faire connoître que les sorties des Couvents sans une extrême necessité, n'étoient pas de mon goût, comme étant contraires à la régularité de leur état, & à celle de nôtre conduite. J'ai permis à Mesdames Boucaud d'aller à Balaruc plus souvent qu'à d'autres, tant par l'estime que j'ai toûjours euë de leur vertu, que par la connoissance que j'avois de leurs maux & de leurs besoins. J'ai permis à votre amie de passer quatre ou cinq mois hors de son Monastere. Cela se fait une fois. J'ai bien voulu que Madame de Boucaud vint passer deux ou trois mois au Couvent de Nismes. Cela est encore bon une fois. Elle voulut par reconnoissance attirer la Superieure de Nismes à Sommieres. Je loüai son honnêteté, mais je loüai encore plus la sagesse de l'autre, qui sacrifia

son

ſon inclination à ſa Religion, & connut bien qu'il y avoit dans ſes viſites reciproques une civilité qui tenoit un peu des bienſéances ſeculieres. Quoiqu'il en ſoit, ma chere Fille, les facilitez ne ſont pas toûjours ſelon la Regle, & portent ſouvent préjudice à l'Ordre. Je ſouhaite fort d'être à portée de vous voir pour vous aider, ſi je puis, de mes petits conſeils, pour vous témoigner la part que je prends à la réputation de prudence & de pieté que vous vous êtes acquiſe, pour être témoin des progrez que vous avez faits dans les pratiques de la vertu, & pour vous aſſûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Niſmes ce 10. Mai 1706.

LETTRE CCXLVII.

De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur ſon arrivée dans cette Ville.

AGréez, Monſeigneur, que je joigne mes acclamations à celles d'Avignon & de tout vôtre Dioceſe. Nous avons appris ici la joïe que ces peuples ont eüe de vôtre arrivée, & nous l'avons reſſentie, tant par la part que nous prenons au bonheur de nos voiſins, que par l'eſ-

perance que nous avons de profiter des lumieres & des exemples d'un Prélat auſſi ſage & auſſi éclairé que vous. Je n'ai rien à offrir à vôtre Excellence qui ſoit digne d'elle, qu'un cœur toûjours porté à l'honorer. La proximité de nos reſidences me donnera peut-être lieu de mériter l'honneur de ſa bien-veillance, & de lui témoigner le reſpect ſincere & le parfait attachement avec lequel je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 16. Mai 1706.

LETTRE CCXLVIII.

Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, ſur ſes heureux ſuccez.

J'Avois bien toûjours crû, Monſieur, que vous alliez ouvrir à vôtre ordinaire, une brillante Campagne, & que les ennemis ne tiendroient pas devant vous. Nous apprenons en effet que les Allemans fuïent à vôtre approche, qu'ils ne ſe croïent pas en ſûreté dans leurs Places, qu'ils abandonnent leurs Lignes, qu'ils coupent leurs ponts de peur d'être pourſuivis, & que le Rhein ne leur paroît pas une aſſez bonne barriere pour les mettre à couvert de l'Armée du Roi que vous commandez. On nous fait eſperer que vous n'en demeurerez pas là, & l'on ne ſçait où vô-

tre courage & vôtre fortune vous meneront. Vous sçavez, Monsieur, que personne n'est plus attentif que moi, ni plus sensible à tout ce qui regarde vôtre satisfaction & vôtre gloire. Il s'en faut bien que les conquêtes de ces quartiers-ci n'aillent si vîte que les vôtres. Le siege de Barcelonne nous tient dans de grandes inquiétudes. Le Montjoüy pris, nous comptions que la Ville seroit bien-tôt forcée de se rendre; cependant nous apprenons la retraite de M. le Comte de Toulouse à Toulon, l'arrivée de la Flote ennemie, le débarquement de quelques bataillons Anglois & Hollandois, nôtre Armée étonnée, les attaques molles, la résistance plus vigoureuse, les Troupes rebelles grossies & encouragées par les secours prochains; nôtre artillerie mal servie, beaucoup de malades, peu de vivres. Nous ne doutons pas que la premiere nouvelle qui viendra de là, ne soit la levée du siege. Dieu veüille que ce ne soit que cela, & que le Roi d'Espagne soit du moins heureux dans sa retraite. Dans le malheur de cette expedition, Monsieur, nous nous consolons par le bon succez des vôtres, & nous allons demain chanter le *Te Deum* à vôtre intention. Nous sçavons de plus qu'Haguenau s'est rendu, & que si l'on *vous croit, le miserable* Landau est en

grand danger. Je prie le Seigneur qu'il vous continuë ses benedictions; qu'il commande à la victoire de vous suivre toute cette Campagne, & qu'il nous donne lieu de lui rendre de frequentes actions de graces sur vôtre compte. Je vous prie de croire que personne ne s'acquittera plus volontiers que moi de cette espece de Religion, parce que personne n'est avec un plus sincere & plus respectueux attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 16. Mai 1706.

LETTRE CCXLIX.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

JE suis bien-aise, Monsieur, de voir renouveller nôtre commerce dans ce triste renouvellement d'affaires en Catalogne; vous reprenez l'empire de la mer, c'est à vous à bien user de vôtre trident, & à calmer ou émouvoir les flots pour la seureté de nos côtes. Je ne croi pas qu'il y ait de grands dangers, mais il ne faut pas moins veiller que s'il y en avoit. J'ai eu une veritable joïe de l'arrivée de M. vôtre fils, & plus encore de l'amitié qu'il veut bien avoir pour mon Neveu. Je vous prie de lui faire connoître que vous m'honorez de la vôtre, & qu'on ne

peut être plus parfaitement que moi, vôtre, &c.

Ce 27. Mai 1706.

LETTRE CCL.

De pieté à Mademoiselle de Monclar Lafare, sur sa vocation aux Hospitalieres.

Vous sçavez bien, Mademoiselle, le désir ardent que j'ai toûjours eu de vous voir solidement heureuse. Vous êtiez faite pour vous faire vous-même vôtre bonheur par vôtre sagesse à quelque état que vous fussiez destinée; mais vous avez mieux aimé le chercher en Dieu & le tenir de lui, en suivant ses inspirations & les mouvemens de sa grace, que de le recevoir des hommes, ou de le partager avec eux par les engagemens avantageux & honorables que le monde vous a si souvent proposé. Quoique la résolution que vous avez prise de vous consacrer à Dieu, ne me fut pas encore connuë, je n'ai pas laissé d'entrevoir en vous depuis plusieurs années, au milieu de tant de partis que vous refusiez, le parti que vous aviez pris. Vos incertitudes me rendoient certain, & je trouvois toûjours dans toutes les affaires sur lesquelles vous vouliez bien me consulter, qu'il manquoit quelque chose à vos désirs & à mes conseils.

Vous voilà donc, Mademoiselle, déterminée, & qui plus est déclarée pour un Institut où l'on s'emploïe entierement au service de Dieu, & à celui des pauvres malades. Grande charité, grand mérite; mais aussi grand dégoût & grand rebut pour la nature. Il est bon de vous éprouver & de connoître si vous allez où le Seigneur vous appelle, & s'il vous a donné autant de force que de courage pour soûtenir une Regle moins austere dans ses souffrances, que désagréable dans ses fonctions. Venez donc examiner & voir ce que c'est qu'une Hospitaliere. Vous verrez si vous serez satisfaite de leur charité, de leur regularité & même de leur gaïeté. Je vous attends avec impatience, & suis avec une affection particuliere, Mademoiselle, vôtre, &c.

A Nismes ce 29. Mai 1706.

LETTRE CCLI.

De civilité au P. Vignes.

JE m'étois déja attendu dés l'année derniere, mon Reverend Pere, au plaisir que j'aurois eu de recevoir chez moi Madame de Villefranche à son passage alant à Balaruc, & si j'avois été informé du jour qu'elle arriva ici, je n'aurois pas manqué de l'aller voir & de lui offrir ma

maison. Quel plaisir n'auroit-ce pas été pour moi d'y recevoir M. le Marquis de Villefranche, & de l'y garder jusqu'au retour de Madame son Epouse? J'aurois recueïlli avec joïe les marques de l'amitié dont il m'a toûjours honoré, & lui aurois témoigné combien cherement je conserve celle que je lui ai voüée.

J'ai fait faire une envelope au troisiéme tome des Ouvrages du Pere Hercule, on y a mis vôtre adresse & on le remettra au Frere Roman pour vous le rendre, ou à son défaut à quelque autre commodité assurée. J'espere que vous me ferez part du recueïl que vous voulez faire de ce que vous pourrez déchiffrer de ces Ouvrages, & que vous voudrez bien continuer vos prieres pour ma sanctification, étant toûjours, mon Reverend Pere, tres-cordialement à vous, &c.

A Nismes ce 4. Juin 1706.

LETTRE CCLII.

Compliment à M. le Cardinal Gualtiery, sur sa promotion.

J'Ai appris, Monseigneur, avec beaucoup de joïe, la justice que sa Sainteté vous a renduë, que nous vous avons souhaitée, & que vous avez méritée il y a long-tems. Les affaires du saint Siege

que vôtre Excellence a si sagement & si honorablement traitées, l'approbation qu'Elle a eüe des Peuples qu'elle a gouvernez, du Roi auprés duquel elle a été envoïée, du Pontife qu'elle a servi, lui ont attiré la dignité dont elle joüit comme une récompense de ses vertus & de ses services. Elle doit avoir cette satisfaction particuliere, qu'elle a l'agrément & les suffrages de tous ceux qui ont eu l'honneur de la connoître. Pour moi, Monseigneur, j'ai toûjours attendu cette promotion de tant de Cardinaux, comme si elle n'eut regardé que vous, croïant qu'on ne pouvoit assez vous approcher de la premiere place de l'Eglise, & sentant qu'on ne peut être avec plus de veneration que je le suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 15. Juin 1706.

LETTRE CCLIII.

De pieté à une Demoiselle, sur sa vocation à l'état de Religieuse Hospitaliere.

J'Avois toûjours attendu, ma chere Fille, la visite que vous m'aviez annoncée de M. l'Abbé Poquelin en qui vous avez confiance, de qui j'aurois appris plus particulierement vos dispositions presentes, & à qui j'aurois dit plus précisément mes

pensées. Mais puisqu'il ne vient pas, je ne puis differer de vous répondre à vous-même sur ce que vous souhaitez, comme m'interessant avec toute l'affection possible à tout ce qui regarde vôtre salut & vôtre repos.

Je ne puis pas douter, ma chere Fille, que vous ne soïez appellée de Dieu, puisque vous sentez vôtre vocation & que vous l'avez renduë certaine par vos bonnes œuvres, par le mépris du monde, par le goût que vous avez pris pour la retraite, & par le désir ardent que Dieu vous a donné depuis long-tems de vous consacrer à lui. Je ne doute pas non plus que vôtre résolution n'ait été bien éprouvée & bien affermie, puisque vous avez tant fait que de la déclarer, je connois vôtre cœur qui n'est pas capable de se démentir, & j'espere que le Seigneur qui fait naître les bonnes intentions, fera fructifier les vôtres. Les oppositions que vous trouvez dans vôtre famille ne doivent pas vous étonner. Il n'y a point d'entreprise de pieté qui ne soit traversée quelquefois, même par les personnes qui devroient le plus les favoriser. Les hommes se considerent plus eux-mêmes que Dieu. Une fausse tendresse ou une fausse pitié leur prend quand ils voïent une jeune fille renoncer au monde, dont ils aiment

les plaisirs, & dont ils ne connoissent ou ne craignent pas les dangers. Il faut un peu de patience, tous ces obstacles cesseront, & vous serez plus confirmée dans vôtre pieux dessein par la grace que Dieu vous aura faite d'y perseverer. Je suis bien-aise que vous aïez choisi la profession des Religieuses Hospitalieres, & que vous sentiez en vous un attrait particulier pour le service des pauvres. Vôtre santé ne soutiendroit pas une regle austere. La solitude entiere ne conviendroit pas à vôtre esprit, qui demande un peu d'action. Le service des pauvres a son mérite, son occupation, son utilité & même son austerité. Je voudrois que vous eussiez vû nos filles de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, avec quel zele, quelle pieté & quelle gaïeté même elles remplissent les devoirs les plus rebutans de leur Institut. Je vous prie de croire qu'on ne peut vous souhaiter plus de benediction ni faire des vœux plus ardens pour vous, que je fais. Donnez nous souvent de vos nouvelles, & croïez qu'on ne peut être avec plus de zele, ni plus paternellement que je le suis, ma chere Fille, vôtre, &c.

Nôtre Croix est en grande veneration en ce païs. Grand concours de peuple de par tout. Beaucoup de miracles vrais ou faux. Le veritable & qui m'est le plus

connu, est une dévotion tres-édifiante.

A Nismes ce 25. Juin 1706.

LETTRE CCLIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

JE suis fort aise, Monsieur, que vous aïez reçû vos Lettres de Service pour l'Armée du Roussillon ; il étoit juste qu'on vous tirât de vôtre repos, & qu'on vous emploïât à d'autres choses qu'à garder des Côtes & gouverner des Milices & des signaux : il n'y a que M. l'Evêque d'Agde qui perde à cela ; je le plains. M. le Maréchal de Tessé passa hier ici, il me dit beaucoup de loüanges de vous. J'y répondis avec plaisir, & j'y ajoûtai, que j'étois tres-parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 26 Juin 1706.

LETTRE CCLV.

Sur la Croix de S. Gervasi, à M. l'Evêque de Montpellier.

PUisque vous désirez d'apprendre l'histoire de nôtre Croix, la voici, Monseigneur. Un Berger de Provence passant dans nôtre Diocese de tems en tems pour quelque commerce, remarqua dans la Pa-

roiſſe de ſaint Gervais à deux lieuës de Niſmes, une petite montagne comme une eſpece de petit Calvaire, où il jugea qu'on pourroit dreſſer une Croix, & réparer en quelque façon dans un Canton catholique les profanations & les outrages que les Fanatiques avoient faits à la Croix en tant d'endroits où ils avoient été les maîtres. Il me communiqua ſon deſſein, je l'approuvai. La Croix fut faite, benite, poſée ; les Paroiſſes voiſines y vinrent en foule, & je ne ſçai pourquoi ni comment il ſe forma en ce lieu-là tout d'un coup une dévotion qui s'échauffa, ſe multiplia, s'étendit. Il parut qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire : les malades s'y firent porter, pluſieurs ſe ſentirent ſoulagez, quelques-uns ſe crurent guéris. Des perſonnes ſages & dignes de foi le témoignent, le bruit s'en répand dans les Provinces voiſines ; de celles-là dans les plus éloignées. Le concours de Peuple ne ceſſe point : Dieu veut peut-être ſe faire glorifier dans un païs où il a été ſi offenſé. Le ſang de tant de Martyrs peut avoir obtenu grace, non-ſeulement pour leurs freres, mais encore pour leurs meurtriers. Ce qui eſt de vrai & de conſolant, & que je regarde comme le veritable miracle, c'eſt la ferveur, la veneration, le ſilence, l'ordre qui s'obſerve

dans ces multitudes de gens de païs differens. Il y a eu jusqu'à six ou sept mille personnes en un jour. Jusqu'ici je n'ai rien voulu décider. Je n'ai fait que retrancher quelques abus, & loüer la pieté. Je suis vôtre, &c.

A Nismes ce 2. Juillet 1706.

LETTRE CCLVI.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

J'Ai appris avec déplaisir, ma chere Fille, que vous avez été malade, & même dangereusement, & que vous commenciez à vous remettre. Qu'est devenuë cette santé qui paroissoit à l'épreuve de tout? Je crois que pour la conserver, il faut vous tirer le plûtôt que vous pourrez de l'état d'inquiétude où vous êtes. Un grand dessein dans l'esprit, les raisonnemens du monde qu'on veut quitter, les oppositions d'amitié ou de bienséance, tout cela forme une agitation de cœur qui fait impression même sur le corps. Il faut rompre tout d'un coup ses liens, & venir goûter le repos & la liberté dans la maison de Dieu. M. l'Abbé Poquelin vous aura instruit de tout, il connoît les lieux. Je vous attends & suis à vous, ma chere Fille, plus que jamais, &c.

A Nismes ce 16. Juillet 1706.

LETTRE CCLVII.

De pieté & de civilité à une Demoiselle.

J'Ai sçû, ma chere Fille, les embarras où vous avez été durant la maladie de M, vôtre Pere. Sa bonne constitution, malgré son grand âge, le tire jusqu'ici de tous les dangers. Il ne doit pas pourtant se donner sur cela trop de confiance. Aprés tant de perils échapez, il en vient un qui finit tout; & le plus seur est de se préparer à cette fin, d'où dépend le bonheur ou le malheur de l'autre vie. Le dessein que vous avez de vous donner vous-même à Dieu, marque bien le peu de cas que vous faites de tout ce qui ne vous est pas necessaire pour aller à lui. Je ne doute pas, ma chere Fille, qu'avec les sentimens de raison & de Religion que vous avez, vous ne soïez bien dégoûtée du monde. Le peu de droiture, de justice & de verité qu'on y trouve, donne beaucoup de mépris pour lui. Quittez-le le plûtôt que vous pourrez avec bien-séance, & allez goûter les douceurs de la paix & de la charité dans la solitude. Je vous y attends, & je suis de tout mon cœur, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Nismes ce 10. Aoùt 1706.

LETTRE CCLVIII.

De civilité à M. le Chevalier de N..... Il y est parlé des affaires publiques du tems.

J'Ai eu, Monſieur, un tres-grand plaiſir de recevoir de vos nouvelles. Nous ne ſçavions où vous étiez, & nous craignions que vous ne fuſſiez enveloppé dans quelqu'un des malheurs qui nous fatiguent depuis quelque-tems. Cependant, bonne ſanté, bon Regiment, bonne eſperance pour l'avenir : que peut-on vous ſouhaiter de plus ?

Il eſt vrai que cette malheureuſe bataille *a* & les ſuites fâcheuſes qu'elle a eûe nous avoient tous conſternez. Perſonne n'oſoit plus écrire des nouvelles, perſonne n'oſoit plus en demander. Il n'y avoit plus ni vigueur ni confiance Françoiſe. M. de Vendôme vient relever la gloire de la Nation, & la remettre dans ſon émulation & dans ſon habitude de vaincre. J'eſpere tout de l'Armée qu'il vient commander, & je ne ſçaurois m'empêcher de craindre un peu pour celle qu'il a quittée, quelque ſage & vaillant que ſoit le Prince qui lui ſuccede : ce jeune Scipion *b* ne connoît pas

a Bataille gagnée en Flandres par Marleborough, contre M. de Villeroy.

b Monſeigneur le Duc d'Orleans.

assez les ruses de l'Annibal *a* qu'il a pour adversaire. Nous apprenons que le siege de Turin prend un bon train, & que Menin fait une vigoureuse resistance. Dieu nous a humiliez, parce que nous étions trop orgueilleux : les ennemis le sont devenus, ils auront sans doute le même sort.

Nous sommes ici, graces au Seigneur, dans une grande tranquillité, contens que Cavalier soit embarqué dans la flote Angloise. Ce vaisseau perira sans doute, étant chargé de tant de crimes ; quelque orage imprévû se levera & le brisera contre quelque effroïable rocher : aussi-bien ce scelerat seroit-il venu perir ici sur une rouë.

Tous nos amis se portent bien. Faites-nous sçavoir vôtre destinée, & mandez-nous ce qui se passera en vos quartiers. On ne peut, Monsieur, être à vous plus que je le suis, &c.

A Nismes ce 15. Août 1706.

LETTRE CCLIX.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOus avez tres-bien fait, Monsieur, d'éviter le service qu'on vous proposoit. Il vaut mieux être Brigadier en

a Le Prince Eugene.

Languedoc, que General d'Armée en Roussillon. Il n'y a pas grands lauriers à cueillir d'un côté ni d'autre ; & faute de gloire, il faut chercher la commodité. Monseigneur d'Agde est bien-heureux de passer de belles journées à Montpellier, & Monseigneur de Beziers d'être revenu victorieux de Toulouse. Il est vrai que nôtre Croix fait grand bruit, & qu'on crie miracle de tous côtez ; il y a un concours extraordinaire de peuple qui croît tous les jours. On y vient de plusieurs Provinces, & beaucoup d'infirmes ou de malades disent qu'ils ont été gueris ou du moins soulagez. Je souhaite que Madame vôtre Epouse ressente les effets de sa Foi, & que nôtre Croix lui soit favorable. Je suis parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

De Nismes ce 23. Août 1706.

LETTRE CCLX.

Compliment à M. le Pelletier, sur la mort de M. l'Evêque d'Orleans son fils.

LA mort de M. l'Evêque d'Orleans, Monsieur, est une perte que l'Eglise a faite aussi-bien que vous. Les principes que vous lui aviez donné pour sa conduite & pour celle d'un Diocese, lorsque Dieu l'y eut appellé, joints à son application & à son experience, & au zele que

le Seigneur lui avoit donné pour sa conversion des Peuples, doivent le faire regreter de tous ceux qui connoissoient ses bonnes intentions. Il a bien combattu, il a achevé sa course, il a conservé sa fidelité. Il faut esperer qu'il aura reçû la couronne de Justice. Agréez, Monsieur, qu'en cette triste occasion, je vous renouvelle les assûrances de l'attachement respectueux avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 16. Août 1706.

LETTRE CCLXI.

Compliment à M. de San-Vitale, nommé Assesseur du S. Office.

SI je ne me suis pas pressé d'écrire à vôtre Excellence, Monseigneur, sur la Charge honorable que sa Sainteté lui a donnée dans Rome, c'est que je ne sçavois si elle avoit quitté Florence. J'avois toûjours bien crû, Monseigneur, que le saint Pere ne vous tiendroit pas éloigné de lui; que vos lumieres & vos exemples devoient briller dans la plus sainte Cour du monde, & que si vous n'étiez pas appellé à la dignité que tous les Gens de bien vous souhaitoient, vous en seriez du moins approché. Personne ne pouvoit avec plus de raison & de sagesse, présider

aux fonctions du saint Office, ni rendre des Jugemens plus équitables en matiere de science & de verité. Rien ne convient tant à vôtre Excellence, que de veiller à la pureté de la Religion qu'elle connoît & qu'elle pratique depuis long-tems avec tant d'édification. J'espere qu'elle ne demeurera pas dans ce dégré inferieur à son mérite, quoique glorieux, & que l'impatience de sa Sainteté vous élevera à un honneur dont vous devriez déja être revêtu. Comme on ne peut être plus touché que je le suis de l'estime de vos vertus, on ne peut aussi désirer plus ardemment de les voir couronnées, ni être avec plus d'attachement & de respect que je le suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 5. Septembre 1706.

LETTRE CCLXII.

De nouvelles sur les affaires publiques, à Madame de Marbeuf.

J'Ai déja eu l'honneur, Madame, de vous mander que cette flote si terrible, qui jette la fraïeur depuis si long-tems sur nos côtes, suivant toutes les apparences, va secourir les Portugais qui se sont engagez mal à propos en Espagne, & qui ont suivi trop legerement les conseils témé-

raires des Anglois. M. le Duc de Barwik nous mande qu'il croit les tenir, & qu'il espere faire périr cette Armée dépourvûë & dépaïsée. Le bruit court déja qu'ils ont été rudement battus. Le Roi de Portugal se trouve sans Troupes, se plaint, & il faut aller l'assister, ou du moins le consoler. Ainsi il vous en aura beaucoup coûté pour vous fortifier, mais vous aurez eu le plaisir de vous être mis en sûreté contre les malheurs qui pouvoient vous arriver.

Pour nous, Madame, nous vivons assez doucement. Il s'éleve pourtant de petites troupes de nouveaux scelerats qui ont déja tué deux ou trois Prêtres. On veille, on punit. Mais si le Duc de Savoïe & le Prince Eugene faisoient lever le siege de Turin, nous ne serions pas long-tems en paix. Dieu est le maître, il faut l'appaiser par nôtre soumission & par nos prieres.

Je vous renvoïe la Lettre de M.... que j'avois heureusement gardée, & suis plus que personne, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 8. Septembre 1706.

LETTRE CCLXIII.

De civilité à S. E. Monseigneur le Cardinal de Janson, Evêque de Beauvais, Grand Aumônier de France.

LA Lettre que vôtre Eminence, Monseigneur, nous a fait l'honneur de nous écrire dans nos Dioceses en faveur des pauvres freres aveugles de l'Hôpital Roïal des Quinze vingt, a trouvé, sans doute dans tous les Evêques les dispositions qu'elle souhaitoit. Pour moi, j'ai toûjours été persuadé de la necessité & du mérite de cette bonne œuvre. J'ai permis toutes les publications qu'on m'a demandées pour en procurer les aumônes, & pour aider ceux qui sont commis pour les recueillir. Les Déclarations des Rois, les Bulles des Papes autorisent cette espece de charité pour des gens privez, non seulement des biens de la fortune, mais encore de la lumiere du jour ; & vôtre recommandation, Monseigneur, m'engage aussi fortement à leur être favorable en tout ce qui dépend de moi, & par l'honneur qu'ils ont d'être sous la protection de vôtre Eminence, & par celui que j'ai d'être depuis long-tems avec un tres-profond respect, Monseigneur, de vôtre Eminence, le, &c. *A Nismes ce 29. Septembre 1706.*

LETTRE CCLXIV.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier.

J'Ai vû, Monsieur, par vôtre derniere Lettre les peines que vous avez eu de la part des hommes, & les afflictions que Dieu vous a envoïées, & je ne doute pas qu'il ne vous ait fait la grace de supporter les unes & les autres avec résignation & patience. Je ne crois pas troubler le repos de vôtre Solitude en vous communiquant une Lettre Pastorale au sujet d'une Croix plantée depuis quelques mois, sur le débris, pour ainsi dire, de tant d'autres abattuës auparavant par les Fanatiques. Il a été necessaire d'instruire les peuples, d'édifier les Catholiques, & d'empêcher ceux qui ne le sont pas, de se scandaliser de la Croix de J. C. Cette dévotion va croissant. Toutes les Provinces voisines y abordent, & Dieu veut peut-être en tirer sa gloire. Je joins à cette Lettre un Mandement pour des prieres publiques dans les conjonctures du tems. Il est juste qu'étant honoré de vôtre amitié, je vous rende compte de certaines occupations de mon Episcopat, qui ne peuvent causer que des distractions convenables à vôtre état de Solitaire. Si j'étois susceptible de quelque tentation

d'aller à Paris, ce seroit le plaisir de passer avec vous quelques heures de solitude qui me tenteroit ; mais le tems & les affaires sont si tristes, nos peuples sont si vifs & si portez à s'échaper, qu'il faut être auprés d'eux pour les contenir. J'ai perdu tant de bons amis, je suis si peu propre à faire ma cour, je suis si persuadé de mes devoirs, quoique je les accomplisse mal, que je n'ai plus qu'à vieillir chez moi, & à me préparer comme vous à bien mourir, en vous assûrant de tems en tems que personne ne peut être plus parfaitement que moi, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 16. Octobre 1706.

LETTRE CCLXV.

Compliment à Monseigneur de San-vitale, Assesseur du saint Office.

L'Estime que j'ai toûjours eûe pour les vertus de vôtre Excellence, Monseigneur, & les marques d'amitié que j'en ai reçûës, m'obligent à lui faire part des petites occupations de mon Ministere. C'est par ce motif de la justice que je vous rends, Monseigneur, & de la reconnoissance que je vous dois, que je vous envoïe cette Lettre Pastorale au sujet d'une Croix nouvellement élevée dans mon Diocese, sur le débris de tant d'autres

que les Fanatiques ont abatuës. Dieu y a répandu une si grande benediction, que les peuples qui y accourent de tous côtez, déclarent qu'ils y ressentent une dévotion particuliere ; plusieurs même de toute sorte de sexe & de condition publient avoir été guéris miraculeusement de leurs infirmitez spirituelles & corporelles. Comme mon Diocese est composé de Catholiques anciens & de nouveaux Convertis mal convertis, j'ai été engagé à faire aux uns & aux autres une instruction qui leur fasse connoître la Foi de l'Eglise sur le sujet de la Croix, & leur explique la doctrine du Concile de Trente.

J'ajoûte à cette Lettre un Mandement ou une Indiction de prieres publiques dans mon Diocese pour la prosperité des armes du Roi, & pour l'avancement de la Paix, dont tout le monde a si grand besoin. Rien ne doit la faire esperer davantage que les larmes affectueuses, les désirs ardens, les prieres efficaces & les puissantes sollicitations du Souverain Pontife qui la demande à Dieu, qui seul peut la donner au nom de toute l'Eglise dont il est le Chef. Je suis avec tout le respect possible, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 22. Octobre 1706.

LETTRE

LETTRE CCLXVI.

De civilité à la sœur Angelique du Saint-Esprit.

JE reçûs il y a deux jours, ma chere Sœur, la Lettre que vous m'écrivîtes par vôtre Pere Définiteur, datée du 18. d'Octobre. J'aurois été bien-aise de le voir, & d'apprendre de lui l'état de vôtre santé, de vôtre repos & des progrez que vous faites dans les voïes de Dieu, à quoi vous devez croire que je m'interesse toûjours également. Quoique j'aïe appellé ici une de mes Niéces dans le Couvent de sainte Ursule où vous étiez, je ne vous ai point oubliée; il me semble au contraire qu'elle y tient vôtre place & que je vous y vois. Vous êtes beaucoup mieux, & je voudrois bien que le Seigneur lui fît la même grace qu'à vous, & qu'elle voulût aller representer dans vôtre saint Monastere nôtre bonne sœur la Mere Agnez de la Croix, dont la mémoire m'est toûjours chere. Je me réjoüis de vous sçavoir affectionée à vos saints Exercices, & aux austeritez de vôtre état, & je vous remercie des prieres que vous faites pour moi, & vous prie de remercier aussi vôtre Reverende Mere Abbesse, & la *Mere de Mafres* & de Gajan, & de

me croire tres-attaché aux interêts spirituels & temporels de vôtre Communauté, & toûjours, ma chere Sœur, entierement à vous, &c.

A Nismes ce 13 Novembre 1706.

LETTRE CCLXVII.

De compliment à Madame de l'Islebonne.

J'Ai crû, Madame, qu'aprés avoir été touchée des malheurs arrivez dans mon Diocese par la fureur des Fanatiques, vous seriez édifiée d'une dévotion qui vient de s'y établir en l'honneur de la Croix pour la consolation des Catholiques. Vous verrez par la Lettre Pastorale que j'ai l'honneur de vous envoïer, ce que c'est que cette Croix, qui par une Providence particuliere de Dieu, réveille la pieté des Peuples, étonne les ennemis de la Religion, & attire la vénération & les hommages de toutes les Provinces voisines. J'ajoûte à cette Lettre un Mandement pour des prieres publiques, afin que vous connoissiez par mon exactitude à vous faire part de mes occupations, celle que je mérite dans vôtre souvenir & dans vos prieres, étant plus parfaitement que je ne puis vous le dire, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 28. Novembre 1706.

LETTRE CCLXVIII.

De civilité & de pieté à Mademoiselle de Montclar la Fare.

SI vous avez eu, ma chere Fille, quelque consolation dans nôtre entrevûë de Sommieres, je n'ai pas eu moins de joïe de vous y trouver dans des sentimens de Religion, d'honneur & de prudence tels que je vous ai toûjours souhaité, & que j'ai toûjours reconnus en vous. J'aurois bien voulu avoir un peu plus de tems à vous donner, mais il faut s'en tenir chacun à ses devoirs & aux ordres de la Providence. Il y a deux sortes de tribulations dans la vie ; l'une des maux qu'on souffre, l'autre des biens dont on est privé. Cette derniere n'est gueres moins sensible que la premiere : il faut pourtant s'y accoûtumer pour son repos. Vous avez eu le plaisir de voir Madame de N. & de lui déclarer comme à une sage & fidele amie la situation de vos affaires, & des projets que vous avez faits. Nous nous en sommes entretenus avant son départ, & nous sommes convenus que vous êtiez à plaindre, jusqu'à ce que Dieu rompît vos liens, & vous fît trouver dans l'execution de sa sainte volonté, le repos que vous esperez. *Nous sommes* occupez ici de vi-

sites, de complimens, de cérémonies & autres inutilitez qui sont devenuës des bienséances necessaires. Priez le Seigneur qu'il nous sanctifie, & croïez que personne ne s'interesse plus veritablement à tout ce qui regarde vôtre satisfaction & vôtre salut, & ne peut être plus cordialement que je le suis, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Montpellier ce 29. Novembre 1706.

LETTRE CCLXIX.

De civilité & de compliment à M. le Prieur d'Aubort.

VOus m'avez fait plaisir, Monsieur, de m'apprendre l'excellence & le bon succez du premier Sermon du Pere Bontous. Vous y avez assisté. Il vous a plû, vous êtes connoisseur, & il vous faut croire; vous ne pouviez m'en donner une plus grande idée, qu'en m'assûrant qu'il a fait pleurer beaucoup de ses auditeurs, même des Prêtres & des Chanoines. C'est un bon présage pour la suite de son Avent. Je souhaite qu'à mon retour je trouve tout le monde converti. Je voudrois bien que vôtre santé vous permît de faire ici vos voïages ordinaires, mais j'espere que les Etats ne seront pas longs, & je pourrai vous dire bien-tôt que je suis, Monsieur, entierement à vous.

A Montpellier ce 6. Decembre 1706.

LETTRE CCLXX.

compliment & de felicitation, à M. le Vice-Legat d'Avignon.

E n'ai pas voulu, Monseigneur, interrompre le plaisir que vous donnoient acclamations & les hommages em-ssez de la Province que vous venez iverner. Je ne puis non plus attendre : l'assemblée de nos Etats soit finie, & : je sois de retour à mon Diocese, sans ioigner à vôtre Excellence la joïe que · de son heureuse arrivée. Nous appre-1s déja la satisfaction que les Peuples ientent d'une domination que la bonté, ustice, la sagesse rendent aussi agréa- : qu'elle est utile. Ces commencemens ır donnent de grandes esperances pour venir. Pour moi, Monseigneur, qui me uve dans le voisinage, & qui m'inte-se particulierement au bonheur & au ›os du païs de ma naissance & à vôtre ›ire, j'écouterai curieusement ce que renommée m'apprendra de vos vertus de vos exemples, je joindrai mes loüan-s à la voix publique, & j'aurai l'hon-ur de vous assurer quelquefois de l'at-:hement & du respect sincere avec le-el je suis, Monseigneur, de vôtre Ex-lence, le, &c. *A Montpellier ce 8. Decembre 1706.*

LETTRE CCLXXI.

Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, sur son heureuse Campagne.

VOus voilà, Monſieur, heureuſement arrivé de vôtre Campagne glorieuſe pour vous, honorable & utile pour le Roïaume. La fortune qui ſemble avoir voulu abandonner nos autres Generaux, n'a oſé vous être infidelle, & vous ſeul revenez content d'elle & de vous. Je ne doute pas que vous n'aïez été reçû du Roi comme il convient à ſa bonté & à vos ſervices. Parmi les plaiſirs de la ſocieté que l'aſſemblée des Etats nous procure, un des plus ſenſibles pour moi eſt de me ſouvenir des marques d'amitié que vous m'y avez autrefois données, d'en parler avec M. de Baſville, & de pouvoir vous témoigner la ſincere & reſpectueuſe reconnoiſſance avec laquelle je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 23 Decembre 1706.



LETTRE CCLXXII.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

MOnsieur le Duc de Roquelaure, Monsieur, m'apprit il y a quelques jours que vous étiez rétabli dans vôtre emploi au service de cette Province : il n'y a rien de plus utile pour le Roi, ni de plus commode pour vous que de vous donner des troupes à commander dans un païs que vous connoissez, & qui vous connoît. Vous sçavez la part que je prens à tout ce qui vous touche, & vous pouvez juger du plaisir que j'ai eu d'apprendre cette nouvelle. J'esperois que nous aurions la satisfaction de vous voir ici durant les Etats, & de vous y assûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 16 Decembre 1706.

LETTRE CCLXXIII.

De civilité & de compliment, à M. Moreau.

LE sejour, Monsieur, que M. Bayard a fait ici, m'a été d'autant plus agréable, qu'il m'a donné lieu de parler souvent de vous avec lui. J'ai renouvellé dans mon esprit le souvenir de ces heureuses

années où nous trouvions au milieu même de la Cour des heures de repos & de ſolitude. J'ai appris avec plaiſir que vous n'aviez pas oublié vos anciens amis, & que tout éloignez qu'ils ſont, ils ne vous ſont pas devenus indifferens. Je n'ai pas eu moins de joïe de répandre un peu mon cœur ſur les ſentimens d'eſtime & d'affection que je conſerve toûjours pour vous. Les affaires qui ſont arrivées en ce païs-ci, m'ont obligé depuis que vous y avez paſſé, à une exacte réſidence : il ne convenoit pas d'abandonner des oüailles affligées. Les troubles des Fanatiques ont paſſé, & nous joüiſſons, graces au Seigneur, d'une aſſez grande tranquillité de ce côté-là : mais les malheurs du tems, l'inquiétude des peuples, le ſoin qu'il faut avoir de les conſoler, de les adoucir, de les aſſiſter dans nos Dioceſes, rendent la preſence du Paſteur neceſſaire à de tels Troupeaux. D'ailleurs l'âge qui appeſantit, la triſteſſe qui regne par tout, font que chacun ſe tient où il eſt & où il doit être. Ces raiſons ont ſouvent arrêté l'envie que j'avois d'aller faire ma cour à nos Maîtres, & d'aller comme recüeillir les reſtes de nos amis. Je vous aſſûre que vous avez toûjours été des premiers dans mon intention, & que perſonne n'eſt avec un *plus ſincere* & plus parfait attachement

que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 1. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXIV.

Compliment aux Dames de Tornac Religieuses, sur la mort d'une belle-Sœur.

IL semble, Mesdames, que Dieu vous prepare tous les ans quelque sujet d'affliction nouvelle. Vous pleurâtes l'année passée un Pere que vous aimiez & que vous honoriez uniquement, & vous venez de perdre une belle-Sœur que vous regardiez comme l'esperance & l'agrément de vôtre famille. La mort qui revient souvent devant vos yeux vous doit faire connoître de plus en plus le neant du monde, & vous attacher plus fortement au Seigneur à qui vous vous êtes consacrées, & qui seul demeure éternellement. Dans les tribulations qui vous arrivent, vous devez recourir à celui qui vous les envoïe pour vôtre sanctification. C'est une espece de penitence forcée qu'il vous impose pour vous ramener à lui, & pour vous détacher de vous-mêmes. Profitez de ces avertissemens redoublez, cherchez vôtre consolation dans vôtre soumission aux ordres du Ciel, & dans l'exactitude à suivre vos Regles. Je compatis cependant à vôtre douleur. Je sou-

haite que le bon usage que vous en ferez vous soit une source de benedictions spirituelles ; & suis, Mesdames, à vous entierement en Nôtre-Seigneur, &c.

A Montpellier ce 12. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXV.

Réponse Chrêtienne à un compliment pour le commencement de l'année, aux Dames de Boucard.

QUoique je sçache, Mesdames, qu'en tout tems vous faites des vœux pour moi, & que je sente même dans mes jours heureux l'efficace de vos prieres, je ne laisse pas de recevoir avec une satisfaction particuliere les souhaits que vous renouvellez au commencement de chaque année. Nous nous avançons à tout moment vers l'éternité, sans nous en appercevoir. Nôtre vie s'écoule comme l'eau. La mort de nos amis nous avertit sans cesse de la nôtre. Nous serions bien malheureux & bien coupables, si nous ne pensions à nous détacher de ce monde, qui n'est qu'une figure qui passe. Je vous souhaite à mon tour & à toute vôtre Communauté des jours pleins, & une vie pure, afin que vous abondiez en toute œuvre religieuse, & que vous alliez au-devant de l'Epoux avec vos lampes allumées, lorsque

qu'il sera prêt à vous recevoir. Je suis avec affection en Nôtre-Seigneur, Mesdames, tout à vous, &c.

A Montpellier ce 13. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXVI.

De pieté à une Demoiselle, sur la mort d'une amie.

Vos Lettres ne m'ont pas été fidelement renduës, ma chere Fille, mais j'ai deviné tout ce que vous avez souhaité pour moi au commencement de cette année, & je me suis dit tout ce que vous pouviez m'avoir écrit. De mon côté j'ai demandé pour vous au Ciel ce que je lui demande tous les jours, vôtre santé, vôtre repos, vôtre satisfaction, & par-dessus tout vôtre sanctification. J'ai bien crû que vous auriez été touchée de la mort de Madame vôtre cousine. Vous l'avez assistée durant sa maladie, & vous n'avez oublié aucun office de charité dans le besoin qu'elle en a eu. C'est un assez triste spectacle de voir une jeune, vertueuse & malheureuse Dame mourir dans le sein de sa famille; dans les premieres années de son mariage, & rendre à Dieu une ame occupée de son mal & des esperances flateuses de guerison. Je ne doute pas que vôtre bon esprit ne vous ait fait faire

de solides reflexions sur la fragilité des choses humaines, sur la necessité de ménager dans les maladies tous les momens qui peuvent servir au salut, & sur les fausses compassions de ces foibles amis, qui dissimulent aux mourans les dangers d'une mort prochaine. Il n'y a rien qui doive tant desabuser du monde que ces separations imprévûës des personnes que nous aimons. On les pleure & on les oublie bientôt aprés.... Je suis bien-aise que vous soïez contente du voïage que vous avez fait à *Sommieres*, que vous soïez tranquille chez vous, & que vous aïez cette année les mêmes intentions que l'autre. Lorsque Dieu rompra vos liens, vous vous sauverez dans la solitude. Je le prie tous les jours qu'il vous console dans vos peines, qu'il vous affermisse dans vos desseins, & qu'il vous conduise dans les voïes qu'il vous a marquées. Nous voilà à la fin des Etats, je m'en retourne à Nismes dans peu de jours. Donnez-moi souvent de vos nouvelles, & croïez-moi autant que vous le pouvez souhaiter, & plus que je ne puis vous le dire, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Montpellier ce 15. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXVII.

De civilité & de compliment, au General des Chartreux.

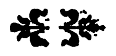
LE Pere Tournu, mon tres-Reverend Pere, a bien voulu se charger de vous presenter de ma part une Lettre Pastorale & un Mandement que j'ai fait publier dans mon Diocese, à l'occasion d'une Croix miraculeuse, & des prieres ordonnées pour la prosperité des Armes du Roi. Il n'a pas manqué d'accompagner ce petit present de quelques témoignages d'estime & de consideration que je lui avois confié, afin qu'il les fît passer jusqu'à vous. Je n'ai pas mérité, mon tres-Reverend Pere, la reconnoissance que vous me marquez. J'ai crû que tout ce qui porte le titre de Croix, de dévotion & de priere, avoit droit d'aborder dans vos solitudes, & que personne ne pouvoit mieux que vous autoriser auprés de Dieu, le soin que nous prenons de le faire connoître aux Peuples. La veneration que j'ai toûjours eüe pour vôtre saint Ordre, m'a fait regarder ceux qui le composent, & plus encore ceux qui le gouvernent comme des Hommes spirituels, en qui toutes les vertus évangeliques se rassemblent, & qui sont separez du monde pour en éviter les

contre l'Empereur, pourront vous donner lieu de vanger les Manes d'Hosteɑ, d'abattre l'orgueilleuse piramide qu'on y a dressée, d'abolir la honte de nôtre Nation, & de renverser les trophées étrangers dans un païs où vous avez droit de maintenir & de remettre les vôtres. Quoiqu'il en soit, je ne doute pas que de quelque côté qu'on vous emploïe, vous ne soïez un des principaux Acteurs ou de la Paix ou de la Guerre.

Le repos que vous avez procuré à ces quartiers-ci continuë toûjours. De tant de scelerats qui ont eu l'honneur de vous voir & de vous connoître, il n'en reste plus que trois ou quatre qui traînent leur malheureux sort dans des rochers inaccessibles, jusqu'à ce que le moment de leur supplice soit arrivé.

J'attends que vôtre destination soit déclarée, & je suis avec un sincere & respectueux attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 11. Fevrier 1707.



LETTRE CCLXXX.

De civilité & de compliment à Madame la Maréchalle Duchesse de Villars.

J'Ai appris, Madame, par les Lettres qu'on m'écrit de Paris, & je vois par celles que vous écrivez ici, qu'il vous reste encore quelque souvenir d'un Evêque qui avoit eu l'honneur de vous recevoir le premier dans cette Province, & de vous adopter pour sa Diocesaine. Les grands Titres de Maréchalle, de Duchesse pourroient vous avoir fait oublier celui-là, si vous n'aviez autant de modestie & de bonté que vous en avez. Je sçai qu'encore que vous soïez sensible aux honneurs que le monde donne au mérite, vous n'y êtes point attachée, & que la gloire qui vous vient de tous côtez, peut vous causer quelque plaisir, mais ne peut produire en vous aucune espece de vanité. Je me confie donc, Madame, qu'un païs où vous avez été si honorée n'est pas effacé de vôtre mémoire, non plus que ceux que vous y avez honorez de vôtre bienveillance. Montpellier où vous avez passé les Etats il y a deux ans, se loüe encore du sejour que vous y avez fait, & Nismes se glorifie tous les jours de vous avoir plus longuement possedée. Vous

voilà presentement dans les divertissemens de la Cour, que je crois pourtant, dans l'état où sont les affaires, assez mediocres. La naissance de M. le Duc de Bretagne doit avoir un peu égaïé la scene. La paix acheveroit de nous réjoüir. En quelque-tems, & en quelque lieu que nous soïons, je vous prie de croire que personne n'est plus parfaitement que je le suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 11. Fevrier 1707.

LETTRE CCLXXXI.

Compliment à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, sur une perte considerable.

J'Ai appris, Monseigneur, avec beaucoup de regret, la perte que vous avez faite de trois à quatre cens loüis, pris sur un vaisseau où vous les aviez confiez, & qu'un impitoïable Corsaire a enlevez avec les effets les plus précieux de M. le Card. Gualterio. Je ne sçai si cette nouvelle est aussi certaine qu'on me l'a assurée, mais elle est tres-désagréable. Ce n'est pas que je ne connoisse que vôtre Excellence est au-dessus de pareilles pertes, & que pareils accidens ne peuvent l'inquiéter, non pas même l'incommoder, ne manquant ni de moïens ni de ressources dans ses affaires. Mais je sçai

aussi les dépenses excessives qu'on fait dans un nouvel établissement, quelques biens ou quelques secours qu'on puisse avoir, sur tout quand on vît noblement, & qu'on fait les honneurs d'une Ville comme vous les avez faits de la vôtre. Pardonnez-moi, Monseigneur, si j'entre ainsi dans ce détail, & si j'ose offrir à vôtre Excellence, comme son serviteur & son voisin une somme pareille à celle qu'elle ait perduë, en attendant qu'elle ait reparé ce dommage, & rétabli ses affaires. Ce ne seroit point elle, ce seroit moi qui lui seroit obligé, si elle vouloit accepter ma bonne volonté qui seroit bien-tôt executée; & reconnoître en cela ma confiance, & le sincere respect avec lequel je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 12. Fevrier 1707.

LETTRE CCLXXXII.

De civilité au même, en lui envoïant dequoi remplacer la perte considerable qu'il avoit faite.

J'Envoïe à vôtre Excellence, Monseigneur, ce qu'elle me fait l'honneur de me marquer dans sa lettre. Elle a peut-être voulu croire que c'est un plaisir que je lui fais, je la prie de se désabuser, & d'être persuadée que c'est moi qui le re-

çois, & que la principale obligation est celle que j'ai à sa confiance. J'aurois eu, Monseigneur, un sensible regret qu'un autre m'eût été préferé, tant parce que j'avois déja mon droit acquis sur cette affaire, que parce que personne ne peut vous honorer plus parfaitement que moi, ni être avec un attachement, ni un respect plus veritable, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 27. Mars 1707.

LETTRE CCLXXXIII.

De civilité Chrêtienne à Madame de Boucard Religieuse.

C'Est un bonheur, Madame, que vous vous portiez bien toutes dans ce tems d'austerité & de penitence. Je m'imagine que vous le passez dans une grande regularité. J'apprens de plusieurs endroits que le Prédicateur du Carême est fort suivi. Nous verrons à la fin le fruit qu'il aura produit. Je ne doute pas que vous ne voulussiez l'entendre quelquefois, mais puisque vôtre Eglise est trop petite, il faut vous dédommager du Sermon par quelque lecture ou méditation pieuse, & prier le Seigneur qu'il vous prêche interieurement & efficacement en vous faisant connoître & pratiquer sa

sainte volonté suivant les Regles de vôtre vocation. Continuez-moi vos prieres, Madame, & celles de vôtre dévote Communauté dans ce tems de Jubilé que j'ouvrirai Dimanche prochain, &c.

A Nismes ce 3. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

JE reçûs, Monsieur, avec beaucoup de joïe l'agréable nouvelle que vous veniez commander dans mon Diocese, & que vous aviez Sommieres pour le siege de vôtre empire, & tout ce canton-là pour vôtre partage ; j'apprens que vous y êtes déja arrivé, que vous commencez à vous y établir, qu'on y est déja fort content des prémices de vôtre domination, & qu'on est persuadé que ce païs sera tranquille, parce qu'il sera bien gouverné. J'espere avoir bien-tôt l'honneur de vous voir ici & de vous y assurer qu'on ne peut être plus parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXV.

De civilité & de nouvelles, au même.

J'Ai été aussi fâché que vous, Monsieur, que M. vôtre Abbé n'ait pû se loger avec le nôtre. Le voïage qu'ils ont fait ensemble les a si fort liez d'estime & d'amitié, que je ne doute pas qu'ils n'aïent eu quelque peine à se séparer ; mais ils sont si voisins & si fort à portée de se voir, qu'ils ont dequoi se consoler, sans compter l'esperance de se réünir.

Il est vrai que vous n'êtes pas fort occupez sur vos Côtes, & nous n'avons d'autres nouvelles à esperer de vous que celles de vos précautions : la flote ennemie a bien des affaires ailleurs ; je vous envoïe les dernieres relations que nous avons reçûës de Toulon, on y a repris courage & l'on commence à croire qu'on forcera le Duc de Savoye à lever le siege & à s'en retourner s'il peut avec son armée. Nous ne craignons plus Cavalier, tout est tranquille en ce païs : gardez-bien le vôtre, & croïez-moi parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

Du 13. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXVI.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

JE reçois toûjours, ma chere Fille, de nouvelles marques de vôtre amitié, & par le soin que vous avez de vous informer de ma santé, & par le plaisir que vous me témoignez d'apprendre qu'elle est, graces à Dieu, fort bonne. Nos années s'écoulent; le compte de nos jours s'accomplit insensiblement. La figure du monde passe pour nous, & nous passons aussi pour le monde. Vous voïez bien que je parle pour moi. Priez le Seigneur qu'il me dispose par sa grace, à regler selon sa volonté la conduite de ma vie & celle des ames qu'il m'a confiées.

Pour vous, ma chere fille, vous ne faites presque que commencer vôtre carriere. Il n'y a qu'a courir dans les voïes du salut, & remplir avec sagesse & pieté ce grand nombre de jours que vôtre jeunesse semble vous promettre. Esperances raisonnables, mais pourtant incertaines.

Je ne sçai si on a publié le Jubilé pour la paix dans vôtre Diocese. Nous l'avons ordonné ici depuis le Dimanche de la Passion. La dévotion augmente tous les jours. Nos Dames ont fait leur retraite

ordinaire de trois ou quatre jours, aprés lesquels elles sont allées faire pour conclusion leur Communion à saint Gervais. Cette Procession a été tres-édifiante, & il n'y en avoit pas eu encore de si belle ni de si nombreuse à la Croix de ce lieu là. Il y avoit prés de quinze cens femmes de toute condition, que je vis passer à leur retour deux à deux, chacune un cierge allumé à la main, chantant les Litanies ou les Hymnes de la Croix, aprés des Prêtres rangez par intervalles, les yeux baissez & d'une maniere fort touchante.

Quoique le Mandement que j'ai fait pour exhorter le peuple à demander la Paix, & à la demander comme il faut, ne soit imprimé que pour mon Diocese, j'ai crû devoir vous l'envoïer, vous regardant toûjours comme ma Diocesaine, & comme ma fille en Nôtre-Seigneur, & m'étant reservé dés vôtre enfance la qualité de vôtre Evêque & de vôtre Pere.

A Nismes ce 13. Avril 1707.



LETTRE

LETTRE CCLXXXVII.

De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.

COmme je crois, Monsieur, que le tems de vôtre départ pour l'ouverture de la Campagne approche, & que l'Armée que vous devez commander s'assemble insensiblement sur le Rhein, je ne puis m'empêcher de vous souhaiter & de vous augurer même une continuation de gloire & de prosperité militaire. Quand vous auriez en tête le Prince Eugene avec ses meilleurs Troupes, l'Allemagne n'en seroit pas pour cela mieux défenduë; & en quelque païs que le Service du Roi vous appelle, & que vôtre valeur & vôtre fortune vous conduisent, nous n'avons rien à craindre de ce côté-là, quoique nous aïons un peu perdu de nôtre ancienne habitude de vaincre. Il me semble que le Roi de Suede ne nous promet pas tout ce qu'on s'imaginoit qu'il nous faisoit esperer. Je le quitterois volontiers de tous ces grands projets que les politiques lui attribuoient: sa véritable gloire, seroit de nous donner la paix; les Peuples en ont autant de besoin ici qu'ailleurs. Ce qui me le persuade, c'est qu'on n'entend que plainte, qu'on ne voit que misere parmi

eux, & qu'actuellement ils prient Dieu, à l'occasion d'un Jubilé, de meilleur cœur qu'auparavant, & sont devenus dévôts pour tâcher d'obtenir la paix. Je vous envoïe, Monsieur, le Mandement que je leur ai fait pour les exhorter & pour leur apprendre à la demander efficacement. Je sçai bien que ce n'est pas là un Imprimé qui doive aller plus loin que mon Diocese, mais c'est une marque de ma confiance & de la reconnoissance que j'ai de toutes vos bontez autant que du respect sincere avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 17. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXVIII.

Compliment de condoléance à M. l'Abbé Bossuet, sur la mort de M. de Meaux son oncle.

J'Ai été sensiblement touché, Monsieur, de la mort de M. l'Evêque de Meaux vôtre oncle, La perte que vous avez faite & la douleur que vous en avez, vous sont communes avec nous qui l'avons particulierement aimé & respecté pendant sa vie, & avec tous ceux qui aiment l'Eglise, dont il a été tres fidele & tres-zelé défenseur. On peut dire qu'une grande lumiere est éteinte en Israël. Ses mœurs étoient aussi pures que sa doctrine, & je

ne puis me souvenir de cet air de candeur & de verité qui accompagnoient ses actions & ses paroles, & qui le rendoit si honnête & si agréable, que je ne regrette le tems que j'ai passé loin de lui. La Religion avoit encore besoin de son secours, mais il avoit consumé sa vie à travailler pour Elle, & il étoit tems qu'il reçût la récompense de ses travaux. Je ne puis que prier le Seigneur pour lui, & vous assûrer que sa mémoire me sera toûjours précieuse, que je vous plains, & que je suis avec un sincere & parfait attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 21. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXIX.

Compliment Chrêtien à M. le Pelletier, sur la nomination de M. son fils à la Charge de premier Président.

QUoique je sois persuadé, Monsieur, que vous ne pensez dans vôtre retraite qu'à vôtre propre sanctification, & que les honneurs & les biens du monde ne vous touchent plus, je crois pourtant que vous n'avez pas été tout-à-fait insensible à la grace que le Roi vient de faire à M. vôtre fils, en le nommant Premier President du Parlement de Paris. Les bienfaits du Prince doivent être reçûs comme

des choix & des inspirations de la sagesse de Dieu, quand ils tombent sur des Sujets qui le méritent, & de qui le Public peut attendre de grands services pour l'administration de la Justice & pour le reglement des mœurs. Les vûës & les esperances des Chrétiens doivent être spirituelles, parce qu'ils doivent chercher sur tout le Roïaume de Dieu & sa Justice ; mais le Seigneur veut bien quelquefois les favoriser aussi de ses benedictions temporelles, & il y a dans la Loi nouvelle des Patriarches comme dans l'ancienne. Il faut demander pour ce grand Magistrat cette sagesse qui assiste devant le Trône de Dieu, afin qu'elle soit avec lui, & qu'elle travaille avec lui, sur tout en ce tems qu'on peut bien appeller malheureux, dont vous voïez mieux qu'un autre les maux passez & presens, & ceux qui nous menacent encore, si par des évenemens miraculeux, ou par une paix prompte & solide le Ciel n'en arrête le cours. Je prends la liberté de vous envoïer le Mandement que j'ai fait publier dans mon Diocese à l'occasion du Jubilé, & je vous assûre en même tems de l'attachement & du respect particulier avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 26. Avril 1707.

LETTRE CCXC.

Compliment à M. le Pelletier, sur sa nomination à la Charge de Premier President.

AGréez, Monsieur, que je prenne part à la joïe publique, sur le choix que le Roi a fait de vous pour être premier President du premier Parlement de France. La réputation de vôtre sagesse, de vôtre droiture, de vôtre équité avoit déja prévenu les esprits en vôtre faveur, & vous sembliez être fait pour cet auguste Tribunal de la Justice. Sa Majesté vous y a placé, les Peuples s'en réjoüissent par l'estime qu'ils ont pour vous, & par la protection qu'ils en esperent, & moi par le respectueux attachement avec lequel je suis à M. vôtre pere & à vous, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 16. Avril 1707.

LETTRE CCXCI.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOtre Lettre, Monsieur, est venuë tout à propos pour me délasser de la fatiguante journée des corrections & des Ordonnances Synodales, & s'il est bon comme vous pensez au sujet de

M. le President de Maniban, que chacun meure dans les fonctions de sa charge, j'aime mieux mourir en ordonnant des Prêtres qu'en les reformant. Je vous prie de vouloir bien faire mes remèrciemens à Madame de Villeneuve de l'honneur de son souvenir. Je les serois allé faire moi-même demain, mais j'attens ici M. l'Archevêque d'Avignon, aprés quoi j'irai consoler les Dames languissantes, & feliciter la Dame ressuscitée. Je ne sçai pas bien quand je serai assez libre pour aller à Caveirac, ni quel jour je pourrai partir pour Montpellier, mais je sçai qu'en tout tems & en tout lieu je suis, Monsieur, vôtre, &c.

De Nismes ce 13. Mai 1707.

LETTRE CCXCII.

De compliment à M. le Maréchal Duc de Barvvik, sur la Victoire d'Almanza.

LA victoire, Monsieur, que vous venez de remporter, a donné une grande joïe à toutes les personnes qui vous honorent comme moi. Elle est glorieuse dans ses circonstances, & sera sans doute avantageuse dans ses suites. Vous avez relevé le cœur des Troupes, ruiné l'Armée des ennemis, affermi l'Etat & la Religion par le gain de cette bataille, & je ne

doute pas que cet heureux évenement ne soit un renouvellement de prosperitez, & un acheminement à la paix, qui vaut encore mieux que les victoires. La joïe a été generale, sur tout en ce païs, non-seulement par l'interêt qu'on a aux progrez des Armes des deux Couronnes, mais encore par la part qu'on y prend à vôtre gloire. Je prie le Seigneur qu'il continuë à benir vôtre prudence & vôtre valeur. Personne ne le souhaite plus, Monsieur, & n'est avec plus de respect que moi, vôtre, &c.

A Nismes ce 17. Mai 1707.

LETTRE CCXCIII.

De civilité au même.

J'Appris ici, Monsieur, vôtre maladie dans le tems qu'elle commençoit à diminuer, & j'en fus affligé & consolé tout à la fois : Mesdames de Castres & de Villeneuve vous plaignoient beaucoup d'être éloigné de leurs secours. M. le Duc de Roquelaure a reçû vos ordres, vous serez avec nous & vous remettrez la paix à Sommieres & dans la Province. Je voulois vous aller voir d'ici, mais on m'a fait peur des chemins. Je vous souhaite une santé parfaite, & suis, Monsieur, parfaitement, vôtre, &c. *A Montpellier ce 22. Mai 1707.*

LETTRE CCXCIV.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

MAdame de la Lande, ma chere Fille, dont vous connoissez la vertu, & qui de son côté connoît la vôtre, veut bien se charger de vous rendre elle-même cette lettre. Je reçûs celle que vous eutes la bonté de m'écrire à vôtre retour à Alais, pleine d'amitié & de regret d'avoir fait si peu de sejour dans un païs où vous aviez été si désirée, & où vous paroissiez avoir eu quelque dessein & même quelque inclination à passer du moins encore un jour. J'ai fait depuis ce tems-là un voïage à Montpellier : on m'y a retenu huit jours ; j'en ai demeuré trois à Caveirac, où M. le Duc & Madame la Duchesse de Roquelaure m'ont fait l'honneur de me venir voir. Je vous fais cette relation de mes pelerinages, afin que vous sçachiez que ce n'est ni indifference ni manque d'attention, si je ne vous ai plûtôt répondu.

C'auroit été une assez bonne occasion que le voïage de Madame de la Lande, si M. vôtre pere n'eût été incommodé. On ne peut trouver mauvais que vous vous attachiez à ces premiers & principaux devoirs que la nature, la raison & la Reli-

gion vous inspirent. C'est un attachement qui réjoüit le pere & qui fait honneur à la fille. La Providence regle ainsi nos occupations & nos jours, & rien n'est si Chrêtien que de se soumettre à toutes les petites sujettions qu'elle nous impose. Il faut se faire une espece de plaisir d'une obligation d'Etat, quand même il en couteroit quelque chose à nôtre amour propre.

M. de Merez qui est sur le point de s'en retourner vous dira les nouvelles de nôtre Chapitre, & vous assûrera aussi bien que Madame de la Lande, qu'on ne peut être plus à vous, ma chere Fille, que je le suis, &c.

A Nismes ce 1. Juin 1707.

LETTRE CCXCV.

De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.

JE m'étois toûjours bien attendu, Monsieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croïois pas que ce fut ni si promptement, ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé, que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avoit gueres osé tenter, & qu'on avoit quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barriere si impenetrable que vous ne forciez, & l'Allemagne a beau vous opposer des ri-

vieres & des lignes qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangeres, vous passez tout, vous forcez tout dés l'entrée de la Campagne. On vous craint, on fuit devant vous. Soldats, Officiers, Generaux se sauvent comme ils peuvent, & vous finissez une grande action sans aucune perte. Vous voilà donc, Monsieur, à Rastat dans le palais du feu Prince de Bade, ou pour mieux dire, dans le vôtre, bien tranquille & bien à vôtre aise, prêt à vous promener dans le Virtemberg, & peut-être à passer jusqu'aux rives du Danube pour aller abatre la superbe pyramide d'Hocstet, & remettre les marques de vôtre ancienne victoire peut-être par une nouvelle. Le Roi de Suede n'a qu'à marcher, vous lui avez applani les voïes, s'il veut rétablir ses cousins. J'espere que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses. Je vous en felicite par avance par l'interêt sincere que je prens à tout ce qui vous regarde, & par l'attachement & le respect particulier avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Juin 1707.

LETTRE CCXCVI.

De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Depuis ces heureux jours que j'ai eu l'honneur de passer avec vôtre Excellence, je sçai qu'elle a fait quelques petits voïages dans ses terres. J'en ai fait quelqu'un aussi à Montpellier pour aller dire adieu à Madame la Duchesse de Roquelaure, qui a bien voulu me venir voir depuis à Caveirac. J'appris avec plaisir, Monseigneur, de vos nouvelles par deux Dames qui passerent ici pour aller prendre les bains de Balaruc. Elles se trouverent en grand danger d'être mal logées, mal nourries, mal couchées, mauvais préparatifs pour les remedes qu'elles vont faire, & pour la santé qu'elles vont chercher. Sur la lettre que vous leur avez accordée, & sur l'honneur de vôtre amitié dont elles se sentent fort honorées, elles auroient dû venir descendre chez moi : avec de tels passeports, qu'avoient-elles à craindre & à ménager ? Je fûs assez heureux pour les tirer à peu prés de la misere

où elles étoient. Elles vous divertiront, Monseigneur, du recit de leurs premieres avantures. Je les attends à leur retour, persuadé qu'elles en auront d'autres toutes agréables à vous raconter. J'ai reçû la lettre de vôtre Excellence au sujet de vôtre vassal de saint Laurens des Arbres : il ne parle point de son engagement, que nous n'aurions pas beaucoup de peine à rompre ; si les choses sont comme il les dit, mais il se trouve redevable de bien des procedures. Je lui ai dit de venir à moi quand il faudra parler & agir pour lui... J'ai été fort en peine de vos fluxions : elles ont sans doute passé. J'embrasse de tout mon cœur le petit aimable neveu, & j'assure de mes respects M. le Comte Gros & toute vôtre compagnie. M. l'Abbé de N... assurera aussi vôtre Excellence de l'attachement sincere & de la parfaite veneration avec laquelle je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 10. Juin 1707.

LETTRE CCXCVII.

De civilité au même.

MONSEIGNEUR,

Vos Dames ont fait leur voïage sous les auspices de vôtre Excellence, assez agréablement, ce me semble. On les a reçûës par tout comme des personnes que vous honorez de vôtre estime, méritant de l'être. Elles joignent à beaucoup d'esprit, beaucoup de douceur & de politesse, & sont les dignes oüailles d'un tel Pasteur. Je ne sçai si elles ont eu toute la satisfaction qu'elles esperoient des eaux qu'elles étoient allées chercher; mais il paroit qu'elles en rapportent une bonne santé. Je reconnois, Monseigneur, la grace que vous m'avez faite de me procurer leur connoissance. Elles auront le plaisir de vous raconter agréablement leurs avantures toutes agréables, mais sçachant la bonté que vous avez pour moi, & aïant bien connu l'attachement & le respect que j'ai pour vous, elles auront bien soin de vous dire, que personne n'honore plus parfaitement vôtre mérite, & n'est avec plus de veneration, Monsei-

gneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 17 Juin 1707.

LETTRE CCXCVIII.

De pieté à la sœur Angelique du Saint-Esprit.

LE Pere Picot vôtre Provincial, ma chere Sœur, m'a rendu vôtre lettre, & m'a fort consolé par tout le bien qu'il m'a dit de vous. Vous ne m'en dites pas tant vous-même, soit que vous vous défiez de vôtre vertu, vous sentant imparfaite, soit que vous vouliez me la cacher, étant humble comme vous devez l'être. Je m'ennuïois, il est vrai, de ne point recevoir de vos nouvelles : vous sçavez l'interêt que j'ai toûjours pris à tout ce qui vous regardoit, & vous ne devez pas douter que je n'en prenne encore plus à tout ce qui vous sanctifie, vôtre salut m'étant encore plus cher que vôtre satisfaction. J'ai toûjours demandé à Dieu qu'il vous fît oublier le monde, qu'il vous inspirât ce que vous deviez faire pour lui, qu'il vous fortifiât dans vôtre vocation, & qu'il vous conduisît dans ses voïes avec beaucoup de douceur & de paix. C'est ce repos que je vous souhaite sur toutes choses, étant plus que

ersonne du monde, ma tres-chere Sœur,
out à vous, &c.

A Nismes ce 20 Juin 1707.

LETTRE CCXCIX.

Compliment à Monseigneur l'Archevêque de Saragosse.

MONSEIGNEUR,

Quel bonheur ! quelle joïe pour moi e revoir vôtre aimable caractere, & de enser que voilà presentement les cheiins ouverts à nôtre commerce. J'ai eu honneur d'écrire quelquefois à vôtre xcellence dans les commencemens de révolte de vos peuples, mais j'ai bien igé que mes Lettres n'avoient pû peneer jusqu'à *Saragosse*, & que des gens ui n'étoient pas fidels à vous honorer, ne roient pas fidels à vous les rendre. J'ai ppris depuis par divers endroits les moumens de vôtre zele pour la Religion & our le service du Roi, la constance que ous avez eu à souffrir persecution pour Justice, soutenant vos Diocesains oprimez par vos secours & par vos conils, & refusant de fléchir le genoüil evant des Dieux étrangers, & d'entre-

tenir les Heretiques & les Rebelles des dépoüilles du Sanctuaire. Je ne puis assez vous témoigner la douleur que j'ai eüe de vous sçavoir entre les mains d'une populace ingrate & indigne d'un si sage & si saint Pasteur.

Vous avez eu raison, Monseigneur, de reprimer l'audace des Prêtres & des Religieux, qui contre les Regles de leur Ordre & de leur Sacerdoce, se sont élevez contre le Seigneur & contre son Christ. Vous réduirez tout à la fidelité & à l'ordre. Je me réjoüis de vous voir presentement en état de repos & de paix, & je suis avec tout le respect & la veneration possible, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 26. Juin 1707.



LETTRE CCC.

Compliment de condoleance à Mesdames de Toiras & de Bernis, sur la mort de leur mere.

Vous perdez, Mesdames, la meilleure Mere du monde. Je perds la meilleure amie, & le siecle perd la plus vertueuse Dame qu'il eut. Je ne reconnus en elle aucun défaut, & j'y trouvai toutes les vertus. Autant de bonté que de sagesse, autant de religion que de raison. Quoique son âge nous dût préparer à sa mort, elle vivoit si bien, elle avoit si bien vêcu, qu'on ne pouvoit s'empêcher de souhaiter qu'elle vêcut beaucoup d'avantage. Dieu a voulu l'appeller à lui, elle est sainte, elle est heureuse. Profitons des exemples qu'elle nous laisse; regrettons ensemble la perte que nous faisons. Je souhaite que le Seigneur vous console, & que vous me croïiez, Mesdames, aussi parfaitement que je le suis, votre, &c.

A Nismes ce 28. Juin 1707.

LETTRE CCCI.

De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Vos Dames sont les plus obligeantes du monde : vôtre Excellence leur a inspiré des sentimens d'une reconnoissance que je n'ai pas méritée. Elles m'ont fait l'honneur de m'écrire des lettres honêtes, agréables, telles qu'elles seroient si vous les aviez dictées. Mais quoiqu'elles m'aïent fait plaisir par leur politesse, leurs remercimens n'ont pas laissé de me causer quelque confusion. L'affaire que vôtre Excellence a eu la bonté de me recommander qui regarde un jeune homme de cette Ville qu'on poursuit criminellement, est assez difficile à accommoder. Des coups de bâton donnez à un homme glorieux & bien apparenté ne se pardonnent pas si tôt, ni si aisement. Il faut laisser un peu châtier l'insolence de l'un & calmer les ressentimens des autres, aprés quoi je m'en mêlerai. J'ai déja pris quelques mesures pour cela... Pour les reflexions morales & politiques, Mon-

seigneur, sur les conjonctures presentes des guerres & des divisions de l'Europe, c'est une matiere bien ample & bien triste. Le Duc de Vendôme & Mylord Marleboroug se regardent : chacun voudroit, mais aucun n'ose. Le Maréchal de Villars parcourt & ravage une partie de l'Allemagne, tout cela tend conjointement avec le Roi de Suede à rétablir les Electeurs de Baviere & de Cologne. M. le Duc d'Orleans & le Maréchal de Barwik assiegent Lerida, & pretendent reduire la Catalogne & ramener le Portugal. Ces guerres-là sont des acheminemens à la paix.... Ce qui nous touche le plus & de plus prés, ce sont les projets du Duc de Savoye & du Prince Eugene : deux Generaux braves, rusez, portez par inclination à nous nuire. Ils l'auroient fait plus surement, s'ils eussent commencé plûtôt. Tout étoit consterné, mais je voi par les nouvelles que j'apprends que tout se rassure. Nous sçaurons bien-tôt à quoi il faudra nous en tenir : on se prépare par tout... Pour ce qui regarde les desordres que les Allemans font dans Rome & aux environs, vous en sçavez, sans doute, plus de nouvelles que nous. Le saint-Pere a toûjours été si bon, si indulgent, si attentif à éviter la partialité & à ménager les droits des Couronnes. Sa dignité

& sa sagesse, jointe à sa pieté devoient lui attirer plus de veneration & de repos. Plusieurs croïent qu'on n'auroit pas mal fait de se précautionner contre ces passages de troupes feroces, & que des contributions qu'on a levées pour elles, on auroit pû lever de bonnes troupes pour les arrêter. Pardonnez-moi mes raisonnemens, & croïez-moi avec tout l'attachement & le respect possible, Monseigneur, vôtre, &c.

A Nismes ce 8. Juillet 1707.

LETTRE CCCII.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

IL y a bien long-tems, ma chere Fille, que vous n'avez reçû des marques de mon souvenir, quoique vous me soïez toûjours presente dans mon affection & dans mes prieres. J'ai essuïé depuis ce tems-là beaucoup de fatigues, tant pour remplir les devoirs de la vie, que pour accomplir les fonctions de mon ministere, mais nous ne sommes hommes ni Evêques que pour cela. Ce qui me console, & qui sans doute vous fait plaisir par l'amitié que vous avez pour moi, c'est que ma santé n'a point été alterée, & que Dieu par sa grace me l'a conservée,

ſans que j'aïe pris aucun ſoin de la conſerver moi-même.

Nous ne ſommes remplis ici que de triſtes idées. Cette maiſon de Caurriſſon que nous avions vûë ſi floriſſante, eſt preſque perduë. Le Comte mort ſubitement, l'Abbé quelques mois aprés, ſans préparation, ſans confeſſion, quelles morts ! mille dettes, mille procez, mille chagrins. Y a-t-il rien de plus triſte & qui marque plus le neant & la fragilité des choſes humaines ? Nous avons auſſi perdu Madame de Bernis, une des plus ſages & des plus vertueuſes femmes que j'aïe connuës. Elle eſt morte dans la paix du Seigneur aprés une aſſez longue vie toute remplie de vertus & de bonnes œuvres jusqu'à la défaillance de la nature. Ce ſont des nouvelles qui doivent donner un grand dégoût du monde.

Toute la Provence eſt menacée d'une terrible irruption du Duc de Savoye. Il nous fera tout le mal qu'il pourra, non pas peut-être tout celui qu'il voudroit ; mais qu'eſt-ce que d'avoir un peu de religion ; on regarde tous ces évenemens comme des effets ou de la juſtice de Dieu qui nous punit ou de ſa miſericorde qui nous avertit & nous appelle à penitence, ou de ſa Providence qui nous fait voir les vanitez de toute *eſpece* la plûpart du tems confonduës.

Je vous envoïe, ma chere Fille, une histoire de Theodose que vous aviez en dessein de lire, en deux petits volumes, jusqu'à ce que j'aïe pû vous en faire relier un autre plus proprement. Les chaleurs sont grandes, conservez-vous, & me croïez, ma tres-chere Fille, bien cordialement à vous, &c.

A Nismes ce 16. Juillet 1707.

LETTRE CCCIII.

De civilité à M. le Comte Gros.

A Quoi pouvez-vous, Monsieur, attribuer le souvenir qu'on a de vous, qu'à vous-même, & à l'estime qu'on a de vous quand on a l'honneur de vous connoître ? Tous ceux qui sont attachez à Monseigneur l'Archevêque ne peuvent manquer d'être vertueux ou de le devenir auprés de lui, & j'ai interêt qu'on croïe que ceux qu'il honore de son amitié la méritent. Je suis bien confus de n'avoir pas encore pû aller rendre mes respects à son Excellence : certaines affaires imprévûës me menerent jusqu'aux chaleurs, & je craignis moins d'être incommodé, que d'être incommode à nôtre illustre Prélat. Dés que la saison sera plus temperée, & le bruit de la guerre fini,

firai m'aquiter du plus juste & du plus agréable de mes devoirs. C'est alors que je pourrai vous dire que personne n'est plus parfaitement que moi, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 29 Juillet 1707.

LETTRE CCCIV.

A M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, sur un bruit désavantageux qu'on avoit répandu contre lui.

MONSEIGNEUR,

J'ai appris avec chagrin les mauvaises impressions que des gens mal-intentionez ou mal informez ont voulu donner de la conduite de vôtre Excellence en faveur du Duc de Savoye contre les interêts de la France. J'en ai parlé à M. le Duc de Roquelaure & à M. de Basville, qui logerent hier chez moi, d'une maniere à leur ôter tout soupçon d'une partialité factieuse ni même indiscrete, & je les ai trouvez entierement prévenus de vôtre zele pour le bien public, & de vôtre sagesse pacifique. Aussi je puis vous assurer qu'ils n'ont aucune part aux lettres qu'on a écrites à la Cour là-dessus. Je leur ai fort representé, *Monseigneur*, que vous n'étiez

capable ni de tenir des discours, ni de former des desseins qui ne fussent convenables à votre Episcopat, dont vous remplissez si dignement toutes les fonctions: Qu'il ne faudroit pas s'étonner si étant né sujet du Duc de Savoye, vous aviez pour lui quelque affection particuliere, mais que cela n'alloit ni à vous mêler de ses guerres, ni à porter préjudice au païs ni aux Princes qu'il veut attaquer: Que vous n'avez que des pensées de paix, & que votre caractere, autant que je l'ai pû connoître, est un caractere de douceur & de prudence apostolique. Je suis assûré que tout Avignon leur dira la même chose. Ils ont pourtant des ordres de la Cour qui feront peut-être quelque peine à ceux qui gouvernent. Je suis persuadé que tout cela s'adoucira. Le siege de Toulon n'avance point. Nos troupes ont eu le tems de s'assembler. La Ville est bien munie, & résoluë à se bien défendre. La guerre cessera, & nous n'aurons plus tous ces embarras, dont il faut esperer que la misericorde de Dieu nous délivrera. Je prie vôtre Excellence d'être persuadée de la part que je prends à tout ce qui la regarde, du désir que j'aurois de la servir, & du respectueux attachement avec lequel je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence,

Je, &c. A Nismes ce 11. Aoust 1707.

LETTRE CCCV.

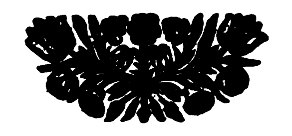
compliment, & de nouvelles, à M. le Maréchal Duc de Villars.

'Aurois eu l'honneur, Monsieur, de vous écrire quelquefois durant le cours de :re glorieuse Campagne : mais vous :z si loin de nous que nous vous avions sque perdu de vûë. Il eut fallu vous re tous les jours nouveaux complimens, vous aviez bien d'autres occupations : de lire des Lettres inutiles. Vous sça- : d'ailleurs que personne ne s'interesse s que moi à vôtre gloire. Je laisse-là ; grands & heureux succés, & me ré- .is avec vous, Monsieur, du don que le i vient de faire à Madame vôtre Sœur l'Abbaïe de Chelles, sœur que je sçai : vous aimez tendrement; Abbaïe pos- ée autrefois & presentement même dé- :e par des Princesses. Mais dans l'état affaires presentes, vous êtes un dan- eux concurrent, & les graces du Roi peuvent plus raisonnablement tomber : sur vos services.

.e Duc de Savoye aprés nous avoir fait ır, a eu peur aussi; il a décampé la nuit vingt-un au vingt-deux, ne pouvant ndre Toulon; pour sa consolation il

l'a bombardée, & n'étant pas en état de faire le mal qu'il vouloit, il a fait celui qu'il a pû. S'il fût venu huit jours plûtôt, nous étions mal dans nos affaires, mais il a donné le tems aux précautions & au renforcement des troupes, & faute de diligence & de bonnes mesures, il a manqué son coup. M. de Medavi suit cette armée dans sa retraite. Je sçai bien que pareille armée iroit bien vîte devant vous, & qu'il lui en coûteroit pour le moins son arriere-garde. On nous dit ici que vous n'êtes pas loin des ennemis, cela nous fait esperer quelque victoire. Je vous la souhaite, & suis avec un veritable & respectueux attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 24. Août 1707.



LETTRE CCCVI.

De compliment & de felicitation à Madame la Maréchalle Duchesse de Villars.

LE Roi, Madame, ne pouvoit donner à Madame vôtre belle-Sœur un plus noble & plus digne present que l'Abbaïe de Chelles ; des Princesses l'ont possedée, des Princesses peut-être l'ont desirée, & vous l'avez heureusement obtenuë. Cette grace vous doit être d'autant plus agréable, qu'elle approche de vous une personne qui vous est chere, & qu'elle fait voir l'estime & la consideration que sa Majesté a pour les services du Frere, & pour la vertu de la Sœur. Je vous prie de croire que personne ne prend plus de part que moi à vôtre satisfaction, & ne peut être plus respectueusement que je le suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 25. Aoust 1707.

LETTRE CCCVII.

De civilité & de pieté à une Demoiselle, sur la mort de M. son pere.

J'Apprens, ma chere Fille, que vous avez perdu M. vôtre Pere, & je ne doute pas que vous n'en aïez été fort touchée, quoique son âge, ses infirmitez & sa propre résignation dûssent vous y avoir préparée. Vous avez vû durant longtems devant vos yeux l'image des foiblesses & des fragilitez humaines, & je m'imagine que vous en avez profité. A quoi sert une vie longue, qu'à nous rendre plus responsables à Dieu du tems que nous en avons passé sans le servir! Ces sortes de morts laissent d'ordinaire à des familles aussi nombreuses que la vôtre, outre l'affliction qu'elles causent, certains embarras inévitables qu'il faut essuïer. Vous vous dites à vous-même tout ce que je pourrois vous dire de raisonnable; vôtre bon esprit reglera les sentimens de vôtre bon cœur, & vous trouverez dans le fond de vôtre pieté les consolations qui viennent de Dieu, & qui seules sont solides & veritables. Je fais, ma chere Fille, toutes les reflexions que *je dois* sur vôtre état. Vous voilà presen-

tement presque libre. Je vous offre tout ce qui peut dépendre de moi pour vôtre repos ou pour vôtre sanctification, & suis plus que jamais, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Septembre 1707.

LETTRE CCCVIII.

De pieté à Madame d'Arnaud.

JE ne puis que loüer, Madame, les bonnes dispositions où vous êtes de vous détacher de tout ce qui peut vous retenir encore au monde, & de penser serieusement à vôtre salut. Les embarras que causent les affaires, les dégoûts qu'elles attirent, les passions qu'elles excitent, les occasions qu'elles donnent d'offenser Dieu, ou du moins de l'oublier, sont des motifs de conversion & de retraite qu'il ne faut pas negliger lorsque le Ciel nous les fait sentir. Il est juste que vous terminiez votre procez, & que vous mettiez ordre à vos affaires domestiques, afin que dans une parfaite tranquillité d'esprit & de cœur, vous puissiez, libre de toute affection mondaine, & toute occupée de l'Eternité, vous consacrer au Seigneur, si vous en avez l'inclination & le courage. Eprouvez-vous, Madame,

priez, demandez à Dieu la grace de vouloir ce qu'il veut de vous, & celle de l'accomplir. Si vous avez quelque vûë de vous destiner au service des pauvres, accoûtumez-vous à exercer la charité par les assistances que vous leur donnerez. Quand vous aurez bien affermi vôtre vocation, & que le tems sera venu de l'executer, vous voudrez bien m'en donner avis, afin que je sçache ce que je puis contribuer de ma part à cette bonne œuvre.

Ce n'est pas tant à vous qu'à la verité que j'ai rendu le témoignage dont vous me remerciez. Madame la Presidente de M... me paroît bien intentionée à vous rendre service; pour moi, je suis veritablement, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 21. Septembre 1707.



LETTRE CCCIX.

De civilité à une Demoiselle qui avoit perdu M. son pere, & qui songeoit à se retirer.

JE ne sçai pourquoi, ma chere Fille, la lettre que je vous écrivis sur la mort de M. vôtre Pere, vous a été renduë si tard. Je connois assez vôtre cœur pour croire qu'il a été vivement touché de la perte que vous avez faite, & vous connoissez assez le mien pour être assûrée que je vous plains sincerement, & que je compatis à toutes vos peines. Je vois bien qu'il vous faut quelque tems pour vous consoler dans vôtre famille, & pour mettre quelque ordre aux affaires domestiques qui vous regardent, mais aprés cela il sera tems de rompre des liens qui vous pesent depuis quelques années, & de résoudre de quelle maniere vous voulez vous donner à Dieu. J'ai appris que malgré vôtre affliction, vôtre santé étoit assez bonne. Conservez-la pour l'emploïer au service de celui qui vous la donne. Comptez toûjours que personne ne s'interesse plus que moi à tout ce qui peut contribuer à vôtre consolation & à vôtre sanctification, & que je suis à vous, ma

chere fille, avec une affection toute paternelle, &c.

A Nismes ce 25. Septembre 1707.

LETTRE CCCX.

Compliment à M. le Maréchal Duc de Barvvik, Grand d'Espagne.

QUelque plaisir, Monsieur, que nous ait fait la retraite du Duc de Savoye, je lui ai sçû mauvais gré de ne vous avoir pas donné le tems de venir du moins jusqu'à Nismes. Ce qui me console, c'est de sçavoir que le Roi d'Espagne vous attendoit pour vous faire toutes les graces, je ne dis pas que vous méritez, mais qu'il est en état de vous faire, en reconnoissance des services importans que vous lui avez rendus. Comme vous servez deux Rois en même-tems, Monsieur, nous esperons que S. M. Tres-Chrétienne suivra bien-tôt l'exemple de S. M. Catholique, & par des bienfaits qui seront plus considerables & qui vous approcheront plus de nous, vous marquera l'estime qu'il fait de vôtre pieté, de vôtre valeur, de vôtre sagesse. Je prie le Seigneur, que la paix à laquelle vous aurez beaucoup contribué vous ramene dans ces Provinces, & nous donne lieu de vous renouveller,

au moins à vôtre passage, le sincere & respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 1. Octobre 1707.

LETTRE CCCXI.

De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Viani, Prieur de saint Jean d'Aix.

VOus avez encore, Monsieur, tout le feu de vôtre jeunesse, & l'on diroit que vous avez passé vôtre vie à faire des vers. Ce que je trouve de plus loüable, c'est que vous choisissez de bons sujets pour faire de beaux vers. Le mérite ne peut échaper à vôtre estime. Vous ne pouvez souffrir que le monde ignore ce qu'il doit honorer, & vous vous chargez de faire valoir les vertus Civiles & Ecclesiastiques qui sont d'une grande utilité ou d'un grand exemple. M. Arnoux & M. l'Evêque de Toulon sont deux caractères qui vous font honneur aussi-bien qu'à eux. Vous avez fait grand plaisir à Madame de Basville. Faites-moi celui de me croire aussi parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 2. Octobre 1707.

LETTRE CCCXII.

De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Bastide.

J'Ai reçû, Monsieur, vôtre Livre de l'incrédulité des Deïstes confonduë par Jesus-Christ. M. Jurieu a toûjours eu des opinions extraordinaires, & se croïant inspiré de Dieu, lors même qu'il s'abandonnoit à son imagination dereglée, il s'est fait divers systêmes de Religion que ceux de son parti même n'ont pû approuver. Il ne lui restoit plus aprés avoir soûtenu ses visions & celles des Fanatiques, qu'à favoriser celles des Juifs sur la venuë du Messie. Vous êtes loüable, Monsieur, d'avoir armé vôtre zele contre une si pernicieuse doctrine qui dément tous les témoignages sacrez, qui se mocque des Prophéties, qui sous de vaines esperances couvre l'accomplissement des veritables promesses, qui détruit les mysteres de Jesus-Christ, qui tend enfin à annuler le traité de sa nouvelle alliance, & à ruïner l'Eglise chrétienne jusqu'au fondement. Vous avez eu dequoi emploïer toute vôtre érudition pour la défense de tant de veritez combatuës. Les Prophétes, les Apôtres, Jesus-Christ même

vous ont fourni des armes invincibles. Vous avez éclairci les anciens Oracles, rendu les Prophétes intelligibles, fait valoir le nouveau Testament par l'ancien, & l'ancien par le nouveau, & vous avez fait connoître aux incrédules Deïstes, s'ils ont voulu l'entendre, que Jesus-Christ est le Fils du Dieu vivant. Je ne doute pas que Jurieu ne soit reconnu pour tel qu'il est avec son opinion des Millenaires miserablement renouvellée. Je vous rends mille graces de vôtre souvenir & de vôtre present, & suis parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 8. Octobre 1707.

LETTRE CCCXIII.

De compliment & d'éloge à M. l'Abbé du Jarry.

ON m'a rendu soigneusement, Monsieur, un exemplaire de la belle Dissertation que vous avez faite sur les Oraisons Funebres. Elle est remplie de pieux enseignemens, & de reflexions judicieuses qui ramenent cette espece d'éloquence à son veritable point, qui est la religion & la raison dont elle sortoit quelquefois. Vous avez fort bien raisonné sur les regles qu'il faut observer, & sur les qua-

litez qu'il faut avoir pour se soûtenir dans ces éloges singuliers où l'on veut honorer les morts, édifier les vivans & rendre à Dieu comme un tribut des loüanges & des fragilitez humaines. Si j'avois encore été dans ces sortes d'occupations, j'aurois été fâché que vous eussiez ainsi découvert tous les secrets de nôtre art. Je dis nôtre art, car vous l'avez fort noblement exercé, & vous pouviez bien, au lieu des exemples que vous avez cité de nos Ouvrages, en mettre raisonnablement des vôtres. Vous avez suivi vôtre modestie & vôtre amitié dans cette Dissertation. Je l'ai lûë avec plaisir & avec pudeur, & je ne puis vous dire combien j'ai été touché des marques de tendresse & d'estime que vous y avez répanduës sur mon sujet. Je vous prie de me les conserver, & de croire que personne ne souhaite plus de vous voir en l'état où vôtre mérite vous devoit avoir mis il y a long-tems, & n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 28. Octobre 1707.

LETTRE CCCXIV.

De civilité au Pere Vignes, sur la mort de M. le Marquis de Villefranche.

VOus avez eu raison, mon Reverend Pere de croire que je serois touché de la perte de M. le Marquis de Villefranche, lorsque vous m'avez écrit sa mort. Je l'honorois si parfaitement, & il avoit tant de bonté & d'amitié pour moi & pour ma famille, que quoique je deusse être préparé à recevoir une aussi fâcheuse nouvelle, par le triste état où je l'avois vû, je n'ai pas laissé d'être penetré de la perte d'un si bon & veritable ami, que je regrete beaucoup; la seule consolation qui nous reste, c'est la résignation que vous marqués qu'il a eüe à la volonté de Dieu, & la mort chrétienne qu'il a faite. Je ne puis assez loüer la generosité & la reconnoissance de M. le Comte de Villefranche envers Madame sa belle-Sœur. Cela ne m'a pas surpris, connoissant depuis long-tems le bon cœur de cette famille. Je partirai dans sept ou huit jours pour les Etats. Je me recommande toûjours à vos bonnes prieres. Je suis tres-veritablement, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Nismes ce 13. Novembre 1707.

LETTRE CCCXV.

A M. de B... pour le prier d'empêcher l'établissement d'une Confrairie de Penitens.

IL a pris ici à nos gens, Monsieur, une nouvelle espece de folie, dont vous allez être surpris. Nous en avons vû de Fanatiques : d'autres ont vêcu & vivent encore en Athées ; en voici qui veulent à quelque prix que ce soit, se faire Penitens blancs. Il y a quelques années, dans le tems même des troubles, on me fit pressentir si je voulois établir une Confrerie de Penitens ; qu'il étoit honteux que Nismes n'eût pas des gens de cette dévotion & de cet habit. Que cet Ordre étoit fort du goût des nouveaux Convertis. Qu'au reste, en faveur de mon nom, on les appelleroit les Confreres du Saint-Esprit. Comme c'étoit alors la mode des imaginations & des fantaisies, je pardonnai celle-là, & je me contentai de leur dire, que des assemblées de nouvelle institution, & des Processions masquées n'étoient gueres de saison en ce païs-ci. J'avois crû que l'affaire finiroit là. J'appris dans la suite que la ferveur de ces gens de bien ne faisoit que croître ; qu'ils tâchoient sourdement de s'attirer

des camarades ; qu'ils avoient retenu la Chapelle du Presidial ; qu'ils sollicitoient une Bulle à Rome, & qu'ils esperoient que le saint Pere auroit pitié de la Ville de Nismes, & lui accorderoit pour la rendre sainte, une Compagnie de Penitens. J'écoutois encore ces discours comme des contes faits à plaisir, lorsque je vis venir chez moi cette venerable troupe destinée à reparer par sa pieté tous les pechez commis par les Heretiques, & même par les Catholiques. Les deux Chefs de ces Messieurs étoient, M.... qui portoit la Bulle & qui me la presenta, homme qui n'avoit jamais donné de ces esperances de Religion, qui n'a pas laissé d'avoir ses avantures scandaleuses, & dont la vie auroit à la verité besoin d'être penitente. L'autre est le sieur.... qui n'aïant pû vivre en repos dans la Confrerie du Saint-Sacrement, dont il étoit, voudroit se faire fondateur d'une autre, dont il fût le maître. Ils m'expliquerent leurs désirs, & je leur répondis, qu'on s'étoit passé si long-tems dans Nismes de ces sortes de Congregations ; qu'il y avoit tant d'autres moïens de se sanctifier ; qu'ils avoient leurs Paroisses, où ils pouvoient assister aux saints Offices ; que le nom de Penitent n'étoit rien, si l'on ne faisoit penitence, & que pour se

disposer à la penitence, il falloit quitter les mauvaises habitudes & les mauvais commerces qu'on avoit ; qu'à l'égard de la Compagnie qu'ils vouloient établir, je croïois que cet établissement ne convenoit ni à la Religion de mon Diocese, ni peut-être aux affaires presentes de la Ville & de la Province. Je pris la Bulle où le Pape leur accorde ce qu'ils ont demandé pour l'érection de leur Confrerie; je la leur rendis, & leur conseillai de n'y plus penser. Depuis ce tems là, ils ont eu l'insolence de me faire faire trois significations, dont je me suis moqué. Mais enfin ce dernier acte que j'ai l'honneur de vous envoïer, m'a paru aller un peu trop loin. Je sçai bien que ni le Pape ni le Parlement ne me peuvent obliger d'établir une Confrerie dans mon Diocese malgré moi. Mais les tracasseries sont toûjours désagréables, & je crois que vous aurez la bonté d'arrêter ces fous par autorité : citer incessamment devant vous le sieur... & ceux qui sont nommez dans l'acte, faire entendre que vous vous informerez des autres, leur faire une bonne reprimande, leur ordonner de me venir faire satisfaction, & de se desister de cette folle prétention. M. le D. de R... voudra bien, si le cas y écheoit, leur faire aussi sa petite correction. Je suis, &c.

A Nismes ce 17. Novembre 1707.

LETTRE CCCXVI.

De civilité & de compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.

J'Ai sçû, Monsieur, que vous êtes arrivé à la Cour, que vous y avez été reçû comme vos services le méritoient, & que vous avez pris quelque-tems, comme de raison, pour vous délasser des fatigues de votre derniere Campagne. Je ne vous crois pas fort en repos pourtant. La gloire que vous avez acquise ne vous occupe point, vous songez à celle que vous voulez acquerir, & je suis fort trompé, si vous n'avez déja fait les projets que vous devez executer le Printems prochain. Les Allemans ont beau prendre des résolutions de diligence, je compte que vous les préviendrez, & qu'ils seront encore dans leurs maisons, que vous serez sur les bords du Rhein. Nous sommes ici tenans les Etats de la Province. Vous sçavez nos occupations. Harangues, visites, affaires, don de trois millions, & autres commissions assez ennuïeuses. Ce qui nous fait plaisir, c'est de parler souvent de vous avec M. de Basville, qui peut vous assûrer de l'attachement & du respect sincere avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 4. Decembre 1707.

trois millions de Don gratuit, & deux millions de Capitation. Les ennemis suivant toutes les apparences, ont dessein de secourir puissamment l'Archiduc, dont ils sentent la foiblesse & la perte inévitable, s'ils ne pressent leurs armemens. Mais celui à qui les vents & la mer obéïssent, sera pour nous, & nous sommes à portée de prévenir leurs mauvaises intentions. Quand est-ce, Monseigneur, que Dieu touché des miseres de tant de Peuples, voudra bien leur accorder cette bienheureuse Paix, aprés laquelle nous soupirons depuis si long-tems? Les vœux & les prieres de vôtre Excellence dans ces Fêtes de la Naissance du Sauveur que je lui souhaite tres-heureuses, pourront bien avancer le retour au monde. Pour moi, je prierai le Seigneur en ce saint tems qu'il conserve à son Eglise un Prélat qui observe & fait observer si exactement ses regles, qui exerce si dignement ses Ministeres, & que j'honore infiniment, étant avec toute la veneration possible, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 10. Decembre 1707.

LETTRE CCCXIX.

Consolation Chrêtienne à Mademoiselle de Montclar.

COmbien d'images de mort, ma chere Fille, ont passé depuis peu sous vos yeux dans vôtre famille ! Pere, sœur, oncles en moins d'un mois. Vous avez bien appris comment on meurt, & vous avez connu par-là l'importance de bien vivre. Je vous fais sur toutes ces pertes mes complimens, & vous laisse faire vos reflexions. Comme vous ne tenez gueres au monde, & que ses biens ni ses vanitez ne vous touchent point, vous rendez vos devoirs à tous vos proches mourans sans interêt & sans esperance, & vous n'avez en vûë que de gagner le Ciel par les offices de charité que vous exercez à leur égard. Il ne faut pas aussi que par fatigue ou par affliction vous affoiblissiez vôtre santé. Elle vous est necessaire pour les desseins que vous avez, & ce doit être une partie de vôtre pieté que de vous maintenir en état de la pratiquer quand vous arriverez où Dieu vous appelle.

Je vous suis obligé, ma chere Fille, du soin que vous avez pris du don qu'on a fait à la Croix de saint Gervasi. Nous

avons concerté M. D. & moi les moïens d'être païez de ce legs pieux. Nos Etats avancent, & je ſuis toûjours avec le même zele, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Montpellier ce 16. Decembre 1707.

LETTRE CCCXX.

De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Agréez qu'aprés vous avoir ſouhaité des Fêtes heureuſes, ſaintes & ſanctifiantes pour vôtre Peuple par les miniſteres de l'Epiſcopat que vous exercez ſi dignement, je vous felicite d'avoir fini la viſite de vôtre Dioceſe. Vôtre Excellence aprés le cours de ſes travaux Apoſtoliques, eſt revenuë en bonne ſanté dans les lieux de ſon repos, où il eſt juſte qu'elle ſe délaſſe par des occupations moins fatiguantes. Je ſçai la joïe qu'on a eu de la revoir à Avignon. Je ſuis bien fâché d'avoir diſpoſé des ſtations de mon Dioceſe pour le Carême prochain. Je les diſtribuë d'ordinaire aux Ordres Religieux qui ont des maiſons dans Niſmes, tant pour leur donner de l'occupation, que

pour leur fournir quelque secours & quelques moïens de subsister. Si je puis trouver quelque place pour le pere Raymond, il verra ce que peut vôtre recommandation, & avec quel respect & quelle déferance je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 20. Decembre 1707.

LETTRE CCCXXI.

De remerciment & de compliment à M. de Sandricourt, Gouverneur de Nismes.

JE ne pouvois, Monsieur, commencer plus agréablement cette année que vous avez la bonté de me souhaiter heureuse, que par la nouvelle que vous me donnez de vôtre arrivée à Paris dans une parfaite santé. La longueur du voïage & le mauvais tems nous avoient donné quelque crainte, & nos vœux vous ont accompagné jusqu'au lieu de vôtre repos. Nous les avons renouvellé au commencement de cette année, & je puis vous assûrer que personne ne s'interesse plus que moi à tout ce qui peut regarder vôtre satisfaction. Je vous rends tres-humbles graces des offres obligeantes que vous me faites pour le païs où vous vous trouvez. Je voudrois de mon côté pouvoir vous

être de quelque usage en celui-ci, & vous témoigner par mes services le sincere & parfait attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 4. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXII.

De compliment à Madame la Presidente de Marbeuf.

ETre assûré de vôtre santé, Madame, avoir de nouvelles marques de vôtre souvenir, c'est un assez bon commencement d'année. S'il suffisoit de vous la souhaiter heureuse, ou que j'eusse en main les benedictions que je vous souhaite, vous n'auriez rien à désirer.

J'ai vû par le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'envoïer, la triste situation d'affaires où vos Etats se sont trouvez. Vous jugez bien que les nôtres ne sont pas moins agitez. Impôts, création de Charges, suppression d'autres, Billets de Monnoïes, emprunts excessifs & autres fâcheuses & inévitables ruines nous affligent fort, & nous font faire des vœux tres-ardens pour la paix.

Vous voulez bien, Madame, que je vous demande des nouvelles de vôtre chere *fille* du Calvaire... Ce n'est pas si elle est

aussi fervente cette année-ci que l'autre, si elle porte gaïement sa Croix, si elle a rompu tous les liens qui peuvent attacher au monde : je suppose tout cela ; mais si elle se porte bien, si elle prie le Seigneur pour nous, si elle est prête à consommer son Sacrifice. Je demande au Ciel pour elle la perseverance, & je suis tres-parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 6 Janvier 1708.

LETTRE CCCXXIII.

De civilité à Madame de Montfalcon, qui lui avoit recommandé des prisonniers étrangers.

JE vous suis bien obligé, Madame, des vœux & des souhaits que vous faites pour moi dans cette nouvelle année ; ceux que je fais pour vôtre santé & pour vôtre bonheur, ne sont pas moins sinceres, je vous assûre.

J'ai fait de mon mieux auprés de M. de Roquelaure & de M. de Basv. pour procurer un peu de liberté aux prisonniers étrangers que vous avez au Fort ; deux desquels doivent, je crois, avoir le Fort pour prison. A l'égard de M. le Marquis & de M. le Chevalier, Monsieur le Duc de Roquelaure m'a fait esperer qu'il leur

donnera la permission d'aller dans la Ville accompagnez d'un Lieutenant ou d'un Sergent ; peut-être même qu'ils se ressentiront encore mieux de mes recommandations dans quelque tems d'ici : M. de Roquelaure aïant écrit à M. Amelot Ambassadeur en Espagne, pour sçavoir les raisons pour lesquelles ces Messieurs sont détenus. Je suis tres parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 6. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXIV.

De civilité & de recommandation à M. de Villegli, Conseiller au Parlement de Toulouse.

JE me console, Monsieur, d'être forcé d'avoir un procez, depuis que je sçai que vous serez mon Rapporteur. Quelques-uns de vos amis & des miens qui sont ici m'en ont felicité, & m'ont offert même leurs recommandations auprés de vous, mais je les en ai remercié, & j'ai crû qu'il valoit mieux vous laisser tout entier à vôtre équité & à vôtre justice naturelle. Je vous prie pourtant d'avoir égard aux chicanes qu'on me fait, & de me croire tres-parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 7. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXV.

Compliment à M. le Comte de Grignan Lieutenant General en Provence.

JE vous dois, Monsieur, & je vous fais avec plaisir mon compliment sur le choix que le Roi a fait de M. l'Abbé de Rochebonne pour l'Evêché de Noïon. L'acquisition que l'Eglise fait d'un digne Sujet, & la satisfaction que vous avez de le voir placé dans un des plus honorables Sieges de France, m'obligent à vous en témoigner ma joïe. Il est sorti de vôtre Famille tant d'illustres Prélats qui ont sagement gouverné de grands Dioceses, & fait honneur à leur dignité, que nous esperons que celui-ci ne sera pas moins édifiant ni moins utile à l'Eglise que les autres. Je souhaite que tout le cours de cette année continuë à vous être heureux, & que je puisse souvent vous témoigner l'interêt que je prends à tout ce qui vous regarde, & le sincere & respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 14 Janvier 1708.

LETTRE CCCXXVI.

De condoléance à M. le Prieur d'Aubort.

J'Apprends, Monſieur, la perte que vous avez faite de M. vôtre frere le Conſeiller. Je ſçai que vous l'avez aſſiſté dans ſa maladie ; vous le deviez, & je vous en loüe. Il faut aider à bien mourir ceux même avec qui nous avons eu peine à bien vivre. Vous avez toûjours le cœur bon quand la Religion ou la nature le demandent, & je m'aſſûre que vous avez plaint ce bon Magiſtrat, & que vous priez le Seigneur pour lui. Vous l'avez pleuré comme frere, il auroit été à ſouhaiter qu'il vous eût obligé de le regreter comme ami. Je ſuis, &c.

A Montpellier ce 15. Janvier 1708.



LETTRE CCCXXVII.

De compliment & de félicitation à la Sœur Agnez de la Croix, de Rennes.

JE ne suis pas moins attentif que vous, ma chere Sœur, à ce qui peut contribuer au bonheur que vous souhaitez, & que le Seigneur vous prépare. Je voi dans le cours de cette nouvelle année un jour heureux qui mettra le sceau à vôtre vocation, & consommera vôtre sacrifice. Vous ne vivrez plus que pour Dieu, & vous ne compterez plus que sur les années éternelles. Je vous prie de vous souvenir de moi dans ces momens favorables, où vous consacrant toute entiere, vous ferez des vœux utiles pour vous & pour les autres. Pour moi, je leverai les mains au Ciel, ma chere Sœur, & j'assisterai en esprit à la ceremonie à laquelle vous vous préparez, & qui fera tout le bonheur de vôtre vie.

A Montpellier ce 18. *Janvier* 1708.

LETTRE CCCXXVIII.

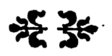
A M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, sur la mort de Madame sa belle-Sœur.

MONSEIGNEUR,

Je ne doute pas que vôtre Excellence n'ait été sensiblement touchée de la mort de Madame la Marquise de Cavaillac sa belle-Sœur; sa naissance, sa pieté, son application à tous ses devoirs, sa tendresse pour sa famille, & son attention à tout ce qui vous regardoit, Monseigneur, personnellement. Tout ce mérite qui vous l'a fait estimer de son vivant, vous fait sentir plus vivement la douleur de l'avoir perduë. Comme personne ne s'interesse plus que moi à tout ce qui peut arriver d'heureux ou d'agréable à vôtre Excellence, personne ne compatit aussi plus que moi à ce qui l'afflige. Elle n'a besoin ni de nos reflexions ni de nos conseils, & les plus solides consolations sont en elle-même. Vous avez raison, Monseigneur, de vouloir honorer autant qu'il convient cette illustre Dame. Il est dans l'ordre de faire prendre le duëil aux gens de vôtre maison. Pour ce qui est de faire draper le ca-

rosse, cela n'est pas fort ordinaire pour une belle-Sœur. J'ai vû pourtant de nos Evêques qui l'ont fait; parmi nous cela est assez arbitraire, & chacun suit assez ses raisons & ses inclinations. Vous en pouvez user de même; le rang que vous tenez à Avignon, la consideration & le respect d'une aussi noble alliance, la reconnoissance des soins que cette Dame a pris de vôtre famille & des obligations particulieres que vous lui avez, peuvent bien autoriser toutes les marques d'honneur & de regret que vous ferez paroître en public. Dans les doeïls particuliers, quand on est touché, & qu'on a donné part de sa perte & de sa douleur aux personnes de distinction, un peu trop seroit plus supportable que trop peu. Voilà, Monseigneur, quelle est nôtre usage en France. Vous avez plus de sagesse que moi, mais on ne peut avoir plus d'attachement & plus de respect pour vous, ni être plus veritablement que je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 18. Fevrier 1708.



LETTRE CCCXXIX.

Compliment à M. l'Evêque de Marseille, nommé à l'Archevêché d'Aix.

MONSEIGNEUR,

Vous ne m'avez pas crû indifferent sur la nouvelle dignité que le Roi vous a donnée. Vous voilà Archevêque dans une Province que vous aimez & qui vous aime, où vous êtes déja connu & honoré, & où vous exercerez, soit pour l'Eglise, soit pour l'Etat, une autorité sage & gracieuse. Je sçai le regret qu'a vôtre Troupeau de vous perdre, mais vous ne vous en éloignez pas beaucoup, & il aura la consolation de vous voir au-dessus de lui, & de vivre encore presque sous vos yeux. Personne ne prend plus de part que moi à vôtre élevation, & ne peut être avec plus d'attachement & de respect que le suis, Monseigneur, vôtre, &c.

A Nismes ce 22. Fevrier 1708.

LETTRE CCCXXX.

Sur un faux bruit qui avoit couru d'un different entre M. de Montpellier & lui.

J'Ai appris, Madame, par la lettre que j'ai l'honneur de vous envoïer, qu'on disoit à Paris que nous avions eu M. l'Evêque de Montpellier & moi, une querelle fort vive au sujet de l'opera; que l'affaire avoit été poussée assez loin, avec aigreur de sa part & de la mienne. Je ne sçai qui a composé, ou pour mieux dire, inventé cette histoire. M. vôtre Frere ne m'a jamais parlé de l'opera qu'indifferemment & sans reproche; nos sentimens conviennent assez là-dessus: je ne le favorise ni ne l'approuve non plus que lui; il le souffre quand il le faut, aussi-bien que moi, peut-être un peu moins patiemment que moi; mais il n'a jamais blâmé ma tranquilité, comme je n'ai jamais blâmé son zele. Vous pouvez être assûrée, Madame, & assûrer qu'il ne s'est rien passé entre M. de Montpellier & moi qui puisse blesser tant soit peu l'amitié dont il m'a toûjours honoré, & que j'ai toûjours cultivée. Je pardonne presque à ces fausses relations, puisqu'elles me donnent lieu de vous témoigner le veritable respect

H v

avec lequel je suis, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 8. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXI.

Sur un procez où il avoit été condamné à Toulouse à M. l'Abbé de N....

VOus sçavez, Mr, l'aversion que j'ai toûjours eüe pour les procez. Je les avois heureusement évitez jusqu'ici, aïant d'ailleurs des occupations plus convenables à mon Ministere & à mon humeur. Il a fallu que j'aïe trouvé un homme, qui sans honnêteté, sans raison, sans interêt ni avantage pour sa cause, étant mon Diocesain, veut me faire conduire à la vûë de tout mon Diocese au travers d'une foule de plaideurs, pour jurer sur une chose dont il sçait bien que je n'ai aucune connoissance, & qui n'a rien de commun avec le fond de l'affaire, de laquelle je ne me suis point mêlé jusqu'alors; & qu'il se trouve des gens sages qui le soutiennent. Cette affectation de m'attirer à l'Audience, cet appel de l'offre que le Juge fait de venir recevoir le serment de son Evêque, aprés mille sortes de chicanes précedentes, cette variation de moïens, par laquelle il se vante d'avoir rendu le Parlement Juge & partie, ne méritoient gueres d'être ap-

prouvez. Je ne connoissois pas encore toutes les raisons que J. C. & saint Paul ont eües de nous défendre de plaider. S'il n'eut été question que de mon interêt ou de mon honneur particuliers, je les aurois sacrifiez à mon repos, & Messieurs de Toulouse n'auroient pas eu la peine de me juger & de se partager leur jugement. Si ma partie gardant quelque bien-séance pour la dignité, m'eut proposé d'aller dans la maison du Juge, je ne sçai si je n'aurois pas doucement & sans bruit acquiescé à sa demande, quoique contraire aux exemples de mes Predecesseurs. Mais c'est la dignité commune qu'il vouloit avilir dans la mienne peut-être sans y penser. On dit que les Evêques ont trop d'autorité : ils n'en ont pas trop s'ils en usent bien ; & ce n'est jamais une raison de Droit, moins encore de Religion de vouloir les abbaisser comme Evêques. Quoiqu'il en soit, il faut prendre patience. J'ai d'abord pensé comme vous qu'il falloit tout laisser là, & vous en revenir ici. Mais on m'a conseillé aussi d'essuïer encore ce second jugement, si vous connoissez qu'il puisse être plus favorable, &c.

A Nismes ce 9. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXII.

De condoleance à M. de Margon, Brigadier des Armées du Roi.

VOus avez perdu depuis peu M. vôtre pere, Monsieur, âgé de cent ans, plein de santé & de mérite. Il n'a connu ni les maux, ni les remedes qui nous font passer de si tristes jours; il a conservé jusqu'à la fin sa raison & sa pieté; il a vécu en homme de bien, & il est mort au milieu de sa famille comme mouroient autrefois les Patriarches. Il ne faut donc pas tant regreter de ne l'avoir plus, que loüer Dieu de l'avoir gardé si long-tems. Sa vie si sage vous laisse de grands exemples, & sa vieillesse si saine vous laisse de grandes esperances. Je sçai les beaux jours que vous avez passé à Agde avec nos deux aimables Prélats. Je suis ravi que M. vôtre fils vienne résider à Nismes. Il y tiendra vôtre place. Il sçait combien je l'estime, & il pourra vous faire sçavoir souvent qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 13. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXIII.

Compliment à Madame la Présidente de Marbeuf, sur la Profession de sa fille au Calvaire.

JE loüe Dieu, Madame, de la grace qu'il a faite à nôtre sainte fille de l'avoir conduite enfin jusqu'au sommet du Calvaire, & d'avoir accepté en union de son adorable sacrifice, celui qu'elle lui a fait d'elle-même. La voilà Professe, c'est à dire, au comble de ses souhaits, ne tenant plus au monde par aucun endroit, & reçûë au nombre de ces Vierges saintes qui suivent l'Agneau par tout où il va. J'ai grande confiance aux prieres qu'elle a bien voulu faire pour moi dans ces heureux momens de sa consecration, où le Ciel n'avoit rien à lui refuser ni pour elle, ni pour ses amis. Je prends part à sa joïe & à la vôtre. M. l'Evêque de saint Malo parle en saint & sage Prélat de l'élevation de M. Desmarets son frere. Le Roi en le chargeant de l'administration de ses Finances, ne pouvoit en ce tems-ci lui imposer un plus pesant fardeau. Il faut fournir dequoi soûtenir une guerre sanglante & ruineuse au dépens de la vie & de la substance des Peuples, & se faire une

eſpece de juſtice ſauvage, d'épuiſer les forces de l'Etat pour le défendre, & d'affliger les riches & les pauvres par des Loix dures, quoique neceſſaires. On eſt à plaindre dans ces places, & devant Dieu & devant les hommes. Je ſuis bien aiſe que Monſeigneur de Rennes ait le plaiſir de voir établir Mademoiſelle de B. agréablement. Je vous prie de vouloir bien le faire quelquefois ſouvenir de moi, & ſur tout de me croire auſſi parfaitement que je le ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20. Mars 1708.



LETTRE CCCXXXIV.

Réponse à une recommandation de M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

On me croit plus puissant & plus accredité que je ne suis ; mais je ne souhaite jamais tant de l'être que dans les affaires que vôtre Excellence me fait l'honneur de me recommander. Je me serois volontiers emploïé pour le jeune deserteur d'Avignon ; mais j'appris presque aussi-tôt qu'on m'eut rendu vôtre lettre, que M. le Duc de Roquelaure lui avoit accordé sa grace. Le Lieutenant de Roi & le Major m'étant venu voir, je leur demandai si cette affaire étoit finie, ils me répondirent que non, & que M. de Roquelaure avoit bien écrit de mettre ce garçon en liberté, mais que c'étoit à condition que ce qu'on lui avoit representé fut veritable, ce qu'ils ne croïoient pas. Je m'apperçûs qu'on disputoit l'âge de quatorze à quinze ans, & qu'on alloit former des difficultez. Je dis à ces Messieurs la part que je prenois à cette affaire, & les priai de ne point former

d'obstacles, ce qu'ils me promirent. Je suis bien-aise que ce jeune homme ait obtenu sa liberté; j'aurois voulu que c'eut été par moi pour mieux marquer l'attachement & le respect tres-sincere avec lequel je suis, Monseigneur de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 22. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXV.

De civilité à Madame la Duchesse de Roquelaure.

DEpuis mon retour des Etats, Madame, j'ai été si accablé d'affaires plus penibles & ennuïeuses, qu'importantes, que mes petits devoirs m'ont presque ôté les moïens de remplir les grands. Ce n'est pas que je les aïe oublié. M. le Duc a eu la bonté de me faire sçavoir de vos nouvelles & vous aura sans doute mandé l'empressement que j'ai eu d'en apprendre. Vous sçavez, Madame, combien je m'interesse à vôtre santé, à vôtre repos, à vôtre gloire, à tout ce qui vous regarde... On ne vous a pas laissé ignorer les solemnitez du mariage d'une de vos amies, les divertissemens, les fêtes, les presens, la joïe & la satisfaction mutuelle des mariez. Madame la Doüairiere auroit pû les rendre plus ri-

ches, mais non pas plus heureux qu'ils le sont, & qu'apparemment ils le seront l'un & l'autre par leur sagesse. Pareilles nouvelles sont les grandes de ce païs. Nous laissons au vôtre les grands évenemens, les mouvemens des Roïaumes, le rétablissement des Rois, le dérangement de tous nos ennemis, les esperances d'une florissante Campagne, & plus encore d'une paix prochaine. Je vous souhaite, comme on fait ici, les bonnes fêtes, & suis avec tout l'attachement & tout le respect possible, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Avril 1708.

LETTRE CCCXXXVI.

De civilité & de pieté à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Il faut suivre la Coûtume quand elle s'accorde avec nôtre inclination & souhaiter à vôtre Excellence les bonnes Fêtes. Ses fonctions & les miennes dans des jours aussi saints & aussi occupez que ceux-ci, ne me permettent pas de passer les regles précises du devoir, & d'y ajoûter aucun compliment. Je souhaite donc

que vôtre Excellence soutienne avec santé toutes les fatigues de l'Episcopat, sçachant qu'elle ne s'en épargne aucune, & qu'elle ait la bonté de se souvenir de me donner quelque part dans ses prieres, & de venir se délasser quelques jours aprés sa visite de Provence, dans la solitude de Cavairac. Je suis avec tout le respect & tout l'attachement possible, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 6. Avril 1708.

LETTRE CCCXXXVII.

D'honnêteté & d'affaires à M. de Valernot, Abbé de S. Æuf.

JE suis bien aise, Monsieur, de vous avoir prévenu au sujet de la Cure D... Connoissant, comme je fais, le zele que vous avez pour l'Eglise en general & pour vôtre Ordre en particulier que vous gouvernez si sagement, j'ai crû que je devois me confier entierement à vôtre choix pour le Sujet à qui vous voudrez remettre la conduite d'une Paroisse qui vous appartient, & que je regarde comme une des principales de mon Diocese. C'est un Peuple assez docile, & qui déferant volontiers à celui qui le gouverne, mérite d'être bien gouverné. Les deux Religieux

que vous me proposez les premiers me paroissent d'un bon caractere ; celui de Bourgogne & celui de Nisse. Le sçavoir, la pieté, le zele accompagné de prudence & de charité, sont les qualitez d'un bon Pasteur. Je recevrai avec plaisir celui que vous aurez choisi des deux. J'écris à M. A... de préparer sa démission. Heureux d'avoir pû faire quelque chose qui ait pû vous plaire, & vous témoigner le sincere & parfait attachement avec lequel je suis Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 30. Avril 1708.

LETTRE CCCXXVIII.

Consolation Chrétienne à M. de Colonde, sur la mort de sa femme.

JE suis sensiblement touché, Monsieur, de la mort de Madame vôtre Epouse. Personne n'a tant mérité d'être honorée pendant sa vie, personne ne mérite tant qu'on la regrette. Elle étoit faite pour pratiquer la vertu & pour l'inspirer aux autres. Il n'y a point eu de bonnes œuvres commencées ou rétablies de son tems à Montpellier, où elle n'ait eu part, & dont elle n'ait pris soin dans la suite. Sa pieté a été solide & perseverante. Elle laisse de grands exemples à cette Ville & à

ſa famille ; vous qui la connoiſſiez mieux, Monſieur, & qui avez été non-ſeulement le témoin, mais encore le compagnon de la plûpart de ſes dévotions, & qui d'ailleurs étiez uni depuis tant d'années avec elle par des liens d'une ſainte & douce ſocieté, vous avez plus de raiſon de ſentir vôtre perte & de vous en affliger. Mais auſſi vous avez plus de ſujet de vous conſoler, dans l'eſperance que le Seigneur l'a reçûë & récompenſée des peines qu'elle a priſes, & des charitez qu'elle a exercées en ce monde. Je ne perdrai pas la mémoire dans mes prieres, de l'amitié qu'elle m'a toûjours témoigné, & je m'eſtimerois heureux ſi je pouvois vous faire connoître à vous & à toute vôtre famille le parfait attachement, & la conſideration particuliere avec laquelle je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 7. Mai 1708.



ETTRE CCCXXXIX.

civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOus avez quitté Sommieres bien promptement, Monsieur. Falloit-il errompre si-tôt le plaisir qu'on avoit vous y avoir? car j'espere que vous y iendrez. Voilà ce que c'est que d'être ɛessaire en plusieurs endroits. Nous ıs souhaitâmes fort dans nôtre partie Caveirac. Je vous plains d'être com- relegué sur des côtes presque sauva- , où vôtre politesse aura beaucoup à iffrir. Au reste mon neveu l'Abbé est olu de partir d'abord aprés les Fêtes de Pentecôte. Envoïez-nous M. vôtre fils bbé incessamment, & croïez-moi tres- rfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

e Nismes ce 13. Mai 1708.



LETTRE CCCXLII.

D'affaire particuliere & de nouvelles publiques, à M. l'Abbé Ménard.

SI M. l'Evêque de Montauban passe par ici, Monsieur, je plaiderai vôtre cause avec raison & avec affection. J'en connois toute la justice,& je crois qu'il la connoîtra aussi, quand il en jugera par lui-même. C'est se faire honneur que de proteger un homme comme vous, & ce n'est pas assez de lui rendre justice, il faut se piquer de lui faire grace.

Il est vrai qu'on doit être dans une grande attente de cette Campagne. Une belle & nombreuse armée, nos premiers Princes pour Generaux, braves Soldats, bons Officiers, Superiorité ce semble en tout; cependant il faut tout craindre de ces grandes actions qui peuvent être glorieuses, & qui pourroient aussi être ruineuses. Je voudrois qu'on eut gagné une grande victoire, mais je ne voudrois pas qu'on donnât une grande bataille. Je souhaite sur tout la Paix : Dieu sçait quand il voudra nous la donner. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 15. Juin 1708.

LETTRE

LETTRE CCCXLIII.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

NE soïez point en peine de ma santé, ma chere Fille, elle est aussi bonne que je puis la souhaiter. Les chaleurs ne m'ont pas beaucoup incommodé. J'ai supporté les médiocres par la patience, le repos, le souterrain ; les bains m'ont aidé à moderer les grandes. Nous en voici bientôt à la fin. Pour vous qui agissez sans cesse, & que Dieu a doüée d'un temperamment plus vif que le mien, vous devez avoir plus souffert que moi. Nous sommes faits pour toutes les saisons. Le Ciel nous doit toûjours également porter à servir & à loüer nôtre commun Créateur; & les Hyvers & les Estez qui se succedent, si nous les passons à nous sanctifier, composent nôtre éternité. Je suis, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Nismes ce 24 Août 1708.



LETTRE CCCXLIV.

De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Vôtre Excellence ne se reposera-t-elle jamais ? De visite en visite, de Mission en Mission, aprés avoir instruit les peuples tranquilles de vôtre Diocese, vous allez exhorter les Troupes qui en sortent, & rien n'échape à vôtre ferveur & à vôtre zele. Je ne doute pas que le Comtat, cette region de paix, ne soit étonné de se voir tout d'un coup en armés, & ne se ressente à la fin des incommoditez que cause la guerre. Mais l'Eglise toute douce & patiente qu'elle est, doit quelquefois soutenir ses droits avec courage ; & saint Pierre prit l'épée & frapa même dans l'occasion. Je m'imagine pourtant que Dieu calmera bien-tôt cet orage. Il y en a de plus difficile à dissiper en Flandres, où cent mille hommes de chaque côté sont prêts à se détruire, presque sans sçavoir pourquoi les uns les autres. Ce seront de grands sujets de reflexion, quand ces heureux jours seront venus, que vous

drez vous délasser de vos fatigues
›stoliques. M. le Comte Gros que
s avons vû ici avec un extrême plaisir,
ı dit à vôtre Excellence combien elle
honorée ici. Mon Neveu a fait son
p d'essai assez heureusement, à ce que
amis & les miens lui ont dit, ou pour
courager, ou pour le flater. Je le ren-
e à Paris pour achever ses études de
bonne. Ce sera M. vôtre Neveu, Mon-
neur, qui remplira vos esperances,
les consolations qu'il vous donnera.
grande envie de le voir & de l'em-
sser, aprés vous avoir assûré qu'on ne
t être avec un plus sincere attachement
ın plus profond respect que je le suis,
nseigneur, de vôtre Excellence, le,

Nismes ce 24. Août 1708.



LETTRE CCCXLV.

De civilité à M. l'Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

J'avois eu des esperances agréables de l'honneur de voir vôtre Excellence dans la délicieuse retraite de Caveirac. J'y ai passé quelques jours tranquilles dans le Printems, où rien ne manquoit pour les plaisirs & les douceurs de la campagne, qu'une Compagnie exquise, qui répondît aux agrémens du lieu & de la saison. Mais vous étiez, Monseigneur, dans la ferveur de vos fonctions Apostoliques, dont le bruit venoit jusqu'à nous. J'ai appris même qu'aprés avoir porté le poids du jour & de la chaleur, vous avez été quelque-tems incommodé de vos fatigues, & que vôtre santé vous est revenuë avec le repos. J'ai eu du moins assez souvent la consolation d'oüir parler & de parler moi-même de vôtre Excellence. Messieurs & Dames, Dévots & autres, Seculiers & Reguliers, tout la loüe, tout l'honore également. L'Automne approche, Caveirac sera peut-être libre, les jours plus beaux & temperez, les pro-

menades plus commodes, & je pourrai vous y réïterer les assûrances de l'attachement sincere & du profond respect avec lequel je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nismes ce 24 Août 1708.

LETTRE CCCXLVI.

De civilité Chrêtienne aux Dames de Boucard.

JE reçûs à B... Mesdames, la lettre que vous m'adressâtes à N... par laquelle je connus ce que j'ai toûjours bien crû, la part que vous prenez à ma santé. Dieu, par sa grace, me l'a donnée assez bonne pour soutenir le travail de l'Episcopat, que le déreglement des mœurs & les miseres du tems rendent tous les jours plus difficile. J'espere trouver ma consolation dans la visite que je me propose de vous rendre devant ou aprés les Etats, où je serai témoin des bonnes intentions de vôtre Monastere, de sa régularité, de son union & de son attachement fidele à l'avancement spirituel de toutes en general, & de chacune en particulier. J'aurai grand plaisir aussi de trouver toute la Communauté dans une santé parfaite. Je suis, Mesdames, entierement à vous, &c.

A Nismes ce 30. Septembre 1708.

LETTRE CCCXLVII.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier.

BIen loin, Monsieur, de s'excuser d'avoir été long-tems sans avoir eu l'honneur de vous écrire, le respect qu'on a pour vôtre retraite veut qu'on s'excuse quand on vous écrit. Comme ce n'est pas mon intention d'abuser du privilege que vous avez eu la bonté de me donner, je ne veux pas aussi la laisser perdre. Quoique le Seigneur m'ait attaché à ce Diocese par des liens de Religion & de charité, & qu'il ait répandu ses benedictions sur ma résidence, mes pensées vont assez souvent du côté de vôtre solitude, & je m'imagine quelquefois, quand je passe ici de beaux jours, qu'ils seroient encore plus beaux auprés de vous. Ce païs-ci est devenu tout d'un coup tranquille. On n'y voit plus aucune trace de nos émotions passées, la paix y regne, mais la Foi n'y fait pas tout le progrez que nous souhaitons. La fureur a cessé, mais l'erreur reste encore & ne finira dans la plûpart de ces esprits préoccupez, que lorsque la fin de la guerre leur ôtera toute esperance de se rétablir. Cependant les mœurs, même des Catholiques, se relâchent. Vous ver-

, Monſieur, par le Mandement que
l'honneur de vous envoïer, que je
pû diſſimuler les déſordres que pro-
ſoit l'opera dans cette Ville en un tems
nous avions ordonné par ordre même
Roi, des prieres publiques, dans l'at-
te d'un grand & terrible évenement.
i eu ſujet d'être ſatisfait de la docilité
mes Dioceſains, & je ne crois pas
on redreſſe ici des théâtres, & qu'on
apporte de tels exemples & de telles
aſions de débauches. Agréez que je le
mette à vôtre jugement, & que je
is renouvelle ici l'attachement ſincere
eſpectueux avec lequel je ſuis, Mon-
r, &c.

Niſmes ce 30. Septembre 1708.



LETTRE CCCXLVIII.

De condoléance à Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris.

MONSEIGNEUR,

Agréez que je témoigne à vôtre Eminence, la part que je prends à la perte qu'Elle a faite de M. le Maréchal son frere. Cette Province qu'il a gouvernée long-tems & qu'il a toûjours protegée, le regrette generalement, & se ressouvient de sa pieté, de sa sagesse & de sa justice. Plusieurs personnes y sont reconnoissantes de ses bienfaits ou des marques de son amitié, dont sa mort a renouvellé la mémoire. J'ai été, Monseigneur, un de ceux qui l'ont le plus honoré, & pour qui il a eu plus de bonté. Je ne puis qu'offrir à Dieu pour lui mes prieres, & lui demander pour vous ses consolations, en vous assûrant de la veneration particuliere avec laquelle je suis, Monseigneur, de vôtre Eminence, le, &c.

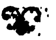
A Nismes ce 14. Octobre 1708.

LETTRE CCCXLIX.

Compliment Chrêtien au General des Chartreux.

J'Ai crû, mon tres Reverend Pere, que je devois vous faire part d'un Mandement que j'ai fait depuis peu dans mon Diocese, contre ce qu'on appelle l'Opera. Tout ce qui porte le jugement du monde vous appartient, à vous qui l'avez jugé, qui l'avez fui, & qui le condamnez tous les jours par vôtre vie retirée & penitence. Comme nous sommes persuadé que vous priez sans cesse pour la conversion des hommes, il est bon que vous connoissiez que nous y travaillons de nôtre côté, & que nous combattons tandis que vous tenez les mains levées. Je vous prie de demander à Dieu pour nous, la force de soûtenir nôtre Ministere, & de me croire avec autant d'estime & d'attachement que je le suis, mon tres-Reverend Pere, vôtre, &c.

A Nismes ce 19. Octobre 1708.



LETTRE CCCLI.

De civilité & de pieté à M. le Peletier, pour le commencement de l'année.

COmme il ne nous reste pas, Monsieur, selon les apparences, beaucoup d'années à passer au monde, nous pouvons, lorsqu'elles commencent, nous les souhaiter heureuses. Heureuses, c'est-à-dire, saintes, occupées de Dieu, de ses volontez, des graces qu'il nous a faites, & de celles que nous avons besoin qu'il nous fasse. Vous ne connoissez que ce bonheur, vous qui avez renoncé à tout ce que les hommes appellent ainsi, & qui dans une douce & pieuse retraite, travaillez à l'œuvre de vôtre salut, déplorant les agitations & les miseres du siecle. Nous parlons quelquefois avec M. de Basville de cette précieuse tranquillité qu'on ne peut s'empêcher de loüer & d'envier en même-tems. Nous sommes ici depuis un mois entre les besoins de l'Etat & ceux de la Province; prêts à remplir deux sortes de devoirs qui semblent presque incompatibles, & ne faisant des vœux comme vous que pour les affaires publiques. L'année où nous entrons ne ressemble pas à celle que nous venons de

passer. Je prie le Seigneur qu'il vous comble de ses benedictions de douceurs ; & je suis toûjours avec un sincere & respectueux attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 24. Decembre 1708.

LETTRE CCCLII.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

Votre lettre du dix-huit, ma chere Fille, m'a tiré de la peine où j'étois sur vôtre santé & sur vos affaires. J'avois appris que vous faisiez une retraite de dix jours dans le Monastere où vous êtes, pour vous disposer à passer saintement les Fêtes, & pour consulter le Seigneur loin du bruit & de la communication des hommes, & connoître les desseins qu'il a sur vous, & les graces qu'il vous prépare. Je n'ai osé vous écrire en ce tems-là, de peur d'interrompre vôtre dévotion & d'attirer sur moi quelques momens de cette attention que vous aviez comme reservée à Dieu seul. Presentement je vous crois un peu plus libre, & je le suis un peu plus aussi. Je vous souhaite au commencement de cette année, cette sagesse & cette docilité que Salomon demandoit au Seigneur pour connoître ses volontez & pour les suivre. Il n'y a point d'état dans

le monde & dans la Religion même où l'on ne doive s'attendre du moins à des petites tribulations. Il faut les supporter avec patience. Madame de Lisslebonne vous poura faire de bonnes leçons là-dessus. Je vous prie de lui faire rendre ma lettre, & de me croire autant que je le suis, ma chere Fille, vôtre, &c.

Je remercie Madame de Lamoignon de l'honneur de son souvenir, & lui demande part à ses prieres.

A Montpellier ce 16. Decembre 1708.



LETTRE CCCLIII.

Compliment Chrêtien à Madame de C... pour le commencement de l'année.

QUand je vous souhaite, Madame, au commencement de cette année une longue suite de jours heureux, j'entends des jours de salut & de benedictions spirituelles. Les années finissent si-tôt, & les prosperitez humaines valent si peu, qu'elles ne méritent pas nos premiers vœux, ni nôtre principale attention. Ce n'est pas que je ne demande pour vous au Seigneur ce repos qui fait qu'on le sert plus tranquillement, cette joïe qui est le fruit d'une bonne conscience, ces biens qui sont la matiere de vos charitez, & toutes les douceurs de la vie qui peuvent contribuer à vôtre sanctification. Je ne puis mieux répondre aux bontez que vous me témoignez, ni vous marquer plus efficacement la reconnoissance & l'attachement avec lequel je suis, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 26. Decembre 1708.

LETTRE CCCLIV.

De civilité & de remerciëment au P. Annat, General de la Congrégation des Peres de la Doctrine Chrétienne.

LE Pere Vignes, mon Reverend Pere, m'a rendu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'avois souhaité dans le tems du Chapitre de Beaucaire, qu'il fût élû Superieur de mon Seminaire, tant par la confiance que j'ai en lui, & par la déference qu'il a pour moi, que par la connoissance que j'ai de sa doctrine & de sa prudence pour l'éducation des Ecclesiastiques de mon Diocese. Vos Peres eurent d'autres vûës, dont je n'ai pas voulu m'informer. Vous avez bien voulu les redresser par vôtre sagesse, mon Reverend Pere, dont je vous suis tres-obligé. Je serois fâché plus qu'un autre d'avoir sujet de me plaindre d'une Congrégation que j'ai tant de raison d'aimer & d'estimer. Celà ne peut arriver sous un General qui la gouverne comme vous, & dont je suis si parfaitement, mon Reverend Pere, &c.

A Montpellier ce 3. Janvier 1709.

LETTRE CCCLV.

:ivilité pour le commencement de l'année.

. y a long-tems, Monsieur, que je joüis e la sincerité & de la constance de vô- :mitié. Sur cela les années finissent me elles ont commencées, & com- cent comme elles ont fini. Je suis tant bien aise qu'il y ait un jour où 'œux se réünissent, & où vôtre cœur re tout entier. J'en connois tous les mens, & j'aime à les entendre re- eller. Je vous souhaite à mon tour anté parfaite, un doux repos & des eritez plûtôt agréables qu'utiles, ; que je crois que vous les désirez -même. Vôtre fille est en droit de rire comme auparavant; elle a des ioritez qu'elle ne perd point, & elle us estimable par sa vertu qu'elle ne t par sa charge. Je vous prie de la r de ma part, & de me croire au- que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

ntpellier ce 3. Janvier. 1709.

LETTRE CCCLVI.

Compliment au P. Chifflet.

J'Ai toûjours bien crû, mon Reverend Pere, que vôtre amitié que vous voulez-bien appeller reconnoissance, ne dépendoit point du tems ni du changement des années. J'ai été pourtant bien-aise de voir au commencement de celle-ci les mêmes sentimens & le même cœur que je reconnoissois en l'autre. Si de mon côté je vous ai témoigné quelque considération particuliere, lorsque vous étiez avec nous ; ce n'étoit pas tant un avantage pour vous qu'un plaisir pour moi, & par l'approbation generale dont vous joüissez, vous pouvez bien juger qu'il n'y a pas grand mérite à vous estimer. Je ne suis pas surpris que vous soïez content de vôtre Auditoire, parce que je sçai que vôtre Auditoire doit l'être de vous. Par tout où vous prêcherez & où l'on aura du goût pour la parole de Dieu bien annoncée, vous devez vous attendre à une foule nombreuse & choisie d'Auditeurs. Vous aurez fait vôtre voïage de Pernes, dont je souhaite que vous soïez satisfait. Nos Etats vont finir. Le Carême approche. Je suis de tout mon cœur, mon R. P. vôtre, &c.

A Montpellier ce 9. Janvier 1709.

LETTRE CCCLVII.

Compliment à un Prédicateur, sur un Sermon qu'il devoit prêcher & qu'il lui avoit communiqué.

LEs affaires, Monsieur, qui nous retiennent ici depuis plus de deux mois & les dissipations inévitables qui les accompagnent, m'ont empêché de vous renvoïer plûtôt vôtre cahier. Je voi avec plaisir la noble occupation que vous vous donnez. Vous sortirez de vôtre Cloître comme un Prophéte, pour aller annoncer au Roi les veritez Evangeliques, & prêcher l'humilité aux Grands du monde. J'ai lû plus d'une fois cette premiere partie de vôtre Sermon, que vous avez bien voulu me communiquer. Je l'ai trouvée fort propre pour la ceremonie du jour & pour l'Auditoire du païs où vous prêcherez. Ce que vous leur direz les instruira & ne les effarouchera point. L'humilité ne leur paroîtra pas impraticable avec le temperammens raisonnables que vous avez pris; & je suis persuadé qu'on sera satisfait de vous, & que plusieurs se reconnoîtront dans les portraits que vous faites d'eux.

Je n'ai fait que quelques petites ratures

par-ci par-là;& comme je n'avois en main que cette premiere partie, je n'ai pû juger si elle n'étoit pas un peu trop longue, & j'ai présumé que quelques endroits ou quelques circonstances du Mystere ou de la cérémonie de la Céne que j'aurois souhaité voir entre-mêlez, sont dans la seconde partie. Pardonnez ma liberté, & croïez-moi tres-parfaitement, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 17. Janvier 1709.

LETTRE CCCLVIII.

De pieté à une Demoiselle.

VOtre lettre du commencement de cette année, ma chere Fille, ne m'a été renduë que depuis peu. La rigueur de la saison a tout dérangé jusqu'aux Courriers. Je vous aurois déja remercié de tant d'heureux jours que vous m'avez souhaitez & que j'aurois sujet d'esperer sur des vœux & des prieres comme les vôtres, si je les passois aussi utilement & aussi regulierement que vous pensez. La vie est devenuë si triste, par le peu de bien qu'on y fait, & par une infinité de maux qu'on y voit, que ne pouvant être agréable ni importante, on ne doit pas la désirer longue. Pour vous, ma chere Fille, qui vous

disposez à mourir au monde, & à cacher vôtre vie en J. C. il faut demander au Seigneur qu'il vous fasse vivre pour lui, & qu'il renouvelle vôtre ferveur toutes les années. J'avois sçû par vôtre famille, que vous aviez enfin pris vôtre parti, que vous aviez commencé à vous essaïer & à suivre les exercices de la Communauté, & que vous vous regardiez déja comme separée du monde & comme initiée aux Mysteres de la Religion. Vous me donnez le même avis dans vôtre lettre, & je voi avec plaisir la joïe que vous ressentez dans vôtre retraite. Dieu vous fera d'abord goûter les douceurs d'un repos que vous n'auriez pû trouver dans le siecle. Les soins, les affections, les inquiétudes que cause la chair & le sang, les bienséances & les dissipations inévitables dans les devoirs de la societé & dans l'embarras des affaires, & même des bonnes œuvres, ne vous troubleront pas. Vous passerez des jours tranquiles dans vôtre Solitude interieure. Mais il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y ait que des onctions dans l'état que vous embrassez, il y a des croix qui se trouvent de tems en tems. Je ne sçai quelles épines croissent parmi ces fleurs. On s'ennuïe de certaines Observances qui répugnent au propre sens, ou qui donnent trop de contrainte à l'esprit

humain. Plus on se croit raisonnable, plus on a du dégout. Il faut reduire son entendement sous l'obéïssance de J. C. & se persuader qu'il n'y a rien de bas dans sa Religion. Je ne vous en dis pas davantage pour cette fois. Je suis à vous, ma chere Fille, parfaitement, &c.

A Montpellier ce 22. Janvier 1709.

LETTRE CCCLIX.

De nouvelles à M. l'Abbé Menard.

J'Ai reçû depuis deux jours, Monsieur, vôtre lettre du premier de ce mois. Elle est restée à Montpellier aprés mon départ des Etats. Me voici presentement à Nismes, où le froid surprenant de la saison a fait, comme par tout ailleurs, de grands ravages. Nous avons accordé au Roi tout ce qu'il nous a demandé. Les miseres sont grandes, les besoins de l'Etat le sont aussi. Il est difficile & pourtant necessaire d'accommoder l'un avec l'autre. Il n'est pas vrai que nos Fanatiques remuënt : si des Etrangers ne s'en mêlent, ceux du païs vivront en paix. J'ai fait depuis quelques mois un Mandement contre l'Opera, apparemment vous l'aurez vû. Aimez-moi toûjours, & croïez moi, Monsieur, parfaitement à vous, &c.

A Nismes ce 20. Fevrier 1709.

LETTRE CCCLX.

De civilité à M. Maboul, nommé Evêque d'Alet, sur une de ses Oraisons funebres.

MONSEIGNEUR,

M. l'Abbé Guillot ne m'a rien appris sur vôtre sujet, dont je ne fusse déja bien persuadé; quand il m'a écrit du bien de vous, il vous a fait moins d'honneur qu'il ne s'en est fait à lui-même, & vous pouvez lui être obligé de son amitié, mais non pas de mon estime. L'Oraison funebre de Madame de Puberland, dont vous avez bien voulu me faire part, m'a paru si noble dans ses sentimens, si juste dans ses expressions, si judicieuse dans ses loüanges, qu'encore que nous l'eussions lûë en bonne compagnie aux Etats de Montpellier, j'ai eu un plaisir nouveau de la relire & d'en faire connoître ici les beautez que j'y connoissois. Vous avez donné l'éclat qu'il faloit à des vertus qui d'elles-mêmes n'étoient pas brillantes. Vous avez tiré de la vie d'une Religieuse toute la gloire que la Religion pouvoit attirer sur elle; & quoique vous me flatiez d'avoir laissé dans le genre d'écrire à ceux

qui viendront aprés moi, quelque bon exemple, je sens bien que je n'ai fait que vous préceder, & que vous ne pouvez trouver en cet art de meilleur maître que vous-même. J'attens avec impatience, Monseigneur, la satisfaction de vous voir dans cette Province avec M. l'Abbé Guillot vôtre ami & le mien. Comme je suis le premier de vos Confreres sur vôtre passage, je serai le premier à vous recevoir, & le plus porté à vous témoigner l'attachement & le respect avec lequel je suis, Monseigneur, vôtre, &c.

A Nismes ce 12. Mars 1709.



LETTRE

LETTRE CCCLXI.

Sur la necessité d'assister les Pauvres, plûtôt que de bâtir des Eglises.

J'Ai reçû vôtre Lettre, mon Reverend Pere. Je vous accorde la permission que vous souhaitez d'absoudre un cas reservé, & de benir les deux Chapelles de vôtre nouvelle Eglise, dont l'une est dédiée à S. François, & l'autre à S. Antoine de Padoüe.

Quant au secours que vous me demandez, on n'est pas en état de vous le donner; les aumônes de l'assiette sont réduites à si peu de choses, & la misere du tems est devenuë si grande, qu'il ne s'y peut rien ôter aux pauvres. Je conviens que c'est une bonne œuvre de bâtir des Eglises, mais les Pauvres qui sont les Temples vivans du Saint-Esprit, sont préferables. Vous ne sçavez pas apparemment que du tems de Monseigneur de Seguier, les aumônes de l'assiette étoient considerables. Les Etats les ont retranchées. On retiroit encore une pension du Diocese, moi je n'en retire point.

Pourquoi vous piquez-vous de la gloire d'avoir achevé vôtre Eglise? David laissa le Temple à bâtir à Salomon. Un autre le

ſera auſſi-bien que vous. Quelle imagination de croire ou de vouloir faire croire que vous mourrez cette année ! Laiſſés vôtre vie entre les mains de la Providence de Dieu. Craignés qu'il n'entre dans vôtre deſſein autant d'amour propre que de zele pour le ſervice de Dieu. Laiſſés cette année aſſiſter les pauvres, & leur procurer du pain. Je ſuis, mon Reverend Pere, tout à vous, &c.

A Niſmes ce 23. Mars 1709.



LETTRE CCCLXII.

Sur la mort de M. le Prince de Conty.

JE sçai, Monsieur, que vous avez été sensiblement touché de la mort de M. le Prince de Conty. Toute la France l'a regreté avec raison & avec justice, & vous l'avez pleuré par reconnoissance & par amitié. Il étoit tombé dans un état si triste & si languissant, qu'il étoit difficile que sa santé se pût rétablir. Son grand mérite lui a été long-tems à charge, & je ne sçai ce qu'on doit plaindre davantage, ou que ses jours soient sitôt finis, ou qu'ils aïent été si peu emploïez. Ses années auroient été peut-être plus longues, si elles avoient été plus heureuses. Mais enfin Dieu a voulu le sauver par les adversitez & les infirmitez de ce monde; & sa patience, sa résignation & les autres vertus Chrêtiennes qu'il a pratiquées en mourant, lui valent mieux pour son salut, que les grandes actions qu'il auroit pû faire pour sa gloire pendant sa vie. Je suis vôtre, &c.

Environ Mars 1709.

LETTRE CCCLXIII.

De pieté à une Demoiselle, sur son entrée aux Carmelites.

LEs soins fâcheux & continuels, ma chere Fille, que nous donnent depuis quelque-tems la disette du bled, & l'inquiétude des peuples dans nos Diocèses, m'ont empêché de vous témoigner aussi promptement que j'aurois voulu, la joïe que j'ai de vous sçavoir dans les Carmelites. Il m'avoit toûjours paru que c'étoit-là que vous vous vouliez, & où, selon toutes les apparences, Dieu vous vouloit. Les reflexions & les experiences que vous avez faites ailleurs, ne vous seront pas inutiles pour vous affermir dans cette paisible & sainte vocation. Vous avez assez connu le monde pour le mépriser & pour désirer d'en être entierement separée. Vous trouverez parmi ces vertueuses Religieuses, des pratiques qui vous sanctifieront, & des exemples qui vous consoleront & vous soutiendront dans vos peines. Je crois que vous sentez dans vôtre retraite cette paix de Dieu qui est au-dessus de tout sentiment. Je souhaite que le Seigneur vous la conserve. Je n'écris point à la Mere Superieure, ni à la

ere Loüise de la Misericorde. Je les fe-
ite seulement de ce que la Colombe est
venuë dans l'Arche. Je connois leur
arité, & rien ne vous recommandera
nt auprés d'elles que vôtre humilité &
ɔtre obéïssance. Je vous prie de me re-
ommander à leurs prieres, de me don-
r part aux vôtres, & de me croire au-
nt que je le suis en Nôtre-Seigneur, ma
ere Fille, vôtre, &c.

A Nismes ce 24. Avril 1709.

LETTRE CCCLXIV.

e civilité & de pieté à M. le Pelletier, pour le remercier d'un de ses Livres.

'Attendois, Monsieur, avec impatience,
& j'ai reçû avec plaisir le Livre que
ɔus m'avez fait l'honneur de m'envoïer.
m'accompagnera aussi-bien que vous
ıns les jours avancez de mon pelerina-
:, & m'apprendra les devoirs d'une
inte & sage vieillesse. Dieu veüille que
n profite au milieu de mes occupations
ɔmme vous le faites dans le sein de vô-
e solitude : car encore que nos ministe-
s soient fondez sur la charité, & que
ôtre solicitude regarde le salut des ames,
ne laisse pas de naître de ces soins exte-
eurs une dissipation presque inévitable

dans ces tems d'agitation, ou une triste lassitude dans l'âge où nous sommes. Ce païs-ci est fort affligé. La perte des bleds que l'Hyver a étouffez dans la terre, & des oliviers qu'il a dessechez jusqu'à la racine, a désolé toute cette Province, que les charges publiques avoient déja bien fatiguée. Cette misere particuliere qui est devenuë generale dans tout le Roïaume, nous doit bien faire souhaiter & demander au Ciel cette paix si necessaire au monde, & que Dieu seul peut lui donner. Je ne doute pas, Monsieur, que du port où vous avez heureusement abordé avant les tempêtes, vous ne voïez avec douleur les troubles & les malheurs d'un Etat, que nous avons vû si florissant. Le Seigneur le veut ainsi. Il nous humilie, il nous punit. Le Roi & ceux qui gouvernent sous lui sont bien à plaindre. J'ai envoïé à M. de Basville l'exemplaire de vôtre Livre qui lui étoit destiné. Il l'a reçû, & vous recevrez son remerciement presqu'aussi-tôt que le mien. Sa goute & son travail le vieillissent plus que ses années. Vous avez été des premiers à connoître & à faire valoir son mérite. Personne ne sert le Roi avec plus de capacité, plus d'affection & plus de succez que lui. Nous voudrions bien pouvoir nous rendre Solitaires pour quelques jours avec

vous, & nous remplir des reflexions que vous faites à loisir dans vôtre retraite; mais nous sommes liez également à nos emplois quoique differens. Je prie le Seigneur qu'il vous conserve ce que l'âge donne de venerable, & qu'il vous adoucisse tout ce qu'il peut avoir d'incommode. Je suis toûjours avec un respectueux attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 28. Avril 1709.

LETTRE CCCLXV.

De pieté à une Demoiselle.

J'Ai eu, ma chere Fille, une sensible joïe d'apprendre par vous-même, que vous commencez à goûter les douceurs du Carmel, que la grace de la vocation & la charité de vos Sœurs vous adoucissent tout ce qui pourroit y avoir d'austere, & que par le repos de vôtre esprit & par le desir ardent que vous ressentez de vous offrir à Dieu, & de l'adorer toute vôtre vie sur cette sainte Montagne, vous connoissez que c'est là que vous êtes appellée. Je ne doute pas que vous ne répondiez aux desseins que le Seigneur a sur vous, & qu'encouragée par l'exemple de tant de saintes Vierges, vous ne suiviez par tout l'Agneau avec elles. Je voudrois bien, ma

chere Fille, être à portée d'assister à la ceremonie aprés laquelle vous soupirez. Je prendrois volontiers pour moi l'emploi que vous avez la bonté de proposer à mon Neveu. Il est entierement occupé de ses études, & il ne vous faut pas un Novice pour une action comme celle-là. J'ai bien regretté la perte que vous avez faite de vôtre Mere Prieure, mais vous êtes dans un Monastere où toutes les morts sont précieuses devant Dieu, & où l'on ne peut perdre de vûë aucune vertu qui ne se puisse remplacer incontinent. Vous serez heureuse de tomber sous la direction de la Mere de Maulevrier, qui vous sera d'un grand secours, par ses instructions, par ses conseils & par la bonté même qu'elle a pour vous. La mort de la Sœur de Bethune m'a d'autant plus touché, qu'elle se souvenoit encore que j'avois prêché à sa Vêture, & qu'elle me donnoit part à ses prieres. Procurez-moi celles de la Mere Loüise de la Misericorde, & de toute la sainte Communauté. Tout ce païs est dans une grande misere, & vous jugez bien que le sort est presque égal de ceux qui souffrent ou qui compatissent. Demandez à l'Esprit saint, qu'il console les uns & les autres, & croïez que personne n'est plus à vous en Nôtre-Seigneur, ma chere Fille, que vôtre, &c.

A Nismes ce 18. *Mai* 1709.

LETTRE CCCLXVI.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier.

J'Ai appris, Monſieur, dans le beau Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoïer, que la vieilleſſe ne doit pas être pareſſeuſe, moins encore dans les Evêques que dans les autres hommes; parce qu'étant chargez de la conduite des Fideles, ſujets à miſeres, à foibleſſes, à ignorances, à déreglemens, ils doivent ſans ceſſe, ou les conſoler ou les inſtruire, ou les corriger. La diſette qui fait gemir aujourd'hui preſque toute la France, a tenu tout ce païs-ci, par la perte des bleds & des Oliviers, & par la mortalité même des beſtiaux, dans une déſolation & dans une inquiétude particuliere. Les pauvres, c'eſt-à-dire, les peuples, ont beaucoup ſouffert par l'avarice des uſuriers, & par la crainte de la famine. Nous nous ſommes donnez de grands mouvemens. M. de Baſville a pris & prend encore beaucoup de peine, & juſqu'ici le pain n'a pas manqué, & les petits grains dans ſix ſemaines mettront le monde en repos. Qu'eſt devenu, Monſieur, ce Roïaume que nous avons vû ſi floriſſant? J'ai crû être obligé pour l'inſtruction &

pour la consolation de mes Diocesains, & de ceux qui sont dans le même cas, de faire imprimer la Lettre Pastorale que je prends la liberté de vous envoïer. La Paix pourroit nous faire esperer l'abondance. Il faut l'attendre du Ciel. Je suis toûjours avec un tendre & respectueux attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 31. Mai 1709.

LETTRE CCCLXVII.

D'affaires publiques, à M. l'Abbé Menard.

VOilà, Monsieur, de grands changemens dans le Ministere. Tous ceux qui n'étoient pas contens de M. Chamillard, esperent tout de M. Voisin. Ceux qui étoient de ses amis le plaignent; quelques uns même croïent qu'un nouveau Ministre au commencement d'une Campagne, se trouvera un peu embarrassé, & s'imaginent qu'on l'a changé un peu trop tôt ou un peu trop tard. Pour moi qui ne me pique pas de politique, je plains l'ancien, je felicite le nouveau. Je suis persuadé que le Roi fait bien tout ce qu'il fait, & je prie Dieu qu'il benisse tout. Je vous aurois envoïé un exemplaire d'une Lettre Pastorale que j'ai faite sur la disette du tems, mais il faudra attendre une com-

modité qui ne coute rien. Aimez-moi toûjours, & croïez-moi, Monsieur, parfaitement à vous, &c.

A Nismes ce 16 Juin 1709.

LETTRE CCCLXVIII.

De pieté à une Demoiselle.

J'Avois déja sçû, ma chere Fille, que vous aviez solemnellement renoncé au monde & à ses vanitez; & que sous le voile d'une humble Carmelite, vous en pratiquez les vertus. J'avois aussi loüé le Seigneur qui vous a inspiré ce dessein, & qui vous a fait la grace de l'accomplir. J'ai ressenti une nouvelle joïe, quand j'ai appris par vôtre Lettre que vous avez fait vôtre sacrifice sans peine; que vous connoissez que ce que vous avez quitté, ne vaut pas ce que vous avez acquis; que vous commencez à goûter la paix que Dieu reserve aux ames qu'il a aimées & qu'il a choisies pour lui, & que dans l'état où il vous a mise, vous êtes heureuse, & vous sentez vôtre bonheur.

En effet, ma chere Fille, rien ne vous manque pour cela dans la sainte maison où vous êtes; les regles qu'on y suit, les exemples qu'on y donne, la solitude qu'on y trouve & les benedictions du

Ciel qui tombent abondamment sur vôtre sainte Montagne.

Je vous aurois volontiers envoïé ma Lettre Pastorale sur les miseres du tems, & je vous envoïerois encore un Mandement que je viens de faire au sujet des prieres publiques pour la prosperité des armes du Roi. Mais les commoditez sont rares, & les frais de la Poste sont grands & ne conviennent gueres aux Communautez.

Je me flate toûjours que j'aurai quelques parts à vos bonnes prieres, & que vous m'en attirerez aussi d'autres.

Pour moi, quoiqu'éloigné & separé de vous, je vous serai present en esprit. Je prendrai part à l'accroissement des graces que Dieu vous fera, & je serai toûjours, ma chere Fille, également à vous, &c.

A Nismes ce 15. Juillet 1709.

LETTRE CCCLXIX.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, sur le recouvrement de sa santé.

J'Appris, Monsieur, vôtre guerison plûtôt que vôtre maladie, & je priai le Seigneur qui vous conservoit, que ce fut pour vôtre sanctification autant que pour la consolation de ceux qui vous honorent comme je fais. Vôtre retraite du monde vous en a sans doute non-seulement separé, mais encore détaché. Vous goûtez depuis plusieurs années les douceurs d'une solitude Chrêtienne : Dieu vous aïant fait la grace de vous tirer des horreurs d'un siecle qui devoit être aussi malheureux & aussi corrompu que celui-ci. L'âge avançant toûjours, & la pieté croissant avec l'âge au milieu de vôtre repos, vous vous préparez à bien mourir. Les maladies mêmes dont vous êtes quelquefois affligé, & que vous supportez avec tant de resignation, sont comme des essais d'une mort qui ne peut guere être éloignée. Rien ne peut vous faire regreter ce que vous avez quitté. L'état où vous voïez les affaires presentes ne donne envie à personne d'y avoir part ; & la seule tentation que vous pouvez avoir dans

vôtre désert, c'est d'être trop sensible aux malheurs de la République. Mais tant que nous vivons nous sommes Citoïens de la Jerusalem terrestre. Nous devons être touchez de tout ce qui blesse la gloire du Roi, à qui nous sommes si redevables, ou la douceur & la tranquillité d'un Etat que nous avons vû si florissant. C'est une tristesse qui est selon Dieu, pourvû que la pieté civile ne trouble pas la Chrétienne, & qu'elle retienne dans le cœur la resignation & la confiance.

M. le Duc de Roquelaure & M. de Basville ont passé ici au retour de leur expedition du Vivarez. Ils ont étouffé dans sa naissance une rebellion qui alloit devenir tres-dangereuse. La disette du bled donne de grandes inquiétudes aux peuples, & celle de l'argent donne de grands embarras aux Riches.

Je prends la liberté de vous envoïer encore un Mandement fait depuis peu, à l'occasion des prieres pour la prosperité des armes du Roi aprés la rupture de la Paix. Je vous prie de croire que je pensé souvent aux promenades & aux conversations de Villeneuve, & que j'ai eu quelquefois d'assez fortes tentations de vous y aller renouveller le respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes le 1. Août 1709.

LETTRE CCCLXX.

A M. Partalés, pour le dissuader de se faire Prêtre.

VOtre lettre, quoique longue, Monsieur, ne m'à pourtant pas ennuïé. ai lû toutes vos avantures, & j'y ai fait otes les reflexions que vous pouvez souiter. Il me semble que tout se réduit à avoir si vos parens vous aïant voüé à glise & au Sacerdoce, & vous de tems tems vous y croïant appellé, vous dez prendre ce parti & vous y disposer, oique dans un âge déja avancé, par des ides convenables. Si vous me demanz mon avis, je vous dirai que vous n'y s pas obligé, & que même il ne vous nvient pas à present de vous faire Prê. Le vœu de vos parens ne vous engaà rien. Il faut que les vœux soient votaires & personnels. La vocation doit nir de Dieu, non pas des hommes. ailleurs, ces parens mêmes qui vous oient destiné pour l'Eglise, ne s'en sourent plus, & ne vous donnerent pas e éducation conforme à cet état; ainsi us ne devez avoir sur cela aucun scrue. Outre cela, vous êtes dans un âge il vous seroit difficile d'acquerir les

capacitez necessaires. Vôtre Evêque a été d'avis que vous demeurassiez dans vos petits emplois, où vous pouvez vous sanctifier en vous appliquant à l'instruction d'une petite jeunesse que vous porterez à la pieté, & gagnant ainsi vôtre vie selon l'ordre où la Providence vous a mis : car pour des pensions ou des gratifications de la Cour, le tems ne permet ni d'en esperer, ni d'en demander. Si j'avois quelque occasion de vous servir & de vous emploïer utilement dans mon Diocese, je le ferois avec plaisir, vous assûrant que je suis veritablement, Monsieur, tout à vous, &c.

Je me charge de faire dire les trois Messes à S. Gervasi.

A Nismes ce 13. Août 1709.



LETTRE. CCCLXXI.

De nouvelles à M. l'Abbé Menard.

LE Ciel n'est pas encore bien pour nous, Monsieur. La derniere affaire auroit pû être heureuse, si le General n'eût été blessé, & si le nombre n'eût enfin prévalu sur la valeur. On peut dire que nous n'avons pas perdu la bataille, mais que nous ne l'avons pas gagnée. Les ennemis ont plus souffert que nous. Nous avons pris de leurs drapeaux : ils ont été chargez plusieurs fois ; mais enfin ils sont demeurez maîtres du champ de bataille, & nous nous sommes retirez sous nos Places comme vaincus, aprés d'assez grandes pertes. Je suis fort touché de la blessure de M. le Maréchal de Villars, soit par le besoin qu'on a de lui, soit par l'amitié qu'il a pour moi. Je vous prie de me faire sçavoir les nouvelles que vous apprendrez de sa blessure, & de me croire autant que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 20. Septembre 1709.

LETTRE CCCLXXII.

Compliment à M. de Basville, sur la mort de M. de Lamoignon son frere.

J'Ai appris, Monſieur, la mort de M. vôtre Frere ; j'en ſuis touché pour lui & pour vous. Vous avez toûjours vêcu dans une ſi parfaite union de cœur & d'eſprit : vous faiſant dans les tems heureux un bonheur commun, dans les tems difficiles, vous ſervant de conſolation l'un à l'autre ; toûjours également amis, toûjours également freres. Qu'il eſt aiſé de juger de vôtre douleur ! On me mande qu'on ne peut pas être plus regreté qu'il l'eſt. Je n'en ai pas douté ; il ne peut preſque mourir perſonne de vôtre nom que ce ne ſoit une perte publique. M. de Lamoignon ſur tout, qui s'étoit acquis depuis long-tems l'eſtime & l'amitié de la Cour & de la Ville, par cette droiture & cette bonté qui le faiſoient l'arbitre de tous les differens, & le rendoient agréable & utile à tout le monde. Ces ſeparations, Monſieur, ſont bien ſenſibles : mais à quoi ne doit-on pas être accoûtumé dans la vie ? Je voudrois bien pouvoir vous être de quelque uſage dans votre affliction, mais vous n'avez beſoin que de

s-même, & vôtre sagesse vous en
irera plus que je ne sçaurois vous en
. Il me suffit de vous assurer que je
is part à vôtre douleur, que je sens
ienne, & que je suis, &c.

viron Septembre 1709.

ETTRE CCCLXXIII.

consolation à M. le Pelletier, sur les infirmitez de la vieillesse.

A visite, Monsieur, que je viens de
faire à M. le Duc d'Uzez, arrivé de
peu dans cette Province, m'a empê-
de répondre à vôtre Lettre. Je vois
vous avez quitté vôtre solitude de
leneuve avant que la saison de la cam-
ne fût avancée. Il faut ménager une
é foible; l'air de Paris est moins sub-
les secours y sont plus presens; &
nd on approche l'âge des Patriarches,
ut se mettre sous les soins d'une fa-
le, & recevoir de ses enfans les fruits
la bonne éducation qu'on leur a don-
. La confidence que vous me faites
'état où vous êtes & où vous réduit le
ls des années, me toucheroit davan-
: si vous n'en parliez pas si bien, & si
e voïois par là encore tout vôtre es-
dans vôtre Lettre, & dans celles

que M. de N... m'a communiquées. Mais enfin vôtre apprehension est raisonnable; tout ce qui tend à sa fin diminuë necessairement; la vigueur passe, les organes s'usent, l'esprit s'affoiblit avec le corps; le feu qui nous anime s'éteint insensiblement, & la raison aussi-bien que les sens succombent quelquefois sous les infirmitez de la vieillesse. Ceux qui comme vous ont mené une vie toûjours occupée, qui ont été chargez de penibles & importantes affaires, qui ont pris à cœur les interêts de l'Etat comme ceux de leur famille, qui sont vivement touchez des malheurs presens & des miseres de la Patrie; ceux-là, dis-je, ont à craindre que l'application & l'usage qu'ils ont fait de leur esprit, n'y causent enfin quelque défaillance. La nature cesse aussi souvent d'elle-même. Il y a peu de ces vieillesses heureuses qui se soutiennent jusqu'à la fin, & où le tems n'ôte à l'homme quelque partie de lui même; & cette benediction que Moïse prononça: *Sicut dies juventutis tuæ, ita senectutis tuæ*, ne se renouvelle gueres depuis. Nous avons vû, vous & moi, Monsieur, des hommes dont on avoit estimé le jugement & la sagesse, aprés avoir rempli les premieres Charges & les premiers Emplois du Roïaume, traîner un reste de vie dans une indolence

itoïable, ſans raiſonnement, ſans intelgence, oublier leur propre nom. J'aoüe que cette eſpece de mort vivante ſt une humiliation quand on la ſent ou u'on la prévoit. L'homme ne fait jamais lus de pitié que lorſqu'il commence à entrer dans ſon néant. La mort naturele eſt la peine du peché; la mort civile ou morale en eſt la penitence. Il faut s'y reigner quand on la voit approcher, & lans le danger de ne pouvoir plus offrir à Dieu avec liberté le ſacrifice des bonnes euvres & de la loüange, lui en faire un le ſon inaction & de ſon ſilence. Aprés cela, il faut ſe conſoler de tout. L'Apôtre nous apprend que, ſoit que nous vivions ou que nous mourions, nous ſommes au Seigneur. Nous devons croire que toute affliction comme toute conſolation vient de lui, que c'eſt toûjours un bien que ſa volonté s'accompliſſe en nous. En nous ôtant ce qui ſert à le connoître & à le ſervir, il nous ôte en même tems ce qui peut induire à l'offenſer. Cet affoibliſſement que vous croïez remarquer en vôtre perſonne, eſt une marque de l'attention que vous avez vers vous-même. Il n'eſt pas étonnant que vous éprouviez quelque changement & quelque diminution de force, que vôtre imagination ſe réfroidiſſe, que vôtre application ſe relâ-

che, que vos prieres soient moins ferventes, que vos pensées & vos actions soient moins vives, que le corps qui se corrompt appesantisse l'ame. Vous touchez ce terme fatal de la vie, dans lequel il n'y a plus que travail & douleur, selon l'Ecriture. La reflexion que nous avons à faire, Monsieur, car à deux ou trois années prés, nous sommes dans le même cas; c'est de nous regarder sur le déclin de l'âge comme des serviteurs qui vont devenir inutiles; de mettre à profit les heures que Dieu nous laisse, avant que le tems vienne, où selon l'Evangile, il ne sera plus libre de travailler pour le salut. Hâtons-nous de lui offrir des connoissances & des affections qui seront tous les jours plus usées, & prions-le que s'il veut nous punir avant nôtre mort de la privation des douceurs temporelles & spirituelles de la vie, il conserve du moins dans nos cœurs mortifiez un fonds de religion, de foi, d'humilité & de patience. C'est une grace & une & benediction du Ciel pour vous, d'être au milieu de vôtre famille, aimé & honoré de vos enfans, qui adouciront vos peines, qui respecteront jusqu'à vôtre foiblesse, & qui touchez de tendresse, de pieté & du désir de vous prolonger un reste de vie, auront les mêmes soins de vôtre vieillesse que

avez eu de leur enfance. Quoi-
: sois persuadé que vous n'avez pas
de mes leçons, & qu'un esprit so-
: tranquille comme le vôtre ne soit
:dinairement sujet à de pareils dé-
mens, j'ai bien voulu vous obéir,
eur, & vous témoigner avec quelle
nce je suis vôtre, &c.

mes ce 9. Novembre 1709.

TTRE CCCLXXIV.

*iment à M. Gonthieri Archevêque
Avignon, sur la mort du Prince Pamphile
avoit une pension sur l'Archevêché
Avignon.*

[ONSEIGNEUR,

us voilà donc déchargé de mille
cens écus Romains de pension sur
: Evêché. Le Prince Pamphile ne
oit mourir plus à propos pour vos
taux. Quelque joïe que m'ait donné
nouvelle, parce que j'aime à voir
ir vos revenus, j'ai crû aprés y avoir
pensé, que vous n'en étiez pas plus
, que le bien qu'on vous laisse est
ien que vous donnez, & que ce sont

vos pauvres qu'il faut feliciter & non pas vous. M. l'Evêque d'Usez & M. l'Evêque de Montpellier vous en feront leur compliment. Je vous fais le mien, Monseigneur, moins sur l'acquisition que vous faites, que sur la distribution que vous en ferez. Agréez que j'aïe l'honneur de vous renouveller en même-tems tous les sentimens de respect & de veneration avec lesquels je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 8. Decembre 1709.

LETTRE CCCLXXV.

De civilité au même.

MONSEIGNEUR,

On vous a dit vrai; nous sommes ici souvent ensemble. On y voit un Concile de dix-huit Evêques travailler pour le bien public, & chercher les moïens de soutenir l'état & la Province. Des affaires d'elles-mêmes assez tristes ont bien besoin de quelques intervalles de gaïeté: Nous en profitons; heureux si vous vouliez en profiter vous-même, & venir recevoir les complimens du Clergé de France, peut-être moins polis, mais peut-être

aussi

aussi plus sinceres que ceux d'Italie sur le gain de vôtre pension Pamphiliene. Je vous les réïtere encore avec tous les sentimens de respect avec lesquels je suis, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 12. Decembre 1709.

LETTRE CCCLXXVI.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, pour le commencement de l'année.

PArmi tous les embarras, Monsieur, où nous nous trouvons ici au sujet des affaires de la Province, qui sont à peu-prés comme celles du Roïaume, nous ne laissons pas de trouver quelques bons momens, M. de Basville & moi, & ce sont ceux où nous parlons de vous : nous repassons les differens états de vôtre vie, & nous ne croïons pas que vous aïez sujet de regreter les soins que vous avez pris pour le Public & pour vôtre famille, qu'on a regardé de tout tems comme les plus nobles devoirs & les premieres especes de charité des Peres & des Citoïens. Nous loüons les misericordes de Dieu sur vous, de vous avoir tiré des emplois difficiles & dangereux, & de vous avoir mis dans le port avant les tems de confusion

& de trouble. Je vous avoüe que nous vous envions quelquefois la douceur de vôtre retraite.

Je ne manquerai pas de faire vôtre representation à ce digne Magistrat, au sujet de ses derniers discours à l'ouverture de nos Etats. Il écrivit à M. son Neveu de vous les communiquer ainsi que faisoit M. son Frere : ce que je crois déja executé.

Comme nos années, à mesure que nous vieillissons, nous doivent être plus précieuses, & qu'assûrez de mourir bientôt, nous sommes plus pressez de bien vivre. Je vous souhaite pour cette prochaine année des benedictions du Ciel plus abondantes, & suis avec un plus parfait attachement, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 19. Decembre 1709.



ETTRE CCCLXXVII.

mpliment Chrétien à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, pour le commencement de l'année.

MONSEIGNEUR,

Je vous souhaite cette nouvelle année lle benedictions spirituelles, telles que dois vous les souhaiter, & mille bene-ctions temporelles, telles que les pauvres us les souhaitent. Vôtre charité se forti- tous les jours ; vous l'exercez par vos mônes, vous la persuadez par vos dif- urs & par vôtre Lettre Pastorale, où us ramenez les Ecclesiastiques à l'ori- ne & à l'administration primitive de rs biens. Si chacun avoit un cœur mme le vôtre, il y auroit fort peu de oins sans secours. Les Traitans de la trebande sont devenus sourds à nos eres trop souvent réïterées. Nous a- ns lassé leur patience & ils ont lassé nô- charité. M. Rousset vient de me ren- la lettre de vôtre Excellence, & s'est ontinent retiré. Il sera tout ce qu'il idra de moi, quand il me parlera de re part, parce que personne n'est a-

vec plus de respect & de soumission que moi, Monseigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 1. Janvier 1710.

LETTRE CCCLXXVIII.

Compliment Chrétien à Madame de C. pour le commencement de l'année.

ON n'a qu'à vous souhaiter des années, Madame, on est assûré qu'elles commencent, qu'elles finissent & qu'elles se passent heureusement, je veux dire dans une suite continuelle de bonnes œuvres ; vous usez du tems & de la santé que Dieu vous donne d'une maniere à vous en attirer la continuation. M. l'Evêque d'Agatopolis que j'attendois ici, n'y passera peut-être pas. Il m'a envoïé vôtre lettre, & m'a fait commencer cette année plus agréablement que je ne pensois... Nous sommes ici tenans les Etats de la Province de Languedoc, entre les demandes du Roi, les besoins du Roïaume & les miseres des Peuples. Il est assez difficile de satisfaire à des devoirs si differens, & à concilier les désirs avec la puissance. Tous nos vœux doivent tendre à prier le Seigneur qu'il vueille bientôt donner la Paix au monde, afin que

nous le servions plus tranquillement. Je vous demande toûjours quelque part dans vos prieres, & je vous assûre que personne ne vous honore plus, & n'est plus parfaitement que moi, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 10. Janvier 1710.

AVIS.

Les Lettres Françoises qui suivent, s'étant trouvées sans datte d'année, & la plûpart ne renfermant aucuns faits qui aïent pu leur servir d'époque certaine, l'on n'a pu mettre ces Lettres dans un meilleur ordre, qu'en laissant de suite celles qui sont adressées à une même personne.

moisy que je lui envoïai dabord de saint Germain ; & comme je lui ai écrit d'ici qu'il fit tout ce que vous souhaitiez tres-promptement, il m'a répondu qu'il ne se souvenoit pas de l'avoir reçûë. Si j'étois à Paris ou à Saint-Germain, j'envoïerois faire un éclaircissement là-dessus ; mais parce que nous sommes encore ici pour plus d'un mois, je vous prie d'avoir la bonté d'écrire encore une fois à M. Cramoisy vos volontez, & je les lui ferai sçavoir. Je n'ai pas eu le tems de m'arrêter à Paris, pour vous envoïer la suite du Journal que vous m'aviez demandé, à la premiere occasion aprés nôtre retour, je m'en souviendrai. Je vous prie de témoigner à M. de Salvador, que le petit present que je lui ai fait ne méritoit pas les remercîmens qu'il a eu la bonté de me faire, que je lui suis obligé de la maniere honnête avec laquelle il l'a reçû, & que je serois heureux si j'avois quelque chose de plus précieux à lui offrir. Faites-moi la grace aussi d'assurer tous mes parens & amis de mes tres-humbles services, & de croire que vous n'avez personne qui soit avec plus d'affection & de sincerité que je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Fontainebleau ce 29. Mai.

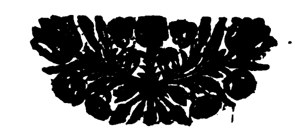
LETTRE CCCLXXXI.

De civilité, au même.

IL n'est pas vrai, Monsieur, que j'aïe été nommé à l'Evêché de Toulon, & le bruit que vous dites qui en a couru dans vôtre Ville, n'a aucun fondement, sinon la bonne opinion qu'on y a peut-être de moi. Je vous suis obligé des souhaits que vous faites pour moi là-dessus. Je suis plus tranquille que vous ne sçauriez croire, & je me trouve si bien où je suis, que je crains presque ce que mes amis me souhaitent. Je vous prie d'assûrer M. le Vicelegat de mes tres-humbles respects. Je ne manquerai pas de lui envoïer les feüilles du Journal des Sçavans tous les mois, à mesure qu'elles paroîtront. Je n'ai pû envoïer à Paris depuis que j'ai reçû vôtre lettre; je ne laisserai pas de mettre dans ce paquet les feüilles du mois de Janvier que l'Auteur m'avoit données, & que vous me ferez la grace de presenter à son Excellence. Si les autres n'ont pas plus d'étenduë que celles-ci, je pourrai les envoïer par la poste, afin que vous les receviez plûtôt. C'est une affaire de si peu de consequence que la dépense que je ferai pour cela, que je prie son Excel-

lence de n'en être point en peine. Je voudrois trouver quelque occasion plus considerable de lui témoigner la passion que j'ai pour son service. Les Gens d'affaires de M. de Montausier ne sont pas ici presentement ; ainsi je ne sçai si on a paié regulierement Mademoiselle de Montauri tante de M. le Baron d'Oissan. Je vous en rendrai compte au premier jour. Je vous prie cependant de faire rendre cette lettre à un Pere qui est Confesseur de cette bonne femme. On ne sçait pas l'Ordre dont il est ; ainsi on ne peut pas la lui adresser directement. Par son titre, je juge qu'il doit être Carme Déchaussé. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, & suis, Monsieur, &c.

A Versailles ce 18. Fevrier.



LETTRE CCCLXXXII.

Au même, pour s'excuser de recommander l'affaire qu'il avoit à Rome.

JE reçûs à mon retour du voïage, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & vous pouvez penser combien je vous suis obligé de l'honneur de vôtre souvenir. Toutes les bontez que vous avez pour moi me donnent un tres-sensible déplaisir de ne pouvoir vous servir comme je le voudrois dans l'affaire que vous avez à la Cour de Rome. Si j'avois trouvé les conjonctures favorables, je n'aurois pas attendu que vous m'en eussiez écrit plusieurs fois. Mais vous sçavez en quel état sont les affaires, & le mécontentement de ces deux Cours. Les esprits s'aigrissent plûtôt que de s'accommoder, & les Ministres ne se veulent charger de rien. Je n'ai pas laissé de solliciter M. l'Evêque de Laon neveu de M. le Cardinal d'Estrée, qui est de mes amis ; mais il m'a dit franchement, qu'il ne recommandoit pas même à M. son Oncle ses propres affaires, & qu'on ne lui laissoit à faire que celles du Roi. Voilà où l'on en est, & je ne prévoi pas qu'il y ait sitôt du changement. Ainsi,

Monsieur, contentez-vous de ma bonne volonté, & croïez que je suis plus mortifié que vous de ne pouvoir vous témoigner dans une affaire qui vous touche comme celle-là, avec quelle passion je suis, &c.

A Saint-Germain ce 28.

LETTRE CCCLXXXIII.

De civilité au même, qui lui avoit recommandé un de ses parens.

JE reçûs il y a quelque-tems, Monsieur, des mains de M. vôtre cousin le Prieur, une lettre, dans laquelle vous me faisiez l'honneur de me le recommander & de me renouveller en des termes fort obligeans ces témoignages d'amitié dont je vous ai toûjours été si obligé. Vous pouvez croire, Monsieur, qu'il ne me sçauroit rien arriver de plus agréable ni de plus glorieux que de trouver quelque occasion de vous rendre quelque service. Vous l'éprouverez à vôtre égard & en la personne de vos amis, quand vous ou ma fortune m'en procurerez les moïens. Il ne faut que voir M. vôtre cousin, pour avoir bonne opinion de son esprit & de sa sagesse. Je ne l'ai vû qu'un moment, & j'en suis tres-édifié. Il s'est promptement

renfermé dans son Seminaire, & moi qui releve d'une grande maladie, & qui rétablis tout doucement ma santé, je n'ai pû encore sortir pour lui aller rendre visite; à peine ai-je eu le loisir de l'assurer, que tout ce qui vous touche d'amitié ou de parenté, m'est tres-cher & tres-considerable, & que je fais tout le cas que je dois de ce que vous prenez la peine de me recommander, parce que je suis plus que personne du monde Monsieur, vôtre, &c. *A Paris ce 12. Novembre.*

LETTRE CCCLXXXIV.

De civilité au même, en lui envoïant une piece de Poësie.

VOus voulez-bien, Monsieur, que je prenne la liberté de vous offrir une petite Poësie, que j'ai été obligé de rendre publique, & par la sollicitation de mes amis & par l'ordre de personnes d'une autorité absoluë sur moi. Je croirois manquer à ce que je dois à la bonté que vous m'avez témoignée, si je la faisois passer par vos mains, sans vous en presenter un exemplaire. Je vous prie, Monsieur, de la recevoir, non pas comme un ouvrage digne de vôtre approbation, mais comme une marque d'estime

LETTRE CCCLXXXVII.

De remerciment & de civilité, au même.

IL y a long-tems, Monsieur, que je reçois des marques de vôtre amitié. Celles que vous avez la bonté de me donner au sujet du Sermon que j'ai fait à l'ouverture des Etats, ne me touche pas moins que toutes les autres. Elle me fait connoître que j'ai toûjours quelque part à l'honneur de vôtre souvenir & de vôtre estime. Il n'est pas difficile de vous confirmer dans la bonne opinion que vous avez de moi. Vôtre inclination vous préoccupe pour le mérite, & vous croïez volontiers que j'ai fait tout le bien que vous désirez que je fasse. Je vous prie de me continuer cette bonté, & de me croire avec toute la reconnoissance possible, Monsieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 23. Novembre.

LETTRE CCCLXXXVIII.

De civilité au même, pour s'excuser de ce qu'il n'avoit pû aller à Avignon.

JE pars de ce païs ci, Monsieur, avec un extrême déplaisir de ne pouvoir vous aller rendre la visite que j'avois résolu de vous rendre, & à tous nos amis d'Avignon. M. l'Evêque de Montpellier devoit être de ce voïage ; il s'est trouvé mal, & moi je me trouve si pressé d'affaires importantes, qui me rappellent dans mon Diocese. La saison est avancée, les chemins sont mauvais, j'ai un grand voïage à faire. Deux Evêques de mon voisinage m'ont prié de les ramener chez eux dans mon carrosse. M. de Basville & M. le Cardinal de Bonsy m'arrêtent deux jours à Montpellier, & les Fêtes de Noël me pressent. Voilà, Monsieur, ce qui fait mon déplaisir. Je me flate que vous ne m'en aimerez pas moins, & je vous assûre que je prendrai l'année prochaine un mois d'avance, pour vous assûrer que je suis toûjours également, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 3. Decembre.

LETTRE CCCLXXXIX.

De civilité au même, qui lui avoit souhaité les bonnes Fêtes.

JE viens de recevoir, Monsieur, les marques obligeantes de vôtre souvenir dans le souhait que vous me faites des bonnes Fêtes. Je suis si accoûtumé à toutes vos bontez, que je ne sçai plus quels remercimens vous en faire. Je m'imagine que vous ne doutez pas de ma reconnoissance, & que vous êtes bien persuadé, que je ressens comme je dois toutes les graces que vous me faites. Ma santé est fort bonne, & le Carême ne m'a point affoibli. Je vous souhaite mille prosperitez, & je suis avec toute l'affection & l'estime possible, vôtre, &c.

A Nismes ce 13. Avril.

LETTRE CCCXC.

Remerciment au même pour quelques nouvelles, & des Livres qu'il lui avoit achetez.

JE reçois toûjours, Monsieur, des marques de vôtre amitié. J'ai reçû la Bulle du Pape contre la trop grande élevation des parens & des neveux, & j'ai été bien aise de voir ces belles & nobles expressions, dont sa Sainteté se sert pour faire paroître son zele pour la discipline. Vous me promettez encore un Livre qui nous convient & que je n'ai pas. Je vous en suis tres-obligé : mais il faudroit me mander ce qu'il vous coute. Sur ce pied-là, je vous prirai de m'en chercher de pareils, & de me mander, si vous en rencontrez quelques-uns de bons, afin que selon les matieres où les usages que j'en puis faire, je les achete. Si j'en pouvois trouver ici quelques-uns de vôtre goût, vous veriez la reconnoissance que j'ai de toutes vos bontez, & l'attention avec laquelle je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes, ce 12. Mai.

LETTRE CCCXCI.

De civilité & de remerciment, au même.

VOus ne manquez, Monſieur, aucune occaſion de me témoigner vôtre amitié, & je n'en trouve aucune de vous témoigner ma reconnoiſſance. Le compliment que vous me faites ſur le Sermon qu'on m'a fait faire à l'ouverture des Etats, eſt une marque de vôtre bonté ordinaire. J'ai eu peut-être en cette rencontre un peu trop de déference aux prieres & aux ordres d'une aſſemblée qui avoit trop bonne opinion de moi, & j'ai un peu hazardé ma réputation pour marquer mon obéïſſance. Le ſuccez a été heureux : car vous ſçavez qu'il y a des témeritez qui réüſſiſſent, & qu'il y a un mérite dans la ſurpriſe, qui fait paſſer les défauts mêmes pour des vertus. Je vous rends graces de tout le bien que vous penſez & que vous dites de moi, & vous aſſûre que perſonne n'eſt plus veritablément & plus cordialement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Narbonne ce 20. Decembre.

LETTRE CCCXCII.

De civilité & de remerciment, au même.

LA bonté que vous avez, Monsieur, de me souhaiter tous les ans les bonnes Fêtes, me les fait passer agréablement, & le renouvellement des années m'est toûjours heureux par le renouvellement de vôtre amitié. Ce qui me fait plus de plaisir, c'est qu'en ces occasions, soit que vous fassiez des vœux pour moi, soit que vous m'offriez vos soins pour mes affaires, ce ne sont pas des complimens steriles que produit la coûtume & la bienséance, ce sont des offices effectifs qui partent du cœur, & qui continuent dans les actions, l'affection qui les a fait naître. Je vous prie de croire aussi que ma reconnoissance est de même, que je m'estimerois heureux si je pouvois vous en donner des marques, & que j'ai toûjours du moins le désir de vous faire connoître par mes petits services qu'on ne peut être plus que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nismes ce 23. Decembre.

LETTRE CCCXCIII.

De consolation à Madame l'Abbesse de S. Ausone, sur la mort de M. son Frere.

L'Estime particuliere que j'avois pour M. vôtre Frere, Madame, & l'honneur qu'il me faisoit de m'aimer, m'ont donné un grand regret de sa mort, & m'obligent de vous témoigner, quoique je vous sois inconnu, la part que j'ai prise à vôtre affliction & à vôtre perte. Sa pieté, dont j'ai souvent été le témoin, doit être d'une grande consolation à tous ceux qui le regrettent, & nous avons tous les sujets du monde de croire que Dieu a couronné sa vertu. Je lui avois fait une priere, Madame, il y avoit quelque-tems, que je croïois tres-avantageuse pour vous & pour vôtre Abbaïe. C'étoit de vous proposer M. Robuste.... La connoissance que j'ai de son habileté & de sa sagesse, & l'experience de son désinteressement & de sa probité, font que je vous fais la même proposition. Je suis assûré que vous en aurez de la satisfaction, & que vous en tirerez de l'avantage. Je voudrois, Madame, contribuer de quelque autre chose à vôtre repos & aux interêts de vôtre *Maison*, & vous témoigner par quelque

service considerable, la consideration & l'estime avec laquelle je suis, Madame, vôtre, &c.

A Lavaur ce 27. Decembre.

LETTRE CCCXCIV.

De civilité à M. Fieschi Archevêque d'Avignon, en lui envoïant l'histoire du Cardinal Ximenez.

MONSEIGNEUR,

Je suis extrêmement sensible à toutes les marques de bonté que j'ai reçû de vôtre part, & je ne serai satisfait qu'aprés avoir trouvé l'occasion de vous en témoigner mes tres-humbles reconnoissances. Je l'aurois déja fait, si les affaires d'un Diocese où la Foi de plusieurs est encore infirme, & où le Troupeau a besoin du Pasteur, ne m'eussent empêché d'en sortir. Jusqu'ici je me suis contenté, Monseigneur de recueïllir les bons exemples que vôtre Excellence seme dans tout le voisinage, d'apprendre ce qu'elle fait & de lui souhaiter ce qu'elle mérite; mais il me semble que ce n'est pas assez, & qu'il me reste des devoirs à rendre & des consolations à recevoir. Je chercherai avec

ſoin les occaſions d'avoir l'honneur de vous voir, & de ſatisfaire en même-tems à mes obligations & à mes devoirs. Cependant, Monſeigneur, je prens la liberté d'envoïer à vôtre Excellence l'hiſtoire du Cardinal Ximenez que j'avois composée quelques ſemaines avant mon Epiſcopat, & que j'ai laiſſée aller au public depuis peu de tems. Ce n'eſt pas un preſent que je vous fais, c'eſt un tribut que vous doivent tous ceux qui ſçavent honorer l'eſprit & la vertu. La bonté que vous avez eüe de prévenir de vôtre eſtime l'Auteur & l'ouvrage, fait que l'un & l'autre vous ſont également redevables. Je vous prie de recevoir avec le même accueïl favorable, le livre que j'ai eu l'honneur de vous offrir, & le profond reſpect avec lequel je ſuis, de vôtre Excellence, le, &c.



LETTRE CCCXCV.

De civilité & de pieté, à la sœur Angelique du Saint-Esprit.

IL me sembloit bien aussi, ma chere Sœur, qu'il y avoit long-tems que je n'avois reçû de vos nouvelles, & j'étois en peine de vôtre santé, car je ne doute ni de vôtre souvenir, ni de vôtre zele à prier le Seigneur pour moi. Vous m'apprenez que vous allez entrer en retraite; quelle joïe pour vous de donner ce tems à des reflexions salutaires, & à passer dix jours entre Dieu & vous, sans aucune communication avec les hommes. Je crois que vous emploïerez quelques heures de vôtre zele à demander que la colere de Dieu s'appaise, & que sa misericorde revienne sur nous. Priez-le qu'il confonde les méchans, qu'il protege nos Eglises, qu'il réünisse le Troupeau, & sur tout qu'il sanctifie le Pasteur. Je suis bien-aise que vous éprouviez toûjours la charité de vos bonnes Meres, elles compatissent à vos infirmitez, & vous devez par vôtre exacte regularité leur marquer vôtre reconnoissance. J'espere que j'aurai quelque occasion de vous revoir encore une fois, & de vous assûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis en Jesus-

Christ, ma chere Sœur, vôtre, &c.

A Nismes ce 29. Octobre.

LETTRE CCCXCVI.

Consolation Chrétienne à M. de Salvador, sur la mort de son Epouse.

LA part que je prends, Monsieur, à tout ce qui vous touche, me fait ressentir la perte que vous avez faite de Madame de Salvador, & me la rend commune avec vous. Quoique ses maladies frequentes vous eussent fait craindre ce malheur depuis long-tems, je m'imagine qu'elle s'y étoit plus préparée que vous, & que vous en avez été frappé comme si vous ne l'aviez pas prévû. Vous avez pourtant la sagesse qu'il faut pour moderer vôtre douleur, & sa pieté, sa résignation, sa patience dans ses maux, sont des consolations solides, qui touchent un esprit pieux & raisonnable comme le vôtre. Je ne manquerai pas de faire pour elle les prieres que vous souhaitez, & de lui en procurer de meilleures que les miennes. Si je pouvois d'ailleurs vous être de quelque usage ou de quelque consolation, je vous offre tout ce qui dépend de moi, & vous prie de croire que personne n'est plus parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c. *A Nismes ce 11. Avril.*

LETTRE CCCXCVII.

De recommandation à M. le President de Riquet, sur une Cure en litige.

AGréez, Monsieur, que je vous recommande le droit du sieur d'Avrolle, & que je vous prie de lui rendre une prompte justice. Il a obtenu des provisions en Cour de Rome pour m'aider à chasser d'une Cure de mon Diocese un Moine qui s'y étoit introduit, & qui n'avoit rien moins conservé que sa réforme. C'étoit un Religieux sorti de l'Ordre, & condamné à y rentrer par un Arrêt du Parlement d'Aix. Un Abbé lui a conferé une Cure relevant de son Abbaïe sans le connoître que par une mine trompeuse. J'ai bien-tôt reconnu ce qu'il étoit. Les remontrances, les Seminaires réïterez n'ont pû le corriger. J'espere que vous aurez la bonté & la justice de m'endé livrer, & de me croire aussi parfaitement que je le suis, &c.

[illegible], ma chere Sœur, vôtre, &c.

[illegible]

LETTRE CCCXCVI.

[illegible] à M. de Salvador, [illegible]

LA part que je prends, Monsieur, à [illegible] qui vous touche, me fait res[illegible] la perte que vous avez faite de Ma[illegible] de Salvador, & me la rend commu[illegible] avec vous. Quoique les maladies fre[illegible] vous eussent fait craindre ce malheur [illegible], je m'imagine [illegible] plus [illegible] que vous & que vous en avez été frappé comme [illegible] vous ne l'aviez pas prévû. Vous avez pour[illegible] [illegible] pour moderer vôtre [illegible], & la pieté, la resignation [illegible] dans les maux, sont des con[illegible] qui touchent un esprit [illegible] & raisonnable comme le vôtre. Je ne manquerai pas de faire pour elle les prieres que vous [illegible], & de lui en procurer [illegible] les miennes. Si je pouvois d'ailleurs vous être de quelque usage [illegible] consolation, je vous [illegible] moi, & vous [illegible] plus parfaitement [illegible] [illegible], &c.

LETTRE CCCXCVIII.

A Madame la Presidente de Druillet, sur le même sujet.

VOici, Madame, une nouvelle espece d'affaire, à laquelle moi, mon Diocese & cet honnête Eccesiastique qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, sommes également interessez. Nous plaidons contre un Moine autrefois reformé: il ne veut pas être Religieux & il l'est; il veut être Curé & il ne peut l'être; & ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il ne mérite d'être ni l'un ni l'autre. Vôtre credit ne sera jamais mieux emploïé qu'à m'en délivrer. Dieu me garde pourtant qu'il paroisse devant vos yeux, vous le prendriez pour un Anachorete, & vous seriez pour lui contre moi. Son concurrent n'est pas si dévot, mais il vous dira plus sincerement à quel point je vous honore. Je suis, &c.



LETTRE CCCXCIX.

A Madame de C... sur la mort de son mari.

QUe puis-je vous dire, Madame, & quelle consolation puis-je vous donner dans l'affliction que Dieu vous envoïe. Je sens presque autant que vous la perte que vous avez faite, & je juge par la douleur que j'ai de celle que vous avez eüe dans la surprise de cette mort que vous apprehendiez tant. Il n'y a qu'à se tourner vers Dieu, qui est le Pere des misericordes, & le Dieu de toute consolation : car les hommes, comme disoit Job, ne peuvent être dans les peines qui nous arrivent, que des consolateurs importuns. Quelque sensible que soit la perte & la séparation d'une personne qui nous étoit si chère, nous devons penser que nous ne l'avons pas perduë, puisque le Seigneur l'a appellée à lui, à qui nous sommes tous également, soit que nous vivions, soit que nous mourions. Les sentimens de pieté & de religion qu'il lui avoit donnez & qu'il avoit augmentez sur la fin, nous doivent être comme des gages de son bonheur, & de la misericorde qu'il lui a faite, & cette mort si touchante nous doit faire rentrer en nous-

mêmes dans l'attente de son jugement. Vous n'aurez pas manqué, Madame, de faire ces reflexions. J'ai fait faire ici des prieres qui sont les seuls offices d'amitié que je puis lui rendre. Je m'y emploïerai, & des gens meilleurs que moi, vous offrant dans cette occasion tout ce qui dépend de moi, & fâché de ne pouvoir vous aller rendre tous les soins dont je pourrois être capable, & dont vous pourriez avoir besoin dans le triste état où vous êtes: car je vous prie de croire que personne n'est si veritablement ni si constamment que moi, Madame, vôtre, &c.

Permettez-moi, Madame, de témoigner ici à tous Messieurs vos enfans, la part que je prends à leur douleur & à leur perte.

A Mazamet ce 17. Mars.



LETTRE CCCC.

De consolation.

J'Ai bien du déplaisir, Monsieur, de la perte que vous avez faite de M. de Regis vôtre beau-pere. Vous avez raison de croire que j'y prendrai part, & que je serai touché de vôtre douleur & de celle de Madame vôtre Epouse. La pieté de l'un & de l'autre vous servira de consolation. Je voudrois pouvoir vous en donner quelqu'une, & vous témoigner efficacement la passion avec laquelle je suis, &c.

A Nismes ce 16. Fevrier.



LETTRE CCCCI.

De recommandation pour un homme qui avoit une affaire.

UN de nos bons Marchands de Nismes, Monsieur, a une affaire devant vous, qu'il croit juste, & qui lui est de consequence. Comme il sçait l'amitié que vous avez pour moi, il croit que ma recommandation auprés de vous ne lui sera pas inutile. Je vous prie, Monsieur, de lui rendre la justice qu'il vous demande, & de lui faire les graces qui accompagnent le bon droit, s'il l'a. Je vous en serai tres-obligé. Je suis, Monsieur, avec une estime particuliere, vôtre, &c.

A Nismes ce 1. Avril.



LETTRE CCCCII.

De civilité & de pieté à une Demoiselle.

E vous suis bien obligé, ma chere Fille, de l'inquiétude où vous êtes de l'état ma santé à l'occasion des fatigues que us donnent en ces tems-ci les fonctions nôtre Ministere. Je vous avoüe que si voulois m'écouter, & suivre mon ination douce & tranquille, j'écarteis mille embarras de petites affaires ıvent inutiles, toûjours ennuïeuses, qui dérobent un tems que je pourrois peut-:e emploïer plus agréablement pour oi & plus solidement pour d'autres. ais que faire, sommes-nous Evêques ıur rien ? Les Ministeres de l'Eglise, sur ut l'Episcopat, ont été établis pour l'uité des Peuples. Il faut écouter leurs aintes, leurs besoins, leurs doutes pour s consoler, les assister & les instruire ı toute patience & doctrine. Ce doit re-là nôtre occupation. Que si nous ›us trouvons accablez pour nous être ndus trop accessibles, il ne faut pas se buter des indiscretions & des importuıtez qui surviennent, & la même charité ıi nous les attire, nous les doit faire pporter.

M v

Quant aux Offices & à la Procession....
qui vous avoient fait craindre pour moi,
je m'en suis tiré, non pas sans quelque
peine, mais sans aucune incommodité
dans la suite. C'est en cette occasion qu'il
faut porter le poids du jour & de la chaleur dans nos fonctions.

Je suis bien fâché que vous ne trouviez
pas chez vous toutes les facilitez que vous
auriez souhaitées. J'espere que Dieu par
sa grace applanira les voïes qui vous doivent
conduire au terme où vous aspirez.
Je suis de tout mon cœur, ma chere Fille,
vôtre, &c.



LETTRE CCCCIII.

De civilité Chrétienne aux Religieuses de Sommieres.

J'Ai reçû, Mesdames, avec beaucoup de joïe, les vœux que vous avez faits pour moi dans le cours de mon voïage, & au commencement de cette année. Je suis si persuadé du zele & de la bonté de vôtre cœur sur mon sujet, que je n'ai pas douté que vous n'aïez emploïé le credit que vous pouvez avoir auprés de Dieu pour ma conservation. J'aurois bien souhaité que la saison eût été moins rude, & les chemins plus praticables pour aller vous voir, & vous feliciter des progrez que vous pouvez avoir faits dans la vertu depuis mon absence. Mais je n'ai pû satisfaire mon désir, & je puis dire, mon impatience. Le tems se radoucira, j'irai passer quelques beaux jours auprés de vous, & si la visite que j'ai à vous rendre, n'est pas si prompte, du moins sera-t-elle plus longue. Faites que j'y trouve toutes les satisfactions que cherche un Pasteur dans la partie de son Troupeau, qui lui est plus chere, & que vous voïant touchées des devoirs de vôtre vocation, je vous regarde, selon les termes de saint Paul, com-

me ma couronne & ma joïe. Je prie toute vôtre Communauté de me continuer toûjours ses prieres, & de me croire aussi veritablement que je le suis, Mesdames, vôtre, &c.

A Nismes ce 8 Janvier.

LETTRE CCCCIV.

De civilité à Madame de Theiran Religieuse de Sommieres.

EN quelque endroit que je sois, Madame, je reçois avec un même plaisir, les marques de vôtre souvenir, & soit que vous me souhaitiez un heureux voïage, soit que vous vous rejoüissiez de mon heureux retour chez moi, comme c'est toûjours le même cœur de vôtre côté, c'est toûjours du mien la même reconnoissance. Je suis bien aise que toute vôtre Communauté Religieuse soutienne la rigueur de la saison, & qu'il y air de la santé dans vôtre Monastere. Je me persuade qu'on s'y perfectionne toûjours dans la pieté, & qu'on y prie bien Dieu pour moi. Je me réjoüis de l'heureux retour de vos Demoiselles ; elles portent, par tout où elles vont, les marques de la bonne éducation que vous leur donnez, & si elles vous font plaisir, quand elles

reviennent, elles vous font honneur, quand elles sortent hors de chez vous. Je suis ravi que Madame vôtre sœur se porte bien. Je vous souhaite à toutes, mille benedictions, & suis de tout mon cœur, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 7. Fevrier.

LETTRE CCCCV.

De civilité à la même.

JE ne suis pas fâché, Madame, que mon départ de S... vous ait donné quelque petit chagrin ; c'est une marque de vôtre amitié, que j'estime comme je dois, & dont je vous suis tres-obligé. Les Automnes finissent, les Printems reviennent, & il faut s'accoûtumer à se revoir & à se separer les uns des autres. Je perds une partie de mon repos quand je quitte la campagne. Les affaires s'accumulent dans la ville, & il faut les terminer avant les Etats. Mesdames M. sont arrivées. Les jours sont si cours, & leur voiture étoit si lente, qu'elle n'ont pû passer chez vous. Je saluë toute vôtre Communauté reguliere & seculiere, & je suis de tout mon cœur, Madame, vôtre, &c.

A Nismes ce 4. Novembre.

LETTRE CCCCVI.

De civilité, à la même.

JE ne puis aſſez vous témoigner, Madame, la douleur que j'ai d'apprendre l'état où ſe trouve Madame de B... Je la plains, je vous plains & toute vôtre Communauté. Vous avez bien fait de lui donner le Confeſſeur qu'elle ſouhaitoit. Comptez que pour le ſpirituel & pour le temporel, il n'y a point de conſolation & de ſoulagement que je ne vouluſſe lui procurer. Si j'avois crû lui être utile, je ſerois allé moi-même l'aſſiſter. Mandez-m'en des nouvelles inceſſamment. Conſervez-vous vous-même, & croïez-moi parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20. Mars.

LETTRE CCCCVII.

Compliment ſur le rétabliſſement de la ſanté, à Madame Boucaud Religieuſe.

UN voïage que j'ai fait à Niſmes, Madame, m'a empêché de répondre plûtôt à vôtre lettre. Vous ſçavez aſſez combien je m'intereſſe à vôtre ſanté, pour croire que j'ai beaucoup de joïe d'apprendre qu'elle ſe rétablit. Je ſou-

haite que les infirmitez du corps fortifient l'ame, & que le bon usage que vous aurez fait de vos maladies, vous en procure une entiere guerison. Je serai bien aise d'y avoir pû contribuer, & de vous avoir fait connoître que je suis veritablement, Madame, vôtre, &c.

A Sommieres ce 24. Août.

LETTRE CCCVIII.

A M. d'Aldeguier, après la perte d'un procez où il avoit été pour lui.

MOnsieur l'Abbé..... Monsieur, que j'avois chargé de la poursuite de mon affaire dans vôtre Parlement m'a fait connoître les bonnes intentions que vous avez eües de me rendre, & de me procurer même la justice que j'avois lieu d'attendre de tout Juge aussi peu prévenu & aussi équitable que vous. J'ai toûjours honoré la Magistrature, & j'étois persuadé que les Magistrats honoroient de même l'Episcopat, & que la Justice & la Religion s'entraidoient ensemble. Vous avez agi, Monsieur, & vous avez parlé dans vos avis sur ce principe, comme beaucoup d'autres. Dés que vous êtes devenu mon Juge, vous ne vous êtes plus regardé comme ma partie; vous n'avez

pas crû que ce fût un honneur pour vous d'humilier les Evêques, & vous avez soutenu le droit & les bienséances de la dignité, sans vous arrêter à je ne sçai quels mécontentemens qui ne me regardoient point, & qui étoient étrangers à mon affaire. Je sçai la bonté que ces Messieurs ont eüe de dire du bien de moi en me condamnant. Je mérite moins les loüanges qu'ils m'ont données que la Justice ou la grace qu'ils pouvoient me faire. Agréez donc que je vous fasse ici mes remercimens, & que je vous assure qu'on ne peut être avec plus de reconnoissance ni plus parfaitement que je le suis, Monsieur, vôtre, &c.

LETTRE CCCCIX.

Compliment à M. l'Evêque de Castres, sur la mort d'un ami.

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez appris la perte que nous avons faite d'un de nos meilleurs amis. Je n'avois jamais trouvé plus de probité & de bonne foi qu'en lui; & comme il n'y a guere de personnes que j'aïe tant estimé; il n'y en a guere dont je doive tant regreter la mort. Je voi avec

beaucoup de peine tous mes anciens amis de la Cour mourir les uns aprés les autres, & j'aurois tort si ces exemples ne me détachoient du monde, & ne m'obligeoient à penser à moi. Je compatis comme je dois à la douleur de M. N. & je lui souhaite toutes les consolations dont elle a besoin en cette occasion. Je ne doute pas que vous ne lui soïez d'un grand secours dans son affliction, & c'est un bonheur pour elle & pour vous que vous soïez dans sa maison. Je vous prie de vouloir bien témoigner à M. son fils, que je lui conserverai l'amitié que j'avois pour M. son pere, & que j'espere qu'il voudra bien succeder à celle qu'il avoit pour moi. J'ai une grande impatience de vous revoir & de vous assurer que personne n'est, &c.

LETTRE CCCCX.

Compliment au même.

MONSEIGNEUR,

Je serois bien fâché que vous eussiez trouvé à Paris des plaisirs qui pussent vous y retenir. Le monde y paroît avec plus de faste & plus de grandeur ; mais

vous en connoiſſez l'inutilité & l'agitation, & je vous crois aſſez ſage pour préferer à la vie tumultueuſe des gens de Cour, la douce & commode tranquillité dont nous joüiſſons en ce païs-ci. Nous ſommes aſſemblez dans cette Ville depuis ſix ſemaines. Nous donnons au Roi des ſommes immenſes, & nous croïons qu'il eſt permis, pour aſſiſter l'Etat dans ſes beſoins, d'apauvrir un peu nôtre Province. Le zele que nous avons pour le ſervice de S. M. & les eſperances de la Paix, qui n'a jamais paru plus prochaine, nous ſoutiennent encore, & laiſſent entrevoir aux Peuples un plus heureux avenir. Dieu veüille que ce que nous ſouhaitons nous arrive bien-tôt. Je ſuis bien-aiſe d'apprendre que vous trouvez quelquefois ſur vôtre chemin des gens de bien qui ſe ſouviennent encore de moi. Quoique j'aïe perdu de bons & illuſtres amis, il m'en reſte quelques-uns que j'honorerai toûjours, & dont je ne voudrois pas être oublié. C'eſt la ſeule ambition que j'aïe en ces quartiers-là. M. N. & Madame N. ſont de ce nombre. J'ai un extrême déplaiſir du triſte état où eſt reduit ce dernier, que j'ai toûjours regardé comme l'ami le plus officieux, le plus droit & le plus fidele qu'on pût trouver. Je plains bien Madame N. connoiſſant

comme je sais la bonté de son cœur & sa tendresse pour son époux. Je vous prie de leur témoigner les sentimens que j'ai pour eux, & de leur dire pour moi tout ce que vous sçaurez de plus touchant... Vous me faites plaisir de me mander l'envie qui vous a pris d'écrire contre N... ce sera une occupation pour vous, un profit pour le public & un honneur pour la Religion. Je crois bien que vôtre adversaire n'est pas digne de vous, mais en refutant ses mensonges, vous éclaircirez des veritez qui pourront édifier & convaincre des gens qui en ont besoin. Je suis, &c.

LETTRE CCCCXI.

Compliment Chrêtien à Mademoiselle d'Aubijoux, sur les cérémonies du Baptême qu'elle avoit reçûës.

VOus avez enfin reçû, Mademoiselle, les cérémonies du Baptême. On vous a revêtuë de la robe d'innocence : on vous a mis en main le flambeau de vôtre Foi. L'Eglise vous reconnoît en tout pour sa fille. Vous portez un nom qu'elle vous a donné, & vous voilà presentement tout à fait Chrêtienne. Vous avez sans doute entendu, & M. N. vous l'aura bien expliqué, que vous devez renoncer

aux pompes du siecle, c'est-à dire, n'avoir aucun attachement à ses vanitez, ni à ses plaisirs ; & selon saint Paul, user du monde comme n'en usant pas. J'aurois bien voulu vous rendre moi-même cet office de Religion, qui vous rend plus parfaitement ma Diocesaine, mais Dieu me reserve peut-être à quelqu'autre fonction & à quelqu'autre ceremonie de Sacrement. Croissez toûjours en vertu, & croïez-moi vôtre bon Pasteur, &c.

LETTRE CCCCXII.

Compliment à M. de Riquet, sur la mort de son Epouse.

JE sçai, Monsieur, à quel point vous êtes touché de la perte que vous avez faite de Madame vôtre Epouse ; il n'y en eut jamais qui méritât davantage d'être pleurée. Sa douceur, sa pieté, sa sagesse vous avoit uni avec elle par des liens aussi étroits que ceux de vôtre mariage, & vous regretez avec raison d'être privé d'une societé qu'un engagement mutuel, & plus encore une conformité d'humeur & de vertu vous avoit renduë si agréable. Mais vous sçavez, Monsieur, qu'il n'y a guere de bonheur durable, & que par des separations sensibles & rudes, Dieu se

plaît quelquefois à récompenser la vertu de ceux qu'il appelle à lui, & à mettre à l'épreuve celle de ceux qu'il laisse en cette vie ; il n'y a de consolations solides dans ces rencontres que celles qu'on tire de la Religion, qui nous enseigne à nous soumetre aux ordres de Dieu, à respecter ses saintes volontez & à remplir de lui ces vuides qu'il fait dans nôtre cœur. Je vous souhaite toutes les consolations que vous trouverez dans le fonds de vôtre pieté, & vous assûre que personne ne compatit plus sincerement à vôtre douleur, & n'est avec un plus parfait attachement que je le suis, &c.

LETTRE CCCCXIII.

Sur l'antiquité de l'Histoire, & de ceux qui l'ont écrite.

DEpuis qu'on aime la gloire, Monsieur, on loüe ceux qui l'ont cherchée, ou qui l'ont acquise par leurs vertus & par leurs actions, & l'Histoire est aussi ancienne que la valeur & le mérite. Il y eut des Ecrivains presque aussi-tôt que des Conquerans ; & dés qu'on eut appris l'art de remporter des victoires, on apprit l'art de les publier. Ceux qui s'étoient rendus illustres par leur courage, cher-

cherent une espece d'immortalité, & se voïant dans la necessité de mourir, voulurent vivre dans l'esprit des hommes; & ceux qui restoient aprés eux, trouverent des moïens de conserver leur mémoire & de se consoler de leur perte. Les premiers Historiens furent des peintres & des sculpteurs; les premiers mémoires furent en portraits & en figures. On apprenoit la vie des Heros en voïant leurs visages, où elle étoit comme peinte en racourci; & ces volumes de bronze & de marbre, furent les anciennes Histoires des premiers Peuples. On trouva bien-tôt aprés l'art de dresser des arcs de triomphe, & d'élever des colomnes qu'on enrichit de quelques inscriptions, qui furent comme des relations en abregé, & des commencemens d'Histoires. Nous apprenons de Diodore, que dans l'un de ces magnifiques tombeaux que les Rois d'Egypte avoient fait bâtir avec tant de soins & tant de dépenses, il y avoit un portique où leur guerre contre les Bactriens étoit representée en belle sculpture. Ces Princes avoient joint la pompe de leurs triomphes à celle de leurs funerailles; & faisant des images de leurs victoires les ornemens de leurs sepultures, ils avoient affecté de se rendre immortels dans le lieu même où *ils* étoient morts. Euhemere, qui selon

les Auteurs prophanes & ecclesiastiques, fut un homme sans religion, composa son histoire d'une entretisseure de titres & d'inscriptions sacrées qu'il avoit recuëillis dans les anciens Temples. Ænée fut surpris de voir les combats & les Heros de Troïe en peinture dans le Temple de Cartage naissante. Il vit brûler encore une fois son païs en effigie, & il auroit été bien-aise de voir qu'on avoit representé ses malheurs passez, s'il n'eut été en état de ne penser qu'aux presens ; & si ses égaremens & ses fatigues de la mer lui eussent permis de se réjoüir des actions qu'il avoit faites, & des dangers qu'il avoit échapez dans un siege de plusieurs années. Valerius Messala donna le dessein d'un tableau, où il fit exprimer tous les évenemens de la guerre qu'il avoit conduite contre Cartage & contre Jeron Roi de Sicile. L. Scypion fit exposer dans le Capitole un tableau qui representoit la victoire qu'il avoit remportée dans l'Asie, & L. Ostilius Mancinus, qui fut le premier qui passa jusqu'à Cartage, fit representer la situation & le retour de cette Ville fameuse ; & montrant lui-même au Peuple tous les endroits par où l'on pouvoit l'attaquer, il étoit l'interprete de son Histoire, & donnoit des mémoires publics de son expedition, avec tant de gra-

ce & tant de civilité, qu'il gagna l'affection du peuple, & obtint le Consulat à la premiere Assemblée. L'Empereur Severe, aprés avoir gagné la victoire sur les Partes, plûtôt par la lâcheté d'Artalan, que par sa propre valeur, envoïa la relation de son combat & de sa victoire au Senat par ses lettres, & la representation au peuple par des tableaux qu'il en fit faire. Enfin les arcs de Constantin & de Septimius, & les colomnes de Trajan & d'Antonin, n'ont-ils pas fourni des mémoires aux curieux, & ces livres de marbre n'ont-ils pas servi à enrichir les Histoires.

Mais je ne m'arrête pas à cette maniere d'Histoire; je parle de celles qui décrivent les grandes actions, non pas de celles qui les representent; de celles qui sont les ouvrages de l'esprit, non pas de celles qui sont les ouvrages de l'art; de l'histoire en livres, non pas de l'histoire en tableaux; qui instruit l'esprit, & non pas qui frape les yeux, & qui donne une vie aux Heros, qui est à l'épreuve du tems & de la violence. Il est mal-aisé de trouver la source & l'origine de cet art agréable de raconter les grandes actions. Les Peuples Latins avoient eu si peu de soin de recueïllir des mémoires, qu'il ne reste aucun vestige de relation de leur tems, & qu'ils semblent ou n'avoir rien fait de

mémorable, ou l'avoir voulu cacher à la Posterité. Denis d'Halicarnasse en fait sa plainte dans le premier livre de ses Antiquitez Romaines. Il parut enfin une espece d'histoire dont les Pontifes avoient dressé le plan quelque-tems aprés la fondation de Rome, comme remarque l'Orateur Romain.

Les Grecs qui avoient si bonne opinion de leur Nation, qu'ils prenoient tous les étrangers pour des barbares, & qui joignoient à l'usage des sciences, cet orguëil qui les accompagne ordinairement, se sont donnez toute sorte de préference dans la connoissance des Arts liberaux. Ils ont voulu passer non seulement pour les maîtres, mais encore pour les inventeurs de tous les Ouvrages de l'esprit; & non contens d'avoir quelque ordre d'excellence au-dessus des autres, ils se sont encore attribuez quelque ordre de temps, & se sont persuadez que ce n'étoit pas assez d'être les plus celebres, s'ils n'étoient aussi les plus anciens dans l'intelligence des disciplines humaines. Les Auteurs Hebreux soutenus par quelques Auteurs Ecclesiastiques, veulent que Moyse soit le premier Historien, & que les relations qu'il a écrites de la création du monde, soient les premieres écritures, & par l'ancienneté de leur sujet, & par celle de

leur Auteur. Ils reprochent aux Grecs ce que leur reprochoit autrefois le Vieillard d'Egypte en la personne de Solon, que les Grecs étoient encore dans leur enfance; qu'ils sçavoient à peine ce qu'ils voïoient, & qu'ils n'étoient point instruits des mysteres des choses passées. Ils disent avec Tacite, que les Egyptiens ont introduit l'usage des Hieroglifiques, & gravé sur les marbres ces symboles mysterieux qui étoient comme des mémoires figurez des actions passées; que les Pheniciens ont imité cette façon d'écrire l'Histoire, & qu'ils l'ont enseignée aux Grecs, dans la grande liberté qu'ils avoient d'entretenir avec eux toute sorte de commerce.

Quoiqu'il en soit, il y a quelque apparence que Moyse les a devancez dans la composition de l'Histoire; mais il n'est pas certain qu'il en ait été l'inventeur. Enoc qui fut le septiéme descendant d'Adam, avoit écrit devant lui, s'il en faut croire les Peres de l'Eglise aprés saint Jude, qui se sert de l'autorité des paroles qu'il en a tirées dans son Epitre Catholique. Je sçai bien que ce Livre n'est reçû ni dans le Canon des Hebreux, ni dans celui des Chrétiens, & que l'Eglise & la Synagogue le rejettent également. Les uns, parce qu'il contenoit des choses tou-

chant le Messie, qui ne leur étoient pas favorables, selon la remarque de Tertulien; les autres, parce que l'ancienneté du Livre faisoit douter de la verité de l'Auteur, comme rapporte S. Augustin, ou parce que les Heretiques l'avoient dépravé, au sentiment de Clement Evêque de Rome. Il est certain qu'il avoit donné sujet à tous les premiers Peres de l'Eglise de croire que les Anges avoient des corps; qu'ils avoient eu commerce avec les filles des hommes, & qu'ils avoient produit les Geans. Mais bien qu'il ne fût pas canonique, il ne laissoit pas d'être utile & ne passoit pas pour condamné, parce qu'il n'étoit pas reçû. Il est à croire que Moyse aïant été élevé dans la Cour du Roi d'Egypte comme s'il eût été Prince, avoit appris toute la sagesse des Egyptiens, comme saint Estienne le dit dans les Actes des Apôtres. Clement Alexandrin qui étoit natif d'Egypte, & Diodore qui avoit eu de grandes communications avec les Prêtres de cette region, nous apprennent, qu'on élevoit les enfans, premierement à écrire une lettre avec netteté & avec élegance; qu'on leur donnoit ensuite le soin d'écrire l'Histoire, & qu'on les appelloit *Scribæ Sacrorum*; & que le dernier dégré étoit d'être admis dans les mysteres de la science *hieroglifique*, & dans l'inter-

pretation de leurs ſacrées cérémonies ; qu'enfin leur fonction principale, lorſqu'ils étoient élevez à la dignité du Sacerdoce, étoit de lire au Roi, pour ſon instruction, les anciens mémoires, qui contenoient les actions & les entrepriſes des grands Hommes. Ce qui peut convaincre qu'il y avoit des Hiſtoires écrites du tems de Moyſe ; comme ſaint Auguſtin a crû dans ſes Livres de la Cité de Dieu, & dans ſes queſtions ſur la Geneſe. Mais je n'en veux croire qu'à Moyſe même. Ne cite-il pas dans le Livre des Nombres, l'Hiſtoire des guerres du Seigneur, qui furent celles du tems d'Abraham, ſelon Ugo de ſaint Victor ? Je ſçai bien que les Hebreux donnent à ce paſſage un ſens prophétique, & qu'ils veulent que Moyſe ait cité des Livres qu'il prédiſoit, & des guerres qu'il avoit prévûës. Mais cette interpretation n'eſt pas fort ſûre. Joſeph nous veut faire croire que les enfans de Seth aïant appris par tradition de leurs ancêtres qu'Adam avoit prédit deux déſolations du monde ; l'une, par l'incendie, l'autre par le déluge, avoient fait dreſſer deux colomnes, l'une de pierre vive, l'autre de terre cuite, où ils avoient imprimé les mémoires & les traditions de leurs peres, qui devoient ſe conſerver en dépit des eaux & des feux ; mais je crains

que ces colomnes de Joſeph ne ſoient auſſi fabuleuſes que celles d'Hercule : Quant à la vanité des Egyptiens, qui ſe vantoient de ſçavoir l'aſtrologie depuis plus de cent mille ans, elle n'eſt fondée que ſur l'impunité de mentir, & ſur l'erreur qu'ils avoient de l'éternité du monde. Pour les Chinois, il eſt preſque verifié qu'ils ont des hiſtoires plus anciennes de plus de cinq cens ans que celle de Moyſe, écrites du tems d'Abraham. Voilà, Monſieur, bien de l'antiquaille. Croïez-en ce qu'il vous plaira, pourvû que vous croïez que je ſuis, &c.

LETTRE CCCCXIV.

Sur les qualitez de ceux qui écrivent l'Hiſtoire, & ſur l'eſtime qu'on en a fait dans toutes les Nations & dans tous les tems.

C'Eſt un emploi plus important qu'on ne penſe, Mr, que celui d'écrire l'Hiſtoire, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a dit, que ceux qui donnent l'immortalité, doivent la mériter eux-mêmes, & qu'il faut que celui qui décrit les grandes vertus, ſoit auſſi Heros en ſa maniere, que l'ont été ceux qui les ont pratiquées. Auſſi toute l'Antiquité n'a ſçû réſoudre à qui ce ſoin devoit appartenir. Denys de Thra-

affaires, & qu'une dignité souveraine rendoit venerables à leurs Republiques.

Lorsque le Peuple Hebreu, que l'Ecriture appelle, le Peuple aîné, le Peuple favori, le Peuple saint, étoit l'admiration ou la terreur des autres Peuples, Dieu qui répandoit sur lui ses faveurs, exigeoit aussi sa reconnoissance ; il les faisoit vaincre, mais il vouloit être reconnu pour l'Auteur de leurs victoires, & ne leur accordoit ses bienfaits qu'à condition qu'ils en conservassent la mémoire. Il leur ordonna d'abord d'en faire une tradition perpetuelle dans leurs familles ; il voulut que les premieres instructions qu'on donneroit aux enfans fussent des revelations du secours de Dieu, & de la valeur de leurs peres ; que les anciens racontassent à leurs neveux les merveilles de leurs Nations, comme des Historiens domestiques ; & qu'il se fît parmi les Israëlites comme une histoire vivante, & un recit continué par tous les dégrez des generations... Aprés qu'il a voulu se communiquer au monde, & faire paroître au dehors les miracles de sa puissance & de sa sagesse, il a choisi Moyse pour être l'Ecrivain de la création, il a voulu qu'il fît connoître à tous les Siecles les premiers effets de sa Providence visible dans la naissance de la nature. Pour le disposer à

:t emploi, il permit qu'il fût élevé en
rince, qu'il fût nourri dans la Cour du
.oi, qu'il fût instruit dans son enfance de
ous les arts & de toutes les disciplines
'Egypte, & choisit pour écrire l'Histoi-
: de sa Puissance, celui qu'il avoit choi-
pour être le Legislateur de son Peuple,
: dompteur des tyrans, & comme le maî-
:e de la Nature. Josué qui lui succeda
our le gouvernement, fut aussi son suc-
cesseur en matiere d'Histoire; & depuis,
e soin fut donné à des Conquerans, à
es Prophétes & à des Pontifes; & Jo-
:eph même qui fut le dernier de leurs
Historiens du tems de Tite & de Vespa-
ien, descendoit des Prêtres & des Prin-
es d'Israël, & méritoit son emploi par
a qualité & par les dignitez de ses An-
cêtres.

Les Egyptiens n'eurent pas moins de
veneration pour ceux qui devoient écrire
es Histoires de leur Nation. Diodore nous
apprend, que la seconde dignité parmi
eux, étoit celle du Sacerdoce, & que les
Prêtres avoient l'honneur aprés les Rois,
tant parce qu'ils étoient les Ministres des
Dieux, que parce qu'ils étoient les pre-
miers Conseillers du Prince, & les maî-
tres communs de toutes les sciences. Aus-
si étoit-ce une religion & un usage sacré
de diviser en deux parties les revenus que

N v

le Roi tiroit des entrées & des impositions publiques, dont la premiere étoit reservée pour l'usage des sacrifices, & pour l'entretien particulier des Prêtres. L'autre entroit dans l'épargne du Prince, & étoit destinée à servir aux necessitez de l'Etat. Ces hommes que leurs fonctions, leur dignité, & leur âge rendoient venerables; qui par une grande connoissance des Astres, perçoient les voiles de l'avenir, & qui jugeoient par leurs sacrifices, des bons & des mauvais succez des entreprises de leurs Souverains; ces hommes, dis-je, avoient le soin de recueillir, de composer & de garder comme un dépôt sacré, les mémoires publics, pour en tirer dans les occasions des avertissemens & des exemples pour la conduite de leurs Princes. Ce fut ce qui obligea Herodote à passer en Egypte, & à visiter les Prêtres de Vulcan, & ceux du Soleil pour apprendre plusieurs secrets qu'il jugeoit necessaires pour l'ordre & la disposition de son Histoire.

Croïez-vous que les Perses aïent eu moins de curiosité & moins de veneration pour l'Histoire? Le Livre d'Esther nous apprend que le Roi Assuere ne pouvant point dormir une nuit, se fit apporter les Annales & les Histoires des siecles passez, ou pour adoucir ses inquiétudes

par une lecture agréable, ou pour occuper un tems qu'il avoit destiné au repos, & retirer quelque fruit de sa veille, comme le remarque Joseph. Lorsque ce Prince eut découvert la conjuration des Eunuques, & qu'il eut pourvû & à la vangeance de leurs crimes, & à la seureté de sa personne, il n'eut point de repos qu'il n'eût fait inserer cette entreprise dans les Histoires; il en fit dresser le mémoire en sa présence, & voulut l'écrire lui-même dans son Journal, emploïant ainsi à écrire les actes publics cette même main qui portoit le sceptre, & qui remportoit des victoires.

Les Grecs ont été barbares sur le sujet de l'Histoire, & Tatian leur reproche la négligence qu'ils ont eüe à recueillir les mémoires de leur Nation. D'où vient que ceux qui se sont avisez depuis de nous exposer leurs actions & leurs coûtumes, ne trouvant aucun fondement de verité, ont rempli leur Livres de fables & de mensonges, & ont suivi leur imagination & leur caprice, n'aïant aucune autorité ni aucun témoignage à suivre. Les Romains ont été mieux policez; ils ont connu que les grandes actions sont des exemples pour tous les siecles; que les descendans doivent s'instruire par les vertus de leurs Ancêtres, & qu'il est important pour la

prosperité des Etats de conserver une tradition publique des choses mémorables qui s'y passent. Aussi donnerent-ils la charge d'écrire les Annales à leurs Pontifes, qui les exposoient en public ; & par la fidelité qu'ils observoient dans leurs relations, & par la veneration qu'on avoit pour leur dignité souveraine, ces mémoires avoient presque la même autorité que celle qu'on donnoit aux choses sacrées. Beaucoup de personnes de qualité trouverent cette occupation digne d'eux, & Cornelius Nepos se plaint dans son Livre des illustres Rheteurs, qu'un Affranchi de Pompée eût osé prendre de lui-même un emploi qui n'étoit dû qu'aux plus grands & aux plus honnêtes Cytoïens de Rome.

L'Eglise qui étant inspirée du Saint-Esprit, a conservé dés sa naissance une sainte politique, a fourni d'abord des Historiens de la vie de J. C. a fait décrire les actions & les miracles de ses Apôtres, a nommé dans la suite des tems des Ecrivains pour recueillir les exemples de fidelité & de constance que ses Martyrs avoient donnez dans les persecutions des Tyrans. Ces Memoires étoient gardez avec tant de religion, que saint Anthere aima mieux mourir que de les exposer aux Infideles, & fut Martyr pour conser-

ver les Actes des Martyrs. Les Eglises particulieres imiterent l'Eglise de Rome, où les Notaires qui étoient les Historiens Ecclesiastiques, ont même précedé les Evêques jusqu'au tems de Pie II. Le Pape Leon X. réduisit leur College au nombre de douze, de sept qu'ils étoient, leur accorda de grands privileges & leur donna le rang qu'ils tiennent aujourd'hui dans la Cour Romaine, ou renouvellant en quelque façon leur ancien Ministere, ils assistent aux Congregations de la Propagation de la Foi, & tâchent de l'établir dans les païs infidéles, & de la remettre dans les Roïaumes heretiques.

Voilà, Monsieur, la consideration qu'on a toûjours faite de ceux qui ont écrit l'Histoire. Si l'on avoit aujourd'hui le même soin, nous ne verrions pas tant de Livres inutiles, tant d'Histoires mortes & de Mémoires, qui comme des corps sans ame, n'inspirent aucun sentiment genereux, & ne valent gueres mieux que ces Gazettes froides, & ces nouvelles ennuïeuses qui sont des persecutions qui se font toutes les semaines. Je suis, &c.

LETTRE CCCCXV.

Compliment à M. de Furstemberg Evêque de Paderborne. On y loüe quelques vers de ce Prélat.

Illustrissimo atque Excellentissimo Principi Furstemburgio, Episcopo Paderbornensi, Coadjutori Monasteriensi, Spiritus Flecherius S. P. D.

QUibus ego verbis, Illustrissime atque Excellentissime Princeps, meam in scribendo tarditatem, excusem, toties à te beneficiis, & honorificâ mei recordatione lacessitus? Poëmata tua elegantissima summâ cum admiratione perlegeram. Quædam etiam è meis collegeram huc & illuc sparsa, ut sin minùs parem, saltem aliquam pro meâ tenuitate vicem rependerem. Gravibus tunc negotiis avocatus, curam omnem litterariam intermisi. Urgebat me quidem prætermissi officii conscientia, atque ubi primùm mihi sum redditus & musis, ad te epistolam pietatis in te meæ testem destinaveram, cùm ecce percrebuit rumor, Cæsarianos à nostris coërcitos ad Paderbornam divertisse, omnemque in te nihil tale meritum belli molem recidere. Dolebam equidem læ-

n à tuis dignitatem tuam. Dolebam ea
onumenta non tam vetustate suâ quàm
litissimis tuis versibus commendata,
rbari militis furoribus esse pervia. Nunc,
ia omni curâ solutus metuque, otio tuo
eris, id mihi concedas velim, Princeps
:cellentissime, ut tibi gratias, quas de-
o quàm amplissimas, referam, & me
orum carminum admiratorem profitear.
làm nativus in iis nitor! Quàm mol-
aptique ubique numeri! Quàm inge-
a & liberalis amœnitas! Quanta ora-
nis integritas, morumque! Quanta
enii felicitas! Quanta vis! Ego, dùm
legerem unà cum Illustrissimo Duce
ontauserio (nosti quàm peritus ille sit
um rerum & judex & artifex) multa
s subiit admiratio: in tuas identidem
des erupimus: tota plausibus nostris
onuit Serenissimi Delphini Domus......

CÆTERA DESIDERANTUR.

al. Januar. anno salutis M. DCLXXII. Datum in Fano... ti Germani.



LETTRE CCCCXVII.

Compliment à M. de Acevedo.

Clarissimo Doctissimoque Domino D. D. Antonio Emmanueli ab Acevedo & Ybañez, Spiritus Episc. Nem. S. P. D.

TUas vir Clarissime, litteras accepi, quibus quæ tua sit in me animi studiique propensio, & quanti me, & qualescumque ingenii mei fœtus æstimaveris, citra fucum, ut ais, ultra meritum, ut opinor, profiteris. Summo quidem honore, summoque gaudio me tua illa humanitas affecit, tùm ob eximias ingenii tui dotes, singularemque doctrinam ac sapientiam, tùm ob præclara Illustrissimi Antistitis avunculi tui merita, cujus nescio, an dignitatem magis, an pietatem venerer. Eam ego famam, eas amicitias, quæ mihi apud vos feliciter contigerunt, non genio meo, sed vestræ in Cardinalem Ximenium reverentiæ tribuendas puto. Illius vitam olim cùm in aulâ Regiâ degerem, eâ, quâ potui, diligentiâ, conquisitis etiam librorum vestrorum auxiliis, scripsi & in lucem edidi. Prodiit iis temporibus, quibus Galli Hispanique, mutuis inter se dissentioni-

, non tàm odio gentis, quàm æmula-
ie imperii, decertabant; qui nunc ar-
æternisque Regum Regnorumque fœ-
ibus conjuncti Rebellium & Heretico-
ı superbiam contererent. Historiam hanc
:ri hominis excepit Gallia pene ut
n, eoque experimento didici, eam-
ı esse apud omnes populos summarum
utum æstimationem, & viros Reli-
ıe, prudentiâque in administratione
umpublicarum egregios, non unius re-
ıis tantùm, sed universi orbis exem-
natos esse. Nunc, quia tibi eruditissimo
ı Pontificii Professori Primario, totique
demiæ celeberrimæ, institutoris ves-
gestorum Gallica placuit enarratio,
ılum operis mei fructum videor retu-
. Vale vir Clarissime; quam mihi tàm
:iosè, tàm comiter benevolentiam
ıdes ex animo persolve, meque vene-
li Academiæ, Collegioque inclyto
iosè commenda.

LETTRE CCCCXVIII.

D'affaires particulieres, à M. l'Archevêque de Pise.

Illustrissime & Reverendissime Domine Colendissime.

LIteris Dominationis tuæ, Archipræsul admodùm venerande, eâ, quâ par est, diligentiâ respondissem, nisi absentis Nom... litteras ego etiam expectassem, tum ut caritati tuæ satisfacerem, tum ut illius voluntatem proprio testimonio comprobarem. Homo ille alioqui diligens ac industrius, relictâ, quam feliciter exercuerat, mercaturâ, variis sese artibus & negotiis temerè implicans, post varios fortunæ casus, Lugdunum se contulit, ubi ædificiis, itineribusque publicis reficiendis præpositus, rem quoque suam resarcire & augere nititur. Scripsi ad illum, Annam Catarinam Lodoisiam. Nom... Fratris sui, Liburni habitantis, filiam, fidem Catholicam, abjuratis erroribus, professam, à Serenissimo Etruriæ Duce beneficè exceptam, tuis sacris manibus consignatam, in Monasterium sanctæ Marthæ adductam esse, ubi se votis solemnibus Deo dicare desiderat, verum à paren-

tibus in odium susceptæ fidei neglectam, omnique ope atque auxilio destitutam, Patruum suppliciter orare, ut de suis, aut defunctæ Aviæ donis, velit religiosum propositum adjuvare. Neptis ad illum epistolam misi, pii operis meritum exposui, commendavi, hortatus sum: naturam, Religionem, Conscientiam interpellavi. Ex iis quæ rescripsit quid sperandum sit, Illustrissima Dominatio tua facilè intelliget. Cæterum gaudeo virginem hanc ab hereseos sinu Cælesti gratiâ evocatam ad ovile tuum, imò ad monasterium sanctarum Virginum auspicatò tamquam ad portum salutis appulisse. Pastoris insuper in te boni pro tuendis alendisque ovibus sollicitudinem ac providentiam & miror & laudo. Mihi etiam gratulor hanc meæ in te observantiæ & venerationis significandæ occasionem oblatam esse postquam... Nom... Patruus in hanc Urbem redierit, coram alloquar, & si qua beneficii spes adfulserit, juvabo, monebo, meque tibi litteris meis iterum, Illustrissime ac Reverendissime Archipræsul, servum addictissimum & devotissimum profitebor.

Nemausi, III. Id. Maii an. M. DCCIV.

LETTRE CCCCXIX.

De compliment au même, pour le feliciter sur une dignité à laquelle le Roi d'Espagne l'avoit élevé.

Clarissimo & ornatissimo Domino Emman. Ant. ab Acevedo & Ybañes. Spiritus Nemausensis Episcopus S. P. D.

JAmpridem optaveram, Clarissime Domine, ut digna virtutibus, laboribus etiam tuis merces accederet. Sperabam propensam in te Regis voluntatem, si quis esset beneficentiæ locus, non defuturam. Dignitatis quoque tibi proximè conferendæ nescio quæ ad te præsagia nuper scripseram, & penè mihi gratulor tibi præproperè esse gratulatum. Nunc gaudeo te ad Senatorios honores evectum, apertamque tibi deinde viam ad altiores Magistratus. Ea Principum conditio est magnifica prorsus ac penè divina, ut selectorum hominum ministerio, saluti & felicitati Populorum invigilent; dum enim eruditos, probosque viros juri dicundo, reique publicæ administrandæ honorificè addicunt, non tam eorum commodis, quam aliorum utilitati consulunt; egentibus auxilia suppeditant, virtuti præmia constituunt,

nsiliis imperium juvant, ingeniorum
nulationem accendunt, & sibi æquita-
; & prudentiæ laudem comparant. Quod
d te attinet, nihil Regi Cath. opportu-
us quàm tuis consiliis uti, teque sui
isci Procuratorem & Patronum in Se-
atu Pintiano instituisse. Fruere faustè,
liciterque dignitate quæ tibi sub his for-
næ initiis jucunda & commendabilis
otigit, donec merito quidem tuo, avun-
uli Patrocinio, Regis beneficiis cumu-
tior tibi honos accrescat. Vale, clarissi-
e Domine, de novo rerum tuarum sta-
ı certiorem me facito cùm Pintiam per-
eneris, meque ubique terrarum, tui a-
antissimum existima.

Nemausi VI. Kal. Maii anno rest. sal. M. DCCV.

Adresse de la Lettre.

larissimo, ornatissimoque Domino, D. Emmanueli Antonio ab Acevedo & Ybañes, Regi à consiliis & Fisci in Senatu Pintiano Procuratori & Patrono.

CÆSAR AUGUSTAM.

LETTRE CCCCXX.

Au Pape Clement XI. pour solliciter la Beatification de M. Vincent de Paul, dont on fait la vie & l'éloge en abregé.

Beatissimo Patri nostro Clementi Papæ XI.

BEATISSIME PATER,

Virorum fide ac pietate illustrium virtutes ad sanctæ sedis solium deferre consuetudo est & religio, ut summorum Pontificum judicio probati, & cælitum fastis adscripti Ecclesiæ ornamento sint & exemplo. Eo animo Vincentium, virum Evangelicum, congregationis Missionum institutorem ad te, Beatissime Pater, suppliciter adducimus; ut cui in cælesti patriâ coronam justitiæ justus Judex retribuit, eidem immortalem gloriam, ac venerationem in terrâ viventium Sanctitas vestra decernat.

Nihil illi ad perfectam vitæ integritatem & laudem defuit: præcipua in illum à Patre luminum dona confluxerant. Fides in Deum firma, & ab omni novitatum suspicione libera; sapientia hominum utilitati & paci consulens; singularis in rebus

arduis

s pro animarum salute constantia;
s ambitionis expers humilitas; mira
ndonandis injuriis facilitas, in perfe-
s morbis patientia, in sustinendis pœ-
tiæ laboribus fortitudo. Iis accesse-
animi candor ingenuus, prudens
im simplicitas, casta & innocens
ersatio, condita piâ hilaritate mo-
ı, benefica in pauperes misericor-
ræ ceteris, & promovendæ Religio-
illustrandique sacerdotii ardens &
nua sollicitudo.
eos usus, Beatissime Pater, natus in
â Vincentius difficillimis tempori-
Florentissimum imperium hæreses,
aque bella infestaverant, multi à
Catholicâ, & Regis obsequio desci-
nt Principes populique; divisæ in fac-
s Provinciæ mutuis se cladibus adfli-
nt, ubi vicerant Calvinistæ, templa
a, disjectæ aræ, Sacerdotes vel fu-
vel interfecti; sacra aut spreta aut
ita, inter armorum, errorumque li-
am obsoleverat Religio.
primùm sacris ordinibus initiatus,
isque Theologicis munitus vir Dei
iit, defecisse sanctos, & diminutas
is hominum veritates intelligens,
rum incuriam, inscitiam populo-
ncrepans, exponendæ Ecclesiæ doc-
, disciplinæ restituendæ incubuit.

Totum se Missionibus Apostolicis devovit. Quocumque illum divina providentia duceret, laborans in Evangelio, iniquos abducebat à vitiis; hæreticos ad fidem revocabat; ignaros docebat vias Domini; obvios quosque ad pœnitentiam hortari solitus; exemplo ipse præire; Sacerdotum zelum accendere, sæpe etiam supplere, & ministerium verbi omnibus charitatis officiis confirmare, adjunctis, ubi operi non sufficeret, operariis, sibi imputans, si quis divinam legem aut ignoraret, aut sperneret.

Cùm audisset rusticam plebem neglectam à Parochis in tenebris ambulare, continuò exarsit. Evangelisare pauperibus missum se credidit, apud quos fides simplicior, uberior doctrinæ fructus, & purior docentis intentio. Exiit ergo in vicos & villas, in vias & sepes, & aspera rura indefesso labore percurrens, mysteriorum Christi, Sacramentorum Ecclesiæ fidem, Christianæ vitæ præcepta dissëminans, viles quidem mundo animas, at Redemptori pretiosas in domum Domini, & in spem regni cœlestis induxit.

In Urbem regiam deinde vocatus, officiisque majoribus intentus, quæ non pauperibus auxilia contulit? Nata esse & cum illo crevisse visa est miseratio. Ino-

perum necessitates inquirens, divitum conscientiam sollicitans, omnem charitatem exercuit. Alendis confectâ ætate senibus, orphanis, atque incertæ nativitatis infantibus educandis, damnatis ad triremes remigibus à durâ servitute eximendis, civibus morbo simul & inopiâ laborantibus juvandis, curandisque omnem operam ac diligentiam adhibuit. Oppressas bellis tum domesticis tum externis familias, imò Provincias conquisitis collectisque opibus sublevari, egenis Parisios concurrentibus Xenodochia extrui, annuos census suppeditari curavit. Nulla miseriarum species quæ non illum misericordem senserit, & ne quid magnificis deesset operibus, ut corporum commodo, ita animarum saluti ubique provisum est. Eleemosinæ doctrina, vitæ auxiliis accessere Religionis documenta.

Ille est, Beatissime Pater, ex iis misericordiæ viris quorum pietates non defuerunt, & quorum nomen extollere, & laudes nunciare gaudet Ecclesia.

Is etiam est qui in diebus peccatorum corroboravit pietatem. Christianos originis suæ cælestis oblitos, & sæculi negotiis & cupiditatibus implicatos ad rerum divinarum cogitationem & curam invitans, solitarias ac salutares Missionum domos aperuit. Qui pristinam vitam

emendare, & conscientiam humili accuratâque delictorum confessione detergere : qui vana & fragilia despicere, æterna meditari : qui abjuratis voluptatibus asperas pœnitentiæ vias ingredi : qui ad perfectius vitæ genus vocati, vocationem explorare ac certam facere vellent, officiis, consiliis, monitis, exemplis juvabantur. Spiritualia, ut vocant, decem dierum exercitia, solitudo, silentium, quies, cogitationes sanctæ, pia colloquia, preces, orationes, lectiones assiduæ : procul ab omni hominum commercio quisque Deo vacabat & sibi. Iis paulatim successibus pietas christiana refloruit, iisdem nunc etiam florescit.

Præcipua, Beatissime Pater, & quæ magis ad sanctitatem vestram pertinet, de reformando Clero, à quo Religio derivat in Populos, Vincentii sollicitudo, ordinandorum impositam ab Episcopis curam suscepit. Continuo per se suosque probare illos, hortationibus excitare, orationibus disponere, morum eis innocentiam commendare, scientiam sanctorum infundere ; Ecclesiasticæ vocationis gratiam, divini sacrificii pretium recensere, ut à peccatoribus segregati & Christo rite addicti ad cultum Altarium, vel ad opus Ministerii, eâ quâ par est reverentiâ accederent.

« Ut Presbyteros Episcopis, ita Ecclesiæ dignos parabat Episcopos. Annæ Austriacæ quæ tunc temporis Regnum administrabat à sacris Consiliis, Apostolicæ virtutis viros ad summas Præsulum sedes evehendos vel indicans vel mandans, suis aut testimoniis aut suffragiis, Clero Gallicano eum, quo nunc etiam præfulget, splendorem contulit.

Frequentes de inquirendis scripturarum sensibus, de adimplendis tum conversationis tum Evangelicæ Prædicationis officiis tractationes quid referam? quid seminaria in plerisque Regni Diœcesibus ab eo erecta, directaque: Plenus dierum obiit Vincentius viarum Domini scrutator, sectator bonorum operum, spirituum discretor, meliorum charismatum æmulator assiduus. At in congregatione quam instituit, filios reliquit post se suæ charitatis hæredes, sui Sacerdotii successores, quorum alii tamquam Angeli veloces ad ministeria Missionum missi in omni patientiâ & doctrinâ ignaris & rudibus elementa fidei, peccantibus divina judicia, resipiscentibus pœnitentiæ leges, quærentibus Regnum Dei & justitiam ejus æternas remunerationes annunciant. Alii quasi Sanctuarii custodes, ne quis immundus præsumat ingredi, vigilantes, Clericos in Seminariis educatos, & ad

O iii

priscam Ecclesiæ disciplinam informatos per ordinum gradus ad Sacerdotii culmen religiosè perducunt.

Ignosce, Beatissime Pater, nostris in eum virum affectibus, cujus merita, cujus exempla hâc nostrâ ætate mirati sumus. Quod vidimus testamur, & scimus quia verax est testimonium nostrum. Viget apud nos venerabilis Vincentii memoria. Spirat adhuc recens virtutum odor, quo totam Galliam perfuderat. Ejus vitæ ac laborum in regimine animarum, manentes adhuc fructus percipimus, Sanctitati vestræ gratulaturi & nobis, si vota nostra audierit, & illum beatificaverit in gloriâ. Id cum aliis Præsulibus, ô Beatissime Pater, suppliciter postulat, Sanctitatis vestræ humillimus, & obsequentissimus filius.

Nemausi XIII. Octobris anni M. DCCIV.



LETTRE CCCCXXI.

De compliment & d'éloge, sur un Ouvrage de politique, composé par M. de Acevedo.

Amplissimo Domino Eman. Ant. de Acevedo & Ybañes, Spiritus Flechier Episc. Nemaus. S. P. D.

Librum quem optaveram, quem postulaveram, amplissime Domine, scriptum à te, jussu regio editum libenter accepi, libentiùs legi. Si qui ab Amanuensi aut à Librario errores irrepserint, Autoris famæ, dignitati operis nihil obstat. Novi quæ sit plerumque istorum hominum inscitia, quæ incuria, quæ literarum verborumque inversio, quæ in editione librorum deformitas, nisi fideli oculo, manuque sollicitâ, continuò dirigantur. Tu, ne quid muneri tuo nitoris ac elegantiæ deesset, diligentiâ etiam tuâ correctum & mendis omnibus repurgatum ad me mittere voluisti. Tractatum ergo tuum, Vir amplissime, de jure Regum in bona Ecclesiasticorum perduellium temporalia, avidè attentèque pervolvi. Oeconomicam potestatem omni rationis atque eruditionis genere confirmas, autoritate legum

Doctorum placitis, decretis Principum, majorum exemplis sententiam tuam promoves, & quidem efficaciter. Cujusvis enim ordinis, vel dignitatis Ecclesiæ ministri sint, Reipublicæ cives esse non desinunt. In spiritualibus officiis Deum timere, in civilibus Regem honorificare eadem illis Religio, eadem ex Apostolorum præcepto conscientia est. Quamlibet animarum potestatem exerceant, sub potestate tamen constituti sunt, cui nec licitè nec impunè resistitur. Quæ igitur habenda est ratio eorum hominum qui sacris addicti, pacemque Evangelicam profitentes, iniquis factionibus contra jus fasque omne se implicant, populorum animos ad seditionem incendunt, læsæ Religionis, & violatæ majestatis rei. Eorum, quia Regibus subditi sunt, corrigendi atque privandi judicium apud Reges esto. Ut exiliis personæ, ita ærariis facultates obnoxiæ sunt. Cur enim propriis vitæ commodis fruantur, qui in publica commoda peccare audent? Hanc sententiam cui nos assentimur, Vir amplissime, validè propugnas: eâ tamen prudentiâ, ut Ecclesiæ salvis immunitatibus, quod Dei est, Deo serves; quod Cæsaris, Cæsari tribuas.

Dertosam expugnatam vobis nobisque gratulamur. Aurelianensis Catalauniam

ersus progreditur.... Quid in Belgio evenerit non ignoras. Cogitaverat Burgundiæ dux vi aut industriâ Gandavum occupare. Urbs erat Anglorum injuriis, & sacrilegiis offensa, modico præsidio munita, & in obsequium Philippi V. Principis sui propensa : obstabat hostilis exercitus, quem cum fictis itineribus, & simulatis expeditionum consiliis Dux longiusculè divertisset, nostri occisis aut dejectis custodibus, civitatem ingressi, Anglos acclamantibus Populis expulerunt. Eodem penè tempore Brugæ à nostris etiam captæ. Inopinato deinde exercituum ad Aldernatam concursu initum à quartâ ad nonam post meridiem prælium, pari virtute & successu, licèt numero dispari... capti cæsique utrimque multi. Ardens nationum æmulatio centena hinc inde hominum millia in mutuam perniciem, proh dolor ! accendit. Vale, amplissime Domine, & me tui observantissimum, & amantissimum puta.

Prid. Kalend. Aug. anno salutis. M.DCCVIII.

LETTRE CCCCXXII.

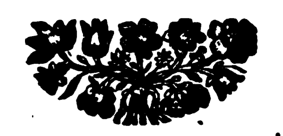
Compliment au même, sur la nomination de M. son Oncle à l'Archevêché de Tolede, & à la Charge d'Inquisiteur.

Clarissimo Doctissimoque D. D. Antonio Emanueli ab Acevedo & Ybañes, Spiritus Episc. Nem. S. P. D.

ACcidisse novas Cæsar-Augustano Archiepiscopo Avunculo tuo dignitates, & gaudeo, & tibi gratulor. Supremus Inquisitionis arbiter, Toletanæ Ecclesiæ Antistes electus omnibus præest religionis officiis. Tali egebat Inquisitore Hispania olim intacta, & nostrorum temporum erroribus inaccessa, nunc ab Hæreticis ex parte oppressa, qui in Regnum Catholicum adducti rebelles animos, & in omnem pravitatem faciles, Doctrinæ vitæque suæ, si non veneno, saltem exemplo inficiunt. Quis vigilare possit attentiùs, ne qua labes priscam sinceramque Christi fidem deformet, ne quis ex tot inimicis hominibus bono semini furtim superseminet zizaniam ? Talem Toletanæ Regioni Pastorem Rex optimus præpositum voluit, ut summa esset in eo non solùm tuendæ, sed etiam promovendæ pie-

atis auctoritas. Ecclesiam ergo Hispaniarum primariam, tot sanctis Præsulibus, tot Conciliis, tot prærogativis ac uribus venerabilem reget, mites populos & potestatibus à Deo ordinatis obsequentes placido ducet imperio. Cardinalis Ximenii, quem singulari veneratione coluit, sedem implebit, illius successor, cujus se alumnum prædicaverat. Id tibi, ampliſſime Domine, tam jucundum esse debet, quàm illi honorificum est, quòd eum nec ambitio, nec conquisita Procerum suffragia, sed summa in Deum pietas, humanitas in populos, præclara deinde in Regem & Rempublicam merita ad illum Ecclesiasticæ dignitatis apicem adduxerint. Id unum superest, ut Avunculi tui gloriam, tuâ etiam illustres, & cujus virtutes imitaris, honores quoque consequare.

XI. Kal. Nov. anno à rep. salute M. DCCIX.





REFLEXIONS
SUR LES
DIFFERENS CARACTERES
DES
HOMMES.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Envie.



L'ENVIE eſt de tous les vices celui que l'on pardonne le moins; il marque une foibleſſe d'eſprit & une lâcheté de cœur qu'on ne peut excuſer.

Ce vice, tout honteux qu'il eſt, ne laiſſe pas d'être ſouvent le vice des plus grands hommes; un Alexandre pleure quand il apprend les Victoires de ſon Pere, & il croit que c'eſt lui ôter une partie de ſa *gloire, que de la partager avec lui.*

* Un Saül ne peut souffrir que son Peuple donne à David plus de loüanges qu'il ne lui en avoit donné ; & le rang qu'il tient ne le peut satisfaire, quand il voit un de ses Sujets plus estimé que lui.

Une Dame de qualité demanda un jour au Prince Maurice de Nassau, qui il jugeoit être le premier Capitaine de son Siecle. Le Prince lui répondit, qu'il croïoit que le Marquis de Spinola étoit le second. Cette réponse étoit assûrément spirituelle & adroite, mais étoit-elle une preuve de son envie ou de sa modestie, ou étoit elle une preuve de l'une & de l'autre tout ensemble ? Il ne voulut pas dire qu'il étoit le premier, il aima mieux donner lieu à le penser ; mais il n'hesita pas à nommer Spinola pour le second, afin de ne se pas compromettre avec lui, & qu'on lui fist justice sur cette préference.

M. le Prince, c'est assez de le nommer pour en faire tout l'éloge qu'il mérite, avoit coûtume d'appeller le Comte d'Harcourt, le Cadet la Perle. Il est vrai que ce Comte en portoit toûjours une à l'oreille, & qu'il étoit cadet du Duc d'Elbeuf ; mais je crois que ses belles actions, & sur tout ce qu'il avoit fait à Turin, ne contribuérent pas peu à le faire ainsi appel-

* 1. Reg. c. 10.

r. Nôtre Heros n'étoit pas fâché de ca-
her ſous un nom de plaiſanterie, le nom
'un homme qui marchoit ſur ſes pas,
uoi qu'il ne le ſuivît que de loin.

Il me ſouvient que ce Comte dans une
encontre en Guyenne, aïant eu un avan-
age conſiderable ſur les Troupes que
ommandoit en perſonne M. le Prince,
n Officier qui étoit dans la confidence
le ſon Alteſſe & de ſes plaiſirs, lui dit en
iant que le Cadet la Perle avoit fait des
nerveilles, & que M. le Prince lui ré-
ondit avec cette préſence, cette juſteſſe
c cette vivacité d'eſprit qu'il conſervoit
oûjours, qu'il ne falloit plus l'appeller le
Cadet la Perle, mais la Perle des Cadets.

Il en eſt des grands Capitaines à l'égard
le la gloire, comme il en eſt des femmes
ien faites à l'égard de la beauté. Deux
elles femmes ſont peu amies, & s'ac-
ordent peu ſur leurs prétentions, cha-
une croit être en droit de ſe préferer, &
hacune remarque des défauts dans ſa ri-
ale, qui ne ſont point venus à la con-
oiſſance de celles qui ne ſont point inte-
eſſées dans leur querelle.

Deux grands Capitaines s'étudient toû-
ours ſur leur conduite, & quelque bonne
c loüable qu'elle paroiſſe aux yeux des
utres, ils y trouvent ſans ceſſe à redire,
c ne la ſçauroient approuver. Tantôt on

devoit charger l'ennemi, & tantôt on devoit mieux diſputer le terrain ; tantôt on n'a pas ſçû profiter d'un avantage, & tantôt on s'eſt trop expoſé voulant en profiter ; tantôt la bravoure l'a emporté ſur la prudence, & l'on s'eſt oublié que l'on étoit Capitaine pour faire le métier de Soldat, tantôt on a manqué une belle occaſion par trop de ſageſſe & trop de circonſpection.

Ainſi deux grands Capitaines ne ſont jamais parfaitement contens l'un de l'autre ; & la raiſon, c'eſt qu'ils ſont tous deux grands Capitaines, & qu'ils ſçavent tous deux qu'ils le ſont ; l'un nuit à l'autre, & ils ſe font tous deux une idée de ce qu'ils ſont toute à leur avantage.

A entendre parler des Gens de guerre, ils ne ſont point envieux les uns des autres, mais chacun croit avoir plus d'attachement à ſa profeſſion, aimer plus la gloire & mieux païer de ſa perſonne que pas un autre.

Qu'un Officier d'un Regiment ſoit détaché pour une occaſion, & qu'il y faſſe au de-là de tout ce que l'on en pouvoit attendre, on voit peu les autres l'en loüer; ils ſe contentent de dire qu'il a fait ce qu'il a dû, & qu'ils en auroient tous fait autant, s'ils avoient été commandez.

Il eſt étrange qu'une belle action ſoit re-

gardée avec des yeux si differens ; les Generaux approuvent hautement l'action de cet Officier, parce qu'ils le voïent beaucoup au dessous d'eux, & qu'ils ne peuvent porter envie à sa fortune ; ses semblables ne la loüent & ne la publient pas, parce qu'ils craignent que le mérite de cet homme ne le fasse élever au dessus d'eux.

Il y a une sorte d'envie qui est bonne & raisonnable, & c'est ce que l'on appelle émulation. On voit dans un Seminaire trois ou quatre personnes, qui se distinguent par leur travail, par leurs belles inclinations & par leur vertu, on a envie de les imiter, rien n'est si loüable. Un Gentilhomme est à l'Academie, & tout le monde jette les yeux sur lui, parce qu'il est extrémement adroit & fort porté au bien, on a envie d'en faire le modele de sa conduite ; cette envie est honnête & mérite d'être approuvée de toute la terre ; mais ce qu'on appelle proprement envie est toûjours pris en mauvaise part.

Un homme envieux ne peut avoir d'amis, parce qu'il n'est pas d'humeur à en supporter les défauts, & qu'il n'en peut voir l'heureux établissement sans chagrin. Rien ne satisfait un homme de cet esprit, il ne faut paroître ni heureux, ni malheureux avec lui ; il méprise le malheu-

reux, & l'heureux lui fait passer de fâcheux momens.

Il n'est pas surprenant qu'un homme qui n'a point de naissance & qui a peu de bien, porte envie aux Nobles & aux riches; mais que les Nobles & les riches portent quelquefois envie à un Bourgeois, c'est ce que l'on auroit peine à croire, si l'experience ne nous le faisoit pas connoître.

Nous nous mettons toûjours le bonheur des autres devant les yeux, & nous ne regardons le nôtre qu'à travers. Nous sommes si accoûtumez à nôtre bonne fortune, que nous n'y sommes plus sensibles, & celle que nous reconnoissons depuis peu dans un particulier, l'emporte sur la nôtre, quoique nous en aïons presque toûjours joüi.

Comme nôtre vie est bornée à quelques années, nôtre esprit est de même borné à quelques connoissances; tout ce qui est au delà, n'est pas à son point de vûë, & c'est pour lui comme s'il n'étoit point. Pourquoi donc envier à ceux qui ont plus de lumieres que nous, celles que nous n'avons pas?

Chacun a son talent, nous devons l'en laisser joüir paisiblement, comme il nous laisse joüir du nôtre; nôtre bonheur ne dépend pas de celui des aûtres, mais de nous, & c'est assez pour être heureux

que d'être contens de ce que nous sommes.

Il est tant de charges dans le monde, tant de sortes de grandeurs, tant de biens, pourquoi envier ce que M... en possede ? Pourquoi nous acharnons-nous sur cet homme ? a-t il tous les biens de la terre & tous les emplois du siecle ? Laissons-lui ce qu'il a, & songeons à ce que nous pouvons avoir. N'examinons pas comment il est devenu ce qu'il est, mais pensons serieusement qu'il ne tient qu'à nous d'être plus que nous ne sommes ; la vertu tient lieu de tout à un esprit bien fait, à un homme raisonnable, à un Chrétien.

Les richesses, les emplois, l'estime, ou la vertu, seront toûjours les heureuses suites de nôtre travail & de nos bonnes actions ; l'un est recompensé d'une maniere & l'autre de l'autre, mais c'est toûjours recompense, & celui qui paroît quelquefois si bien partagé, n'est pas toûjours en effet celui qui est le mieux.

Si l'on me demande, d'où vient que l'envie regne par tout, & qu'il y a peu de gens, de quelque qualité & de quelque profession qu'ils soient, que l'on ne voïe sujets à ce vice, je dirai deux choses. La premiere est, que personne ne se fait justice à soi-même ni aux autres ; la seconde, que chacun s'estime & s'aime plus qu'il ne doit, & n'estime & n'aime pas assez les autres.

Si nous nous en croïons, c'est nôtre esprit, nôtre science, nôtre éloquence, en un mot, c'est nôtre mérite qui nous a poussez & élevez, & c'est la fortune seule qui a élevé les autres.

Pourquoi faisons-nous cette distinction ? C'est qu'il est plus agréable & plus loüable de ne devoir qu'à soi-même ce que l'on est, que de le devoir à une aveugle & à une capricieuse ; c'est que nôtre amour propre trouve son compte quand nous décidons ainsi sur nôtre mérite ; c'est que par cette distinction nous croïons faire connoître ce que nous valons.

Tout le monde n'est pas de mon sentiment sur l'envie, & je n'y trouve point à redire. M... soutient que l'envie est necessaire au public, & que si on la condamne dans quelques particuliers, on la doit approuver dans le commerce du monde.

Il me disoit il y a quelques jours, que sans un peu d'envie nous vivrions tous dans une trop grande tranquillité d'esprit, & dans un genre de vie trop unie ; il ajoûtoit que comme un peu de poivre ou de moutarde releve une sausse, un peu d'envie anime nos actions, & leur donne un goût piquant, qui nous les rend plus agréables & plus faciles ; mais je pense qu'il nommoit envie, ce que j'appelle

émulation. Quoi qu'il en soit, quand cette envie ne passe pas les bornes de l'honnêteté & de la charité, elle peut être reçûë par tout, & même dans les Cloîtres & dans les Seminaires, sans qu'on pense à faire le procés à ceux qui lui en donnent l'entrée.

Ne soïons point envieux du bonheur apparent de ceux que l'on croit si bien établis dans le monde; leur grandeur & leur felicité dureront peu; ils ont beau s'élever, ils tomberont bien-tôt, leur disgrace ou leur mort suivra de prés leur établissement & leur élevation. * Que sont devenus ces hommes dont les emplois & les richesses ont fait tant de jaloux? Considerons leurs tombeaux, & voïons ce qui leur reste de leur magnificence & de leur grandeur.

Ces Princes & ces Generaux d'armées, que l'ambition & le commandement ont tant distinguez; ces grands Capitaines autant estimez par leur conduite que par leur courage; ces hommes voluptueux & effeminez, qui se sont rendus si remarquables par leur dépense & par leur vie toute criminelle **, ont fait bruit l'espace de vingt-cinq ou trente ans, & puis ils sont morts, comme les autres, qui n'ont

* *Aug. in Ps. 8. 36.*
** *S. Aug. in Psal. 8. 36.*

pas été dans ces emplois honorables, ou dans ces honteux emportemens. *

Il est sans doute que l'honneur fait la satisfaction de l'homme par rapport à la societé civile ; que le repos fait sa consolation, par rapport à sa personne, & que la grace fait son bonheur, par rapport à la sainteté de la Religion ; mais l'envie seule le dépoüille de tous ces glorieux avantages, puisqu'elle lui ôte l'honneur à l'égard du monde, le repos à son égard & la grace à l'égard de Dieu & de la Religion. En un mot, un envieux est un malheureux qui vit sans honneur & sans repos, & presque sans apparence de conversion.

Un homme d'honneur & de probité ne veut jamais de mal à celui qu'il sçait être envieux & jaloux de sa fortune ; en voici un bel exemple. Quelqu'un aïant un jour dit au fameux Poëte Italien le Tasse qu'il avoit une occasion favorable de se venger d'un homme qui par envie & par jalousie lui avoit rendu mille mauvais services, il répondit, ce n'est pas le bien, la vie ou l'honneur que je désire ôter à cet envieux, c'est seulement sa mauvaise volonté. On ne pouvoit parler plus juste, & avec plus de moderation.

* *Orig. in Ps. 36.*

CHAPITRE II.

De ceux qui imitent les autres.

ON ne doit pas loüer un homme précisément, parce qu'il en imite un autre ; on ne doit pas aussi le blâmer parce qu'il ne l'imite pas ; c'est vertu d'imiter un homme de probité, c'est un vice d'imiter celui qui vit dans le déréglement; ainsi quand on veut se faire un modele pour sa conduite, il faut le bien choisir.

Il seroit aussi extraordinaire aux Bourgeois, de vouloir imiter les gens de Cour dans leurs manieres, qu'il le seroit aux gens de Cour, de vouloir imiter les Bourgeois. Leur naissance & leurs emplois mettent une difference entr'eux, qui doit paroître en toutes choses, dés que les uns tiennent des autres on les méconnoît, & ils ne passent plus pour ce qu'ils sont.

L'esprit d'un Bourgeois & d'un Gentilhomme dans une même personne, gâte tout, & fait que l'on cherche le Bourgeois dans le Gentilhomme sans le trouver. L'esprit d'un Gentilhomme & d'un Bourgeois dans un même homme, cause un si bizarre mélange, que l'on n'y reconnoît ni l'un ni l'autre.

Un Gentilhomme qui s'abbaisse jusqu'à

prendre l'air & les manieres d'un Bourgeois, & un Bourgeois qui s'éleve jusqu'à prendre les manieres & l'air d'un Gentilhomme, sont deux masques qui font rire tout le monde, & qui le divertissent.

Il ne faut pas nous mettre sur un pié à vouloir faire tout ce que nous voïons faire aux autres, sous prétexte que nous sommes de même profession; nous n'avons pas tous les mêmes talens & le même genie. On voit des gens sçavans écrire avec beaucoup d'esprit & de politesse, qui n'ont pas le don de prêcher & de parler en public. On voit au contraire des gens prêcher avec une facilité & une éloquence incroïable, qui dans le fond n'ont pas grande étude ni grand esprit.

Chacun doit se connoître, & n'entreprendre que les choses dans lesquelles il peut réüssir. Outrer ses talens & son genie & les porter plus loin qu'ils ne peuvent aller, c'est manquer de conduite & de jugement; c'est vouloir se mettre en possession d'un heritage qui ne lui appartient pas, & sur lequel il n'a aucun droit.

Nous avons un beau jardin plein de fleurs & de fruits, joüissons-en paisiblement, & laissons la vigne de Naboth à celui qui en prend le soin & qui la cultive soir & matin. Ne faisons pas le métier de Capitaine quand le Prince nous a éta-

blis pour rendre justice à ses Sujets.

On peut réüssir dans toutes sortes de Professions, mais il faut s'y donner tout entier ; dés que l'on se partage, & que l'on en embrasse plus d'une, on quitte le solide pour l'apparent. Pour se faire honneur on se perd, & pour devenir riche on se ruine.

Un homme qui se distingue dans ses gestes, dans son marcher, dans son équipage, dans ses meubles, dans ses actions, en un mot un homme qui est singulier, n'a pas l'esprit bien fait, & on peut assûrer, s'il n'imite pas les autres, que les autres le doivent encore moins imiter. Ce qui paroît de singulier en lui, fait croire que ce qui ne paroît pas l'est encore plus, & tout ce qu'il fait, donne une fâcheuse idée de ce qu'il dit, de ce qu'il pense & de ce qu'il est.

Il arrive assez souvent, quand on veut imiter quelqu'un qui a du mérite & de la réputation, qu'on l'imite dans des choses qui ne sont pas ce qui le mettent au dessus des autres ; on s'attache à ce qui accompagne son mérite, & non pas à son mérite ; on prend l'ombre pour le corps ; ainsi on a beau marcher sur ses pas, on ne va pas où il va ; on a beau se copier sur lui, on ne lui ressemble jamais.

Il faut être habile Peintre, pour faire

une bonne copie d'un bon original. De même pour bien imiter un homme que tout le monde eſtime & que le mérite fait diſtinguer, il faut avoir preſque autant de mérite, & n'être guere moins eſtimé que lui.

Heureux celui qui eſt parvenu à ce point de perfection, qu'on ne ſçait ſi c'eſt lui qui imite, ou ſi c'eſt lui qui eſt imité. On dit de Philon le Juif & de Platon, qu'on ne pouvoit décider ſi Philon avoit imité Platon, ou ſi Platon avoit imité Philon.

Il y a des gens à la Cour qui menent une vie exemplaire, & il y en a qui ſans faire paroître tant de pieté en ont en effet beaucoup ; mais les uns & les autres ne ſont pas ceux qui ont le plus de ſectateurs. Qu'un homme s'habille bien, & qu'il ſoit bien à cheval, il ſe fait en un jour plus de Diſciples & plus d'Imitateurs, que les autres n'en ont fait en dix ans.

Qu'une femme paroiſſe à la Cour avec une coëffure modeſte, moins riche, & qui ne donne pas un air ſi jeune que celle des autres, elle marche ſeule dans ſon chemin, perſonne ne la ſuit, ſa coëffure ſera toûjours à bon compte, & les Marchands du Palais n'en augmenteront jamais le prix. Qu'une femme trouve une nouvelle maniere de ſe coëffer & de ſe

bien mettre, toutes les autres s'étudient à se mettre & à se coëffer de même.

Quand on veut imiter quelqu'un, il faut voir si l'on le doit & si on le peut ; c'est-à-dire, si le temperament, les emplois, l'humeur, l'esprit & la profession dont on est, permettent de l'imiter. Tout ce qui est bon en general peut être imité de tout le monde, mais ce qui n'est bon qu'à des particuliers & dans de certaines circonstances, n'est pas bon à toutes sortes de personnes & en tout temps : ainsi c'est indiscretion de vouloir imiter ce qui ne convient pas à nôtre état & à nos inclinations. Nous ne sommes pas toûjours à nous, nous nous devons souvent au public, & c'est lui faire une injustice, que de nous dérober à lui pour vivre en particulier & selon nôtre caprice. La prudence & l'experience sont deux grandes maîtresses sur ce point ; leurs leçons sont toûjours bonnes en quelque âge que l'on soit, & elles sont toûjours d'un prompt secours contre le faux zele.

Il n'y a point d'homme qui ne puisse imiter & être imité ; à force d'imiter les autres on se perfectionne, & on est imité ; de cette maniere nous recevons des leçons sans en prendre, & on en reçoit de nous sans en donner.

Ce qui entre par les yeux fait pour l'or-

dinaire plus d'impression que ce qui entre par les oreilles ; & c'est la raison pour laquelle une bonne action ou un bon exemple en fait plus que vingt Prédications ; les instructions qui se font de cette maniere ne frappent point l'air en vain, elles vont droit au cœur.

Vouloir être imité dans ce que l'on fait, c'est s'applaudir & faire son éloge, c'est avoir de soi une opinion que tout le monde plus éclairé que nous n'a pas ; mais vouloir imiter les autres, c'est commencer à se connoître, & donner des preuves que l'on veut valoir quelque chose.

Il faut tâcher de n'être jamais content de soi ; il faut regarder ceux qui marchent devant nous, & ne point jetter la vûë sur ceux qui nous suivent ; cela fait que nous ne nous arrêtons pas, mais que nous avançons toûjours dans le chemin que nous avons pris, & que nous arrivons plus sûrement & plûtôt où nous voulons aller.

CHAPITRE III.

De la Religion.

A Parler sincerement, on peut dire qu'il y a peu de Chrétiens qui sçachent bien ce que c'est que leur Religion, & en quoi elle consiste ; on est élevé par des Parens qui font profession du Christianisme, on en fait de même profession; mais si on est de Famille noble & ancienne, on s'étudie bien plus pour l'ordinaire à vivre en homme de naissance & de qualité, qu'en Chrétien.

Il me souvient qu'étant à Venise, j'eus la curiosité de me trouver une fois à l'assemblée du Senat, qui se tient tous les Dimanches au matin, sans avoir égard au jour. J'avois, à la verité, oüi la Messe avant que d'y entrer, dont bien me prit, parce que l'on n'en sortit qu'à midi, mais plusieurs Nobles ne l'entendirent pas. J'avoüe que je fus scandalisé que ce jour qui doit être plus particulierement emploïé au culte de Dieu, fût choisi pour les affaires de la Republique ; je ne pus m'en taire & je dis à un Noble que je voïois quelquefois au billard, que cela me faisoit beaucoup de peine. Il me répondit, *Siamo, Veneziani e poi Christiani*, qu'ils naissoient

Venitiens, & qu'ils étoient aprés faits Chrétiens ; que quand ils avoient donné leurs soins à ce qui regardoit l'Etat, ils pensoient aprés à s'acquitter de leurs devoirs de Chrétiens : paroles les plus libertines & les plus impies que j'aïe oüies de ma vie. Si j'avois suivi les mouvemens de mon indignation, je lui aurois dit mille injures ; mais je parlois à un Noble, & j'étois à Venise, il n'en falloit pas davantage pour me rendre sage. Je levai seulement les épaules, & lui fis connoître que sa réponse me surprenoit & m'affligeoit également ; il n'en fut pas plus touché, nous nous separâmes & nous ne nous vîmes plus.

Il y a bien des gens parmi nous qui ne parlent pas si librement que ce Noble, mais qui ont les mêmes maximes & les mêmes sentimens ; ils donnent tous les jours leurs premiers soins à leur établissement & à leur famille, & puis ce qui leur reste de tems est emploïé aux devoirs de leurs consciences. Combien en voïons-nous les Fêtes & les Dimanches, faire leur cour le matin, rendre & recevoir visite, solliciter leurs affaires, & enfin aller à la Messe lorsqu'il est prés de midi ? Ce n'est pas là parler, mais agir en Venitien.

On ne peut être trop délicat sur le fait de la Religion, ni trop zelé pour tout ce

qui la regarde. Etant à Saint-Maur il y a quelque-tems, on me conta que M. le Prince pere du dernier mort, n'y arrivoit jamais qu'il ne descendît d'abord à l'Eglise. Ce culte exterieur marquoit un grand fonds de pieté & de religion, capable d'édifier.

Loin de faire servir la Religion à ses vûës & à ses desseins, il ne faut considerer ses emplois, ses biens & sa naissance, que pour les faire servir à la Religion, & les en faire dépendre.

Le libertinage des hommes ne va pas à méconnoître qu'il y a une Religion, mais à ne pas vivre selon les Loix & les maximes de cette Religion. On sçait ce que l'on doit croire; on sçait de plus ce que l'on doit faire, mais on en demeure là; on se contente de croire, & on remet toûjours à faire ce que l'on est obligé de faire.

La Foi est le principe de toutes nos bonnes actions, mais les mauvaises l'obscurcissent & l'étouffent. Plus on est dans la pratique des bonnes œuvres, plus la Foi s'augmente: au contraire, quand on vit dans le déreglement, peu à peu on cesse de craindre, & quand on a cessé de craindre, on cesse de croire.

Le désordre mene toûjours plus loin que l'on ne pense. C'est un feu qu'on ne peut éteindre quand on le veut, c'est un

torrent qu'on ne peut arrêter quand on le souhaite ; on se persuade qu'il n'ira qu'à la corruption des mœurs, & on ne prévoit pas que cette corruption se communique, & qu'elle s'étend presque toûjours jusque sur la créance. En effet, l'experience fait connoître que la Foi ne peut guere demeurer saine avec tant de corruption.

Il faut s'attacher à la Religion, & non pas aux personnes qui font profession de cette Religion ; il faut s'attacher à nôtre créance & non pas à ceux qui nous l'enseignent. La cabale fait souvent agir & parler ceux qui paroissent les plus zelez, & il est difficile de démêler ce zele d'avec l'interêt ; on le déguise si bien qu'on les confond, & qu'on le prend assez souvent l'un pour l'autre.

Il y a des gens qui ne peuvent souffrir que l'on se mette de la Congregation des Jesuites, je ne suis pas de leur sentiment ; je n'en estime pas plus un homme pour en être, mais je ne l'en estime pas moins ; il n'y a que la maniere dont vit ce Congreganiste qui me le fait loüer ou blâmer. Peut-être n'en seroit-il pas moins homme de bien, peut-être ne le seroit-il pas tant : ainsi je regarde cette Congregation comme une chose exterieure, qui peut servir ou ne pas servir à sa perfection, selon l'usage qu'il en fait.

Ceux qui vivent dans la retraite, ont ſans doute pris le meilleur parti, s'ils ſont veritablement détachez, ſi leur genre de vie ne leur donne pas une trop bonne opinion de leurs perſonnes & ſi l'orgueil & l'amour propre n'entrent pas dans toutes leurs actions, ou au moins s'ils ne marchent pas ſur leurs pas.

Quoique toutes les vertus du Chriſtianiſme forment & entretiennent un ſaint commerce entre Dieu & nous, il eſt neanmoins certain qu'il y a une vertu univerſelle, dont le propre effet eſt, de lier la créature raiſonnable avec ſon Créateur, & de la lui ſoumettre par des marques autentiques de reſpect & d'adoration ; & cette vertu c'eſt la Religion.

Cette vertu nous donne une haute idée de la grandeur de Dieu & de ſa puiſſance; & nous porte ſans ceſſe à le loüer. Cette vertu fait que non-ſeulement nous lui conſacrons nôtre cœur, & nôtre eſprit, & nôtre mémoire, mais encore nos langues & nos plumes pour le benir & lui rendre à toute heure mille actions de graces.

Cette vertu eſt la premiere des vertus, & nous n'en pouvons douter, ſoit que nous la conſiderions par rapport à ſon objet, ſoit par rapport à ſes fonctions & à ſa fin ; on peut même aſſûrer qu'elle renferme par excellence toutes les autres vertus.

Nôtre Religion eſt admirable dans ſes maximes, & les veritez fondamentales qu'elle établit, ſont toutes divines. Dans les autres Religions on donne quelque choſe à la raiſon, beaucoup aux paſſions; & preſque tout à la nature : dans le Chriſtianiſme on combat ſes paſſions, on déttruit la nature & on ſoumet la raiſon.

De tout ce qui eſt arrivé depuis le commencement du monde, dont nos Peres nous ont laiſſé des monumens, & de tout ce qui eſt arrivé en nos jours, il n'y a rien que la ſainte Ecriture n'ait remarqué, parce que tout cela a rapport à nôtre Religion, & peut contribuer à mettre les hommes en état de la connoître & de la ſuivre.

Plus les pecheurs font les eſprits forts, pour ne pas croire de Religion, plus ils ſont à plaindre; plus ils ſont intrepides & aſſûrez, plus ils font connoître la grandeur de leur mal; plus ils paroiſſent contens, plus ils ſont en danger de ſe perdre. Ils reſſemblent à ces malades à qui une fiévre chaude donne de puiſſantes forces; (a) la mort approche de ces malades à meſure que leurs forces augmentent, & lorſqu'ils en montrent tant, on a lieu de croire qu'il n'y a preſque plus rien à eſperer pour eux. Que dis-je? Ces impies qui

a *S. Aug. in Pſal.* 8. 38.

font gloire de leur libertinage & de la force d'esprit qu'ils se donnent, sont dans un pire état que les phrenetiques, puisque leur maladie, sera bien-tôt suivie d'une mort éternelle.

Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir aussi qu'une veritable Religion. Quoique cette Religion semble n'avoir été connuë que du tems que (*a*) les Fidelles furent à Antioche appellez Chrétiens, il est neanmoins certain qu'elle est aussi ancienne que le monde, & qu'elle s'est fait voir dans tous ceux qui ont saintement vêcu selon la Loi de la nature, ou selon la (*b*) Loi de Moyse. C'est ce qui a fait dire à Eusebe dans son Histoire de l'Eglise, que la Religion dont ces hommes pleins de probité faisoient profession, devoit passer pour la premiere & pour la plus ancienne de toutes les Religions.

La difference qui paroît entre les Justes de l'ancienne Loi & ceux de la nouvelle, ne regarde que le tems. Le Fils de Dieu fait Homme a été l'objet de la Foi des uns & des autres ; ceux-là croïoient qu'il viendroit au monde pour les racheter ; ceux-ci croïoient qu'il est venu, & qu'il les a en effet rachetez ; ( ) cette differen-

(a) *Act. c.* 11.
(b) *Eus. l.* 1. *c.* 4.
(c) *S. Aug Epist.* 49.

ce des tems n'en a pas mis dans leur créance ; ils doivent donc les uns & les autres être reconnus pour Chrétiens, appellez, & être appellez Chrétiens.

Le Mystere de l'Incarnation (*a*) a été si puissant & si efficace qu'il n'a pas été moins utile à ceux qui l'ont crû parce qu'il étoit promis, qu'à ceux qui le croïent parce qu'ils le voïent heureusement accompli dans toutes les circonstances prédites par les Prophétes.

J'avoüe neanmoins que les Saints de l'ancienne Loi n'ont point été appellez Chrétiens, mais je soutiens qu'ils en menoient la vie, & qu'ils en avoient la créance ; ils n'étoient pas Chrétiens de nom, mais ils l'étoient en effet.

Ils ne vivoient pas dans la Loi de Grace, mais ils étoient en état de grace ; la Foi en Nôtre-Seigneur & sa grace ont été de tous les tems ; de maniere que l'on peut assûrer que ces Saints étoient tout ensemble & de l'ancien & du (*c*) nouveau Testament, parce que vivant dans la Loi de la nature ou dans celle de Moïse, ils appartenoient à la Loi de Grace.

Il est vrai qu'ils n'avoient pas le Baptême & nos autres Sacremens, mais ils n'en étoient pas moins Chrêtiens, parce

(a) S. *Leo. Serm.* 4 *n Nat.*
(b) *S. Aug.* Epist. 1 2 3.

que

que ce n'est pas dans la diversité des Sacremens ou des Sacrifices que consiste la diversité des Religions.

Un homme qui le matin offre à Dieu des Sacrifices d'une autre maniere qu'il ne lui en * offre le soir, ne change pas pour cela l'objet de son Culte & de sa Religion, il regle seulement les marques de sa pieté selon la difference des lieux & des temps.

Il s'ensuit que la Religion Chrétienne a été de tous les siecles, & que ce n'a pas été une nouveauté aux Fideles aprés la venuë du Messie de vivre dans la crainte de Dieu, de le servir & de l'aimer.

* *S. Aug. Epist.* 49.

CHAPITRE IV.

Sçavoir le Monde.

IL faut sçavoir le monde pour y vivre & pour n'y vivre pas ; mais bienheureux ceux qui prennent le dernier parti ! Rien ne porte plus à le prendre que la connoissance parfaite de la maniere dont on a coûtume d'y vivre, & du danger dans lequel on est de s'y perdre.

Mais puisque Dieu ne nous appelle pas tous dans la retraite, quand nous avons rempli nos devoirs à son égard, il est bon

que nous pensions à regler nôtre conduite sur ce que le monde demande de nous, afin de vivre doucement avec ceux qui y vivent comme nous, & c'est ce qu'on appelle sçavoir le monde.

La premiere, la plus generale, la meilleure & la plus importante maxime que l'on puisse donner sur cette matiere, c'est de ne désobliger jamais personne, de ne parler mal de qui que ce soit, de souffrir avec bonté les défauts des autres, de donner des loüanges à ceux qui en méritent & d'avoir de la civilité pour tous ceux avec qui on est en commerce.

Il ne faut jamais se vanter, ni se distinguer mal à propos. Parler de sa naissance devant ceux qui n'en ont point, c'est les insulter ; en parler devant ceux qui en ont, c'est se compromettre. Parler d'étude & de Lettres devant des Artisans, c'est s'en mocquer ; en parler devant des gens d'épée, c'est souvent imprudence & s'exposer à contre-tems.

Celui qui se donne de ces airs élevez & de distinction, de ces airs qui se font si aisément remarquer, passe toûjours pour jeune & pour vain.

Il ne faut jamais s'écouter parler, & ne faire jamais trop valoir ce que l'on dit. Interrompre quand les autres parlent, c'est indiscretion ; parler toûjours, c'est

imprudence ; mais donner aux autres occasion de parler, & parler à ſon tour, c'eſt ſçavoir le monde, & c'eſt le moïen de rendre une converſation douce, utile & agréable.

Il vaut mieux relever la penſée de nôtre ami que la nôtre. Quand on en uſe ainſi, on fait connoître que l'on eſt capable des bonnes choſes, qu'elles ſont de nôtre goût; que nous leur donnons le prix qu'elles méritent; que nous ne ſommes point incommodes ni amateurs de nos ſentimens, & que nous ne ſommes pas entêtez mal à propos de tout ce que nous diſons.

Un Eccleſiaſtique, un Prêtre, un Religieux doit toûjours paroître ſage & retenu dans les Compagnies, & on peut dire qu'il ne ſçait pas le monde, quand il parle, rit, badine & raille autant que les autres. Son caractere & ſon habit doivent lui impoſer une modeſtie que l'on ne demande pas de ceux qui ne ſont point de ſa profeſſion. Le moins qu'il ſe trouve dans les compagnies des femmes & de la jeuneſſe, c'eſt toûjours le mieux ; s'il n'y eſt appellé pour affaire ou pour quelque œuvre de charité, il y fait toûjours une méchante figure.

Un honnête homme trouve toûjours bien plus *ſon* compte dans les Compa-

gnies des gens de qualité, que dans celles des Marchands ou du menu peuple. Le respect est l'ame des unes, & la familiarité celle des autres. Ainsi tout ce qui se dit chez les uns, ne passant jamais les bornes que la bien-seance & la civilité prescrivent, est bien plus de son goût, que ce qui se dit chez les autres avec une familiarité bourgeoise, qui pour l'ordinaire est trop libre & n'engendre que du mépris.

Il ne faut point aller à la Cour pour apprendre le monde; il ne faut être que prudent & sage; il ne faut que se souvenir de son nom, de sa famille, de ce que l'on est, des lieux où l'on est, & de ceux ou de celles avec qui l'on est.

Les leçons que l'on se donne sur ce sujet, sont aisées & naturelles; on n'a qu'à faire un bon usage de sa nourriture & de son éducation; on n'a qu'à voir souvent des gens d'honneur & de qualité; on en sçait toûjours assez quand on se fait une agréable habitude de vivre avec eux.

Sçavoir le monde, c'est vivre autrement avec un homme de Cour ou un Magistrat, qu'avec un Bourgeois ou un Religieux; c'est recevoir leurs visites, leur en rendre de differentes manieres; il ne faut pas s'étudier là-dessus, le bon sens & l'experience nous en apprennent assez.

Sçavoir le monde, c'est ne se faire jamais d'affaire avec personne ; c'est porter respect à qui on le doit ; c'est être familier & honnête à ses semblables ; c'est être indulgent & charitable à ses inferieurs.

Sçavoir le monde, c'est parler de pieté avec ceux qui en font profession, de charges & d'emplois avec ceux qui en ont, de nouvelles à ceux qui en sont curieux & qui les aiment ; de peinture, de sculpture, d'architecture, de geographie & d'astronomie, à ceux qui en font leur passion.

Sçavoir le monde, c'est s'accommoder sans peine à l'humeur, à l'esprit & aux désirs de nos parens, de nos voisins, de nos amis, & generalement de tous ceux avec qui nous vivons, & avec qui nous avons affaire.

Ce n'est souvent ni la bonne mine, ni les belles actions, ni l'enjoüement de l'humeur, ni la vivacité de l'esprit qui plaisent dans un homme, mais un certain air, & un je ne sçai quoi d'honnête & d'engageant, qui fait qu'il est bien venu par tout. Il y a des gens qui sont mieux faits que lui, & qui ont en effet plus de mérite, qui ne sont pas neanmoins si bien reçûs & pour lesquels on ne marque pas la même joïe quand on les voit.

Vous avez beau avoir de la naissance, du bien, de la jeunesse & des bonnes qua-

litez, si vous n'avez le don de plaire, vous n'en êtes pas plus aimé; & si vous ne sçavez pas vivre agréablement avec le monde, le monde n'en vit pas plus agréablement avec vous.

Sçavoir le monde, c'est être toûjours égal, toûjours sage & toûjours bien-faisant; c'est ne brusquer & ne chagriner jamais personne; c'est être complaisant en tout tems & en tous lieux, & toûjours prêt à souscrire aux volontez de ses amis: c'est ne soûtenir jamais ses opinions avec chaleur, déferer beaucoup à celles des autres; c'est n'avoir jamais de contre-tems.

Sçavoir le monde, c'est faire bon visage à tous ceux que l'on voit; c'est en ménager en toutes occasions les humeurs & les esprits; c'est en approuver, ou au moins en excuser toûjours la conduite; c'est donner lieu à tout le monde d'être content de nous.

Enfin sçavoir le monde, c'est n'être à charge à personne, c'est vivre sans contrainte, c'est n'être jamais incommode par trop de circonspection & trop de ceremonie, c'est ne pas outrer l'honnêteté que l'on se doit les uns aux autres.

En un mot, sçavoir le monde, c'est vivre dans une certaine liberté qui n'est ni trop respectueuse, ni trop familiere, dans une certaine liberté que ceux qui ont le

plus de politesse, ont établie parmi eux, que l'usage & la coûtume ont autorisée, & qui est bien reçûë par tout.

CHAPITRE V.

Des Rapports.

UN homme qui sçait vivre, un honnête homme ne fait jamais de rapports, parce qu'il en prévoit les dangereuses consequences; il sçait que les rapports font toûjours des affaires; qu'ils broüillent les parens & les amis, & qu'ils font naître des soupçons ou des querelles, qui ont de fâcheuses suites.

Les rapports nuisent toûjours à celui qui les fait, & à celui à qui on les fait, & à celui ou à celle de qui on les fait. Ce sont des coups de lance qui en tuent ou blessent trois tout à la fois.

Il y a peu de rapports qui se fassent sans exageration; ce sont des pelotes de nege qui grossissent à mesure qu'elles passent par differentes mains.

Celui qui fait un rapport ne peut avoir que deux vûës; ou d'obliger celui à qui il le fait, ou de se satisfaire en le faisant. Il n'entre jamais dans les interêts de la personne de qui il le fait, & c'est toûjours à ses *dépens* qu'il le fait.

Loin d'obliger celui à qui on fait un rapport, on lui cause mille sujets de chagrin & de jalousie, & cette jalousie donne souvent lieu à une prompte colere & à une vengeance précipitée. Dans cet état on n'écoute plus sa raison, ni les conseils de ses parens ou de ses amis ; on s'abandonne tout à sa passion, & on pousse les choses à l'extrêmité.

Voilà le plaisir & le service que rend celui qui a l'indiscretion de faire de semblables rapports. Il a beau s'en repentir, il n'en est plus tems ; il a allumé un feu qu'il ne peut éteindre, & il a mis un poignard dans le sein de cet homme jaloux, il ne l'en peut retirer, sa plaïe est mortelle, & il n'y a plus pour lui aucun remede.

Celui qui fait un rapport ne peut aussi y trouver son compte, puisque d'une part il se fait un ennemie de la personne de laquelle il parle, & que de l'autre il doit se faire un honteux reproche d'avoir par son imprudence troublé le repos de son ami, & de l'avoir conduit sur le bord du précipice, où il est prêt à se jetter.

Un ami doit toûjours mettre un voile sur le visage de son ami, pour l'empêcher de voir ce qui peut lui donner de la peine ; il doit à son égard s'imposer un silence perpetuel sur les choses qui peu-

vent le chagriner ; il n'y a point de prétexte, quelque ſpecieux qu'il paroiſſe, qui l'autoriſe à parler dans ces rencontres.

Une des premieres loix de l'amitié & de la ſocieté civile, eſt d'en bannir pour jamais toutes ſortes de rapports ; il y a mille choſes qui regardent nôtre famille qui ne ſont point du reſſort de l'amitié ; c'eſt l'outrer que de lui faire prendre des ſoins qui ne ſont point de ſa portée & de ſa connoiſſance.

Un ami doit être délicat ſur ce qui regarde ſon ami, & il ne doit jamais lui apprendre ce qui peut lui déplaire ; une méchante nouvelle paſſée par la bouche d'un ami, en eſt plus ſenſible à celui qui la reçoit.

Il y a de la malhonnêteté à nous de rapporter ce qu'un autre a dit par imprudence. Pourquoi déſobligeons-nous cet homme, qui ne nous en a jamais donné ſujet, & qui peut-être dit mille biens de nous dans le tems que nous l'outrageons ? Il y a toûjours de la lâcheté à attaquer les gens quand ils ne ſont point en état de ſe défendre.

Si les rapports que l'on nous fait de nous ſont à nôtre avantage, nous ne les aimons pas ; la raiſon eſt, que nous ſouffrons avec peine, que les choſes que nous avons cachées par vertu ſoient connuës,

que nôtre modestie en est offensée, & que les loüanges qu'elles nous attirent, ne sont pas de nôtre goût.

Si ces rapports sont contre nous, on nous pouvoit épargner les chagrins qu'ils vont nous causer. Ainsi tous les faiseurs de rapports sont toûjours regardez d'un mauvais oeil, & ils ne doivent par tout passer que pour des flateurs & des imprudens.

Il est impossible que celui qui fait le honteux métier de rapporteur, ne donne beaucoup de prise sur lui; c'est ce qui fait qu'on lui rend souvent ce qu'il a prêté, & qu'on le lui rend avec plaisir & avec usure; rien ne tombe par terre de ce qu'il dit & de ce qu'il fait, & l'on prend grand soin de le faire connoître en tous tems & en tous lieux pour ce qu'il est.

Un homme me vint un jour trouver, pour me faire la confidence que M... avoit mal parlé de moi en bonne compagnie; je lui dis que je m'étois fait un calus sur les rapports; que je n'y étois pas sensible, & que ce que l'on m'apprenoit par cette voïe, m'entroit par une oreille, & sortoit par l'autre. J'ajoûtai que tout ce que l'on dit des absens est pour l'ordinaire suspect, & que les blessures que je ne recevois que de loin, ne me faisoient jamais de mal; qu'au reste c'étoit à ceux en pre-

e de qui on avoit parlé de moi, de-
dre mon parti, ou de se déclarer con-
puisque c'étoit seulement pour eux
n avoit parlé.
uand on parle dans une compagnie
 homme absent, tous ceux qui com-
nt cette compagnie doivent être ga-
de ce que l'on en dit, puisque la ju-
les oblige à ne pas souffrir que l'on
lamne ceux qui ne sont point appel-
pour se défendre; s'ils permettent
 injustice; ils autorisent par appro-
on ou par leur silence, tout ce que
dira d'eux quand ils seront sortis.
on ne parloit jamais des absens, il n'y
oit plus de rapports, & celui qui se
troit sur le pied d'en vouloir faire,
roit pour un ennemi de la societé ci-
, pour un homme à être chassé de
es les compagnies & pour un fourbe,
 honneur & sans probité.
I... vint une fois dire à M.... qu'on ne
oit pas épargné dans un lieu où il s'é-
 trouvé, & qu'on avoit dit de lui
e choses qui lui auroient donné du
laisir s'il les avoit ouïes. Cet homme
n d'esprit; je puis ajoûter, & plein
e veritable probité, reçût ce rapport
e maniere à surprendre celui qui le
voit fait. Il lui dit; Si on me connois-
bien, Monsieur, on en pourroit dire

beaucoup plus ſans que je fuſſe en droit de me fâcher ; je ſuis extrêmement obligé à ceux qui parlent ainſi de moi en mon abſence ; s'ils en parloient en ma preſence comme ils le pourroient, je rougirois de honte & de confuſion ; je vous prie de leur en marquer ma reconnoiſſance. Jamais donneur d'avis ne fut plus déconcerté. Je penſe qu'il n'aura plus l'entêtement d'en faire de ſa vie.

M... avoit raiſon de prendre ainſi les choſes ; il n'y a que les veritez qui offenſent ; & comme il n'avoit rien à ſe reprocher ſur ce qui avoit donné occaſion à ce rapport, il étoit aſſûré que tout ce que l'on avoit dit à ſon déſavantage étoit faux & controuvé. Ce froid & cette préſence d'eſprit à recevoir de pareils rapports, juſtifient celui à qui on les fait, condamnent celui qui les fait, & encore plus ceux qui ſont cauſe qu'on les fait.

Il n'y a point d'homme de bien, tel qu'il ſoit, de qui on ne puiſſe rendre les intentions ſuſpectes, & de qui les actions ne puiſſent paroître intereſſées ; mais il va ſon train ordinaire, il ne change en rien ſa conduite, il ne fait remarquer en lui ni inconſtance ni foibleſſe, il ne veut que ſa conſcience pour garante de ſon genre de vie, & que Dieu pour témoin de ce qui ſe paſſe dans ſon cœur. Toutes

les médisances que l'on en peut faire, sont autant de coups de canon tirez en l'air, qui font du bruit, mais qui ne peuvent faire de bréche à sa réputation ni à sa vertu.

Un homme sage n'écoute jamais les rapports, & par ce moïen il ferme la bouche à celui qui lui en veut faire. On s'épargne bien de fâcheux momens quand on se déclare contre les rapports, & on en procure de bons à ceux qui étoient d'humeur à en faire, & que l'on guérit de cette passion.

On ne doit jamais avoir de langue ni d'oreille pour les rapports, & je ne sçai lequel est plus coupable de celui qui les écoute ou de celui qui les fait; mais je sçai bien que rien n'entretient davantage un homme dans la honteuse habitude d'en faire, que l'audience facile qu'on lui donne, & la joïe qu'on lui témoigne de les entendre.

Il n'y a ni bien ni honneur à faire des rapports, & s'il étoit permis de mal juger des gens, dés qu'un homme me feroit un rapport, je le croirois sujet à toutes sortes de vices, puisqu'il n'y en a point que l'on puisse éviter plus facilement. Oüi, un seul rapport qu'un homme n'auroit fait, seroit capable de me donner une idée de son genie & de son humeur, dont je ne reviendrois jamais.

Nous ne devons point nous flater sur nôtre conduite, on y peut toûjours donner quelque atteinte ; mais nous excusons bien plus volontiers ceux qui en parlent à nôtre insçû, que ceux qui nous viennent dire eux-mêmes que l'on en parle. Les uns gardent avec nous quelques mesures, puisqu'ils n'en parlent qu'en notre absence, & les autres ne nous ménagent en aucune maniere, puisqu'ils nous disent à nous-mêmes ce que nous serions bien-aises de ne sçavoir pas. Chacun connoît ses défauts, mais il est fâché que les autres les connoissent, & encore plus qu'on lui vienne dire qu'ils les connoissent ; c'est mettre un homme à la derniere épreuve & pousser sa patience à bout.

C'est une imprudence de rapporter ce que l'on ne sçait que par quelque particulier qui peut mentir ou exagerer, & c'est une injustice de croire ce que l'on nous dit de cette maniere. Cependant, c'est une injustice que l'on ne commet que trop souvent, parce qu'on est peu en garde de ce côté-là, & que l'on se laisse d'autant plus aisément aller à la commettre, qu'il semble que l'on n'y a point de part, & qu'elle ne regarde que celui qui a fait le rapport, de la verité duquel on le fait garant.

L'infidelité d'un ami qui a trahi nôtre secret, ne nous met point en droit d'en user de même à son égard ; nôtre devoir ne dépend pas du sien ; sa mauvaise conduite n'autorise point la nôtre. Il a violé le secret que je lui avois confié, c'est une faute qui n'est pas excusable, mais il a été mon ami, il mérite que je le considere, non pour ce qu'il m'est à present, mais pour ce qu'il m'a été ; le secret que je lui dois est une vieille dette, elle subsiste toûjours, & je ne lui dois pas moins ce secret maintenant, que je lui devrois l'argent qu'il m'auroit prêté quand nous étions amis.

Un rapport d'une bagatelle fait par un ami, ne nous donne pas lieu de rompre avec lui, il faut souffrir cette petite indiscretion, nous la rendre utile, & tâcher d'en profiter ; elle nous doit apprendre à nous ménager davantage, & à ne nous pas communiquer si facilement, sur tout dans les choses qui sont de consequence.

Il me souvient encore d'une belle parole d'un homme de ma connoissance. Un de ses amis aussi imprudent qu'il vouloit paroître fidele & affectionné, lui vint dire qu'on l'avoit mis en jeu dans une compagnie, & que ses manieres d'agir en de certaines rencontres, avoient été fort relevées & condamnées. Il répon-

dit qu'il étoit fort obligé à ceux qui prenoient le soin de remarquer ses défauts, & qu'il tâcheroit de s'en corriger. Il ajoûta qu'il n'étoit pas du sentiment de Platon, qui croïoit ne devoir jamais parler de ceux qui blâmoient ses actions ; qu'il estimoit au contraire en devoir parler & s'en souvenir, afin de leur faire du bien, ou du moins de leur en souhaiter.

CHAPITRE VI.

De l'Esprit.

TOut le monde se flate sur l'esprit, il y a peu de gens qui ne croïent en avoir ; cependant il y en a peu qui en aïent en effet. Avoir de l'esprit, n'est pas avoir de ce brillant & de cette vivacité, qui vont si vîte & si loin ; l'avantage de concevoir aisément, n'est qu'une partie de l'esprit.

Il faut de la solidité, du jugement, de la force & de la penetration dans l'esprit. Ces dernieres parties sont les plus necessaires & les plus essentielles ; elles sont l'ame de l'esprit, la vivacité n'en est que le corps, dont la beauté saute souvent aux yeux.

Un esprit qui a de la vivacité est une pierre qui a de l'éclat ; celui qui a de la

vivacité & du jugement, est un diamant qui a tout ce qu'il lui faut pour le rendre précieux.

Ce qu'on appelle aujourd'hui bel esprit, n'en a que le nom, & ce bel esprit est de tous les esprits celui qui l'est le moins.

Celui qui veut passer pour bel esprit, ressemble à un brave que l'on ne voit jamais à l'armée, qui ne porte l'épée que dans les Villes, & qui ne s'y fait distinguer que par ses plumes & ses habits dorez. C'est un brave d'Opera & de Comedie ; il ne paroît brave que dans ces lieux de plaisir, & fait plus de bruit lui seul dans une compagnie, que n'en font six braves veritables qui ont bien servi plusieurs campagnes.

Le bel esprit ne paroît jamais parmi les Sçavans & ceux qui font profession de Lettres, il ne se trouve qu'avec des gens du siecle qui n'aiment que les plaisirs, & qui sont peu capables de juger des bonnes choses ; de belles paroles, un peu de feu & beaucoup de hardiesse, voilà le caractere du bel esprit, & en quoi il consiste.

Dés qu'un homme s'est déclaré bel esprit, il tranche & décide sur tout, il se produit par tout, & rien n'est bon que par son estime & par l'approbation qu'il en donne.

La qualité de bel esprit coute peu ; un Sonnet assez bien tourné & dont la chute est heureuse, quelques Stances dérobées, mais déguisées & habillées de neuf, ou quelques traductions aisées à faire, mettent un homme en droit de s'ériger en bel esprit, & de passer pour tel.

La difference qu'il y a entre un homme qui a de l'esprit & un bel esprit, est la même que l'on met entre un Gentilhomme & un Hobereau ; l'un a cent titres de noblesse qu'on ne lui peut disputer, l'autre en a un ou deux qu'on pourroit ne lui pas passer.

Il semble que la Nature se surpasse elle-même en de certains siecles, & que quand elle nous donne des Rois & des Heros d'une grandeur d'ame extraordinaire, elle pense à nous donner en même-tems des gens qui soient capables de parler d'eux, & de les loüer comme ils le méritent, des gens qui ne se distinguent par leur esprit & par leur éloquence, que pour rendre leur siecle plus remarquable, & que pour immortaliser davantage la gloire du Prince sous lequel ils vivent.

Tel a été le siecle d'Alexandre, dans lequel ont fleuri Socrate, Platon, Aristote & Demosthene. Tel a été le siecle d'Auguste, sous lequel Virgile, Horace, Ovide & plusieurs autres ont excellé d'une ma-

niere à être encore autant estimez qu'ils l'étoient dans leur tems.

Tel a été le quatriéme siecle, dans lequel vivoit l'Empereur Théodose, qui a immortalisé son nom par son mérite & par sa vertu; siecle de tous les siecles le plus illustre par les écrits de saint Chrysostome, de saint Ambroise, de saint Jerôme & de saint Augustin; écrits dont la doctrine & la pieté leur ont fait donner le glorieux titre de Docteurs & de Peres de l'Eglise.

Tel est le siecle dans lequel nous vivons sous l'heureux Regne de LOUIS LE GRAND. Combien y voïons-nous de gens d'un mérite extraordinaire, & d'une érudition à faire honte aux siecles passez? Combien d'excellens Ecrivains s'y distinguent, soit dans les matieres de pieté; soit dans celles qui ne regardent que les belles Lettres? Je n'ose entreprendre de les nommer, parce qu'ils se presentent en foule à mes yeux. Ainsi semblable à un homme qui entre dans un parterre, & qui se trouvant embarassé sur le choix de tant de belles fleurs qu'il y voit n'en cueille pas une, je ne veux parler d'aucun de ces Ecrivains, pour ne pas donner lieu de croire que je le prefere à tous les autres

Dés qu'un homme n'a point de naif-

ſance ni de bien, il ſe retranche ſur l'eſprit, & ſon eſprit lui tient lieu de tout: c'eſt pour lui une place-d'armes, dans laquelle il ſe croit en ſureté, & il eſt perſuadé qu'on ne l'en peut faire ſortir. L'eſprit qu'il ſe donne, & que ſouvent il n'a pas, le conſole de ſes pertes & de ſes chagrins; heureux de n'en avoir pas plus, puiſqu'il ne ſerviroit qu'à lui faire reſſentir plus vivement ſes diſgraces.

Je n'ai jamais connu qu'un homme qui ſe ſoit fait juſtice ſur ce point. On m'a conté de lui qu'étant un jour avec deux ou trois perſonnes de ſa profeſſion, il leur dit, *Vous eſtes bien-heureux vous autres d'avoir de l'eſprit*. Je ne ſçai ce que penſerent ceux à qui il avoit parlé ſi ingenument, mais la reflexion que j'y ai faite, eſt qu'il falloit qu'il eût du diſcernement, pour faire cette diſtinction entre lui & ceux à qui il parloit, & c'eſt peut-être là l'unique preuve qu'il ait jamais donnée de ſon eſprit.

Ceux qui paroiſſent avoir le plus d'eſprit & qui parlent beaucoup, font ſouvent des fautes conſiderables, auſquelles ceux qui n'ont pas l'eſprit ſi brillant, ni ſi vif, ne ſont pas ſujets. C'eſt ſans comparaiſon comme ces chevaux, qui allant lambe ou l'entre-pas, bronchent plus de fois en un jour, que ceux qui n'ont qu'un

s reglé, ne font dans tout un voïage.
Ces genies aisez & à qui rien ne coûte,
ont quelquefois si vîte, qu'ils en per-
nt haleine, & l'on peut assûrer que le
gement les suit de si loin, qu'il n'ac-
mpagne presque jamais ce qu'ils écri-
nt ou ce qu'ils disent; leurs pensées
nt des fleches tirées en l'air, qui per-
nt toute leur force avant que de tom-
r dans les lieux où ils les veulent jetter.

M... passe pour avoir de l'esprit la pre-
iere fois qu'on le voit; à la seconde vi-
e on en rabat la moitié, & à la troisié-
e on ne lui en trouve plus du tout. La
ison est, que c'est un homme qui a du
onde & qui parle assez de tout; & com-
e à la premiere vûë on n'examine pas
s gens de si prés, & qu'on ne se donne
as la liberté d'approfondir les choses,
se tire d'affaire & se fa[illegible] comme il
eut; mais on n'a pas pour lui la même
dulgence dans la suite; ainsi on décou-
re son foible, & c'est toûjours par là
u'on le prend, & que l'on le reconnoît
our ce qu'il est.

Un homme qui a beaucoup d'esprit,
ais qui n'a point la politesse ni l'agré-
ent que les conversations du monde
onnent, ne laisse pas d'être homme d'es-
rit: on peut dire de lui que c'est un dia-
ant *brut, qui a besoin* d'être taillé &

mis en œuvre, afin qu'on sçache ce qu'il vaut.

Un homme qui a de la politesse, mais qui n'a point de fond d'esprit & point de solidité, ressemble à un diamant du Temple propre à parer une Musicienne de l'Opera, ou une Actrice de la Comedie.

Je fus un jour fort surpris dans une premiere visite que je rendois à une Dame. A peine étions-nous entrez en conversation, qu'elle me cita saint Basile: à ces grands mots je me crus perdu, & ne me trouvant pas capable de fournir à un entretien qui débutoit par un passage d'un Pere Grec, je pensai me lever & avoüer mon insuffisance. Elle reconnut mon embarras, & s'étant un peu humanisée, je vis bien que c'étoit un éclair qui avoit paru, qui ne seroit suivi d'aucun orage accompagné de foudres. Je rappellai toute ma presence d'esprit, & j'en eus assez pour juger que cette Dame avoit quatre ou cinq lieux communs qu'elle avoit coûtume de jetter à la tête des gens, afin de leur donner une avantageuse idée de son mérite. Son dessein ne réüssit pas à mon égard, le feu qu'elle avoit allumé me parut un feu de paille, qui ne produisoit qu'une épaisse fumée, & qui ne duroit qu'un moment. J'eus neanmoins l'honnêteté de ne lui pas dire ce que je pensois

d'elle, mais je n'ai pas eu peine à être fidelle à la réſolution que je pris de ne la revoir de ma vie.

Une demi douzaine de femmes de mérite & d'eſprit, en ont gâté deux mille. Ces femmes de diſtinction ont parlé & ont écrit, & elles ont fait naître ſans y penſer l'envie à beaucoup d'autres de parler & d'écrire comme elles ; elles ont été les vives ſources de mille ruiſſeaux bourbeux. Les loüanges qu'elles ſe ſont juſtement attirées par leurs écrits, ont été les innocentes cauſes des invectives & des injures que l'on a vomies contre les ouvrages des autres incapables de s'élever au-deſſus de leur ſexe. Lectures que les unes ont ſi bien emploïées, en ont bien fait perdre à celles qui les ont voulu paſſer comme elles ſur le Parnaſſe & avec les Muſes.

Il y a des terres qui portent toutes ſortes de grains & de fruits, & qui en portent en tout tems, mais cela eſt rare. Il y a de même des eſprits feconds de toutes manieres & capables de tout ; mais il s'en voit peu. C'eſt avoir de l'eſprit, que de connoître la capacité de ſon eſprit, & de juger à quoi il eſt propre.

Il y a autant de ſortes d'eſprit que de viſages ; tous les viſages ne plaiſent pas, il en eſt de même des eſprits. On a beau

l'avoir fin, vif, penetrant & universel, il faut quelque chose de plus ; il faut un je ne sçai quoi d'agréable & d'engageant pour plaire.

La raison pour laquelle un esprit élevé est peu du goût du monde, & que le bel esprit plaît & se fait aimer par tout, c'est que l'un n'a que la superficie de l'esprit, dont tout le monde est capable, & que l'autre est grand & solide, qui sont des qualitez ausquelles peu de gens peuvent prétendre & parvenir.

Quelque bon & grand esprit que l'on ait, il faut toûjours le cultiver ; c'est une terre qui devient inutile à son Maître quand elle ne rapporte pas, & qu'elle ne remplit pas ses greniers ; c'est une mere qui perd son lait quand elle n'en nourrit pas son enfant: c'est un diamant qu'il faut tailler & retailler à toute heure, pour en faire connoître la valeur & le prix.

Il ne faut pas qu'un homme d'esprit passe d'un loüable travail à une molle oisiveté ; il ne faut pas qu'il descende du Parnasse pour aller chercher les Jardins d'Epicure, il ne faut pas qu'il quitte les Muses pour ne plus aimer que la bonne chere & les plaisirs.

CHAPITRE VII.

Des Ouvrages d'esprit.

PLus on lit de certains Ouvrages qui paroissent pleins d'esprit, moins on y en trouve. A les bien examiner, on n'y découvre que de faux brillans & point de solidité ; c'est un peu de dorure sur du plâtre ou sur du ciment, rien n'y est relevé, & rien n'y paroît qui soit capable de satisfaire les connoisseurs.

Je suis persuadé qu'il y a eu de beaux Ouvrages en toutes langues & en tout tems. Les Egyptiens ont excellé dans la sublimité des pensées ; les Chaldéens dans les Sciences ; les Grecs dans l'éloquence, & les Romains dans la politesse du discours : ainsi ce n'est pas chez les Grecs seuls qu'il faut chercher la Science & la maniere de bien écrire, comme Ciceron nous l'a voulu faire croire, & aprés lui Quintilien.

Homere, à la loüange duquel on a dit qu'il avoit passé * les bornes de l'esprit humain ; & Demosthene qui a été l'étonnement & l'admiration de toute la Grece, ont été regardez comme des prodiges ; cependant si Virgile & Ciceron eussent

* *Quint. lib.* 12. *c.* 1.

vêcu dans leur tems, ils leur auroient disputé l'honneur d'être les deux plus grands hommes de leur siecle, & leurs Ouvrages auroient suspendu le jugement des Sçavans, sur la préference des uns & des autres.

Si Messieurs de Balzac & Voiture eussent été du tems de Ciceron, ils auroient pû de même disputer de l'éloquence avec cet Orateur, quoique dans une Langue differente.

Si Messieurs de Corneille & Racine, qui, à l'honneur de la Republique des Lettres & de toute la Nation, ont porté la Poësie Françoise au plus haut point qu'elle ait jamais été, & qu'elle sera peut être jamais, eussent aussi été du siecle de Virgile, ils ne lui auroient en rien cedé, soit pour la pureté de la Langue, soit pour la netteté du discours, soit pour la noblesse des expressions, soit pour la sublimité des pensées, soit pour le genie qui brille par tout, soit pour la beauté des Vers.

On peut même dire à l'avantage de ces excellens Modernes, que l'ancien & fameux Poëte n'a pas été comme eux sujet à des rimes, qu'il ne s'est jamais vû contraint en aucune chose dans sa maniere d'écrire, & qu'ainsi il n'a pas eu peine à suivre ses pensées & à les exprimer; au lieu que nos Messieurs ont reconnu avec

plaisir la Loi de la rime, & qu'ils ont tellement naturalisé cette rime, qu'il semble que la raison en dépende pour paroître avec éclat.

On trouve toûjours dans leurs Ouvrages que la rime suit la raison, & qu'elle en est toûjours la sçavante & l'agréable interprete : on n'y voit jamais la raison gémir comme une esclave sous la Loi d'une rime incommode, & l'on peut dire que la rime y court toûjours aprés la raison, & jamais la raison aprés la rime ; il semble en un mot que dans leurs Ouvrages la raison & la rime soient deux sœurs qui ne se séparent point, & qui sont toûjours d'une parfaite intelligence.

* Ou bien on peut dire que dans leurs Ouvrages la raison est une autre Judith, & la rime une autre Abra ; que l'une coupe la tête de la paresse ou de l'ignorance, & que l'autre porte le glaive, dont sa Maîtresse se sert pour remporter cette glorieuse Victoire.

Je demande excuse à mon Lecteur, si je me suis laissé emporter en faveur de nos illustres Poëtes ; ç'a été un torrent à la violence duquel je n'ai pû m'opposer, mais je reprens le fil de mon discours.

Toute l'antiquité s'est déclarée pour Homere contre Virgile, & tous les modernes prennent le parti de Virgile con-

* *Judith. c. 10.*

tre Homere ; il en eſt de même de Demoſthene & de Ciceron. Les Ecrivains de nôtre ſiecle trouveront auſſi dans ceux qui viendront aprés eux des défenſeurs autentiques de leur Proſe & de leurs Vers, & cela arrivera ſans doute, lorſque tout le monde ne ſera plus ſi entêté & ſi prévenu en faveur de l'antiquité.

* Un certain Dyoniſius dit autrefois à Heliodore Secretaire de l'Empereur Adrien, que Ceſar pouvoit le combler d'honneur & de biens, mais qu'il ne pouvoit le rendre ſçavant & éloquent. En effet, c'eſt l'eſprit, le travail & l'application qui font mériter ces deux belles qualitez ; la naiſſance n'y contribuë en rien, elle peut même être regardée comme un obſtacle preſque inſurmontable aux belles Lettres. Cependant ces qualitez ont donné dans les yeux de quelques Empereurs ; ils les ont trouvées ſi belles & ſi fort à leur gré, que ne ſe contentant pas d'être les Maîtres du Monde, ils ont encore voulu paſſer pour Orateurs ou pour Poëtes.

La modeſtie de Numerien qui vivoit à la fin du troiſiéme Siecle, eſt remarquable ſur ce ſujet ; il permit qu'on lui dreſſât une Statuë ſous le titre d'Orateur tres-éloquent, ſans y faire ajoûter celle d'Em-

* *Xiph. in Adr.*

pereur, faiſant connoître par cette conduite que la Puiſſance ſouveraine n'augmente en rien le mérite d'un ſçavant homme.

La bonté d'une piece qui commence à paroître, ne dépend donc pas de la faveur, ou des richeſſes; on peut à la verité acheter le ſuffrage de quelques particuliers, pour la publier & en faire par tout l'éloge, mais cela ne la fait pas changer de nature. Ce qui eſt bon l'eſt toûjours, & ce qui ne l'eſt pas, ne le peut devenir.

L'hiſtoire nous apprend que quelques Empereurs ont été amateurs de leurs Ouvrages, qu'ils ont banni ou fait mettre en priſon pluſieurs de leurs Sujets, pour n'avoir pas voulu donner des loüanges à leur Proſe, ou à leurs Vers, que ces gens de bon goût avoient jugé ne pas mériter; mais cette injuſtice n'a pas donné des traits de beauté à leurs écrits; ils n'en ont été ni plus eſtimez, ni mieux reçûs.

Un Ouvrage d'eſprit eſt comme une maiſon que l'on veut bâtir, il y entre toutes ſortes de materiaux; il y faut de la vivacité, de la ſcience, du jugement & de l'éloquence, & par-deſſus tout, beaucoup d'agrément dans les penſées & dans les expreſſions; il faut que rien n'y paroiſſe extrême, que rien n'y ſoit outré;

il faut en bannir les distinctions recherchées & étudiées, & les pointes fades & du vieux tems.

On veut dans les Ouvrages d'esprit une veritable beauté, & non une beauté fardée, qui se trouve pour l'ordinaire dans des jeux ou dans des chutes de mots. On veut une beauté naturelle qui consiste dans des traits bien formez & dans des parties bien proportionnées.

Il ne faut, pour qu'un discours paroisse beau, qu'un peu de blanc & de rouge, c'est-à-dire, qu'un peu de feu dans les pensées, & qu'un peu de choix dans les termes & dans la maniere de parler; il faut pour qu'un discours soit beau en effet, de l'élevation & de la solidité dans les pensées, du jugement dans les moïens de les bien mettre au jour, de la netteté dans les periodes; & de l'éloquence dans les expressions.

On reconnoissoit il y a vingt ans l'Ouvrage d'un Provincial au stile dont il étoit écrit. Il avoit beau y faire voir de l'esprit; le peu d'ordre, d'agrément & de politesse qui s'y trouvoit, marquoit toûjours la main dont il sortoit: mais à present que les Academies se sont établies en plusieurs Provinces, les belles Lettres y fleurissent comme à Paris: la cime du Parnasse s'est étenduë jusques sur l'An-

jou, la Guyenne & la Provence, & les Muſes ſe trouvent auſſi agréablement ſur les bords de la Loire, de la Garonne & du Rhône, que ſur ceux de la Seine.

La Science & l'éloquence d'Athenes & de Rome, ainſi que deux grands Fleuves qui ont eu un long & rapide cours, ſont venuës ſe confondre & ſe perdre dans celles de Paris, comme dans les eaux de la mer; & cette vaſte mer qui n'a point de bornes s'eſt communiquée aux Provinces ſans rien perdre de ſes eaux, & ſans déroger au tribut qu'elles lui doivent.

Le centre de la Science & de l'Eloquence eſt toûjours fixé à Paris: tout ce qui s'en trouve dans chaque Province, eſt une ligne qui par une differente route, tend toûjours à ſon centre.

Paris eſt la mere de la Science & de l'Eloquence: celles qui paroiſſent dans les Provinces en ſont les filles. Si ſes filles lui reſſemblent, elles doivent tout ce qu'elles ont de beau, d'agréable & de riche, au ſoin qu'elle a pris de les élever.

Une Lettre de conſolation doit être autrement écrite que celle d'un compliment ſur un mariage avantageux, ou ſur une nouvelle dignité: le ſtile gai & enjoüé plaît dans de certaines rencontres, & le ſerieux dans d'autres; mais qu'il ſoit ſe-

rieux ou qu'il soit gai, il faut toûjours se souvenir de celui à qui on écrit, & pourquoi on lui écrit.

Quand on ne perd jamais son sujet de vûë, on écrit juste, on ne prend point le change, & on ne finit pas un billet par des termes de condoleance, lorsqu'on l'a commencé par quelques mots pour rire, & par quelques plaisanteries.

Il faut dans toutes sortes d'Ouvrages garder une modestie Chrétienne. Nous vivons dans un siecle où la pureté de la Langue regne de toute maniere : la délicatesse non seulement des Dames, mais encore de tous les gens raisonnables est si grande sur ce point, que c'est assez pour mésestimer un Livre & le rebuter, que d'y trouver des expressions un peu libres.

Le secret pour bien écrire, est de s'attacher moins aux mots qu'aux pensées ? & à l'égard des pensées, de s'attacher moins à celles qui sont forcées ou qui brillent, qu'à celles qui sont simples & naturelles. La raison s'accommode peu des pensées recherchées & outrées, & celles qui n'ont que du brillant, nous plaisent seulement en passant, & ne sont pas capables de nous arrêter ; mais celles qui sont simples & naturelles se goûtent à longs traits, & plus on les lit, plus on y trouve d'agrémens & de beauté.

Il n'eſt pas juſte de demander des Dames & des gens d'épée, des lettres d'un ſtile auſſi correct que de ceux qui font profeſſion de bien écrire : ainſi, les unes ne ſont pas moins bonnes que les autres, & ſouvent elles plaiſent davantage.

Il y a des beautez regulieres qui n'agréent pas tant que de jolies perſonnes : il en eſt de même des écrits ; ce qui eſt en effet le plus beau & le meilleur, ne plaît quelquefois pas tant, qu'une certaine maniere d'écrire libre, galante & agréable.

Il ne faut pas toûjours être ſi délicat en matiere d'Ouvrages, il faut un peu d'indulgence pour ce qui nous plaît & ce qui nous divertit. Ceux qui ſe ſont donné la peine d'écrire dans le deſſein de nous donner quelques momens de plaiſirs, méritent bien qu'on leur pardonne les petites fautes qui leur ſont échapées : & c'eſt en cela que conſiſte une partie de la reconnoiſſance que nous leur devons, & que nous ne leur pouvons refuſer.

Ceux qui écrivent le plus, ne ſont pas ceux qui écrivent le mieux : un méchant Peintre fait plus de tableaux en un mois qu'un bon n'en fait en trois ans. Ce n'eſt pas ce que nous faiſons qui nous fait mériter de l'eſtime, c'eſt la maniere dont nous le faiſons. L'Imitation & l'Introdu-

ction à la vie dévote, ont plus fait de veritables conversions, que mille & mille livres de dévotion qui ont paru depuis, & dont le trop grand nombre fait qu'ils portent sur le front leur condamnation ; ou si l'on n'en veut pas parler dans ces termes, il faut au moins avoüer que leur nombre les rend inutiles & de nul usage.

Il y a des gens qui croïent qu'il faut lire les Romans pour apprendre à bien parler & à bien écrire, & moi je dis que c'est le vrai moïen de ne parler jamais bien, & d'écrire toûjours mal. Pour écrire ou parler juste, il faut être veritable & naturel : celui qui écrit d'un stile de Roman n'est bon qu'à être imprimé, qu'à empêcher de dormir plusieurs filles ou femmes, & je ne sçai combien de jeunes gens oisifs & incapables de s'appliquer à quelque chose de bon, qu'à passer aprés par les mains de toutes les Beurieres des Halles, & qu'à servir enfin à allumer le feu des Bourgeoises de Paris.

Il y a assez de gens qui sçavent pour eux, mais il y en a peu qui sçachent pour les autres ; il suffit à un homme qui n'est sçavant que pour lui, que son esprit soit sa bibliotheque, & que tout ce qu'il sçait y soit en confusion comme des Livres les uns sur les autres ; mais un Sçavant pour le public doit avoir de l'ordre dans

ce qu'il sçait, il doit s'énoncer & écrire avec netteté; tout ce qu'il dit ou écrit sans méthode, ne sert qu'à remplir de tenebres ceux qu'il veut instruire, au lieu de les éclairer.

Que ceux qui écrivent peu, mais bien, s'en consolent. Les quatre vers de M. de Brebeuf sur l'invention de l'écriture, ont à jamais immortalisé son nom : cependant ce ne sont que quatre vers, mais ils paroissent si naturels & faits avec tant de facilité, qu'il semble que l'esprit n'y ait eu aucune part.

CHAPITRE VIII.

De l'esprit Critique & Satyrique.

LA difference de nos sentimens sur ce qui sort de nos mains, & sur ce qui n'en sort pas, est une injustice que l'on ne peut excuser. Cette injustice est une fille qui ne peut avoir pour pere que l'amour propre, & pour mere que la jalousie : ainsi tout ce qui paroît de cette maniere est toûjours blâmable & criminel.

Un homme de ma connoissance me dit un jour, qu'il n'avoit qu'à jetter les yeux sur un livre, pour remarquer tout ce qui s'y trouvoit de foible, de mal imaginé, de

mal ſuivi & de mal exprimé. Je lui repartis qu'il étoit bienheureux d'avoir tant de lumieres, mais qu'il n'étoit pas le ſeul qui en eût, & que ceux qui en avoient, décidoient peut-être de ſes Ouvrages avec la même promptitude qu'il décidoit de ceux des autres.

Il n'eſt pas mal-aiſé de trouver à redire à ce que les autres font, mais on auroit ſouvent beaucoup de peine à faire mieux. Ceux qui cenſurent ainſi, ſont des peres qui n'ont des yeux que pour leurs enfans; c'eſt aſſez que les autres ne ſoient pas à eux, pour les trouver laids & difformes.

C'eſt une méchante maxime à un homme, de faire le difficile ſur toutes ſortes d'écrits; s'il croit montrer par cette conduite qu'il a le goût bon, il ſe trompe; on prend ſouvent ſa délicateſſe pour un manque de jugement, & on ſe perſuade qu'il n'en parle pas comme il le devroit, parce que ce qu'il y a de beau & de relevé paſſe la portée de ſon eſprit.

Dés qu'on veut s'ériger en Critique, & dés qu'on s'eſt mis en tête de trouver à redire à tout, on ſe fait bien des ennemis. Perſonne n'échappe à un homme de cet eſprit: il ne pardonne rien ni à ſes parens, ni à ſes amis; il faut que tout le monde ſe reſſente de ſa bile & de ſa mauvaiſe humeur; s'il ne contredit, s'il n'offenſe

quelqu'un, il n'eſt point content, & tout ſon plaiſir eſt de n'en jamais faire.

On n'a pas de peine à croire qu'un homme de cette trempe ne ſe plaît guere à vivre avec les autres; & comment y vivroit-il, puiſqu'il ne peut vivre avec lui-même?

Cenſurer le vice en general, eſt une vertu, mais le reprendre dans un particulier, c'eſt agir avec imprudence & contre la charité, c'eſt en vouloir moins au vice qu'à la perſonne.

Il faut haïr le crime & le déteſter, mais il faut épargner le criminel & l'aimer; il faut condamner le mal & le fuir, mais il faut excuſer celui qui le commet, & tâcher de le gagner.

Il y a des gens qui ont l'ame ſi belle & l'eſprit ſi bien fait, qu'ils expliquent tout à bien. Il y a au contraire des eſprits ſi peu raiſonnables, qu'ils voïent toûjours d'un faux jour les actions des autres, & donnent toûjours un mauvais tour à tout ce qu'ils diſent & à tout ce qu'ils font.

Rien n'eſt plus aiſé que de s'ériger en Critique: on n'a qu'à avoir bonne opinion de ſa perſonne, qu'à vouloir ſe faire diſtinguer, & qu'à porter toûjours deux balances, dans l'une deſquelles on ne manque pas d'abbaiſſer toutes ſortes d'Auteurs, & de s'élever dans l'autre.

Ce n'eſt point l'eſprit qui rend les gens Satyriques, c'eſt l'humeur, c'eſt l'envie, c'eſt la valeur, c'eſt le temperament. Un homme qui a fait quelque Ouvrage, qui n'a pas été ſi bien reçû qu'il s'en étoit flaté, croit rendre juſtice aux autres, quand il les traite comme il en a été traité, & ſouvent le jugement qu'il fait de leurs écrits en précede la lecture. Il ſe fait un plaiſir de les décrier; ſi c'eſt avec raiſon, ce qu'il n'examine pas, cette diſcuſſion lui paroît inutile, il ſe vange, c'eſt aſſez.

Si nous avions de la droiture & de l'équité, ce que nous trouvons de naturel, de nouveau & de bon dans ce qui paroît des autres, nous en feroit excuſer ce qui n'y eſt pas ſi bien penſé, ni ſi juſtement exprimé. Qu'une perche dans un arpent ne ſoit pas de même nature que le reſte, on ne laiſſe pas de dire que c'eſt une bonne terre, & celui à qui elle appartient a lieu de s'en loüer; qu'un parterre plein de fleurs ne brille pas tant de deux ou trois endroits que dans tous les autres, ce parterre ne laiſſe pas d'être agréable, d'être trouvé beau & de plaire.

La mélancolie & la bile d'un Auteur ne doivent pas préjudicier à la réputation d'un autre. Celui qui ſouffre avec impatience l'applaudiſſement que l'on donne à

un Ouvrage qui n'eſt pas de lui, doit voir avec la même peine des gens plus nobles & plus riches que lui, puiſqu'il n'y a pas plus de raiſon de ſe chagriner de l'un que de l'autre.

La Satyre qui ne s'attache qu'au vice en general, & qui ne tombe point ſur les particuliers, corrige agréablement les hommes de leurs foibleſſes, de leurs erreurs & de leurs entêtemens, & elle leur donne une haute idée de l'honnêteté & des bonnes mœurs.

La Satyre, à bien parler, ne regarde que les eſprits mal faits, les fripons & les libertins: pour être bonne & bien reçûë, il faut qu'elle ſoit vive, morale, plaiſante & ſpirituellement tournée; mais ſur tout qu'elle ſoit faite dans des termes qui ne puiſſent offenſer les oreilles chaſtes des Dames & des gens raiſonnables.

Dans un portrait Satyrique, mais qui n'eſt que general, chacun s'y reconnoît ou méconnoît autant qu'il lui plaît; on ſe l'applique & on en profite ſi l'on veut. Si on ne ſe l'applique pas, au moins on conçoit que ce portrait n'eſt guere avantageux, & on fait aprés de plus en plus ce que l'on peut, pour ne lui pas reſſembler.

Meſſieurs Deſpreaux & Moliere ont pouſſé ce genre d'écrire au plus haut point

qu'il pouvoit aller, & M. de la Fontaine dans ſes Fables, a inſinué la même morale, mais d'une maniere plus douce & plus facile.

On doit loüer la Satyre qui eſt generale, en ce que ſans offenſer perſonne, elle eſt utile & plaît à ceux qui la liſent, & qu'elle fait voir que l'eſprit de l'homme eſt capable de tout.

Ceux qui ont ce talent peuvent s'en ſervir avec honneur, & l'eſtime que l'on a pour leurs Ouvrages eſt donnée à juſte titre ; on ne les flate pas quand on approuve en eux ce qui le mérite ; mais ce tour d'eſprit eſt ſi particulier & ſi rare, qu'il ne faut pas s'étonner ſi on en trouve peu qui réüſſiſſent.

Je ne ſçai ſi ceux qui ſe mettent en poſſeſſion de condamner tout ce qu'ils voïent, ne ſont pas leurs propres cenſeurs, & ſi leur Satyre ne tombe pas ſouvent ſur eux-mêmes.

On ne me fera pas croire que tout ce que l'on dit contre les particuliers ſur le ton de Critique, ne fait pas tant de mal que l'on penſe ; que l'eſprit y a plus de part que le cœur, & qu'on ne doit regarder ce qui ſe dit ou s'écrit de cette maniere, que comme des productions d'un eſprit vif, gai, & qui ſçait ce que c'eſt que le monde.

Tant de gens s'interessent & pensent être marquez dans les Ouvrages de cette nature ; qu'ils ne sont pas bien aises de divertir les autres, ou de les instruire à leurs dépens. Ils rendent l'Auteur responsable de tout ce que l'on dit en consequence de son Ouvrage, ils veulent qu'il ait pensé tout ce que ses écrits ont fait penser, & le menent ainsi malgré lui plus loin qu'il n'a voulu aller.

Pour moi j'aimerai toûjours mieux nos Virgiles & nos Horaces François, que nos Juvenals & nos Perses ; le genie honnête, libre & élevé des premiers me plaira toûjours plus que celui des autres, quoiqu'il soit plein de feu, d'agrément & de force.

CHAPITRE IX.

Des gens de bien.

L'Apôtre n'avoit rien à se reprocher. Il avoit emploïé pour la gloire de Dieu tout ce qu'il avoit de connoissances ; il avoit souffert dans les fonctions de son ministere tout ce que l'on y pouvoit souffrir, & cependant il n'osoit dire qu'il étoit (*a*) juste, & qu'il étoit en état de grace.

Aprés cet exemple, qui de nous peut

(*a*) 1. *Cor.* 4.

avoir la préſomption de s'eſtimer homme de bien ; & qui peut déclarer que celui qui le paroît, l'eſt en effet ? Tout ce que nous voïons faire de loüable, doit nous faire croire que ceux qui le font craignent Dieu, & qu'ils l'aiment, mais c'eſt une témerité de l'aſſurer.

Un homme qui n'agit que dans la vûë de Dieu, & rien que pour lui, eſt certainement homme de bien, mais où eſt cet homme ? La lanterne de Diogene ſeroit inutile pour le chercher & le trouver. Quand prêt à faire une action de charité on a oublié le monde, on ne s'eſt pas toûjours oublié ſoi-même, & ſouvent un peu d'amour propre ou de vanité ſe trouve en nôtre chemin, lorſque nous allons faire une bonne œuvre.

Il arrive même aſſez ordinairement, que celui qui a oublié le monde dans ſa mémoire, ne l'a pas oublié dans ſon cœur, & lorſqu'il croit en être abſolument détaché, il reconnoît que le monde vit encore plus en lui, qu'il ne vit dans le monde.

Quand une action genereuſe ſe fait avec éclat, elle perd pour l'ordinaire beaucoup de ſon mérite, parce qu'il eſt preſque impoſſible que la nature n'y trouve ſon compte, & que celui qui va faire cette action ne s'y ſente pas un peu porté, par

la réputation qu'elle va lui donner ; ce qui se fait dans le fond d'un désert, ou dans un lieu separé de l'embarras du siecle, est bien plus agréable à Dieu. Une ame en cet état vuide de tout ce qu'il y a dans le monde, ne se remplit que de son Créateur, elle ne pense qu'à lui plaire & qu'à lui marquer son amour, ou pour mieux parler, cette ame n'agit plus, c'est Dieu qui agit en elle ; on n'a pas peine à juger de l'excellence, du mérite & de la sainteté de cette action, quand elle est faite de cette maniere.

Celui qui dans une maison reguliere a le moins de talent, est peut-être celui qui est le plus homme de bien. Une Sœur Converse a souvent plus de vertu qu'une Religieuse du Chœur, & même que la Maîtresse des Novices ; elle est plus humble, elle a moins d'occasions de s'applaudir sur ce qu'elle fait, elle est regardée comme la derniere de la maison, & elle se regarde elle-même comme telle ; c'est assez pour être la premiere aux yeux de Dieu.

Il ne suffit pas pour être vertueux que nous ne fassions pas de mal, il faut de plus que nous pratiquions le bien ; souvent nous ne faisons pas le mal, parce que nous ne sommes pas en état de le faire, ou que nôtre humeur & nôtre tem-

peramment ne nous y portent pas ; s'en abſtenir ainſi n'eſt pas un grand effort, & il n'y a en cela ni mérite ni vertu.

Il ne faut qu'une mauvaiſe inclination pour rendre un homme vicieux, mais il en faut pluſieurs bonnes pour le rendre vertueux ; c'eſt pour cela qu'il y a ſi peu de gens de bien, & qu'il y en a ſi grand nombre qui ne le ſont pas.

Il eſt facile à un homme qui n'aime ni la crapule, ni le vin, de ne s'enyvrer jamais, mais il n'eſt pas facile à un homme qui aime l'argent, de n'être pas avare. Il n'eſt pas de même facile à un homme élevé dans les plaiſirs, d'y renoncer pour jamais.

Le mérite d'une action augmente ſouvent par les circonſtances & par les motifs de celui qui la fait ; c'eſt ce qui eſt cauſe que celui qui donne peu, donne quelquefois plus que celui qui donne beaucoup.

Deux Religieuſes font toutes deux l'Oraiſon ſoir & matin ; elles aſſiſtent toutes deux au Service de l'Egliſe, & la ferveur de l'une ſemble ne pas l'emporter ſur celle de l'autre ; cependant il y a quelquefois bien de la difference entre leur exterieur & ce qui ſe paſſe dans le fond de leurs cœurs. Il en eſt ainſi de toutes les actions qui ſont faites en apparence de la

même maniere, & par des perſonnes de même caractere & de même perfection.

De deux ou trois Eccleſiaſtiques qui parlent enſemble de la vertu, ce n'eſt pas toûjours celui qui en parle le plus, ni même celui qui en parle le mieux, qui eſt en effet le plus homme de bien ; mais c'eſt celui des trois qui déſire le plus de l'être, & qui travaille le plus à le devenir. On ne peut eſtimer la vertu ſans l'aimer, & on ne peut l'aimer ſans en avoir ; c'eſt elle qui eſt cauſe qu'on l'aime, & que l'on a toûjours peur de la perdre.

Une belle femme aime la beauté, non par l'amour qu'elle a pour la beauté, mais par l'amour qu'elle ſe porte ; c'eſt ce qui fait qu'elle n'aime pas la beauté dans les autres, & qu'elle eſt jalouſe de celles qui lui reſſemblent.

Cela ne ſe peut dire d'un homme de bien ; il aime la vertu dans les autres, parce qu'il ne s'aime pas, & que c'eſt la vertu qu'il aime.

Un homme de probité ſe contente de faire le mieux qu'il peut ce qu'il doit faire, ſans penſer à ce que l'on en dira ; les reflexions que les autres y pourront faire n'entrent jamais dans ſes vûës ; il fait le bien, parce qu'il l'aime, & il l'aime parce qu'il eſt aimable, & qu'il le doit aimer.

Quand il se cache il trouve Dieu; quand il ne se cache pas, il ne voit que Dieu; tout ce qui l'environne est comme l'air, qui ne fait point changer de posture ni d'action à celui qui agit; & on peut dire pour lors que le monde est avec cet homme, mais que cet homme n'est pas avec le monde.

Il me souvient d'une belle parole de saint François de Sales sur ce sujet, Il avoit été en conference pour une affaire de pieté avec une Dame de la Cour. Quelqu'un lui demanda ensuite si cette Dame étoit belle, il répondit qu'il n'en sçavoit rien. Et ne l'avez-vous pas vûë, repartit l'autre? Oüi, dit le Saint, je l'ai vûë, mais je ne l'ai pas regardée.

Il en est de même de tous les gens de Vertu, qui dans des assemblées publiques font quelque bonne action. Ils sont avec le monde comme s'ils n'y étoient pas, ils voïent le monde, & ils ne le regardent pas.

Un homme de bien, qui dans l'Eglise est vû de toutes parts, n'en ferme pas plus les yeux, ou ne les éleve pas plus au Ciel; il n'en est pas aussi plus longtems à genoux : il se contente d'un exterieur modeste, en voilà assez pour ceux qui le voïent, mais dans le fonds de son cœur, il s'abandonne aux doux mouve-

mens de la Grace, il écoute Dieu & en adore la grandeur, la puissance & la bonté; tout ce qui se passe ainsi ne vient point à la connoissance de ceux qui le voïent, & c'est ce qu'il souhaite.

L'homme de bien l'est en tout; s'il change sa maniere de vivre, c'est pour s'accommoder aux lieux où il est & aux emplois dans lesquels il se trouve engagé; il a toûjours les mêmes vûës, la même fin & les mêmes desseins; il change seulement de route pour aller où il veut aller, & cherche de nouveaux moïens de servir Dieu & de procurer sa gloire.

Un homme de bien qui parle de la vertu & qui instruit les autres, ressemble à une mere qui se nourrit du pain & de la viande qu'elle mange, avant que d'en nourrir son enfant. Celui qui n'est homme de bien qu'en apparence, ne laisse pas de parler assez souvent de la vertu; mais pour suivre la pensée de saint Isidore, on peut dire que cet hypocrite ressemble au Corbeau Famelique, qui apportoit à Elie du pain, dont il ne se nourrissoit pas lui-même.

Se proposer dans de certaines actions une fin honnête, & n'en user pas de même dans les autres, c'est faire dans la morale ce que font les faux-monnoïeurs dans le commerce, qui pour donner cours

Un homme de probité n'est point difficile pour le boire & pour le manger ; il n'y a rien de trop bon ni de trop bien apprêté pour le Dévot ; l'un se cache avec soin dans ses aumônes & dans ses bonnes œuvres, l'autre les fait à grand bruit & aux yeux de tout le monde ; l'un est humble, & l'autre est vain ; l'un ne pense qu'à plaire à Dieu, l'autre qu'à plaire au monde.

Un homme qui ne peut plus faire de figure dans le siecle, prend souvent le parti de s'ériger en Dévot. Cela est bien-tôt fait : il n'a qu'à reformer un peu son exterieur, qu'à faire le severe, qu'à trouver à redire à tout, & qu'à hanter des gens de bien.

Une femme que l'on a vûë aimer beaucoup le monde, & que l'on y remarquoit à cause de sa vanité & de sa dépense, n'a pas plûtôt atteint l'âge à ne pouvoir plus continuer son genre de vie sans se faire moquer d'elle, qu'on la voit tout d'un coup parler sur le ton de Dévote, & cela, parce qu'elle ne met plus de rouge ni de mouches, qu'elle ne va plus au bal, au cours ni à la comedie, & qu'elle est devenuë modeste dans sa coëffure & dans ses habits.

De même une Joüeuse qui a beaucoup perdu, qui n'a plus de credit, & sur la

parole de laquelle on ne peut plus joüer, passe dans un moment d'une extrêmité à l'autre, & parle plus haut dans une assemblée faite pour le secours des pauvres, que toutes celles qui y vont depuis dix ans, & qu'un zele qui a continué depuis tant de tems, fait passer pour les plus charitables de la Paroisse.

On me dira peut-être, il n'y a donc point de veritable retour pour ceux & celles qui ont beaucoup été dans le monde; Dieu me garde d'avoir une telle pensée, il y a un retour assurement, mais il n'est pas facile, & on ne trouve pas Dieu si aisement, aprés l'avoir si peu cherché.

Nos plus grandes peines viennent de nos mauvaises habitudes & de nos passions dereglées. Pour trouver du soulagement dans ces peines, nous n'en devons pas chercher dans nos maisons de campagne, dans les Charges ou dans la confidence de nos amis, ces remedes sont toûjours foibles pour de si grands maux. Si nous rentrons dans nous-mêmes pour y chercher ce que nous n'avons pû rencontrer ailleurs, nous n'y (*a*) trouvons souvent qu'une seditieuse revolte & qu'une guerre domestique : tout nous y paroît en trouble & en armes, & nous reconnoissons que nous n'avons point de plus

(a) *Aug. in Ps.* 14.

grand ennemi que nous-mêmes. C'est un ennemi que nous avons toûjours sur les bras, qui nous fait front par tout, & qui ne nous donne jamais un moment de repos.

Que faut-il donc faire dans ces rencontres ? Il faut recourir à Dieu, il doit être seul nôtre refuge ; mais pour nous le rendre favorable, il faut recourir à lui avec autant de ferveur & d'empressement que d'amour & de foi.

Recourir à Dieu de cette maniere, n'est pas se faire dévot d'habitude & de profession. Recourir à Dieu de cette maniere, n'est pas regarder la dévotion comme un azile dans ses pertes & dans ses disgraces; recourir à Dieu de cette maniere, n'est pas se faire Dévot par interêt ou par vanité.

La dévotion est un voile qui cache bien des défauts. Dés qu'on s'est mis sur le pied de Dévot, on se permet bien des choses que l'on refuse à ceux qui ne passent pas pour tels. On se voit dans la pratique des bonnes œuvres, on est toûjours en commerce avec des gens de bien, on n'entend parler que de charitez, on se forme sur cela une idée de son mérite & de sa probité ; & ce Dévot qui se regarde comme n'étant plus sujet aux foiblesses ordinaires des hommes, tombe souvent dans le peché des Anges.

La premiere chose que fait un Dévot ou une Dévote, c'est de chercher un Directeur qui ne soit pas si severe, & qui s'accommode un peu à ses infirmitez. Un Dévot se croit une personne publique, qui mérite qu'on ait pour lui des égards, qu'on n'auroit pas pour d'autres ; il est fort entêté des services qu'il rend aux Pauvres & à l'Eglise, il en persuade le Directeur, qui dans cette vûë le ménage en toutes rencontres : ainsi la nature ne pâtit point, & elle se trouve à son aise avec cet homme de détachement & de grace.

Il en est du Dévot comme du bel esprit, on est l'un & l'autre à juste prix, mais on ne peut passer pour homme d'esprit ou pour homme de probité, si on n'a beaucoup de l'un ou de l'autre.

Dés qu'on souhaite passer pour dévot, on fait connoître qu'on ne l'est pas. L'humilité est le sceau ou la preuve essentielle de la veritable pieté. La dévotion dans les Hypocrites, ressemble à la poussiere que le vent emporte à toute heure, & dans les gens de bien, elle est comme un arbre qui a pris de bonnes racines, & que les vents ou (*a*) les orages ne peuvent abbatre.

Si je parle de Dévots d'une maniere à

(a) *Psal.* 1.

ne pas faire désirer d'en augmenter le nombre, on ne doit pas s'en prendre à la dévotion, mais au caractere & à l'esprit des faux Dévots. Ma pensée n'est pas de décrier la veritable pieté, on n'en sçauroit parler en trop bons termes, il n'y a pas même assez de langues pour en faire l'éloge, mon dessein est seulement de faire connoître la dévotion mondaine & interessée, afin que l'on ne s'y trompe pas.

Rien ne préjudicie plus à la veritable pieté que le faux zele & le métier de ces Dévots du siecle. Ce qu'ils ont de vanité, d'avarice ou de mauvaise foi, fait que l'on impute injustement les mêmes défauts à ceux qui sont humbles & pleins de droiture & de charité.

La difference qu'il y a entre un veritable & un faux Dévot, est la même qui se trouve entre une beauté naturelle & une beauté fardée. L'une paroît toûjours ce qu'elle est sans soin & sans artifice; l'autre n'est plus rien, dés que le blanc & le rouge lui manquent, ou qu'elle n'a pas eu le tems de les emploïer pour se maintenir dans le rang qu'elle avoit obtenu par leur secours.

La veritable pieté est toûjours reconnuë pour ce qu'elle est, sans que celui qui en fait profession, s'étudie à la faire paroître; au contraire, la fausse pieté a besoin

que celui qui s'en fait honneur veille sans cesse à garder des mesures & à se contraindre, afin qu'il passe pour ce qu'il n'est pas.

Les vrais & les faux Dévots se trouvent souvent ensemble, & leurs pareils emplois font lier une étroite societé entr'eux. On peut même dire qu'ils se plaisent à être les uns avec les autres, parce que les premiers ont bonne opinion de ceux qu'ils croïent leurs semblables, & que les derniers veulent faire passer cette bonne opinion que l'on a d'eux, dans l'esprit de leurs parens & de leurs amis. La charité est le motif qui unit les uns, la vanité ou l'interêt, est le motif qui unit les autres.

Un faux Dévot est souvent un avare ou un ambitieux masqué, qui ne s'attribuë ce beau nom, que pour mieux cacher son avarice ou son ambition ; il faut bien du discernement pour ne s'y pas méprendre.

Qu'un faux & qu'un veritable Dévot soient en concurrence pour un emploi ou pour un Benefice, il arrive peu que le veritable Dévot soit préferé. La raison est, qu'il demeure tranquille, laisse à la discretion de celui qui doit nommer, à faire le choix qu'il trouvera à propos, & que le faux Dévot use de toutes les addresses,

de toutes les intrigues & de toutes les souplesses que son esprit lui fournit pour parvenir à ses fins. Il n'y a que le tems qui fasse connoître que l'on a été surpris, & que l'on n'a pas choisi celui qui méritoit de l'être.

Un faux Dévot paroît presque toûjours ce qu'il n'est pas, & ne paroît presque jamais ce qu'il est; il se donne à lui-même pour tromper le monde, le conseil que Jeroboam donna à (*a*) sa femme pour tromper le Prophéte Ahias. Il change son exterieur, mais le cœur ne change pas; & au lieu que Rebecca donna à (*b*) Jacob les habits d'Esaü pour surprendre Isaac, il se donne les habits de Jacob pour surprendre l'estime de tous ceux qui le voïent.

(a) *3. Reg c. l. 4.*
(b) *Gen. c. 27.*



CHAPITRE XI.

De la Médisance.

LA Médiſance eſt le plus infâme de tous les vices ; il eſt d'autant plus à craindre, que quiconque tombe dans ce défaut, donne ſouvent un coup mortel à un homme qui ne connoît pas la main qui le tuë ; & l'on peut aſſurer que tous les Médiſans ſont des lâches, des traitres & des aſſaſſins.

J'appelle Médiſans tous ceux qui parlent mal des autres, ſoit que ce qu'ils en diſent ſoit vrai, ſoit qu'il ne le ſoit pas ; la raiſon eſt, qu'ils font un égal préjudice, & que l'on reçoit également tout ce que l'on apprend de ces deux manieres. En effet la coûtume eſt, que l'on ne ſuſpend pas ſon jugement dans ces rencontres, on ſe perſuade que le bruit commun eſt garant de la verité de la choſe, & pour la croire on ne ſe tient pas obligé de l'examiner de plus prés.

Nous ne recouvrons pas nôtre reputation perduë par une médiſance, comme nous recouvrons nôtre ſanté perduë par un excés que nous avons fait, ou par un accident qui nous eſt arrivé. L'un dépend de nôtre conſtitution, de nôtre tempe-

ramment & de nôtre regime de vie ; l'autre ne dépend point de nous : nous sommes entre les mains du public, qui ne fait grace à personne, & qui, quand il est prévenu, ne revient presque jamais sur les impressions qu'on lui a données.

Il est étrange que nous soïons si éclairez sur les actions de nos parens & de nos amis, & que nous soïons aveugles sur les nôtres. Il est surprenant que nos yeux grossissent toûjours les objets pour les autres, & qu'ils les rappetissent sans cesse dans tout ce qui nous regarde. Nos fautes nous paroissent des fourmis & des moucherons, lorsque celles des autres se presentent à nous comme des chameaux & des élephans. Si nous avons tant de lumieres pour porter un prompt jugement sur ce que l'on dit & sur ce que l'on fait par tout, d'où vient que nous demeurons dans les tenebres, pour ce que nous disons & pour ce que nous faisons ?

Il y a quelque-tems que M... me vint dire : Sçavez-vous que M... a fait une méchante action ? Je lui répondis, non je ne le sçai pas. Il est bon, me dit-il, que tout le monde le sçache ; sur quoi je lui repartis, qu'au contraire il étoit bon que personne ne le sçût, & que l'honnêteté que l'on se devoit les uns aux autres & la charité obligeoient à taire de pareilles ac-

tions. J'ajoutai qu'il ne falloit pas qu'il fût du nombre de ceux qui croïent faire leur éloge quand ils condamnent la conduite des autres.

Trois jours aprés, M... m'arrêta dans une ruë pour me faire une confidence, qu'apparemment il avoit faite à plusieurs autres avant moi, & cette confidence se terminoit à me dire, que M... avoit eu une affaire qui lui faisoit tort. Je lui dis que j'avois peine à croire ce qu'il me rapportoit, parce que celui dont il me parloit étoit homme prudent & sage, & qu'il l'avoit bien fait voir depuis peu dans une occasion où il avoit paru avoir infiniment d'esprit & de conduite. Je conjurai ensuite mon médisant, de faire plûtôt valoir les bonnes actions que de publier celles qu'il croïoit mauvaises. Je remarquai que ce que je lui disois le touchoit; cela fut cause que je n'en demeurai par là, & que je le fis convenir qu'il étoit bien cruel, que ce que l'on faisoit quelquefois de mal par surprise, fût relevé avec tant de rigueur, & que ce que l'on faisoit de bien avec application, fût enseveli dans un éternel oubli, & que l'on n'en parlât jamais.

Un mois aprés l'experience acheva de me convaincre sur le grand nombre de Médisans, & voici comment cela arriva.

Etant en compagnie, M... me tira à part pour me dire, qu'un de mes amis avoit bien manqué de jugement dans une rencontre; qu'il ne racommoderoit jamais ce qu'il avoit gâté, & qu'il me vouloit apprendre le détail de cette fâcheuſe affaire. Comme il ſe mettoit en état de me la conter, je lui fis un compliment qui le ſurprit & qui ne lui plût gueres. Je lui dis que je m'étois mis en poſſeſſion il y avoit déja du tems, de n'entendre jamais parler mal de perſonne; que s'il avoit quelque choſe de bon à me dire de mon ami, je l'écouterois avec plaiſir, ſi non, que je le priois de me diſpenſer d'une audience qui me feroit de la peine & qui me donneroit du chagrin. Un peu de rougeur parut ſur ſon viſage, ſoit de honte, ſoit de dépit: je ne fis pas ſemblant de la remarquer, & pris congé de lui ſans pouſſer les choſes plus loin. Nous nous ſeparâmes, lui peu content de moi, comme je crois, & moi fort ſatisfait d'avoir ainſi reçû ce Médiſant. J'en ai toûjours uſé depuis de cette maniere, dont je me ſuis tres-bien trouvé.

Nous ſommes tous ſi malheureuſement nez, que le mal nous touche plus que le bien, cela ſe voit par experience. Que l'on nous rapporte une douzaine de bonnes actions, elles feront moins d'impreſſion

sur nous qu'une mauvaise que l'on nous aura apprise. Nous avons à choisir parmi ces douze belles actions, celle qui nous plaît le plus pour la publier : c'est à quoi nous ne pensons pas ; mais nous n'avons pas assez de langues pour faire sçavoir la mauvaise à tout le monde. Rendons-nous justice sur ce procedé. D'une part il marque un grand fond de corruption dans nôtre cœur & dans nôtre esprit ; & de l'autre, il fait bien connoître le peu d'honnêteté & de charité que nous avons les uns pour les autres.

Que l'on apprenne à un homme du monde une action extraordinaire & d'éclat, il a peine à la croire, il en veut des preuves & des témoins, & croit que ce seroit foiblesse de s'en rapporter legerement à ce que l'on en dit : Que la médisance lui en forge une honteuse & détestable, il ajoûte foi au premier recit qu'on lui en fait. Demandez-lui la raison de cette difference, il vous répondra que les Dévots se donnent les uns aux autres mille bonnes actions, ausquelles ils n'ont jamais pensé, & n'aura pas l'équité de dire aussi que l'on attribuë plusieurs méchantes actions à des gens qui n'ont jamais eû le dessein ni la volonté de les commettre. Il est prudent & circonspect pour se rendre sur ce que l'on dit de l'une,

& il ne trouve aucune difficulté à croire l'autre. Dans une de ces rencontres il faut qu'il soit convaincu, puisque c'est une bonne action; dans l'autre il est persuadé d'abord, parce que c'en est une mauvaise.

Aprés une bataille gagnée, on dit il y a quelque-tems dans un lieu où j'étois, que M... avoit reçû un coup de mousquet dans le dos. Un homme de la compagnie ne manqua pas de dire, que cette blessure ne lui étoit pas fort glorieuse, puisqu'il ne pouvoit l'avoir reçû qu'en fuïant. Je pris la parole & dis à cet homme, que les plus braves s'exposoient souvent à de semblables blessures, parce qu'ils s'engageoient trop parmi les ennemis, & qu'étant envelopez, ils reçoivent des coups de toutes parts, & qu'ils étoient ainsi tuez ou blessez. J'ajoûtai que ce fût de cette maniere que Judas, ce grand & illustre Machabée, finit glorieusement ses jours en gagnant la victoire.

Je ne sçai si mon avis l'emporta sur le sien, mais je sçai bien qu'il n'en faloit pas davantage à un esprit mal fait & grand parleur, pour aller conter la chose comme il l'avoit pensée.

Si un Gentilhomme, un Officier de mérite & de distinction, blessé à la vûë d'une armée, n'est pas ainsi à couvert

d'une médiſance, comment un particulier, un homme ſans nom, ſans crédit & ſans autorité, s'en pourra-t-il défendre.

Bien ſouvent un homme parle mal d'un autre, parce que s'il s'étoit trouvé en ſa place, il auroit commis le mal dont il l'accuſe; ſa foibleſſe lui donne une idée de celle de l'autre, & le reproche de ſa conſcience appuïe ſa médiſance & en eſt tout le fondement. Il eſt perſuadé qu'il auroit ſuccombé à la tentation, il ne lui en faut pas davantage pour publier que l'autre n'y a pû reſiſter. Voilà comment la plûpart des choſes ſe paſſent en ce monde, de quelle maniere on décide ſur les actions d'autrui, & ſur quel pied on s'en rend les arbitres & les juges.

Un homme de ma connoiſſance me dit un jour, qu'il avoit eu dans ſa jeuneſſe la malheureuſe habitude de parler mal de tout le monde; que preſentement pour réparer ce qu'il avoit gâté, il diſoit du bien de toutes ſortes de perſonnes; qu'il en diſoit même qui n'étoit pas; mais qu'il aimoit mieux emploïer des fauſſetez à l'avantage des autres, que des veritez à leur déſavantage. Sa fin & ſon motif étoient bons; c'eſt ce qui me donna lieu de lui dire ce que ſaint (*a*) Auguſtin a autrefois penſé touchant les deux ſages

(a) S. *Aug. lib. cont. Mend. c.* 15.

femmes des Egyptiens, Zephora & Phua qui firent un mensonge officieux pour sauver la vie à plusieurs innocens, que Dieu récompenseroit assurément ses vûës & la pureté de ses intentions, & je lui conseillai de continuer, sans neanmoins blesser la verité, à établir la réputation de tout le monde, à en dire par tout du bien, & à n'en perdre jamais les occasions.

Il y a, ce me semble, plus de lâcheté à médire de quelqu'un, qu'à lui dire des injures. La raison est, que celui qui fait une médisance, attaque un absent; il n'a personne en tête qui lui résiste, & cette maniere d'agir ne peut être que d'un homme sans cœur & sans honneur, qui ne risque rien, & qui prend toutes ses suretez. Celui qui dit des injures, ne les dit pas en secret & à l'oreille d'autrui, il ne les confie pas à un Etranger sur la Religion d'un serment, il attaque son ennemi en face, il ne lui cele & ne lui déguise rien, & sans craindre de s'attirer sa colere, il le combat à forces égales. Ainsi je n'ai pas de peine à conclure, que si celui qui dit des injures est le plus emporté, l'autre est le plus dangereux, mais que l'action de l'un est plus excusable que celle de l'autre.

Il me semble que l'on peut avec raison comparer les Médisans aux vautours &

aux corbeaux, qui ne cherchent jamais les fleurs ni les fruits, mais seulement les charognes sur lesquelles ils se jettent pour se repaître. Les médisans en usent de même; ils n'ont jamais d'égard aux bonnes actions, ils ne sont curieux que des mauvaises, & ne s'arrêtent qu'à celles qu'ils peuvent censurer & critiquer.

On peut aussi comparer les Médisans à la mer, & cette comparaison me paroît encore plus juste & plus belle que l'autre. Comme la mer ensevelit dans ses abîmes l'or, l'argent, les pierreries & tout ce qu'il y a de précieux dans le vaisseau qu'elle engloutit, & qu'elle ne pousse sur les rivages que quelques puants cadavres, & d'inutiles restes d'un fâcheux naufrage; de même les Médisans cachent les bonnes qualitez de ceux qu'ils veulent perdre. Ils ne parlent jamais de tout ce qui leur attireroit des loüanges; ils representent sans cesse leurs défauts, sans se ressouvenir jamais de leurs vertus, ils suppriment leurs belles actions, & ne font mention que de ce qui leur est échapé par surprise, par foiblesse ou par imprudence.

Ce n'est pas assez à un homme de n'être pas auteur d'une médisance, il faut de plus qu'il n'en soit pas complice; c'est-à-dire, que ce n'est pas assez de ne l'avoir pas inventée, il faut encore qu'il ne la dé-

bite & qu'il ne la répande pas. Je ne sçai si celui qui entre le premier dans une Ville pour la piller, y fait plus de tort que ceux qui le suivent, qui ruinent, qui saccagent & qui mettent le feu par tout.

Je finis ce Chapitre par la réponse du Tasse, cet illustre Auteur de la Jerusalem. On lui rapporta qu'un homme qui s'étoit déclaré son ennemi, médisoit de lui en tous lieux. Laissez-le faire, repartit le Tasse, il vaut mieux qu'il dise du mal de moi à tout le monde, que si tout le monde lui en disoit de moi. Diogene avoit coûtume d'assûrer que de toutes les morsures de bêtes sauvages, la plus dangereuse étoit celle du Médisant, & des Domestiques, celle du flateur.

CHAPITRE XII.

De ceux qui vivent ensemble.

LE Prophéte Roïal * s'écrie, que c'est une bonne & agréable chose que les Freres demeurent ensemble, & qu'ils soient unis. Cette exclamation doit servir à nous faire faire une serieuse reflexion sur la douceur que nous trouvons à être les uns avec les autres; mais il faut que ceux qui sont unis de cette maniere, le

* *Ps.* 133.

ſoient plus par l'honnêteté & la charité, que par une demeure exterieure & locale.

Rien ne contribuë plus à faire goûter la douceur de demeurer enſemble, que la paix & l'union ; & le premier pas qu'il faut faire pour avoir cette paix avec les autres, c'eſt de l'avoir avec ſoi même. Un homme ſans paſſion & qui vit dans la regle, s'accommode aiſément à toutes ſortes d'humeurs & d'eſprits, & il eſt difficile de trouver cette paix avec les autres, quand elle ne regne pas dans nôtre cœur.

Le moïen qu'un homme chagrin, inquiet, inégal & inconſtant puiſſe plaire? Le moïen qu'un homme qui n'eſt jamais content de lui, le puiſſe être des autres? Le moïen qu'un homme s'accommode à ce que les autres veulent, quand il ne ſçait pas ce qu'il veut lui-même?

La ſource & la cauſe ordinaire de la peine que l'on a à vivre enſemble, vient de ce que l'on ne ſe ménage pas aſſez & de ce que l'on n'a pas aſſez de complaiſance les uns pour les autres. Nous voulons que l'on entre aveuglement dans nos interêts, quand nous n'avons pas les mêmes égards pour ceux avec qui nous vivons ; nous ne pouvons ſouffrir leur humeur, lorſque nous voulons hautement qu'ils *s'accommodent* à la nôtre ; en un

mot, on ne nous aime pas, parce que nous n'avons pas l'esprit de nous faire aimer.

C'est pour cela que le Sage assure, que la douceur dans les paroles & dans la maniere de vivre, multiplie les amis, &* qu'il appelle cette douceur l'arbre de vie, parce qu'elle procure par tout la paix, le repos & l'union.

Nous nous faisons tous honneur de nôtre opinion. Contredire à toute heure celle des autres, c'est les chagriner dans ce qui les touche le plus; vouloir toûjours l'emporter sur eux, c'est vouloir sans cesse s'élever & se distinguer, & cela n'est pas agréable à ceux qui sont de nôtre commerce & de nôtre societé.

On n'aime pas qu'un homme domine dans ses opinions, & qu'il s'érige un empire sur les sentimens de tous ceux qu'il voit. Cet ascendant qu'il veut prendre, & cet air décisif ne se souffrent qu'avec impatience. Il a beau croire que les lumieres des autres ne sont que des tenebres auprés des siennes, on n'en convient pas, & on ne reconnoît pas en lui tout l'esprit & toute la raison qu'il se donne.

Quand un homme soûtient ses opinions avec chaleur, on croit que c'est la passion & non la raison qui le fait agir, on regar-

* Ecclef. chap. 6.

de cette passion comme une injuste violence, à laquelle on s'oppose avec obstination, & cette obstination à combattre ce que l'on soûtient avec chaleur, altere leur esprit, & trouble la paix de ces deux partis si opposez & si differens.

Celui qui croit qu'on lui doit déferer en tout, se trompe; il n'a pas tant de science ni tant d'esprit que les autres ne prétendent en avoir autant, & chacun en cela se tient sur le qui-vive.

Le privilege de décider, qu'un bel esprit ou qu'un Sçavant s'attribuë, n'est reconnu & reçû qu'autant qu'il plaît à ceux qui ne lui disputent pas; il ne dépend pas de lui seul; & se le donner ainsi avec hauteur, c'est le moïen de n'en pas joüir paisiblement.

Pour conserver la paix dans une societé bien établie, ce n'est pas assez de ne contredire personne, ou par coûtume, ou par une autorité que l'on se donne mal à propos; il faut de plus avoir une reciproque indulgence, & se pardonner tous beaucoup de choses.

Nous ne devons pas agir comme si tout nous étoit dû, & comme si nous ne devions rien aux autres; nous sommes tous foibles & pleins de défauts.

Il faut nous prendre & nous considerer sur ce pied, & quiconque veut profiter

des agrémens que l'on trouve dans une honnête ſocieté, doit volontairement s'accommoder à tout ce que l'on en doit auſſi ſouffrir.

Les défauts des autres doivent être regardez avec des yeux de complaiſance & de compaſſion, & non avec des yeux de chagrin & d'impatience; lorſque nous les regarderons ainſi, nous n'aurons pas peine à nous y accoûtumer.

La bizarrerie d'un homme doit-elle faire impreſſion ſur un eſprit bien fait? Non certes, il la doit regarder comme une bizarrerie, & la recevoir pour telle. Un homme ſage doit-il changer ſa conduite, parce que celui avec qui il demeure en change à tout moment?

Il ſeroit ridicule qu'un homme s'impatientât & ſe mît en colére, parce que tout d'un coup la pluïe ſurvient & ſuccede au beau tems. Il n'eſt pas moins impoſſible de changer l'humeur & l'eſprit des gens, que d'empêcher le changement des ſaiſons, & de les accommoder à nos vûës, à nos deſſeins & à nos ſouhaits.

La grande habitude que l'on a les uns avec les autres, fait qu'on ſe connoît trop bien, & que ne ſe pouvant rien cacher, on s'en eſtime & on s'en aime beaucoup moins. Pour vivre dans une parfaite intelligence, il faut ne ſe pas voir ſi ſouvent;

vent;

vent ; on ſe brûle quand on s'approche trop du feu, & on ſe broüille quand on ſe voit de ſi prés & ſi ſouvent.

Lorſqu'on commence à ſe voir, on ſe déguiſe & on ſe contraint aiſément, mais à la longue on ſe fait connoître pour ce que l'on eſt. On ne voit les gens qu'en perſpective & de loin dans les premieres viſites, mais celles qui ſuivent les font voir de plus prés & au naturel.

On me dit il y a quelque tems que trois hommes demeuroient enſemble depuis dix ans, & qu'il n'y avoit point d'autre engagement entr'eux, que celui de la civilité & de l'amitié. Je repartis que l'on pouvoit conclure qu'ils étoient tous trois fort honnêtes gens, & qu'ils avoient l'eſprit bien fait.

Ne ſe plaire qu'avec les Grands, c'eſt s'élever au deſſus de ce que l'on eſt, & faire voir une ambition peu reglée. Ne ſe plaire qu'avec ſes inferieurs, c'eſt s'abbaiſſer lâchement & n'avoir pas le cœur bien placé. Se plaire avec ſes ſemblables, & tâcher de s'en faire aimer, c'eſt avoir des ſentimens d'un galant homme, qui ſe ſoûtient dans ſa condition avec honneur.

Quand on eſt toûjours avec les Grands, on ſe captive & on s'impoſe une loi de reſpect dont on ne peut ſe diſpenſer.

e

Quand on est toûjours avec ses inferieurs, on se fait une habitude de vivre d'une maniere peu proportionnée à sa naissance. Quand on est toûjours avec ses semblables, on n'ose se démentir & se rendre indigne du rang & de la famille dont on est.

On voulut mettre il y a quelque tems un Gentilhomme auprés d'un Prince. Ceux qui s'emploïerent pour cela, en dirent tous les biens possibles, & parlerent de son esprit & de son mérite comme de quelque chose de fort extraordinaire; il n'en falut pas davantage pour ne l'y pas faire recevoir. Les Grands & ceux qui les approchent, ou qui sont de leur confidence, ne veulent pas de ces gens si distinguez, ils les craignent & ne les aiment pas.

Avec ses semblables, il faut souvent cacher une partie de ce que l'on vaut, pour se rendre plus familier. On gagne plus à se faire aimer qu'à se faire passer pour habile ou pour bel esprit. Rien n'est plus incommode à une societé que celui qui veut toûjours s'en rendre le chef.

Pour goûter la douceur qui se trouve à vivre dans une societé, il ne faut ni manquer d'esprit, ni en avoir trop; ces deux extrêmitez sont également nuisibles. On peut même assûrer que pour

l'ordinaire on n'a plus de complaisance pour celui qui a peu d'esprit, que pour celui qui en a beaucoup ; on a de la bonté pour l'un & de la jalousie pour l'autre.

Un secret infaillible pour vivre bien dans une societé ; c'est de ne se mêler des interêts des autres, qu'autant qu'ils le veulent & qu'ils nous témoignent le desirer. Sous prétexte de vouloir être utile, on fait souvent remarquer plus de curiosité que d'affection, & plus d'empressement pour sçavoir les choses, que de passion pour rendre service.

Donnez à tout le monde des marques de vôtre civilité & de vôtre honnêteté, & tout le monde vous en donnera. Loüez ceux qui le méritent, excusèz ceux qui en sont dignes, ne blâmez jamais personne, & vous gagnerez le cœur de tout le monde. Obligez tous ceux avec qui vous avez commerce, rendez-leur de bons offices en toutes rencontres ; en un mot, aimez-les, & ils vous aimeront.

CHAPITRE XIII.

De la Vanité.

LE Prophéte Roïal * assure, que nous sommes tous menteurs ; il pouvoit ajoûter que nous sommes aussi tous vains,

* *Psal.* 116.

& qu'il n'y a de la difference entre nous, que dans la maniere de l'être. C'eſt ſe faire grace, c'eſt ſe méconnoître, & c'eſt vouloir ſe diſtinguer ſans raiſon, que de ne pas convenir de cette verité.

La bonne mine, la bravoure, les emplois, l'eſprit & la naiſſance, ſemblent autoriſer la bonne opinion que chacun a de ſoi, & nous ne croïons pas faire injuſtice à ceux à qui nous nous préferons, quand nous ſommes perſuadez que ces avantages nous élevent au deſſus d'eux.

On m'a ſouvent voulu faire croire, que M... étoit fier & glorieux ; jamais homme ne l'a moins été : ſes belles livrées, ſon magnifique équipage, le nombre de ſes Domeſtiques & ſon grand air, lui font tort. A le pratiquer, on le trouve en toutes rencontres civil, familier & obligeant; une demi heure de ſa converſation dément toutes les apparences, & détruit toutes les préventions que l'on avoit contre lui.

On ne doit pas croire qu'un homme eſt vain, à cauſe qu'il paroit l'être. Il ne doit paſſer pour tel, que quand ſes paroles ou ſes actions font connoître qu'il l'eſt en effet.

Il y a une ſi grande liaiſon entre la douceur & l'humilité, qu'elles ſont preſque inſeparables. Saint Bernard dit, que ce

font deux sœurs *. L'une se cache autant qu'elle peut, toûjours retirée dans le fond du cœur, elle ne cherche ni à paroître, ni à se produire; l'autre au contraire se fait connoître en tous tems, & donne indifferemment à tout le monde des preuves de ce qu'elle est.

On peut dire qu'il en est de même de la vanité & de la fierté; elles vont rarement l'une sans l'autre, & si l'une se cache en toutes rencontres, l'autre se fait voir à tous momens.

On ne veut jamais passer pour vain; c'est un défaut qu'on prend soin de se cacher à soi-même; mais on ne se fait point une honte de passer pour fier, & pour homme qui prétend qu'on le distingue, & qui croit bien mériter qu'on fasse attention à ce qu'il est.

Voulez-vous sçavoir si un homme est vain? ne lui rendez pas tous les honneurs qu'il pense lui être dûs. Sa fierté offensée fera bien tôt paroître sa vanité, & l'une viendra au secours de l'autre, pour vous donner une parfaite idée de celui que vous désirez connoître.

J'étois il y a fort peu de jours dans une compagnie, où je vis deux hommes d'un caractere bien different. L'un avoit du mérite, & l'autre croïoit en avoir. On

* *S. Bern. Serm. 12. in verb. Apos.*

donna beaucoup d'applaudiſſemens au premier, & il étoit juſte qu'on les lui donnât. Le ſecond qui remarquoit avec impatience qu'on ne penſoit point à le loüer comme il le ſouhaitoit, interrompoit ſouvent le diſcours, afin de donner occaſion de parler de lui; mais la longue perſeverance à ne pas prendre le change pouſſa ſa patience à bout, & fut cauſe qu'il s'en alla. Une ſi bruſque ſortie ſurprit, mais comme on n'avoit pas eu la complaiſance de le loüer tandis qu'il étoit preſent, on n'eut pas auſſi la foibleſſe de le condamner lorſqu'il fut parti. Le motif qui l'avoit obligé à prendre une ſi prompte réſolution, fut d'abord connu de toute la compagnie, & un petit ſourire fut la ſeule peine que ſon chagrin & ſa vanité lui attirerent.

Si nous n'étions pas prévenus injuſtement de nôtre mérite, nous découvririons à toute heure dans les autres quelque vertu qui nous manque, & nous trouverions toûjours des raiſons pour nous mettre au-deſſous d'eux; mais nous ſommes ſi délicats amateurs de tout ce qui part de nous, que nous croïons quand on loüe quelqu'un, que l'on nous dérobe les loüanges qu'on lui donne.

C'eſt un abus de s'imaginer qu'on ne puiſſe faire une action d'éclat, ſans y être

poussé par la vanité. Chacun peut se distinguer selon ses emplois, sans penser à s'attirer des loüanges. La joïe de bien faire son devoir est une récompense assez glorieuse pour celui qui cherche à s'en acquitter avec honneur, sans qu'il porte ses vûës plus loin.

Il en est des bonnes actions à l'égard de la vanité, comme de la patience à l'égard de la paix du cœur. Quand on s'est accoûtumé à souffrir sans se plaindre, on se possede dans les douleurs & dans les afflictions, & le repos de l'esprit n'en est point troublé. De même à force de faire de bonnes actions sans vanité, on s'en forme une habitude. La droiture & la probité se naturalisent en nous, & se tournant en nôtre substance, elles deviennent la regle de tout ce que nous faisons.

Un Prince suce la grandeur avec le lait; l'air qu'il respire est un air plein du respect qui lui est dû. Tout lui apprend qu'il est Prince, & rien ne lui dit qu'il est homme, & homme sujet à mille foiblesses comme tous les autres. Il ne faut donc pas être surpris s'il se regarde sans cesse comme Prince, dont le nombre est fort petit dans chaque Etat, & s'il ne regarde ceux qui l'approchent que comme des hommes, dont toute la terre est couverte.

Si nous passons des Palais des Princes dans les maisons de ces Favoris de la fortune, dont les richesses & les grandes Charges, sont tant de jaloux, nous n'y trouverons que des gens qui s'estiment & qui s'aiment, que des gens tout remplis de la magnificence de leurs meubles & de leurs équipages. Enyvrez comme ils sont de tout ce qui flate la chair & les sens : le moïen qu'ils ne s'applaudissent pas sur leur apparent bonheur ? le moïen qu'ils se fassent des leçons chrétiennes dans cette abondance ? le moïen qu'ils ne s'élevent pas quand tout les éleve ? & le moïen qu'ils ne se distinguent pas eux-mêmes, quand tout les distingue ?

Ce n'est pas toûjours dans les grands trains & dans les dépenses excessives que la vanité se trouve, elle est souvent le vice des pauvres & des malheureux. Lorsqu'elle paroit avec éclat, elle fait des envieux & des ennemis, mais quand elle ne se montre qu'avec des habits déchirez & pleins de pieces, elle trouve des flateurs & des amis ; cependant elle est pour lors d'autant plus à craindre, qu'elle est moins connuë, & si l'on ne la regarde de bien prés déguisée comme elle est, on s'y laisse tromper, & on lui donne des loüanges qu'elle ne mérite pas.

Il ne faut pas se persuader qu'un hom-

me est humble & sans vanité, parce qu'il est pauvre. Il ne faut pas croire aussi pour être vain que ce soit assez d'être riche; on peut être riche & consideré sans être vain, comme on peut être humilié & pauvre sans être humble.

La vanité est de tout Païs, il n'est point pour elle de terre étrangere, elle a été & sera de tous les siecles. Elle se trouve dans toutes sortes d'états, & elle se trouvera encore à la fin du monde dans toutes sortes de professions; il n'y a que la maniere d'être riches ou pauvres qui nous rende humbles ou vains.

Quoiqu'on doive dire à la loüange de ceux qui vivent dans la retraite & hors du commerce du monde, qu'en se cachant comme ils font, ils renoncent de cœur & d'esprit à la vanité, ils ne sont pas neanmoins les seuls qu'on puisse croire veritablement humbles. On en trouve dans les grands emplois du siecle, & même à la Cour, & leur humilité est d'autant plus grande qu'elle trouve par tout des obstacles, que tout la combat & qu'elle sçait triompher de tout.

La plûpart des gens d'épées parlent avec tant de retenuë de ce qu'ils ont fait, que cela doit donner de la confusion à un Poëte, à un Avocat, à un Prédicateur, quand il veut qu'on fasse l'éloge d'un Ora-

vrage auquel il a travaillé beaucoup de tems, & qui ne lui a coûté ni bras ni jambe.

On n'a pas sujet d'être content de soi, quand on n'a fait une bonne action que dans la vûë d'en recevoir de l'applaudissement. La loüange doit être regardée comme l'ombre d'une bonne action; elle la suit & ne la précede pas : ainsi celui qui se porte à la faire dans le dessein d'en être loüé, renverse l'ordre des choses, puisqu'il fait marcher devant lui ce qui doit le suivre.

L'homme a pour la vanité un si grand panchant, que souvent il se fait honneur du bien d'autrui. Je connois un Officier qui ne croïant pas parler devant un homme de sa profession & Officier comme lui, nous faisoit croire qu'il avoit monté le premier à la bréche d'une Ville qui avoit été assiegée. Ce second Officier l'aïant écouté paisiblement sans l'interrompre & sans le contredire, lui repartit : Tout ce que vous avancez, Monsieur, touchant ce qui se passa dans cette occasion, me surprend, & de la maniere que vous parlez, il y a long-tems que vous devriez être mort, parce que je n'ai monté que le septiéme à cette même bréche, & je suis seur que ceux qui y étoient montez avant moi, ont tous été tuez. L'un fut

plus crû que l'autre, & il parut que ce dernier ne rapportoit cette action, que pour apprendre à celui qui s'étoit vanté si mal à propos, à compter toûjours les choses comme elles se sont passées, & à ne se pas faire un mérite d'une bravoure qu'il s'attribuoit faussement.

On se fait encore quelquefois honneur d'une chanson ou d'un Sonnet qu'on n'a point fait, & ceux que l'on trompe n'en connoissant point l'Auteur, ne sont point d'humeur à s'inscrire en faux sur une bagatelle de cette nature. Ainsi il arrive assez souvent que celui qui ne peut se faire un mérite de ce qui sort de son fond, tâche de s'en faire un du vol qu'il a fait à son voisin.

Il faut que nous soïons bien peu raisonnables pour rechercher avec autant d'empressement, ce que nous ne pouvons posseder qu'avec beaucoup d'inquiétudes. Les superbes équipages, les honneurs & les grands emplois, ont sans doute de l'éclat, mais c'est un éclat qui trompe ceux qui en sont éblouïs. Ces marques de grandeur & de puissance entretiennent * nôtre vanité, & nous empêchent de reconnoître que le monde est pour nous plus à craindre quand il nous engage à l'aimer, que lorsqu'il nous oblige à le mépriser.

* *S. Aug. Epist.* 144.

Persuadons-nous donc une bonne fois, que plus les biens temporels ont d'attraits pour flater nos sens, plus les biens éternels ont de charmes pour fortifier nos esperances & purifier nôtre amour.

CHAPITRE XIV.

Se piquer de quelque chose.

UN Philosophe qui a l'esprit bien fait, mais qui n'a pas les lumieres de la Foi, ne se pique que d'une chose, qui est de ne se piquer de rien. Il connoît combien son esprit est borné, & le peu de tems qu'il a à vivre ; il se represente ce qu'il y a à sçavoir dans l'Histoire, dans la Morale, dans la Medecine, dans les Mathematiques & dans les Secrets de la Nature. Ce nombre innombrable de choses qu'il peut apprendre, l'accable, & il voit que ce qu'il sçait est si peu, qu'il se croit obligé d'avoüer qu'il ne sçait rien ; c'est se rendre justice, & c'est rendre témoignage à la verité que de parler de cette maniere.

Un Philosophe Chrétien en doit dire & faire plus qu'un Philosophe Païen ; il doit se piquer de connoître Dieu & de le craindre ; il doit se piquer de connoître nôtre Religion & celui qui en est l'Auteur

& le Chef, il doit se piquer de croire tout ce que l'Eglise croit.

Un homme de qualité doit se piquer de ne jamais rien faire qui soit capable de deshonorer sa famille & son nom ; il doit se piquer de ne jamais rien faire qui puisse donner la moindre atteinte à son honneur & à sa réputation.

Ne se piquer pas d'être Chrétien & de craindre Dieu, c'est manquer de Foi & de Religion ; ne se pas piquer de vivre sans reproche selon le monde, c'est manquer de cœur & d'honneur.

Se piquer d'avoir toûjours de beaux équipages, d'être bien meublé, de tenir bonne table & de faire grande dépense, c'est marquer qu'on n'a pas le goût bon, & que l'on borne ses soins & ses plaisirs à ce qui ne les mérite pas ; il faut tâcher de se distinguer par des endroits plus solides & plus honorables.

Se faire remarquer par sa bravoure & par sa conduite parmi les gens d'épée, par sa droiture & par sa probité parmi les Magistrats, par sa science & par son zele parmi les Evêques, les Docteurs & les Abbez, c'est quelque chose de plus loüable & de plus estimé.

Se piquer de bien danser, de bien joüer au mail ou au triquetrac, & de bien placer une balle dans un tripot ; c'est faire

voir qu'on est jeune & que l'on ne connoît pas encore les bonnes choses.

Il y a quelque-tems que je me trouvai avec un Abbé, à qui on parla de chevaux, & de la difficulté qu'il y avoit à les bien choisir. Il dit qu'il se piquoit de s'y connoître & de ne s'y pas laisser tromper. Je lui repartis qu'il feroit mieux de ne s'en piquer pas, & puisque Dieu lui avoit fait la grace de lui donner un rang considerable dans le monde, de laisser aux Courtiers & aux Maquignons l'avantage de bien sçavoir leur métier. J'ajoûtai, qu'il seroit surprenant que ces sortes de personnes se piquassent de décider sur les matieres Beneficiales & de sçavoir les Peres de l'Eglise.

Je ne sçai si cet Abbé avoit plus raison qu'un autre de ma connoissance, qui se piquoit de tirer en volant mieux qu'homme de France. Comme il s'en piquoit souvent, un gognard lui dit un jour, qu'il l'alloit faire passer par tout pour le premier & le meilleur Abbé du Roïaume, puisqu'il prenoit tant de soin de ses Moines & qu'il les nourrissoit de cailletaux & de perdreaux.

Un Gentilhomme n'en fut pas quitte à si bon compte. Il se piquoit de chanter proprement, & le disputoit même assez souvent à ceux qui en font profession;

cela fut cause qu'un Musicien sans garder de mesures & sans faire reflexion sur celui à qui il parloit, lui dit un jour qu'il feroit bien mieux de se faire remarquer à l'Armée dans quelque belle occasion, que d'être de tous les concerts & que d'avoir toûjours une place dans le parterre de l'Opera. L'insolence du Musicien déplut fort au Plumet; il vouloit s'en vanger, mais on accommoda l'affaire; l'un fit excuse, l'autre la reçût, & ils s'en retournerent tous deux toûjours fort entêtez de leur *Ge, re, sol, ut*, & de leur *Sol, la, mi, la*.

Un homme qui se pique d'étude & d'esprit, trouve tous les jours des gens qui ont plus d'esprit & plus d'érudition que lui, qui néanmoins ne s'en piquent pas. Pour se piquer de quelque chose, on n'en est pas plus habile, on marque seulement que l'on veut passer pour ce qu'on n'est pas & pour ce que l'on voudroit être.

Un Brave ne se pique jamais de l'être; il laisse ce partage à ceux qui ne le sont qu'à demi. Un Docteur doit encore moins se piquer de science, parce que la science est d'une si grande & si vaste étenduë, qu'on peut demeurer d'accord qu'il y a tres-peu de Sçavans, mais qu'il y a bon nombre de gens qui sont moins ignorans que les autres.

Un homme qui veut passer pour sça-

vant ou pour bel eſprit, ſe fait tous les jours des affaires dont il ſe tire avec peine, il ſe met un fardeau ſur les épaules ſi lourd & ſi peſant, qu'il s'en trouve ſouvent accablé.

Il me ſouvient qu'étant à la campagne chez un Gentilhomme de mes amis, deux Religieux y arriverent un ſoir; ils furent reçûs avec toute l'honnêteté qui étoit dûë à leur caractere & à leur profeſſion. Un de ces Peres plein de feu ſe fit écouter avec grande autorité. Comme il ſe piquoit de ſcience & d'eſprit, & qu'il parloit beaucoup, il en dit plus dans une heure qu'un autre n'auroit pû faire en deux. Un Eccleſiaſtique qu'il prit ſans doute pour le Curé ou pour le Vicaire du Village, fut un de ſes plus paiſibles Auditeurs, & il lui laiſſa dire tout ce qu'il voulut, Comme perſonne ne lui tenoit tête, il tranchoit & décidoit ſur tout. Enfin comme ſon heure de parler étoit paſſée, & qu'il prenoit haleine, cet Eccleſiaſtique crut qu'il étoit à propos de relever une partie de ce qu'il avoit dit, & fit connoître en peu de tems qu'il avoit beaucoup de Literature, qu'il raiſonnoit juſte, qu'il ne ſe jettoit pas de branche en branche, qu'il ne prenoit point le change, & qu'il alloit droit au fond des queſtions, tant ſur le fait que ſur le droit.

La maniere de s'énoncer & la solidité de son discours surprirent beaucoup son adversaire, & lui imposerent un respectueux silence. Je puis dire à l'avantage de cet Ecclesiastique, que sa modestie dans cette rencontre parut encore plus que sa science; il menoit le Religieux par la main, & le faisoit marcher pas à pas, sans qu'il parût le conduire, & l'éclairoit sans faire valoir sa lumiere. Le Religieux en fut édifié & chagrin tout ensemble, & demanda au Maître de la maison le nom & l'emploi de l'Ecclesiastique avec qui il avoit eu affaire. C'est, lui répondit le Gentilhomme, un Docteur de mes amis. Cela dit, il n'y eut plus moïen de faire parler celui qui se piquoit tant d'esprit & de science, & sans vouloir se compromettre davantage, il prit le parti de s'en aller le lendemain dés la pointe du jour.

Rien n'est plus plaisant que de voir deux hommes se piquer de Peinture. A les entendre d'abord, & à leur voir prendre le tour dont ils parlent, on a lieu de penser qu'ils sçavent tous deux tout ce que l'on peut y sçavoir; mais en leur donnant une audience paisible, on en rabat plus de la moitié, & tous les coups de pinceau qu'ils donnent à leurs portraits, sont autant de traits qui les défigurent & qui les empêchent de ressembler.

Si on les en croit sur ce qu'ils disent, ils ont le discernement juste, ils connoissent parfaitement les manieres tendres & dures. L'un dit hardiment, ce tableau n'est pas correct, l'autre le coloris m'en plaît; l'un, les attitudes en sont belles, mais le dessein n'en est pas sçavant; l'autre, il y a de l'imagination & du genie dans ce tableau, mais il est contre l'histoire, & le Peintre s'est donné des libertez qui ne sont pas permises; l'un trouve que les figures en sont bien placées; l'autre qu'elles sont trop confuses & qu'elles ne disent pas assez clairement ce qu'elles devroient dire.

On voit bien qu'ils parlent tous deux de la peinture dans les termes dont il faut en parler; mais ils les appliquent à contre-tems, & loüent souvent un Peintre d'une chose dont il en faudroit loüer un autre. Ce sont des demi-sçavans qui ont eu commerce avec les bons & les veritables connoisseurs.

Il y a quelque-tems qu'un homme voulut à toute force joüer du clavessin dans une compagnie où j'étois, il croïoit en joüer parfaitement & s'en piquoit; cependant il ne satisfit pas. Quand il fut parti, on en parla fort à son désavantage; un de ceux de la Compagnie dit en plaisantant, que quand il voudroit il ne

joüeroit pas mal, qu'il n'avoit pour cela qu'à ne pas joüer; ces trois mots pleurent plus que le jeu.

Si chacun faisoit bien son métier & s'acquittoit bien des devoirs de sa profession, on ne se piqueroit jamais de rien; on se pique peu de bien faire ce qu'on doit faire; c'est pour l'ordinaire des choses qui ne sont pas de nôtre état dont nous nous piquons. Faire bien ce qu'on doit, nous paroît trop commun; on veut aller au-delà & se faire un mérite par ce qu'on pourroit ne pas faire, & ce que les autres ne font pas.

Un homme de qualité me disoit un jour, qu'il falloit se piquer de quelque chose; qu'un bon Conseiller alloit au Palais soir & matin sans porter ses vûës plus loin; qu'un riche Marchand étoit dans sa boutique toute la semaine, & ne se mêloit que de son trafic; que cette vûë lui paroissoit trop tranquille & trop bourgeoise; qu'en se piquant de quelque chose, on s'imposoit une necessité de la bien sçavoir & de la bien faire, & que cela faisoit distinguer un homme & le mettoit au-dessus des autres.

Se piquer de cette maniere, n'est pas dans mon sens une chose que l'on puisse blâmer, pourvû que l'amour propre & l'ambition n'y aïent point de part. Ainsi,

on peut conclure que se piquer de quelque chose, peut être une bonne ou mauvaise maxime, selon les choses dont on se pique, & selon les vûës & les motifs qui font qu'on s'en pique.

CHAPITRE XV.

De la Conscience.

IL n'y a point d'homme qui ne veüille passer pour être délicat sur le fait de la conscience; mais deux choses font que souvent cet homme n'en vit pas mieux; la premiere est, que sa délicatesse est imaginaire; la seconde, qu'il se fait une conscience à sa mode.

Sa délicatesse est imaginaire, parce qu'il se forme une idée d'une délicatesse qu'il n'a point. Cette délicatesse qu'il se donne n'est que pour des crimes énormes, ou que pour des vices ausquels ils ne se sent pas porté par humeur & par inclination.

Il se fait une conscience à sa mode, parce qu'il ne fait point scrupule de mille choses qui regardent ses interêts, son ambition ou ses plaisirs; ainsi il se croit fort délicat sur les devoirs de sa conscience; parce qu'il ne fait pas conscience de tout ce qu'il veut faire, & que sa délicatesse

ne tombe que ſur ce qu'il ne veut pas faire.

Un homme de conſcience de cette maniere ne doit guere vivre en repos. Il reſſemble à un malade qui ſe défend le vin & les fruits, & qui mangeant par excés de toutes ſortes de viandes, eſt à toute heure en danger de mourir.

Tout le monde ſçait que nous nous devons ſoûmettre à la Loi de Dieu, & c'eſt nôtre conſcience qui nous fait connoître à quoi cette Loi s'étend & les reproches que nous avons à nous faire ſur ce ſujet.

Nôtre conſcience eſt un miroir dans lequel nous nous reconnoiſſons pour ce que nous ſommes. C'eſt dans ce miroir que nôtre ame voit à découvert le bien qu'elle fait ou qu'elle néglige, le mal qu'elle commet ou qu'elle évite, les tentations auſquelles elle reſiſte ou auſquelles elle ſuccombe. Nous avons beau nous flater, ce miroir eſt toûjours fidelle & nous repreſente toûjours nôtre interieur tel qu'il eſt.

Nôtre conſcience eſt encore comme un grand Livre, dans lequel nos penſées, nos paroles & nos actions ſont écrites ; c'eſt un regiſtre qui tient compte de tout. Ce livre ou ce regiſtre s'ouvre quelquefois de lui-même, & c'eſt lorſque nos peines d'eſprit & les reproches que nous nous

nous fait, mais dans la suite nous le ressentons vivement, & il devient quelquefois si grand que l'on n'en guerit jamais.

Qu'importe à un homme de n'être pas heureux sur la terre, pourvû qu'il le soit dans le Ciel; Qu'importe qu'il soit mort au monde, aux honneurs, aux plaisirs, à lui-même, pourvû que par la pureté de sa conscience, il demeure écrit sur le Livre de Vie?

Celui qui vit dans la retraite, joüit d'une paix d'esprit & d'une joïe interieure, que la pureté de sa conscience lui donne, & que la corruption du monde ne lui peut ôter.

Celui qui vit dans l'embaras du siecle & dans les plaisirs, se livre lui-même à de pressans remords, & l'on peut asseurer (*a*) que les tenebres des cachots les plus noirs, & de l'enfer même, n'approchent pas de l'horreur & des tenebres qui regnent dans sa conscience.

(*b*) Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux & à regarder le Ciel, pour entendre sa voix, pour apprendre les merveilles de celui qui l'a créé; nous n'avons de même qu'à jetter les yeux sur nôtre conscience pour entendre sa voix, qui nous reproche sans cesse l'abus que nous faisons de nos lumieres & de nôtre santé.

(a) *S. Aug.* Epist. 151. (b) S. *Chrysost. hom.* 9. *&* *ad populi Antio.*

Malheureux

Malheureux eſt celui qui ne la veut pas écouter, ou qui la fait parler ſelon qu'il le deſire, puiſque quelque injuſtice qu'elle lui conſeille, ou quelque plaiſir qu'elle lui permette, il eſt toûjours celui qui perd le plus, & qui en ſera le plus puni.

Celui qui a le moins de conſcience, eſt quelquefois celui qui en parle le plus, & qui veut le plus que l'on croïe qu'il en a.

On ne peut ſuivre une meilleure regle, que celle de la conſcience, mais il ne la faut pas corrompre, afin qu'elle s'accommode à nos humeurs & à nos foibleſſes.

Pourquoi voïons-nous des pecheurs ſe convertir veritablement & de bonne foi, & pourquoi en voïons-nous qui ne ſe convertiſſent qu'en apparence & pour quelques jours, ſi ce n'eſt parce que les uns font une ſerieuſe reflexion ſur ce que leur conſcience leur dit, & que les autres n'en font qu'une legere ; que les uns l'écoutent attentivement, & que les autres ne l'écoutent que dans le tumulte du monde, & encore tout pleins de leurs paſſions ?

Un homme qui ne veut pas païer ce qu'il doit, ne veut ni voir ni entendre ſes créanciers, il les fuit & ſe cache dés qu'ils paroiſſent. Il en eſt de même du pecheur à l'égard de ſa conſcience ; il ne

veut ni jetter les yeux sur elle, ni l'entendre. Dés qu'elle se presente à lui, cent faux prétextes lui servent de voile pour se cacher.; il se dérobe à elle, & la perd de vûë.

Que la conscience d'un homme de bien, est differente de celle d'un mondain, d'un avare & d'un voluptueux. Le premier examine sans cesse ce que sa conscience demande de lui, & il ne l'a pas plûtôt connu, qu'il court & qu'il vole à l'execution; l'autre n'a jamais le tems ni la volonté de la consulter, & encore moins d'executer ce qu'elle lui conseilleroit.

Un homme qui aime le jeu & la Comedie, ne fait pas conscience de donner presque tout son tems à l'un, & de perdre souvent plusieurs heures à l'autre.

Celui qui veut vivre en vrai Chrétien, fait conscience que le jeu soit sa plus ordinaire occupation, & ne regarde pas la Comedie comme un divertissement digne de ses soins & de son attachement.

Le jeu & la Comedie sont deux choses bien differentes à l'égard de l'un & de l'autre. Et pourquoi? C'est que la conscience de l'un est plus timorée & plus délicate que celle de l'autre; que l'un s'applique continuellement à écouter sa conscience, & que l'autre n'y pense jamais;

c'eſt que l'un préfere les devoirs & même les conſeils de ſa conſcience à tous les plaiſirs de la vie, & que l'autre ne les préfere pas.

L'un & l'autre ont les mêmes commandemens de Dieu & de l'Egliſe à obſerver; mais la conſcience de l'un les lui fait regarder d'un autre œil que celle de l'autre.

Il y a beaucoup de difference entre un Seigneur & un Païſan, entre une Dame de qualité & ſa Servante; mais je ſuis perſuadé que la conſcience de la Servante & du Païſan eſt preſque toûjours meilleure que celle de la Dame & du Seigneur. La Nobleſſe, la Cour, les emplois font croire aux gens du ſiecle, que leur conſcience a des privileges que le menu peuple ne connoît pas; cela eſt cauſe qu'ils ſe croïent diſpenſez de beaucoup de choſes, que les autres obſervent fort exactement.

Tous les Chrétiens ſont également obligez à de certains devoirs. Si les grands Seigneurs ne s'en acquittent, il eſt à craindre lorſqu'ils en ſeront punis comme Chrétiens, qu'ils ne ſoient pas éparguez comme grands Seigneurs.

Il ne faut pas ſe faire une conſcience trop délicate, ni s'en faire une qui ne la ſoit pas aſſez; la prudence & le conſeil

doivent là-dessus regler nôtre conduite.

Nous ne sommes pas tous appellez au même genre de vie; ainsi la conscience ne doit pas être la même dans tout le monde. Il y a des devoirs attachez à chaque état dont on ne peut se dispenser; ces devoirs sont differens selon la diversité des professions; aussi c'est ce qui met de la difference dans les consciences.

Tout le monde doit avoir la même délicatesse sur les devoirs generaux des Chrétiens, mais cette délicatesse peut être plus ou moins grande selon les devoirs des particuliers.

Il ne faut pas avoir de la délicatesse de conscience pour un Commandement de Dieu, plûtôt que pour un autre, elle doit être la même pour tous. Tel va jusqu'au conseil dans des choses particulieres, qui violent impunement un Commandement dans les autres.

On voit souvent des gens jeûner les Vendredis ou les Samedis, qui ne peuvent se reconcilier avec leurs ennemis. D'autres donnent largement l'aumône, mais ils ont un attachement criminel, &c. d'autres enfin font scrupule de toutes choses, à l'exception de celle qui fait leur passion.

La délicatesse de conscience de toutes ces sortes de personnes, ne doit passer

que pour fausse & imaginaire. Que dis-je ? On peut assûrer qu'ils n'ont point du tout de conscience, ou que s'ils en ont une, elle est prête à s'élever contr'eux devant le Tribunal du Souverain Juge de tous les hommes.

CHAPITRE XVI.

De la Sincerité.

AUtant que l'homme par sa nature corrompuë, aime le déguisement & le mensonge, autant il aime la verité, quand la Grace & l'honneur le font agir. Comme la pureté doit regner en nous de toutes manieres, de même la verité doit se rendre maîtresse, non seulement de nôtre cœur & de nôtre esprit, mais encore de tout ce qui paroît en nous, & de tout ce qui sort de nous ; c'est-à-dire, qu'il faut que nos paroles soient toûjours d'accord avec nos pensées & nos actions, & que rien en nous ne se démente.

Il ne faut jamais parler contre la verité, mais on peut ne la pas faire connoître ; on doit même quelquefois en faire un secret comme d'une chose que l'on n'est pas obligé de reveler. Il y a des rencontres où l'on peut taire la verité & ne la pas publier, mais il n'y en a point où l'on puisse la *déguiser* & mentir.

La ſincerité a toûjours été eſtimée de tout le monde ; elle a toûjours été regardée comme le partage & le caractere d'un honnête homme ; on n'a jamais fait cas d'un fourbe ou d'un impoſteur. Le déguiſement & le menſonge ont toûjours été en horreur à toutes les Nations.

Comme dans quelque occaſion qui ſe preſente, & quelque prétexte que l'on ait, la chaſteté n'apprend pas à faire des actions impudiques ; que la pieté n'apprend point à offenſer Dieu; que la charité n'apprend pas à nuire à nôtre prochain, nous devons aſſûrer que la verité ne peut auſſi nous apprendre à * mentir, & qu'ainſi le menſonge ne peut jamais être excuſable, quelque fin & quelque motif que ſe propoſe celui qui ment.

Le menſonge a en ſoi une difformité, que l'homme du monde le mieux intentionné ne lui peut ôter. (a) Cette difformité eſt ſi grande, qu'elle a été reconnuë par les Philoſophes Païens, qui ont déclaré que le menſonge étoit de ſoi mauvais & blâmable.

Si nous en croïons Elien, qui vivoit dans le ſecond Siecle ſous l'Empereur Adrien, Pytagore avoit coûtume de dire, que les Dieux avoient fait à l'homme

* *S. Aug. contr. Mend. c.* 19.

(a) *Ariſt. lib.* 4. *Eth.* 7.

deux graces considerables, en lui donnant le moïen d'être sincere & de rendre de bons offices à ses amis.

(*a*) Il y a beaucoup de choses dans le texte sacré qui paroissent mensongeres, lesquelles sont neanmoins de solides veritez, & que l'on reconnoît pour telles lorsqu'on les examine de prés. En effet, quand on tâche d'en penetrer la signification, on découvre qu'elles sont dites par figure, par analogie & par rapport à celles qu'elles signifient, & dont elles nous donnent l'idée & la connoissance. En un mot, pour parler dans les termes de saint Augustin, ce ne sont pas des mensonges, mais des mysteres.

Ce qui est pris à la lettre par ceux qui sont peu éclairez, est entendu spirituellement par ceux qui ont plus de lumiere.

(*b*) Dans ce que la sainte Ecriture nous rapporte, il faut souvent quitter l'histoire & le fait, pour découvrir le mystere & ce qui est signifié.

Ce n'est pas mentir que de dire des faussetez, quand on les dit d'une maniere à faire connoître qu'on ne les dit pas pour tromper, mais par divertissement & pour rire.

On peut mentir en disant vrai ou en

(a) *S. Aug. lib cont. mend. c.* 10.
(b) *S. Greg. hom. 6. in Ezech.*

parlant faux ; c'eſt aſſez pour mentir que de dire autre choſe qu'on ne penſe, quand ce que l'on dit ſeroit vrai, ou que ce que l'on penſe ſeroit faux. La raiſon eſt, que le monde ne ſe prend pas de la verité ou de la fauſſeté des choſes que l'on dit, mais de l'intention & de l'eſprit avec leſquels on les dit.

Celui qui débite des choſes comme vraïes & qui ne le ſont pas, ou qui avance des choſes comme fauſſes & qui ſont vraïes, les diſant comme il les croit, ſe trompe, mais il n'a pas deſſein de tromper les autres. Il parle faux, mais il ne ment pas ; ſa parole eſt conforme à ſa penſée ; il ne dit que ce qu'il a dans l'eſprit ou dans le cœur ; on le peut juſtement accuſer d'erreur, d'ignorance ou de témerité, mais non pas de menſonge.

Il paroît par tout ce que je viens de dire, à quoi l'on doit s'en tenir ſur les plaiſanteries & ſur les contes que l'on fait ; il paroît de même qu'il ne faut pas legerement condamner de menſonge tout ce qui eſt faux.

Nôtre Langue n'eſt pas toûjours d'accord avec nôtre cœur, & elle va quelquefois plus vîte que nôtre penſée ; c'eſt ce qui eſt cauſe que la malice a ſouvent moins de part à ce que nous diſons, que la legereté & l'imprudence.

A nous entendre tous parler, il n'y a pas un de nous qui ne ſoit ſincere & qui ne veüille que les autres le ſoient avec lui. Cependant il y en a peu qui le ſoient en effet, & ceux qui le ſont paſſent ſouvent pour imprudens ou pour gens qui ne ſçavent pas vivre.

De tout ce qui regarde la ſincerité, on n'en aime que le nom. Etre ſincere dans la maniere de parler du Siecle, c'eſt dire ſur les loüanges tout ce que l'on penſe & par de-là, & ne s'expliquer ſur ce que l'on peut condamner qu'avec beaucoup de prudence & de circonſpection.

On ne peut trop loüer un homme à ſon gré, & l'on ne peut ſur ce Chapitre avoir trop de ſincerité ; mais pour peu que l'on blâme ſa conduite, on paſſe les bornes de la ſincerité, on chagrine & on offenſe.

Un homme de ma connoiſſance me prìa, il y a quelque tems, qu'il pût me conſulter ſur un ouvrage qu'il avoit fait. Je lui dis qu'il me faiſoit beaucoup d'honneur ; mais que je ne me croïois pas capable d'en bien juger. Il inſiſta & me preſſa de lui dire ſincerement ce que j'en penſois. J'en lûs attentivement quelques pages en ſa preſence, mais cette ſincerité qu'il demanda de moi, fut cauſe que je perdis ſon eſtime & ſon amitié. En me quittant, il me dit d'un ton bruſque &

chagrin, que je lui en voulois d'ailleurs.

Cette repartie m'apprit à mieux connoître la sincerité que le monde demande de nous, & qu'il veut que nous aïons. Heureux celui qui ne peut s'accommoder de cette sincerité, & qui prend le parti du silence plûtôt que d'être sincere de cette maniere.

Le moïen que nous aimions la sincerité dans les autres, quand nous ne l'aimons pas dans nous-mêmes ? Nous nous flatons sans cesse ; nous nous déguisons nos veritez, & nous nous accoûtumons si bien à la bonne opinion que nous avons de nous sur toutes choses, que tout ce que l'on dit qui pourroit nous la faire perdre ou la diminuer, n'est pas de nôtre goût.

Celui qui n'a pas assez d'esprit pour paroître sincere en nous flatant adroitement, n'aura jamais grande liaison avec nous. Nous ne voulons ni un homme sincere de bonne foi, ni un flateur à outrance ; nous voulons un homme sincere à la mode & comme on l'est dans le monde ; c'est-à-dire, un homme qui soit prudent & reservé sur nos défauts, spirituel & adroit sur les loüanges que nous croïons meriter. Un homme de cette trempe est un galant homme ; il sçait parfaitement son monde & fait tous les jours des amis.

La sincerité s'apprend peu à la Cour,

c'eſt le lieu du monde où l'on déguiſe le mieux ce que l'on penſe ; chacun y a ſes vûës & ſes deſſeins, & ſi l'on en fait confidence, elle eſt preſque toûjours fauſſe ; on fait croire que l'on ſonge à un tel emploi quand on penſe à un autre, & c'eſt à qui ſe trompera le mieux.

La ſincerité eſt toûjours loüable, mais elle doit être prudente. On eſt obligé de parler toûjours ſincerement, mais on n'eſt pas toûjours obligé de parler. Qui veut ſe conſerver des amis, ſe maintenir dans les bonnes graces des Grands, ne ſe point faire d'affaire avec ſes parens & ceux avec qui il eſt en commerce, doit apprendre à ſe taire.

Un ſilence diſcret & reſpectueux ſera toûjours plus utile, que la ſincerité la plus adroite & la plus ſpirituelle. On ne s'eſt jamais repenti de s'être teu, mais on s'eſt ſouvent repenti d'avoir parlé.

Quelque prudence dont on uſe en parlant, c'eſt toûjours parler. Les grands Seigneurs & les gens du monde ſont en poſſeſſion d'expliquer nos paroles comme il leur plaît, & ils reviennent peu ſur ce qu'ils croïent que l'on a dit.

La ſincerité eſt quelquefois auſſi criminelle que le menſonge, & c'eſt quand on en uſe à contre-tems. Parler avec ſincerité des choſes ſur leſquelles on doit ſe

taire, c'est offenser ceux de qui on parle, & c'est manquer de prudence, d'honnêteté & de charité.

CHAPITRE XVII.

Du commerce avec les femmes.

DEux hommes d'une vertu consommée, & qui en ont donné des preuves authentiques, s'entretenant il y a quelques jours sur le commerce avec les femmes, l'un dit qu'il étoit résolu de n'en plus voir ; que sous prétexte de pieté elles faisoient perdre beaucoup de tems dont les momens sont précieux ; l'autre soûtient au contraire, qu'il étoit bon de les voir, & qu'il ne sortoit jamais d'avec elles que beaucoup édifié.

Ils pouvoient tous deux avoir raison. Il y a aujourd'hui tant de Dames distinguées par leur vie exemplaire, qu'un peu de conversation avec elles fait plus d'effet qu'un Sermon d'une heure. Il est beau de voir une personne qui a de la naissance & du bien, mourir toute vivante au monde & à soi-même, & faire regner la vertu sur le trône de la beauté; de la noblesse & de la vanité.

Ce n'est plus un prodige dans nos jours de voir une Dame se rendre plus conside-

rable par ſon zele & par ſon détachement, que par l'ancienneté de ſa Maiſon, & par les traits de ſon viſage ; ce n'eſt plus une nouveauté de voir une perſonne du premier rang être la premiere & la derniere à l'Egliſe ; ce n'eſt plus une choſe qui ſurprenne de voir une Dame ſortir de ſon Hôtel dans un équipage proportionné à ſa qualité, pour aller viſiter les Honteux de ſa Paroiſſe, ou ſervir les Pauvres de l'Hôtel-Dieu ; nous avons des Princeſſes qui font de ces pieux exercices les occupations ordinaires de leur vie.

Le moïen de voir de tels exemples ſans être touché. Le moïen qu'un commerce ſi ſaint ne ſoit utile à ceux qui l'entretiennent ? La vertu eſt belle d'elle-même, je l'avoüe, elle a des charmes qui plaiſent, & qui des yeux paſſent aiſément au cœur ; mais lorſqu'elle ſe trouve dans une perſonne bien faite & de naiſſance, elle paroît avec de nouveaux attraits, & elle brille avec éclat.

Pluſieurs autres Dames ſe font remarquer par leur mérite & par leur eſprit. Ces Dames reglées dans leurs mœurs & établies dans une pieté ſolide, ſans en faire neanmoins ſi hautement profeſſion, mépriſent les bagatelles du ſiecle, & ne s'attachent qu'à ce qui peut contenter l'eſprit & l'élever de plus en plus. On en voit

quelques-unes parmi elles avoir le goût aussi bon, aussi délicat que ceux qui ont beaucoup d'étude, & que les entretiens avec les Sçavans ont rendus habiles & amateurs des belles choses.

Le moïen de ne se pas plaire avec les Dames de cette distinction ? Le moïen de n'en pas aimer la conversation & la compagnie ? Il n'y a rien à craindre pour le cœur dans ces sortes de commerce. Tout y est pour l'esprit ; l'esprit en est le doux & l'agréable lien.

Qui voudroit se priver du commerce des Dames considerées de l'une ou de l'autre de ces manieres, se priveroit d'une part d'un veritable bien, & de l'autre d'un plaisir innocent, honnête & qui produit mille bons effets.

Il y a un autre commerce de femmes, qu'il est quelquefois dangereux d'avoir. Je ne parle pas de ces femmes qui n'ont ni probité ni honneur ; un commerce avec elles n'est pas seulement dangereux, il est absolument criminel & honteux. Je parle de celles qui sont sans reproches, mais qui aiment le monde, qui ne sont pas encore revenuës de la bagatelle, qui n'ont point de résolution fixe sur leur genre de vie, & qui consultent souvent les gens de bien sans en devenir meilleures ; & c'est cette sorte de femmes qu'un de

des Messieurs ne vouloit plus voir, l'experience lui faisant connoître que l'on les ramene peu, & que l'on a beaucoup de peine à les gagner.

Cependant si les gens de retraite, ou d'une vie toute spirituelle, rompent avec les femmes de ce caractere, ceux qui sont dans les Charges, dans la societé civile, & ce qu'on appelle dans le monde, ne sont pas obligez de se faire aussi une Loi, de ne les voir plus; mais ils doivent se prescrire des manieres de les bien voir, c'est-à-dire, de les voir avec plaisir & avec honneur.

Toute Joüeuse de profession mérite d'être regardée avec des yeux de mépris ou d'indifference; on ne doit jamais lier aucune societé avec elle, il y a toûjours plus à perdre qu'à gagner.

Un esprit de paresse & d'oisiveté regne dans les habitudes de cette nature. Un homme devient incapable de tout, & je le tiens bien malheureux de ne penser jamais qu'à perdre le tems. Cette vie molle & efféminée est souvent plus dangereuse qu'une vie absolument dereglée, parce qu'il est plus aisé de changer l'une que l'autre; qu'il y a des momens que l'on se reconnoît sur le crime, & qu'il y en a peu que l'on emploïe à faire reflexion sur cette vie languissante, ou pour mieux dire,

sur cette vie toute morte & si peu Chrétienne.

Je ne condamne pas le jeu quand on le considere comme jeu ; mais dés qu'il fait toute l'occupation d'un homme ou d'une femme, rien n'est si contraire aux Loix de la police, rien n'est plus capable de perdre la jeunesse, & de ruiner les familles.

Une Coquette n'est guere moins à craindre qu'une Joüeuse, elle engage à la dépense & elle inspire un esprit de roman. Toute la societé que l'on peut avoir avec elle, se termine à la loüer sans cesse sur sa beauté, sur sa coëffure & sur ses habits. Un homme capable de quelque chose de bon, un honnête homme peut-il se résoudre à faire ainsi toute sa vie le métier de Comedien, & à se faire honneur d'un attachement si peu raisonnable.

Il y a une certaine maniere de vivre avec les femmes que l'on peut voir, qui en rend le commerce agréable. Et quelle est cette maniere, sinon celle de l'honnêteté & de la bien-séance ? On va souvent voir une Dame, parce qu'il y a toûjours compagnie chez elle ; que c'est un réduit de gens d'esprit & de qualité, qu'on y parle toûjours de bonnes choses, ou au moins d'indifferentes, que l'on se fait connoître & que l'on se met sur un pied à

pouvoir se passer de jeu & de Comedie, qui sont les plus ordinaires occupations des gens du siecle qui n'ont rien de meilleur à faire.

C'est une bonne école pour un jeune homme, que la maison d'une Dame de ce caractere. Il y prend l'esprit d'un honnête homme, d'un homme qui ne pense qu'à se faire de loüables habitudes, d'un homme enfin qui veut ressembler aux gens de mérite & de distinction qu'il y trouve.

Dans les societez que l'on a avec les Dames, tantôt c'est la beauté de leur esprit qui engage, tantôt c'est la douceur & l'égalité de leur humeur, & tantôt c'est leur maniere de recevoir le monde. Il y a toûjours quelqu'une de ces bonnes qualitez qui fait que l'on souhaite d'en avoir la connoissance & d'être de leurs amis ; lorsque plus d'une de ces qualitez se trouvent en elles, la societé en est plus forte, plus constante & plus agréable.

Madame... me demanda un jour, pourquoi Madame.... avoit toûjours si bonne compagnie chez elle, vû que l'on n'y donnoit pas à joüer ? Je lui dis qu'il y avoit pour cela trois puissantes raisons. La premiere, parce qu'elle avoit beaucoup d'esprit, mais d'un tour aisé & agréable ; la seconde, parce que son humeur étoit fort égale, & que sa mode-

stie & sa vertu ne l'empêchoient pas d'être fort gaïe & de dire les choses d'une maniere à beaucoup plaire ; & la troisiéme, qu'elle étoit civile & obligeante en un point qu'on ne pouvoit l'être davantage.

Cette réponse ne plût pas tout à-fait à la Dame qui m'avoit interrogé. Elle croïoit avoir d'aussi bonnes qualitez & pour le moins autant de mérite que j'en reconnoissois dans celle que je venois de loüer, & elle se persuadoit que la complaisance qu'elle avoit pour joüer quelquefois, devoit lui donner sur l'autre quelque avantage ; mais je ne me crus pas obligé d'entrer dans ses sentimens. Tout le monde n'est pas d'humeur à flater ceux & celles qui désirent plus de l'être.

Je fis le soir le recit à un de mes amis, de la conversation que j'avois eüe avec cette Dame, & me surprit quand il m'assura que les trois raisons que j'avois apportées, n'étoient pas les meilleures, & qu'il en sçavoit une plus forte ; je le priai dans ce moment de me l'apprendre. C'est, dit il, que Madame... est beaucoup estimée, & qu'elle n'est point aimée. Si l'amour se joignoit à tant de belles qualitez & qu'il fût de la partie, soit du côté de ceux qui rendent des visites, soit du côté de celle qui les reçoit, il y auroit longtems que ce commerce avec les mêmes

personnes seroit rompu, & tous les jours il s'en feroit de nouveaux.

Mon ami raisonnoit juste, & j'ai fait depuis reflexion que la sagesse & la vertu d'une femme; faisoit souvent rompre de telles societez, sans que l'on en sçût la veritable cause. L'amour a beau se déguiser; il se trahit quelquefois lui-même; une parole qui lui échape, gâte tout, & le fait connoître pour ce qu'il est, & il n'est pas plûtôt connu, qu'on le hait, qu'on le chasse & qu'on ne le veut plus voir.

Il faut pour lors que celui qui a le déplaisir de n'oser plus aller où il alloit, s'en prenne à son imprudence. Il devoit être le maître de sa passion & connoître que la vertu de celle qu'il aimoit l'emportoit de beaucoup sur toutes les bonnes qualitez qui la lui faisoient paroître si aimable.

Le congé qu'on lui a fait donner sous quelque specieux prétexte, n'augmentera pas son amour, mais il augmentera son estime. On ne peut aimer & haïr en même tems, mais on peut estimer & haïr; on hait la personne qu'on aimoit, parce qu'elle n'aime pas, & parce qu'elle n'aime pas on l'estime.

Rien n'est plus capable de rendre un homme sage, qu'une femme sage; & on

peut maintenant dire à la loüange des Dames, qu'elles apprennent à vivre à ceux qui les voïent. A parler de bonne foi, elles ont plus de vertu que les hommes, & ſi elles ſont un peu plus dans la bagatelle, l'innocence s'y conſerve toûjours, & la pureté des mœurs n'en ſouffre aucune atteinte.

Un peu de jeuneſſe & un peu d'amour propre leur fait aimer ce qu'elles mépriſeront un jour, mais elles aiment déja ce qu'elles aimeront un jour davantage.

CHAPITRE XVIII.

De la Raillerie.

IL y a peu de railleries qui ne ſoient offenſantes. Il y en a peu par conſequent qui n'aïent de fâcheuſes ſuites; mais de toutes les railleries, celles que l'on peut faire des Princes & des Souverains, ſe doivent éviter avec le plus de ſoin. On ſe repent toûjours d'avoir pris de pareilles libertez & d'avoir perdu le reſpect qu'on leur doit.

L'hiſtoire nous apprend que l'Empereur Domitien qui vivoit à la fin du premier Siecle, mena une vie ſi molle & ſi oiſive, que quand il ſe retiroit dans ſon cabinet, il s'amuſoit à prendre des mou-

ches & à les percer avec un poinçon fort aigu, comme les enfans font les hanetons. C'est ce qui donna lieu à la réponse que fit un certain Vibius Crispus. Un homme de la Cour lui aïant demandé, (a) si personne n'étoit avec l'Empereur, il lui dit qu'il n'y avoit pas seulement une mouche. Ce bon mot lui couta cher.

Pour peu que l'on ait de prudence & de charité, on se donne bien de garde de railler des défauts d'autrui. Dés qu'un homme sage en peut remarquer quelqu'un, il défend à ses yeux de le voir & à sa bouche d'en parler.

Tout homme qui raille est ennemi de sa réputation & de son repos; il met les armes à la main de ceux qu'il maltraite, & souvent il en reçoit plus de coups qu'il n'en a donné.

Un homme qui a raillé dans une compagnie, n'en est pas plûtôt sorti, qu'on l'examine depuis les pieds jusqu'à la tête, & tel qui n'avoit rien dit de lui pendant qu'il étoit present, le déchire à belles dents en son absence. Cependant personne ne prend son parti, personne ne l'excuse, personne ne le plaint; & quelque retenu que l'on soit, chacun par son silence semble lui reprocher sa conduite & approuver ce que l'on en dit.

(a) *Sueto in vita Domitiani.*

Un Railleur doit être regardé comme perturbateur du repos public ; & en effet, personne ne trouble plus que ces sortes de gens, qui trouvent à redire à tout, qui plaisantent de tout, & qui n'épargnent ni Magistrats, ni parens, ni amis.

On peut dire de celui qui entend raillerie, que c'est un homme d'esprit ; & on peut dire le contraire de celui qui la fait. L'un se fait une affaire de gaïeté de cœur & sans raison ; l'autre se tire bien de cette affaire par sa conduite & par sa prudence; l'un est blâmé de tout le monde, & l'autre en est loüé.

Celui qui n'est pas écouté dans son air goguenard & railleur, ressemble à une femme pleine de mouches & de fard. Loin de plaire, on le méprise, & l'on en évite avec soin la compagnie.

J'avoüe que souvent le ton & la maniere dont on fait une raillerie, est cause qu'on l'excuse & qu'on ne s'en offense pas ; mais il faut en même-tems demeurer d'accord, que quelquefois ceux de qui on fait cette raillerie, ou ceux en présence de qui on la fait, n'ont pas le discernement juste sur ce ton, & qu'ils s'attachent plus à ce que l'on dit, qu'à la maniere dont on le dit.

Rien à mon sens ne fait plus de tort à

un homme, que de se mettre sur le pied de railleur. Dés qu'on s'est donné cette réputation, on perd la confiance de ses amis & l'estime des gens d'honneur. On ne peut faire de cas d'un homme qui borne ses vûës & ses soins à passer pour plaisant, & à divertir aux dépens d'autrui. Rien ne paroît solide, rien d'honnête, rien de loüable dans cette conduite.

Celui qui raille avec esprit, se fait des ennemis avec esprit, & donne à connoître qu'il est peu capable de quelque chose de meilleur. Il fait croire que toute la vivacité, la force & la penetration de son esprit ne s'étendent qu'à une fade ou injurieuse plaisanterie, & qu'elles ne passent pas la bagatelle.

Il y a des gens qui pour se donner la liberté de railler sans qu'on la leur puisse disputer, commencent par eux mêmes, & se tournent les premiers en ridicule. C'est acheter bien cher cette liberté.

Un homme de ma connoissance, fort porté par inclination & par habitude à railler, se prenoit à partie dés qu'il entroit dans une compagnie, & disoit cent plaisantes choses de son nez & des autres traits de son visage. Aprés cela il se croïoit tout permis & personne ne lui échapoit; mais en verité il y avoit encore plus à redire à l'humeur & à l'esprit de cet hom-

me, qu'à ſon nez, à ſes yeux & au tour de ſon viſage. Il donnoit ainſi priſe ſur lui à tout ce qu'il y avoit de gens raiſonnables & qui ſçavoient vivre.

On ne croit pas qu'un homme qui plaiſante & qui raille ſouvent, ſoit capable de ſecret ou d'affaire : on a peur qu'il ne tourne en plaiſanterie tout ce qu'on lui pourroit dire de conſequence. On ne prie jamais cet homme de donner ſon avis ſur un mariage ou ſur un emploi qui ſe preſente ; on eſt perſuadé que le ſerieux & le ſolide ne ſont pas du tour de ſon eſprit.

Dans une Republique bien policée, on en devroit chaſſer tous les Railleurs; c'eſt une peſte qui infecte & qui corrompt mille gens, qui pourroient rendre de bons ſervices au Public & à l'Etat. Cette peſte eſt d'autant plus dangereuſe & ſe communique d'autant plus aiſément qu'elle paroît toûjours plaiſante & agréable.

Un des hommes du monde qui railloit le plus ſpirituellement, m'a avoüé que dans une rencontre il s'étoit ſervi de ce malheureux talent contre un Magiſtrat qui ne l'avoit jamais déſobligé ; qu'il s'en fit aprés tant de reproches à lui-même, qu'il réſolut de s'interdire & de ſe défendre toutes ſortes de paroles qui auroient l'air de plaiſanterie & de raillerie. Il m'a avoüé de plus qu'il avoit eu honte d'avoir

pris

pris à partie des gens qui valoient mieux que lui, & que ces traits de jeune ſſelui avoient paru ſi dignes de haine & de mépris, qu'il ne lui étoit point arrivé depuis de tomber dans de pareilles fautes, dont il avoit une joïe ſenſible.

Les railleries ne ſont bonnes ni à faire ni à entendre. On ne peut être trop délicat ni trop ſcrupuleux ſur cette matiere. En effet, la charité n'eſt pas moins offenſée dans celui qui écoute une raillerie avec plaiſir, que dans celui qui la fait avec eſprit. Si on n'applaudiſſoit point aux Railleurs, cette race de faineans & d'eſprits mal tournez ſeroit bien-tôt exterminée, & les converſations en ſeroient par tout plus honnêtes, plus douces & plus agréables.

A force de nous accoûtumer à railler, nous perdons l'eſtime & l'amitié que nous devons tous avoir pour ceux avec qui nous vivons, & nous nous formons une fauſſe idée de nôtre mérite & de nos perfections. L'un eſt contre l'honnêteté & la charité, l'autre contre la juſtice & la verité.

Railler un homme ſur un malheur qui lui eſt arrivé, c'eſt l'inſulter; le railler ſur une bonne action qu'il a faite, c'eſt vouloir paſſer pour libertin. Le railler ſur un vice que l'on remarque en lui, c'eſt

prendre avantage sur celui qui ne se défend pas ; le railler sur un défaut de nature, sur un œil, sur un pied, sur un bras qu'il n'a pas comme les autres, c'est s'élever sans respect contre la divine Providence, & ne la pas adorer dans tout ce qu'il lui plaît d'ordonner. En un mot, railler purement pour se divertir & pour divertir les autres, c'est perdre le tems dans une criminelle oisiveté, & l'on doit rechercher des plaisirs plus honnêtes & plus innocens.

Plus nous sommes au-dessus des autres par la naissance, les emplois & le bien, plus nous devons être circonspects à ne leur rien dire qui les puisse chagriner. Le rang qui nous éleve ne nous donne pas droit de les mépriser & de les brusquer. Ils n'osent nous railler, parce qu'ils nous craignent ; ne les raillons pas afin qu'ils nous aiment.

Heureux celui qui n'a point de défauts notables, sur lesquels on le puisse railler, mais encore mille fois plus heureux celui qui regarde les autres, comme s'ils n'en avoient pas, & qui sans avoir égard à la difference qui se trouve entr'eux & lui, les traite comme il en est traité ; c'est-à-dire, qui agit avec eux avec la même prudence & la même honnêteté, qu'ils font paroître pour son mérite & pour sa personne.

Quand on veut vivre doucement les uns avec les autres, il faut tous se pardonner quelque chose, & tous se faire grace en quelques rencontres. Il faut sans cesse avoir en main des lunettes qui éloignent les objets & qui rapetissent si bien les défauts des autres, qu'ils ne nous paroissent plus.

Celui qui disant un bon mot, croit s'ériger en homme d'esprit, se trompe; il en aura toûjours assez s'il passe pour honnête homme, & s'il sçait se conserver ses amis.

M... est content quand il a fait une raillerie fine & d'un tour adroit & spirituel. M.... dit qu'il l'est encore plus quand il s'est empêché d'en faire, & qu'il a sacrifié quelques paroles qui lui auroient fait honneur, à la réputation des autres, & au repos de sa conscience.

La raillerie est encore plus messeante au beau Sexe. C'est une tache à une personne bien faite de n'avoir pas l'esprit de même. Ce n'est pas assez qu'on dise d'elle qu'elle est belle, il faut qu'on dise aussi qu'elle est bonne. Son humeur obligeante plaira toûjours plus que ses charmes, & rien ne lui attirera plus l'estime de tout le monde, que son honnêteté & sa modestie. Ainsi, elle doit toûjours s'abstenir de railler, & son principal soin doit être de

dire du bien de toutes celles qui sont de sa societé & de ses plaisirs.

Tout le monde estime & aime Madame... parce qu'elle n'a de sa vie parlé mal de personne, & qu'elle prend à tout moment le parti des absens. Railler quelqu'un, ou la chasser de la compagnie où elle est, c'est la même chose. On ne la peut assez loüer sur ce chapitre ; ainsi on se fait un plaisir de l'avoir, soit à la Ville, soit à la Cour, & l'on peut asseurer qu'elle a pour amis & pour amies tous ceux & toutes celles qui la connoissent.

M... de qui on faisoit un jour cent railleries en sa presence, & que l'on traitoit d'homme sans cervelle & sans jugement, surprit tous ceux avec qui il étoit, lorsqu'ils remarquerent qu'il ne s'en offensoit pas ; mais pour faire cesser cette surprise, il leur apprit que Seneque avoit coûtume de dire, qu'il falloit naître Roi ou fou ; que n'étant pas né Roi, il s'étoit trouvé obligé de s'accommoder de l'autre titre, & qu'ainsi celui qui l'avoit traité de fou, n'avoit pas tant de tort qu'ils pensoient. Cette réponse fit rougir ceux qui se l'étoient attirée & donna une haute idée de la moderation & de la vertu de celui qui l'avoit faite.

La réponse du Tasse dans une pareille rencontre, ne fut pas moins spirituelle ni

moins estimée. Un homme l'aïant raillé d'une maniere fort désobligeante, il demeura dans un silence qui étonnoit le Railleur. Un autre de la compagnie dit d'un ton assez haut pour être entendu, qu'il falloit être fou pour ne pas parler dans de semblables occasions. *Vous vous trompez*, répondit le Tasse, *un fou ne sçait pas se taire.*

CHAPITRE XIX.

De l'interêt.

LE Poëte, pour exprimer ce que l'interêt (*a*) a de pouvoir sur nos cœurs & sur nos esprits, dit, que la faim des Mortels pour lors, est si grande & si pressante, qu'il n'y a rien qu'ils ne fassent quand ils la ressentent.

Les presens font ouvrir les yeux & les oreilles à ceux qui ne veulent ni voir ni entendre, & ils font faire tout ce que l'on veut à ceux qui n'ont pas la crainte de Dieu. Que dis-je ? ils la font même perdre souvent à ceux qui l'ont. C'est ce qui a fait dire à (*b*) saint Ambroise, que nous nous laissons aisément prendre dans les filets, quand ceux qui nous sont tendus sont faits d'or ou d'argent.

(a) *Virg. lib. 3 Eneid.*
(b) *S. Amb. de Bono mortis, c. 5.*

C'eſt ce qui a fait auſſi penſer à ſaint Auguſtin, qu'il n'y avoit point de poiſon plus * dangereux que celui que l'on prépare & que l'on preſente dans une coupe d'or. C'eſt, dit-il, le plus efficace des poiſons; il va d'abord gagner le cœur & donne la mort à l'ame en un moment.

Combien d'injuſtices faites dans le Jugement! combien d'innocentes Vierges corrompuës! combien de meurtres & d'homicides commis! Enfin que de déteſtables actions faites pour avoir de ce riche métail que l'on va chercher dans les entrailles de la terre!

On ne ſçauroit trop gemir ſur le nombre de ces ames mercenaires, lâches & criminelles, qui ſacrifient à leur interêt la gloire de Dieu & le repos de leur conſcience; mais auſſi on ne peut trop ſe réjoüir du grand nombre de ces genereux Chrétiens, ſur leſquels l'interêt n'a aucun pouvoir; que la droiture, la juſtice & la Loi de Dieu gouvernent, & qui regardent avec des yeux de mépris & de haine tout ce qui pourroit flater leur cupidité & leur ambition.

Il me ſouvient d'une action d'une Dame de qualité, qui fait bien voir la grandeur de ſon ame & la ſolidité de ſa vertu. Il ne lui manquoit que du bien, parce qu'elle

* *S. Aug. lib.* 2. *de Ord. c.* 8.

étoit autant distinguée par sa beauté que par le rang qu'elle tenoit dans le monde. Un homme extrêmement riche, & à qui rien ne coutoit, lui fit faire des propositions pour mériter l'honneur de ses bonnes graces. Ces propositions paroissoient avantageuses au-delà de tout ce que l'on en pouvoit croire, & elles étoient proportionnées d'une part à la naissance & à la beauté de celle à qui elles étoient faites, & de l'autre, aux richesses & à la passion de celui qui les faisoit faire.

La Dame coupa court, & lui fit dire, qu'il étoit vrai qu'elle ressentoit plus que personne le malheur de n'être pas à son aise, mais que quelque haine & quelque aversion qu'elle eût pour l'état où elle se trouvoit, elle en avoit encore plus mille fois pour le peché, & sa bonté l'empêcha de s'emporter & de perdre celui qui avoit été assez aveuglé pour oublier le respect qu'il lui devoit.

Il me souvient d'une autre action, qui n'est pas veritablement d'un si grand éclat, mais qui est plus extraordinaire. Elle est d'un Confesseur d'une Maison Religieuse. Une Dame le vint trouver, & lui apportant deux cens pistoles, le pria de les vouloir emploïer à quelque parement d'Autel, ou à quelque autre usage & profit de sa Maison, tel qu'il le jugeroit à

propos. Le Confesseur la remercia, & lui dit : Il y a, Madame, dans nôtre voisinage des necessitez plus pressantes que celles de nôtre Maison ; elle n'est pas riche, à la verité, mais elle n'est pas dans le besoin, & vous devez regarder les Pauvres de vôtre Paroisse pour les dignes objets de vos aumônes & de vos charitez ; & sur ce que cette Dame lui fit entendre que l'un n'empêcheroit pas l'autre, il lui répondit que ces honteux, ces affligez & ces malheureux méritoient bien qu'elle emploïât le tout à leur secours. Je n'ajoûte rien, je sçai le nom du Confesseur & de la Dame.

L'un fit voir dans cette rencontre avec quel désinteressement il donnoit conseil à sa penitente ; l'autre fit connoître avec quelle soumission elle recevoit ses avis, & avec quelle fidelité elle tâchoit d'en profiter. Cependant on veut tous les jours faire passer cet Ordre pour tres-interessé. S'il est permis d'en juger par l'action de ce Particulier, on lui fait grande injustice.

Ce que je viens de rapporter doit être d'autant moins suspect, que je n'ai jamais eu aucune étroite liaison avec ces bons Peres, que je n'ai point étudié chez eux, que je suis fort homme de Paroisse & que je ne leur ai jamais confié le secret de ma conscience.

Les gens du siecle font tout par interêt ; ceux qui n'en sont point de cœur & d'affection, & qui sont à Dieu, n'y ont aucun égard. Je connois deux Communautez de bons Prêtres à Paris *, qu'on ne peut assez loüer sur ce chapitre ; jamais Prêtres n'ont moins envisagé le bien, & jamais Prêtres n'ont travaillé plus utilement pour l'Eglise. Aussi on peut assûrer que leurs Communautez sont devenuës le modele de toutes celles qui se sont depuis établies dans ce Diocese, & par tout le Roïaume.

A bien examiner tout ce qui se passe dans le monde, on reconnoît, que l'interêt seul est cause de tous les soins que l'on y prend, & de tous les pas que l'on y fait. On s'attache à un Prince ou à un grand Seigneur. Pourquoi ? parce qu'ils peuvent faire du bien, & il seroit contre la prudence & le bon sens de s'y attacher autrement.

Le lierre s'attache à un mur, parce qu'il est son appui & qu'il lui sert à s'élever. Il en est de même du Gentilhomme à l'égard d'un Prince ou d'un grand Seigneur. Il faut être soûtenu dans sa profession ; par le moïen d'un puissant appui on s'éleve, & tout réüssit.

* *Messieurs de la Communauté de S. Nicolas du Chardonet & de S. Sulpice.*

Un Seigneur n'est pas fâché que l'on s'attache à lui par interêt ; cela marque sa grandeur & sa puissance ; mais il est fâché que l'on fasse trop paroître cet interêt, & que l'on ne se repose pas assez sur sa bonté & sur sa generosité, pour prendre soin de ceux qui le servent.

Un Prince ne souffriroit pas un Gentilhomme auprés de lui s'il sçavoit que ce Gentilhomme n'en esperât rien. La raison est, qu'il se trouveroit redevable à ce Gentilhomme de tous ses soins, & cela le chagrineroit. L'avantage que l'un auroit de servir pour rien, rendroit à l'autre son service désagréable. Nous ne voulons point avoir obligation à celui qui nous en devroit avoir ; on est si délicat sur ce point, que l'on n'en peut revenir.

Un Domestique qui nous serviroit sans gages, ne seroit pas celui qui nous plairoit le plus ; nous ne serions pas en droit de lui rien dire ou de lui rien demander qui pût lui donner de la peine, & il seroit en droit de se plaindre du peu de consideration, qu'en quelques rencontres nous pourrions avoir pour lui ; il iroit trop du nôtre qu'un Domestique pût nous reprocher nôtre conduite, quand nous ne pourrions blâmer la sienne. Les noms de Maître & de Domestique ne mettroient pas seuls assez de difference entr'eux ; il

faut d'une part qu'il se trouve de la dépendance, & de la reconnoissance de l'autre ; il faut que d'un côté on serve pour être récompensé, & que de l'autre on récompense aprés avoir été servi.

Je reprochois un jour à une Religieuse, que sa Communauté étoit trop interessée. Elle me dit en riant : Vous avez bien fait, Monsieur, de ne vous pas marier, vous n'auriez pas pris le soin d'amasser du bien à vos enfans ; & elle ajoûta, qu'elle pardonnoit aux peres & aux meres, quand ils ne témoignoient pas tant d'empressement pour faire leurs enfans riches, puisqu'ils ne sçavoient pas s'ils méritoient de l'être ; mais que les Communautez sçavent bien que leurs enfans vivront toûjours d'une maniere à faire un bon usage de ce qu'elles leur amasseront. Cette distinction ne seroit pas tombée par terre, si j'eusse eu le tems de la relever, & si le lieu où j'étois ne m'eût pas empêché de faire une repartie telle que je l'imaginois.

Un Directeur trop severe, qui ne pardonne rien pour les autres, qui invective le plus contre les commoditez de la vie, & qui ne prêche que mortification & penitence, devient souvent fort traitable sur tout cela pour celles qui se mettent sous sa conduite. Son interêt le fait chan-

ger de langage ; ses Poulettes prennent un soin particulier de lui, leur table en est meilleure, les boüillons ne lui manquent pas, ni les confitures dés qu'il est un peu indisposé. Ainsi sa severité ne tombe plus que sur celles qui ne lui rendent aucun service, & qui n'entrent pas dans les vûës & dans les interêts de sa réputation & de sa santé.

Il me souvient qu'une bonne Veuve, qui passoit soixante ans, me conta un jour, qu'étant allée dîner chez une de ses amies à deux lieües de Paris, elle y trouva un de ces sortes de Directeurs inquiets & zelez, qui outrent la dévotion en toutes rencontres, & qui portent tout à l'extrêmité. Cette Dame ne fut pas plûtôt descenduë de carosse, que le Directeur l'entreprit, & lui dit qu'elle feroit bien mieux de donner aux Pauvres ce qu'elle emploïoit pour nourrir ses chevaux ; que ce seroit devant Dieu une action heroïque, & qu'elle ne pouvoit ainsi se dépoüiller pour revêtir les Pauvres, sans meriter le Paradis.

La Dame ne goûta en aucune maniere son conseil donné sans raison & si fort à contre-tems ; mais elle étoit chez une amie, & elle avoit affaire à un Prêtre estimé & respecté dans la maison. Elle se contenta de changer de discours. Il fallut

s'en revenir le soir ; le Directeur ne manqua pas de lui demander une place dans son carosse. Elle la lui refusa de bonne grace, & le pria de se souvenir du conseil qu'il lui avoit donné le matin, & que tout homme qui parloit ainsi devoit toûjours aller à pied. On eut beau s'entremettre, on ne put jamais ménager une place pour ce Prêtre Directeur, & la Dame revint sans lui, avec une petite joïe interieure, dont elle ne se pouvoit taire.

Le plus interessé des hommes est celui qui tâche à le paroître moins. L'interêt le mieux caché est toûjours celui qui est le plus veritable. C'est souvent agir contre ses interêts que de les faire connoître, & c'est quelquefois travailler pour ses interêts, que de porter ceux des autres.

Les interêts sont de differente nature. Il y en a qui paroissent d'abord ; les autres ne sont pas si aisez à reconnoître : il faut de l'esprit & de la délicatesse pour en bien juger ; mais le tems & la maniere d'agir font enfin démêler le faux & l'apparent d'avec le vrai, & l'on ne s'y trompe plus.

Une pistole ou deux font faire à un Soldat, ce qu'il ne feroit pas pour son Capitaine, ses parens & ses amis. Un Avocat se prépare à plaider une cause avec un soin extrême, il y passe les jours & les

nuits, & pourquoi ? Afin de passer pour habile homme, & de se mettre en état de mener une vie douce & agréable.

Un homme interessé a toûjours les yeux ouverts ; il voit de loin & de prés tout ce qui peut nuire ou contribuer à sa fortune ; tous les soins qu'il se donne le menent au chemin qu'il veut prendre, & tous les pas qu'il y fait le conduisent droit où il veut aller. S'il arrête quelquefois dans ce chemin, c'est pour prendre haleine & arriver plûtôt.



CHAPITRE XX.

Des honnêtes gens.

IL en est de l'honneur comme de l'esprit, tout le monde croit en avoir. Qu'on n'ait point de naissance, point de Charge, point de santé, point de bien, & que l'on soit par consequent fort malheureux selon le monde, on se retranche sur l'honneur, & il n'y a personne qui ne dise que la fortune lui a tout enlevé, mais qu'elle ne peut lui ôter l'avantage d'être honnête homme, & de passer pour tel.

La qualité d'honnête homme ne peut justement être refusée qu'à un fripon, qu'à un libertin & qu'à un homme de mauvaise vie; mais comme chacun se cache le mieux qu'il peut pour ne se pas faire connoître, on la donne souvent à ceux qui ne la méritent pas.

C'est une consolation pour un malheureux, qu'on le plaigne & qu'on le traite comme s'il ne l'étoit pas; ou pour mieux dire, c'est une consolation pour un malheureux, que l'on reconnoisse en lui au milieu de ses disgraces, des qualitez qui font qu'on le considere, & que l'on agit avec lui avec distinction.

Ce n'est ni la naissance, ni l'esprit, ni le bien, qui rend ceux qui ont ces avantages honnêtes gens, & c'est la maniere dont ils usent de ces avantages. Deux Magistrats ou deux Officiers d'armée qui sont dans un même poste, ne sont pas pour cela également honnêtes gens; c'est leur façon de vivre qui les rend tels. Il y a bien des conditions requises pour faire un honnête homme. Il faut qu'il s'acquitte parfaitement de ses devoirs à l'égard de Dieu, à son égard & à l'égard de ceux avec qui il a à vivre; c'est-à-dire, qu'il faut qu'il ait de la pieté, qu'il soit sans passion, & qu'il oblige tout le monde autant qu'il le peut. Un honnête homme de cette maniere est bien rare.

Pourvû que l'on soit civil & agréable en compagnie, que l'on aime les plaisirs, que l'on sçache vivre avec cette politesse que la routine du monde apprend, que l'on ait quelque habitude chez les Grands, on passe aisément pour honnête homme; il n'en faut pas davantage dans l'usage du siecle, pour faire donner ce nom & cette qualité à celui qui est peut-être fort libertin, & qui n'a peut-être ni cœur ni honneur.

Chez les Dames, pourvû qu'un homme soit fort respectueux, qu'il sçache & débite des nouvelles, qu'il soit toûjours

prêt de donner la Comedie ou d'aller à la promenade, & que ſon équipage ſoit en bon état, c'eſt un fort galant & fort honnête homme.

A l'Armée, pourvû qu'un homme ſoit brave & intrepide, qu'il donne volontiers à manger, qu'il prête de bonne grace de l'argent à ſes amis & aux Officiers de ſa Brigade ou de ſon Regiment, c'eſt un des plus honnêtes hommes que le Roi ait dans toutes ſes Troupes.

Qu'un Magiſtrat ſoit aſſidu à ſa Charge, qu'il reçoive avec civilité ceux & celles qui vont le ſolliciter, & qu'il ait de la droiture dans ſes jugemens, c'eſt un parfaitement honnête homme.

Que ceux qui ne ſont point dans l'emploi ne bruſquent perſonne, qu'ils paroiſſent toûjours complaiſans & bienfaiſans, ils ont beau avoir quelque habitude criminelle, ou être ſujets à quelque autre paſſion dereglée, on n'y a point d'égard, ils ſont honnêtes gens.

Que toutes ces ſortes de perſonnes aïent quelque bonne qualité, & qu'ils en aïent de mauvaiſes, on n'eſt pas obligé de les examiner de ſi prés; ils ſont honnêtes gens ſelon le monde, & c'eſt aſſez.

Celui qui voudroit s'inſcrire en faux ſur la qualité d'honnête homme, quel-

quefois ſi mal donnée, trouveroit mille gens qui lui romproient en viſiere & qui s'emporteroient ſur cette injuſtice prétenduë.

Le monde eſt plein d'honnêtes gens de cette trempe, mais il n'eſt pas plein de gens de pieté dans ce qui regarde la Religion, & de gens d'équité à l'égard de tous ceux avec qui ils ont affaire.

Tel eſt ſouvent honnête homme chez ſes amis, qui ne l'eſt guere chez lui, ſoit à l'égard de ſa femme ou de ſes enfans, ſoit à l'égard de ſes Domeſtiques.

Un Officier General ou Subalterne, eſt ſouvent honnête homme à la tête d'une Armée & dans l'occaſion, qui ne l'eſt guere dans le jeu, où il s'emporte brutalement & avec excez.

Que le monde en penſe ce qu'il voudra, je ne tiendrai jamais pour honnête homme, celui qui ſe laiſſe dominer par une paſſion, ſoit d'avarice, ſoit d'amour, ſoit d'ambition. Tout ce que je puis dire de cet homme, c'eſt qu'il a de bons intervales, & que dans le fond il ne peut être honnête homme avec une foibleſſe de cette nature.

Un honnête homme l'eſt en tous lieux & toûjours, il n'eſt point ſujet à des bizarreries & à des entretiens qui ſurprennent.

Chacun de nous doit plus s'étudier à vivre en honnête homme, qu'à passer pour honnête homme ; & l'on ne vit pas longtems de cette maniere, sans se faire connoître pour ce qu'on est.

A parler sincerement, c'est peu de chose que d'être honnête homme selon le monde. A moins de l'être comme le doit être un Chrétien qui craint Dieu, & qui aime son prochain : cette qualité ne doit point faire d'envie.

Le titre ou la qualité d'honnête homme se donne trop aisément pour l'estimer beaucoup, elle va dans mon sens d'un pas égal avec celle de Comte & Marquis, que l'on jette à la tête de bien des gens, qui n'ont pas un pouce de terre en fief.

Le caractere d'un veritablement honnête homme, est d'être également zelé & respectueux pour tout ce qui a du rapport à la Religion, également délicat & prudent, pour tout ce qui regarde l'honneur, également chaud & promt pour le service de ses amis, également plein de reconnoissance & d'amitié pour ceux à qui il a obligation ; également plein de justice & de bonté pour ses Domestiques, également plein d'amour & de respect pour ceux qui lui ont donné la naissance, & enfin également plein de soin & de tendresse pour sa femme & ses enfans.

C'est à toutes ces marques que l'on doit reconnoître les honnêtes gens. Celui qui ne les a pas, n'a que les dehors trompeurs & les fausses apparences d'un honnête homme. C'est une méchante copie d'un bon original ; c'est un portrait qui ne ressemble que dans les traits grossiers de ce qu'il devroit mieux representer ; ou pour parler plus juste, c'est la figure ou le cadavre d'un honnête homme. L'ame & l'esprit n'y sont point, & on peut assûrer qu'un honnête homme ainsi bâti, ne doit être réputé honnête homme que parmi ceux qui ne le sont pas plus que lui.

Si l'on trouve que je demande un trop grand nombre de bonnes qualitez dans un honnête homme, pour que l'on en puisse trouver beaucoup de cette sorte, je ne ferai pas un procés à ceux qui en exigeront moins. Nous ne convenons pas tous sur nos sentimens, & je ne pretens pas combatre ceux des autres en rapportant simplement les miens. Ainsi je laisse la liberté à tout le monde de se faire un honnête homme à son goût & à sa mode.

Si on m'oblige néanmoins à déclarer en peu de mots ce que c'est qu'un honnête homme, selon l'idée que je m'en fais ; je dirai que c'est un homme qui a un bon sens, une probité inviolable, une humeur douce, un cœur capable de tout

bien, un eſprit agréable, un naturel fait pour la vertu & pour plaire à tout le monde, un air qui attire les yeux de tous les autres, & qui marque l'empire que ſon ame a ſur les cœurs, par la modeſtie de ſon viſage, & par la tranquillité de ſon eſprit.

CHAPITRE XXI.

De l'Affectation.

IL faut avoir l'eſprit bien mal fait pour blâmer toutes les affectations. Il y en a, à la verité, que l'on ne peut s'empêcher de condamner, parce qu'elles ſont criminelles; mais il y en a pour leſquelles on peut avoir de l'indulgence & que l'on peut ſouffrir. Il y en a même que l'on doit approuver & loüer.

Un Prédicateur remarque, qu'il preſſe & qu'il touche, quand il ſe ſert de certaines expreſſions tendres & fortes tout enſemble, & qu'il accompagne ces expreſſions d'un ton de voix qui penetre juſqu'au cœur. Affecter de toucher de cette maniere, c'eſt ſçavoir uſer de ſes talens avec avantage, c'eſt les emploïer utilement, c'eſt remplir les devoirs d'un bon & veritable Prédicateur, c'eſt travailler avec fruit au ſalut des ames & à la gloire de Dieu dans leur converſion.

Une femme affecte de plaire par ses habits, par ses œillades, par ses paroles & par son immodestie, dans le dessein de donner de l'amour à ceux qu'elle veut engager. Tout ce qu'elle fait dans cet esprit est criminel. Ainsi toutes les mouches qu'elle se met sur le visage, tout le rouge & tout le blanc qu'elle emploïe pour se faire un teint frais & uni, & toutes les peines qu'elle prend pour se donner un air jeune, sont autant de chefs sur lesquels on a lieu de lui faire son procez & de la condamner.

Une femme qui affecte de certaines petites minauderies, sans autre dessein que de vouloir paroître plus jeune & plus belle, mérite en verité qu'on l'excuse. On en pardonne bien d'autres aux hommes, qui devroient être au-dessus de mille choses qu'ils affectent.

Les perruques devenuës si à la mode, ne plairoient pas tant, si elles n'accompagnoient pas si bien le visage, & si elles ne cachoient pas dix ou douze bonnes années, qu'elles semblent ôter à ceux qui les portent. Cela fait, quoi qu'elles soient toûjours fort incommodes, qu'on les aime en tout tems.

Cette affectation de ne paroître pas si âgé que l'on est, se souffre sans peine dans l'un & dans l'autre sexe, parce qu'elle

n'eſt pas contre les bonnes mœurs, & qu'elle ne fait préjudice à perſonne. L'entêtement de paroître plus jeune que l'on n'eſt, eſt ſi general, que je ne ſçai ſi les perruques ne ſeroient pas d'un agréable ſecours aux Prêtres, aux Religieux & aux Religieuſes, pour les flater ſur leur âge, ſi leur profeſſion leur permettoit d'en porter.

Les anciens étoient trop ſcrupuleux & trop ſeveres ſur ce point. L'hiſtoire profane nous apprend, qu'un certain vieillard nommé Eoeus, s'étant preſenté devant Archidamus Roi des Lacedemoniens, en qualité d'Ambaſſadeur d'un des Princes ſes voiſins, fut honteuſement renvoïé comme un homme à la parole duquel on ne pouvoit ſe fier, parce que voulant paroître jeune, il avoit peint ſes cheveux gris, & que par ce déguiſement qu'il avoit affecté, il faiſoit juger qu'il ne pouvoit être ſincere dans le fond de ſon cœur, encore moins dans ſes paroles.

Nous ſçavons mieux vivre que ces Lacedemoniens, & nous ne voulons pas outrer la ſeverité juſqu'à ce point, que d'ôter aux Etrangers la liberté de telle maniere qu'il leur plaît, & encore moins de l'ôter à ceux que le droit des gens oblige de recevoir avec honnêteté.

Nôtre politeſſe qui ſe remarque moins

dans nos habits que dans nos mœurs, fait que nous n'inſultons pas les vêtemens qui nous ſemblent bizarres, & nôtre civilité s'étend juſqu'à en faire à ceux, que les humeurs & les inclinations ont plus ſeparez de nous, que les montagnes & les mers.

Un Seigneur, dans le voiſinage duquel j'ai long-tems demeuré, ne ſortoit jamais les ſoirs en Hyver, qu'avec quatre flambeaux, & même quand il alloit à vingt pas de ſon Hôtel, chez une Dame où il joüoit & mangeoit tres-ſouvent, il n'en rabatoit rien : toûjours les quatre flambeaux marchoient devant lui ; ainſi quand on voïoit quatre flambeaux accompagner ou préceder un carroſſe, on étoit ſeur que c'étoit ce Seigneur. L'affectation de ſe diſtinguer de cette maniere, auroit été blâmée dans un autre ; mais il avoit tant de belles qualitez, qu'on lui pouvoit bien paſſer cette ſingularité ſans la lui reprocher ; elle étoit en lui comme un ombre dans un tableau, qui ne ſert qu'à le faire eſtimer davantage, & qu'à en augmenter le prix.

Il faut toûjours agir naturellement & de bonne foi ſans rien affecter ; mais lorſque l'affectation eſt utile & agréable, elle perd ſon nom, & el e ceſſe d'être affectation. C'eſt avoir de la conduite que d'af-

fecter

fecter de dire ou de faire ce qui peut plaire à son Prince, à ses parens & à ses amis.

A l'égard du Prince, le bien qu'il nous peut faire, & le rang qu'il tient parmi nous, rendent ces affectations legitimes. A l'égard des autres, la societé civile & l'amitié les autorisent & les font estimer par tout.

Il ne faut point affecter de dire que l'on n'aime ni le jeu, ni le cours, ni la danse, ni la comedie; mais il faut agir de telle sorte, que l'on voïe en effet que nous ne les aimons pas. L'affectation est toûjours prise en mauvaise part; & dés que l'on affecte de faire paroître qu'on aime ou que l'on hait quelque chose, on fait croire que l'on veut condamner ceux qui n'aiment pas ce qu'on aime, ou qui ne haïssent pas ce qu'on hait. Cette affectation passe toûjours pour une censure recherchée & étudiée.

L'affectation n'est pas plus approuvée dans les Pauvres que dans les riches. Il y a des mendians à qui on donneroit beaucoup davantage, s'ils n'affectoient pas de paroître plus estropiez ou plus malades qu'ils ne le sont. Ils ont recours à cent artifices pour émouvoir à la compassion, & c'est ce qui la diminuë ou l'étouffe absolument.

Il y a quelque-tems qu'un homme d'esprit me parla juste sur ce sujet. Ce pauvre, me dit-il, seroit bien-tôt riche & en parfaite santé, s'il n'affectoit pas de paroître si pauvre & si malade.

Une Dame veritablement charitable, prit la chose d'une autre maniere dans une pareille rencontre. Un gueux la persecutant en ma presence d'un ton plaintif & moribond, elle lui donna l'aumône; sur quoi aïant pris la parole, je lui dis, qu'il falloit être bonne pour donner à ces sortes de gueux, qui veulent passer pour ce qu'ils ne sont pas. Elle me répondit fort spirituellement, qu'elle ne leur donnoit pas en vûë de leurs maux apparens, mais en vûë de leur veritable necessité, qui devoit être bien grande, puisqu'elle les obligeoit à trouver dans l'industrie & dans le déguisement, les moïens de subsister & de vivre.

Il y a des occasions où il faut toûjours affecter de paroître ce que l'on est; c'est-à-dire, chaste, plein de foi, plein de zele pour tout ce qui regarde l'Eglise, & plein de respect & de fidelité pour son Prince. Il y en a d'autres où il suffit de ne pas changer sa conduite, sans affecter de paroître ce que l'on est. La prudence fait prendre là-dessus de justes mesures, & fait embrasser l'un ou l'autre de ces partis se-

lon les circonstances dans lesquelles on se trouve, & selon les personnes avec qui on est.

Les plus établis dans le bien, n'affectent point de parler de la vertu. Ils vont toûjours leur train sans s'arrêter, & sans se détourner à droit ni à gauche. Celui qui affecte d'en parler, donne à connoître qu'il commence, & qu'il veut déja passer pour ce qu'il n'est pas encore.

Une affectation qui se fait remarquer, donne une idée du contraire de ce que l'on affecte ; il n'est point de festin pareil à celui d'un avare.

Il me souvient qu'étant prié d'aller dîner chez un Abbé, qui a la réputation de remplir souvent son coffre fort, & de ne le gueres vuider, & que l'on croit être fort ménager en toutes rencontres, on me demanda le matin ce que je faisois ce jour-là. Je répondis, que je dînerois chez M... Chez M... me repartit celui qui m'avoit interrogé ? Vous ferez assûrement grande chere. Cet Abbé donne peu souvent à manger, mais quand il en donne, c'est toûjours d'une maniere exquise & délicate ; rien n'y est épargné, & pour cause. Il croit, ajoûta-t-il, par quelques repas de cette nature, passer pour liberal & pour homme à qui rien ne coute pour regaler ses amis.

Celui qui n'aime pas la dépense & qui veut se marier, affecte de se mettre en bel équipage, & veut qu'on soit persuadé que ce qui a de l'éclat est de son goût. Cependant il est certain qu'il pâtit, qu'il peste dans le fonds de son cœur contre la coûtume, & qu'il se fait violence, mais il n'y a point de remede ; il faut dans cette conjoncture paroître malgré lui ce qu'il n'est pas, afin de mieux paroître un jour ce qu'il est.

C'est une égale tromperie de vouloir passer pour plus vertueux ou pour plus vicieux que l'on est. Cette affectation est criminelle ; mais elle l'est plus dans une rencontre que dans l'autre. Vouloir passer pour vertueux, est une marque que l'on estime la vertu, & vouloir passer pour vicieux, est une preuve que l'on fait gloire de l'emportement & du libertinage.

Ceux qui affectent d'être civils & obligeans à tout le monde, se font par tout des amis, mais ceux qui le sont en tout tems & en tous lieux sans affecter de l'être, sont encore plus considerez, estimez & aimez.

CHAPITRE XXII.

Des Amis.

IL y a tant de belles & de bonnes qualitez requises à un homme pour en vouloir faire son ami, que je suis surpris d'entendre dire à des gens qu'ils en ont quantité; dés lors que le nombre est grand, on peut assûrer que ce sont de faux amis, ou que ce ne sont des amis que de nom.

Heureux est celui qui a un bon & un veritable ami, c'est un tresor qu'il doit conserver avec soin, & il doit s'estimer assez riche de l'avoir trouvé & de le posseder, sans penser à en chercher, & à s'en faire un second.

On doit la même fidelité à son ami qu'à sa femme, quoique ce soit d'une autre maniere; & comme un homme qui est content de sa femme & qui l'aime, n'en peut prendre une autre sans passer pour un scelerat, de même un homme qui a un ami dont il se loüe, ne peut songer à en faire un nouveau, sans se faire son procez, & sans se rendre indigne de passer pour honnête homme.

La plûpart des amis du monde tiennent à peu. Ils ont été faits dans le jeu, dans les divertissemens, dans le bal, dans la pro-

menade, ou dans des visites renduës à la même personne. Cessez de joüer, n'allez plus au bal, à la Comedie, à la promenade, & ne soïez plus assidu à vos visites, adieu vos amis; vous les perdez avec la même facilité que vous les avez faits.

Etant à Rome, un ami de cette trempe, qui m'avoit quelquefois vû chez M. le Duc de Chaunes, pour lors Ambassadeur de France, & chez M. l'Ambassadeur de Malthe, me vint un jour emprunter trente pistoles, sous prétexte qu'une Lettre de change de pareille somme qu'il attendoit & dont il avoit avis, n'étoit pas encore arrivée. Son compliment me surprit. J'avoüe que je ne m'attendois pas à en recevoir un de sa part de cette nature, & il me semble qu'il n'étoit pas avec moi sur un pié à prendre cette liberté, ou au moins je ne le croïois pas; mais comme il étoit persuadé qu'il étoit mon ami, & que j'étois le sien, je le traitai comme il m'avoit traité. Je lui fis entendre que la loi entre amis est égale pour la demande & pour le refus, & que j'étois aussi bien fondé pour l'un, qu'il pensoit l'être pour l'autre.

J'eus néanmoins beaucoup de peine à le convaincre sur cette liberté reciproque de l'amitié. Je vis bien qu'il ne la goûtoit pas, & je pris delà occasion de lui dire,

qu'il n'étoit pas tant de mes amis qu'il le pensoit être, puisqu'il ignoroit cette maxime, qui est une des fondamentales de l'amitié, qui permet également d'emprunter & de ne pas prêter, selon le besoin dans lequel on est.

Comme nous ne convenions pas sur nos principes, il ne faut pas s'étonner si nôtre amitié reçût ce jour-là une mortelle atteinte. Il me quitta fort chagrin, & j'eus quelque joïe d'avoir gagné trente pistoles par la maniere dont j'avois reçû son compliment ; c'étoit en effet les gagner, que de ne les pas perdre en les lui prêtant. Il n'avoit pas la réputation d'être fort exact à païer ses dettes, & il s'étoit même fait des loix toutes particulieres sur l'amitié, dont je n'avois jamais oüi parler. Il tenoit pour certain que les prêts faits de cette maniere entre deux amis, changeoient de nature, & qu'ils devenoient des dons & des presens. Quand on ne lui vouloit pas passer cette maxime, il disoit que la coûtume l'établissoit & la confirmoit.

A entendre parler cet homme, il étoit un des meilleurs & plus chauds amis qu'on pût avoir ; il le faisoit en effet assez connoître à ceux qui le recevoient sur ce pied-là ; il ne les quittoit point, toûjours à leur table & toûjours dans leurs plaisirs ; mais comme je ne m'accommodois pas de

ces sortes d'amis, je ne fus pas fâché qu'il ne me comptât pas pour un des siens, & qu'il fût persuadé qu'il ne seroit jamais des miens.

Il n'est pas surprenant que l'on prête des sommes considerables à des amis, puisque l'on en donne par honnêteté, generosité & charité à des gens qui ne le sont pas ; mais il est d'un galant homme de ne pas se laisser surprendre par de faux amis, & de faire paroître aux gens qui sans raison prennent le titre & le nom d'amis, qu'on ne les reçoit point pour tels.

Je ne conseillerai jamais à un homme de se marier ; je ne lui conseillerai aussi jamais de se faire un ami. Il n'y a gueres moins d'engagement avec l'un qu'avec l'autre, & l'obligation de partager les peines, les disgraces & les afflictions avec tous les deux est égale. On a assez de ses chagrins, sans en chercher ailleurs & de nouveaux.

Que l'on mette dans une balance les agrémens & les avantages d'avoir un ami, & que l'on mette dans un autre ceux de n'en avoir pas, je crois que cette derniere l'emportera toûjours sur la premiere ; mais quand le poids de l'une & de l'autre seroit juste, la liberté est un assez grand bien pour se déclarer en faveur

de celui qui n'est pas obligé de reveler son secret qu'à lui-même.

Quand un ami en use avec nous comme nous le souhaitons, il fait son devoir ; quand il n'en use pas comme nous le desirons, nous en avons du déplaisir ; mais je ne sçai si nous ne sommes pas beaucoup plus sensibles à l'un qu'à l'autre. Je ne sçai si trois confidences qu'il nous a faites, nous ont été aussi agréables, qu'un secret qu'il nous a caché nous a donné de chagrin. Trois services rendus sont bien-tôt oubliez par le refus d'une bagatelle.

Ce n'est pas une action glorieuse de garder le secret d'un ami ; l'obligation que nous avons sur ce sujet est si étroite & si naturelle, qu'il ne faut qu'un peu de raison ou de bon sens pour ne s'en vouloir jamais dispenser ; mais c'est une action infâme que le violer. Comme la confiance est le gage le plus essentiel de la sincere amitié, c'est une lâcheté qu'on ne sçauroit pardonner, que d'abuser d'un secret, & de trahir, en le revelant, celui qui nous l'a confié.

Il arrive assez souvent, qu'un homme qui nous a donné cent preuves de son amitié, qui a été l'espace de six ans le fidele dépositaire de nos pensées les plus cachées, se broüille avec nous pour un interêt de peu de consequence, pour une

jalousie, pour un point d'honneur, en un mot pour une parole qui nous est échapée ; & cet homme discret qui ne parloit jamais, devient tout d'un coup un valet de Terence, qui semblable à un tonneau percé, ne peut rien retenir. Cet homme si secret devient un éco qui se fait entendre par tout. Faites aprés fonds sur vôtre ami, & publiez en tous lieux ; que c'est la consolation d'un honnête homme d'avoir un ami.

Les amis sont obligez de garder le même silence, & d'avoir la même discretion que les Confesseurs ; mais la difference qui s'y trouve, est que les uns sont toûjours hommes, & qu'ils agissent toûjours naturellement ;& que les autres n'agissent pas purement en hommes, mais en hommes fortifiez par la grace du Sacrement de l'Ordre qu'ils ont reçû ; ce qui fait que les premiers n'oublient pas ce qu'ils ont sçû, & que par imprudence ou par vengeance ils peuvent quelquefois en parler; que les autres oublient ce qu'on leur dit, ou que s'ils ne l'oublient pas, la grace du Sacrement les fait agir comme s'ils l'avoient oublié, & comme s'ils ne l'avoient jamais sçû.

Si on se fait une loi & un plaisir d'avoir un ami, au moins que l'on n'en ait qu'un. Comme on n'a pour les secrets de

ſa conſcience qu'un Confeſſeur, il faut auſſi pour le ſecret de ſes affaires, de ſon Domeſtique & de ſes interêts temporels, n'avoir qu'un ami. Quand on change de Confeſſeur ou de Directeur, on ne s'en trouve pas mieux, & cette diverſité de direction apporte toûjours de l'inégalité dans nôtre conduite. Il ne ſe peut auſſi que le changement d'amis ne préjudicie notablement à nos affaires & à nos interêts.

D'un ami que nous avions, nous nous en faiſons pour l'ordinaire un ennemi, ſi nous rompons avec lui ſans raiſon, & ſans qu'il nous ait donné lieu à ce changement. Ainſi quand nous nous ſommes trompez dans nôtre choix, il vaut mieux ſouffrir un peu de nôtre imprudence, que de nous expoſer à la vengeance d'un homme qui ſe croit mépriſé & offenſé; il faut faire bonne mine, ſe ſoutenir autant qu'on le peut, & ne pas démentir dans un moment & à la vûë de tout le monde; tout ce que nous avons dit & fait depuis dix ans.

En matiere d'amitié, il ne faut pas aller plus vîte que celui avec qui nous la voulons lier. Il nous plaît, il revient à nôtre humeur, s'il nous paroît avoir toutes les qualitez neceſſaires à un bon & prudent ami, mais il n'en eſt peut être pas de même de nous à ſon égard. Il n'a

peut être pas pour nous les mêmes sentimens que nous avons pour lui. Né faisons pas toutes les avances, attendons au moins qu'il fasse une partie du chemin. Ne nous jettons point à la tête des gens; il faut se connoître avant que de s'estimer, & il faut s'estimer avant que de s'aimer.

Il vaut mieux que l'on nous accuse d'indifference quand nous n'avons point d'amis, que d'inconstance & d'ingratitude quand nous les quittons & que nous les trahissons. L'indifference que l'on nous reproche en ce cas, nous procure une tranquillité d'esprit dont on s'accommode assez; mais l'inconstance & l'ingratitude dont on nous charge, nous perdent de réputation, & quand on l'a une fois perduë, il n'y a plus de joïe dans la vie.

Nous sommes tous si foibles & sujets à tant d'imperfections, que si nous n'avons de l'indulgence pour nos amis, & s'ils n'en ont aussi pour nous, nôtre amitié ne durera qu'autant que nos interêts l'entretiendront, & qu'ils nous y feront trouver notre compte; & quand nous romprons avec eux, nôtre bouche fera seulement connoître ce qui s'est passé il y a long-tems dans nôtre cœur.

Un homme qui se dit nôtre ami, ne doit pas être crû sur sa parole, comme il

ne doit pas se fier à ce que nous lui en disons ; il faut s'en donner des preuves de part & d'autre, avant que de se le dire, & rien ne fait mieux croire qu'en effet on est amis, que quand l'experience le fait reciproquement connoître.

Avant que de se déterminer à faire un ami d'un homme que l'on estime, il faut y penser long-tems ; on ne peut aprés s'y méprendre, & je ne blâmerois pas celui qui y penseroit toute sa vie.

Nous avons tous tant d'adresse pour nous déguiser, & nôtre industrie nous fournit tant de moïens de paroître ce que nous ne sommes pas, qu'une habitude de quelques semaines ou de quelques mois ne donne guere une idée juste & certaine de ce que l'on est. On se laisse prévenir ; une parole obligeante, un petit service qui ne coute gueres, mais rendu de bonne grace, nous mene souvent trop loin, & l'on ne s'en repent pour l'ordinaire, que quand il n'en est plus tems.

On dit du Tasse, qu'un homme voulant lui faire croire qu'il étoit de ses amis contre l'opinion de tout le monde, demeura le dernier dans un bateau avec lui pour lui donner la main & l'aider à descendre ; & que le Tasse, plein d'esprit, connoissant son dessein, lui dit : ce n'est pas pour descendre, Monsieur, que je voudrois être

aidé, c'est pour monter. Ils étoient tous deux à la Cour d'Alphonse dernier Duc de Ferrare, & le Tasse sçavoit que l'autre jaloux de sa fortune, lui nuisoit en toutes rencontres autant qu'il le pouvoit.

Les veritables amis sont ceux que la pieté a fait amis ; ils ont mêmes vûës, même fin, mêmes motifs, & comme la charité en est la liaison, on peut assûrer qu'ils ressemblent aux premiers Chrétiens, qui n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame.

C'est à ce sujet qu'une Dame de mes amies, a dit fort à propos.

Les vulgaires Amis aiment par politique,
Selon leurs interêts ils changent tous les jours ;
La marque d'une Ame Heroïque,
Est de n'aimer jamais, que pour aimer toûjours.

Fin du second Tome.

TABLE DES LETTRES

contenuës en ce Volume.

rie

TABLE DES REFLEXIONS

Sur les Caracteres des Hommes.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Livre intitulé : *Reflexions sur les differens Caracteres des Hommes :* & soit dans les maximes, soit dans les exemples, je n'y ai rien trouvé qui ne puisse contribuer à former les mœurs. Fait à Paris ce 20. Mars 1715.

Signé, COUTURE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand-Conseil, Prevost de Paris, Baillis, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien amé JACQUES ESTIENNE Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public des *Reflexions sur les Caracteres des Hommes, par M. Esprit Flechier Evêque de Nismes*: s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Estienne, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou séparément & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout nostre Roïaume pendant le tems de dix années consecutives, à compter du jour de la date desdites presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelques qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nostre obéïssance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en parti, ni d'en faire aucuns extraits, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles que l'impression dudit Livre sera faite dans nostre Roïaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nostre Bibliotheque publique, un dans celle de nostre Château du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le sieur Voysin Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des presentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons, de faire joüir l'exposant ou ses aïans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit

fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie desdites presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est nostre plaisir. Donné à Versailles le dix-septiéme jour du mois d'Avril l'an de grace mil sept cens quinze; & de nostre Regne, le soixante-douziéme. Par le Roi en son Conseil.

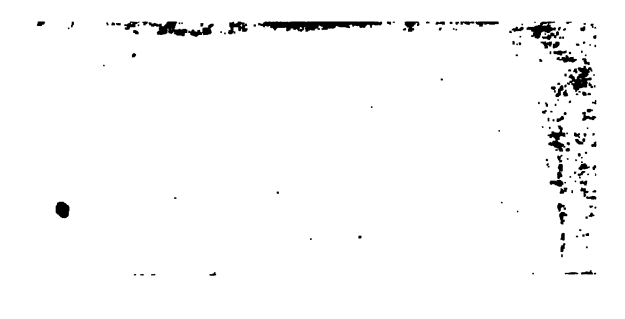
Signé, FOUQUET.

Registré sur le Registre N. 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 934. N. 1193. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 24. Avril 1715.

Signé, ROBUSTEL.

De l'Imprimerie de la Veuve d'Antoine Lambin.






DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

